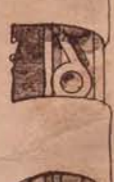
Des dents blanches et saines: votre plus jolie parure



# Dr. West's



L'autorité indiscutable en hygiène dentaire

# BANQUE MISR S. A. E.

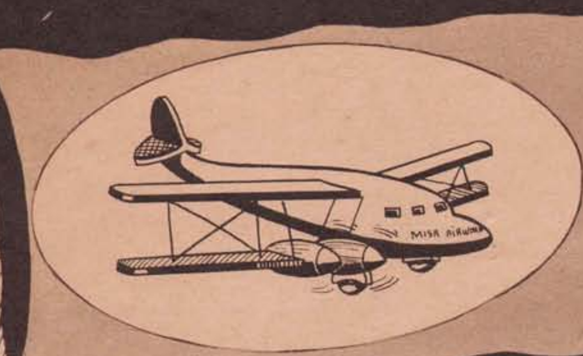
**FONDÉE EN 1920**

**Siège social : 151, Rue Emad El Dine - Le Caire**

Capital autorisé : **L.E. 2.000.000**

Capital souscrit : **L.E. 1.000.000**

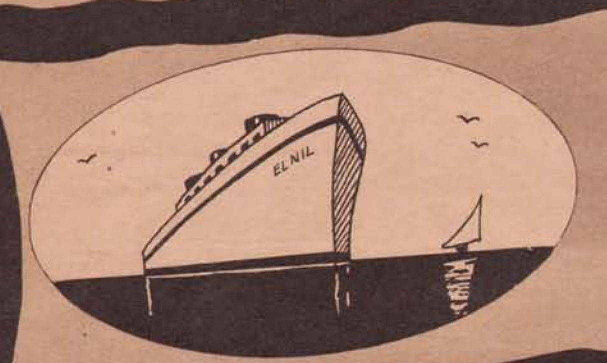
La Banque Misr fait toutes les opérations de Banque.
Succursales & Agents dans toutes les principales villes d'Egypte.
Correspondants dans le monde entier.



**SOCIETE MISR AIRWORK S.A.E.**

Siège social :
Aérodrome d'Almaza, Héliopolis — Le Caire

LIGNES REGULIÈRES ENTRE LES PRINCIPALES VILLES D'EGYPTE & DU PROCHE-ORIENT

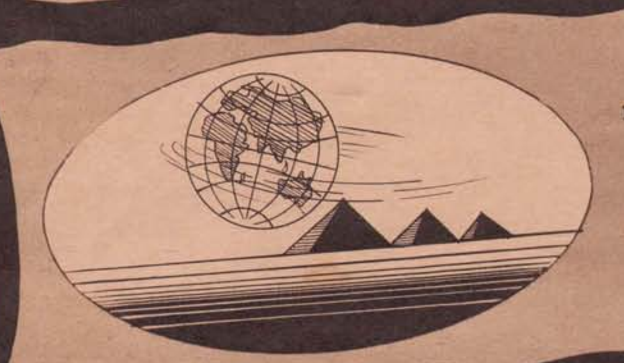



**SOCIETE MISR DE NAVIGATION MARITIME S.A.E.**

Siège social :
151, Rue Emad El Dine — Le Caire

GRANDS PAQUEBOTS DE LUXE

Service bi-mensuel entre l'Egypte et l'Europe



**SOCIETE MISR POUR LE TOURISME S.A.E.**

**MISR SHIPPING**

Siège social :
Rue Ibrahim Pacha— Le Caire

FAIT TOUTES LES OPERATIONS RELATIVES AUX VOYAGES

Par voie terrestre, maritime, aérienne

CORRESPONDANTS DANS LE MONDE ENTIER



**SOCIETE MISR D'ASSURANCES GENERALES S.A.E.**

Siège social :
1, Rue Soliman Pacha — Le Caire

S'OCCUPE DE TOUTES LES BRANCHES D'ASSURANCES

Correspondants en Egypte :
Toutes les succursales de la Banque Misr



# LE PLAN QUINQUENNAL EGYPTIEN

La mode est aux plans quinquennaux. Chaque pays a le sien.

Minutieusement des experts s'attellent à la tâche de doter la nation d'un outillage parfait, d'améliorer son état sanitaire, d'entreprendre de grands travaux d'utilité publique, de faire produire à son sol des récoltes nouvelles nécessaires à l'industrie, d'étendre l'enseignement qu'il soit technique ou pratique ; bref, de faire du pays une sorte de paradis terrestre.

Naturellement, si on se basait sur les rapports, les choses iraient parfaitement. La lampe magique d'Aladdin aurait tout transformé, tout arrangé, et le peuple n'aurait eu qu'à jouir des améliorations portées à sa vie quotidienne et de remercier le gouvernement. Mais il en va autrement dans la pratique.

●

Un plan quinquennal comporte des efforts, des dépenses, du travail, de lourdes charges.

Jamais jusqu'ici, dans tous les pays où il a été essayé, il n'a donné exactement ce qu'on en attendait. L'U.R.S.S. et puis l'Allemagne en espérèrent monts et merveilles : « D'ici cinq ans, disaient les dictateurs, ce pays sera une vallée de fruits et de miel où le travailleur n'aura qu'à se baisser pour récolter. Nous n'aurons plus besoin de l'Etranger dont nous sommes actuellement tributaires pour une partie de notre nourriture et pour de nombreuses matières premières. Nous produirons tout chez nous, nous exporterons beaucoup, nous obtiendrons des devises et nous améliorerons la situation du Peuple. »

Hélas ! ceux qui ont parlé n'étaient que de faux prophètes. Après cinq ans, les paradis sont toujours des purgatoires.

Mais l'idée était lancée.

### DANS LE DOMAINE PRATIQUE

Une femme élégante suit aveuglement la mode : que les chapeaux aillent à son genre de beauté, que les robes à l'ordre du jour lui donnent une silhouette agréable ou pas, il faut suivre la mode aussi sévère qu'un dictateur.

Et les Etats semblent transformés, pour les besoins de la cause, en femmes élégantes.

Entendons-nous. Un plan quinquennal est un facteur de progrès. Dresser un tableau des nécessités du pays, dans tous les domaines, en évaluer le coût, répartir les frais sur cinq ans, avoir tout le temps nécessaire pour mener à bien une œuvre gigantesque, c'est merveilleux.

Tant que le plan n'est pas très ambitieux, tant qu'on ne cherche pas à transformer l'économie d'un pays, à vouloir faire d'un pays agricole un centre essentiellement industriel, à chercher à créer de force des matières premières qu'il serait bien plus facile et plus économique d'obtenir à l'étranger, de telles mesures sont amplement justifiées et mêmes particulièrement utiles.

En s'attelant à la tâche de doter le pays d'un outillage national conforme à ses besoins, en cherchant à améliorer surtout les conditions du fellah, à intensifier la production agricole, à répandre les bienfaits de l'instruction, le gouvernement égyptien ne peut faire que de l'excellente besogne.

Le plan quinquennal égyptien remonte à l'époque où Ahmed Abdel Wahab pacha était ministre des Finances. C'est une œuvre rationnelle qui, sans alourdir d'une façon sensible le budget, peut être mise en exécution.

Il est vrai que depuis l'arrivée au pouvoir du gouvernement wafdiste, on en entend parler de moins en moins, mais le programme wafdiste luimême, tel qu'il fut exposé au dernier congrès du Parti, il y a quelque temps, comprend une immense liste de projets devant, dans un laps de temps de cinq ans, être mis sur pied.

Et ceci ne constitue-t-il pas en lui-même un programme quinquennal ?

### LES TRAVAUX PUBLICS

Les travaux de grande envergure à entreprendre sont nombreux et s'étendent à toutes les activités du pays.

Il y a d'abord, pour le ministère des Travaux Publics, l'affaire de l'électrification du barrage d'Assouan et la création d'une usine de produits chimiques.

Certes, après la campagne menée dans la presse et ailleurs, le projet semble bien menacé, mais il n'y a pas de doute qu'il est profitable au pays et que seule la façon dont on entendait l'exécuter est sujette à de très fortes critiques.

Ensuite, nous citerons le barrage de Mohamed-Ali, déjà en voie de construction et qui doit coûter au Trésor près de trois millions de livres.

Nous avons également le barrage d'Esneh, un projet qui sera bientôt mis sur le tapis pour entrer dans la voie des réalisations.

L'Egypte a fait de si grands progrès dans le domaine des irrigations, elle a tellement perfectionné la façon dont l'eau doit être fournie aux cultures que le temps n'est pas loin, suivant un expert, où elle n'aura plus rien à faire dans ce domaine.

### LES COMMUNICATIONS

Ici tout reste à faire.

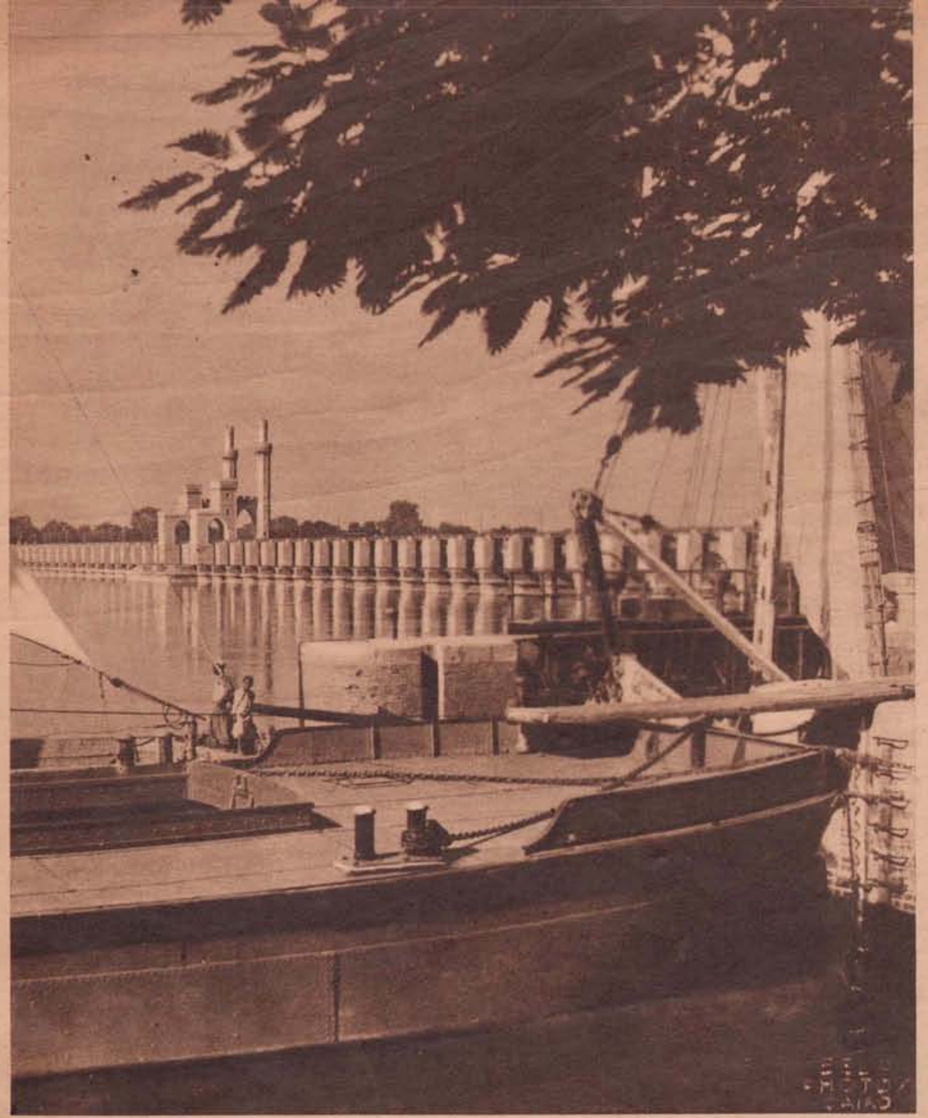
Heureusement, le traité Anglo-Egyptien va nous doter de routes : Celles-ci comprennent : 1.) La route Ismaïlia-Alexandrie via Tel el Kebir, Zagazig, Zifta, Tanta, Kafr el Zayat et Damanhour (en voie de construction).

2). La route Ismaïlia-Le Caire via Tel el Kebir et, de là tout le long du canal d'eau douce jusqu'à Héliopolis.

3.) La route Port-Saïd-Ismaïlia-Suez (déjà construite et que la Compagnie du Canal modernise pour en faire une voie militaire).

4.) Un tronçon de route entre l'extrémité sud du grand lac Amer et la route Caire-Suez à quinze milles environ à l'Ouest de Suez.

Plus tard, nous aurons, paraît-il, des routes reliant la Basse à la Haute-Egypte. Mais n'en parlons pas pour le moment. Nos enfants peut-être verront l'exécution de ces voies de communications...



L'ancien Barrage du Delta qui sera remplacé par celui de Mohamed-Ali déjà en voie de construction.

Citons également les aérodromes : celui de Dékhéla va passer à l'armée et, pour le remplacer, le gouvernement compte installer un aérodrome civil à Sidi-Gaber.

### HYGIENE PUBLIQUE

Dans le domaine de l'hygiène, la tâche est encore plus ardue. Le programme gouvernemental à exécuter au cours des cinq prochaines années comprend : des cités ouvrières au Caire et à Alexandrie, des blocs sanitaires dans les villes et les villages, la construction d'un certain nombre de villages modèles, la construction d'une dizaine de nouveaux hôpitaux et d'une centaine de cliniques en province, la lutte contre la malaria et la bilharzioze, l'extension de l'eau potable en province (déjà le Fayoum vient d'en être fourni), l'assèchement des marais et l'installation d'égouts, l'embellissement de Louxor et d'Assouan (centres touristiques).

Mais, direz-vous : c'est une œuvre de Titan. Exactement. Et cette œuvre gigantesque va coûter au gouvernement une dizaine de millions de livres.

Voilà au moins de l'argent qui sera bien et utilement dépensé.

### JUSTICE

Au cours des années à venir, le ministère de la Justice aura deux tâches prépondérantes : celle de la préparation des tribunaux nationaux à l'absorption des juridictions mixtes après la période transitoire et le projet de loi tendant à donner le sentiment de la sécurité et de l'indépendance à la magistrature.

De tels sujets ne rentrent pas effectivement dans le domaine d'un programme quinquennal tel que l'entendent les gouvernements qui l'ont inventé et qui l'appliquent. Mais, ainsi que nous l'avons dit, en Egypte, la question est un programme de parti, et tous les ministères sont touchés par les reformes que l'on compte initier et qui doivent être terminées dans les cinq années à venir.

### COMMERCE ET INDUSTRIE

Dans le domaine commercial et industriel, on a déjà fait beaucoup La loi sur l'assurance contre les accidents de travail fonctionne déjà. Il y a le registre de commerce, les règlements sur les heures de travail, l'emploi des femmes et des enfants dans l'industrie, etc.

Cependant, dans le programme ministériel figurent encore les assurances sociales et un vaste

(Voir la suite en page 6)

# LE CAIRE - PARIS - LONDRES




Le « Taurus-Simplon Express » vous procure le confort et la rapidité. Il parcourt 11.630 km. de paysages divers et pittoresques. Il relie 3 continents (Europe - Asie - Afrique) dont 14 pays.

Partant du Caire, vous arriverez à LONDRES en passant par la PALESTINE, la SYRIE, la TURQUIE, la BULGARIE, la YOUGOSLAVIE, l'ITALIE, la SUISSE et la FRANCE.

Le billet pris au départ vous libère de toutes préoccupations. Installé dans votre compartiment — salon le jour — chambre la nuit — vous n'avez plus qu'à vous laisser conduire. Sans sortir du train, vous pourrez, si vous le voulez, prendre vos repas en un wagon-restaurant confortable dont les menus comme les serveurs changeront au cours des pays traversés et (que vous voyagiez en 1ère ou 2ème classe) dans les cabines de douche aménagées à votre intention, vous pourrez procéder à des ablutions complètes aussi souvent que vous en aurez le désir.

AL HILAL

Pour tous renseignements, s'adresser aux Agences et Bureaux de la **COMPAGNIE WAGONS - LITS — COOK** Agence au Caire : Rue Ibrahim Pacha — Shepheard's Building.

## LE PLAN QUINQUENNAL EGYPTIEN

(Suite de la page 4)

projet d'encouragement touristique, pourvu que le Parlement vote les crédits utiles.

### AGRICULTURE

Ainsi que nous l'avons dit, l'irrigation qui intéresse autant, sinon plus, l'agriculture que les travaux publics, est presque parfaite en Egypte. Mais le ministère du fellah, comme on l'appelle, a encore un grand programme à mettre sur pied. La lutte contre le ver du coton et contre les sauterelles doit se répéter presque chaque année. Il y a également le problème de la fumigation, celui de l'élevage, l'emploi de tous les diplômés des écoles agricoles qui sont à l'ordre du jour.

### AFFAIRES ETRANGERES

Ce ministère veut étendre les relations diplomatiques avec les autres Puissances et surtout resserrer les liens avec les contrées du Proche-Orient.

On vient de créer une nouvelle légation à Tokio, on a installé un consulat à Bombay.

L'entrée de l'Egypte à la S.D.N., sa prise de contact avec les grandes Puissances au cours de Conférences internationales comme celle de Nyon : tout ceci est l'œuvre du ministère des Affaires Etrangères qui devient un des organismes les plus importants du pays.

### GUERRE

Ici, par suite du traité Anglo-Egyptien, des crédits immenses, s'élevant à plusieurs millions de livres, sont nécessaires. Il faut créer une école d'Etat-Major, une autre d'aviation, une troisième de char d'assaut, une fabrique d'armes et une autre d'obus, une école d'artillerie, de génie, de tir, de signalisations. Il y a également l'augmentation progressive de l'armée jusqu'à ce qu'elle atteigne 20.000 hommes en temps de paix et surtout l'achat d'un très grand nombre d'avions.

### INSTRUCTION PUBLIQUE

Dans ce domaine, le programme est vaste. L'instruction obligatoire est déjà instaurée. Il s'agit seulement de renforcer les règlements qui sont, la plupart du temps, méconnus par les villageois.

Les écoles qui dépendaient des provinces ont été rattachées à l'administration centrale.

La surveillance des écoles privées devient plus sérieuse.

Dans dix ans, pense-t-on, la majorité du peuple, qui est maintenant illettrée, saura lire et écrire.

### FINANCES

Si nous avons laissé le ministère des Finances pour la fin, c'est que c'est lui qui doit trouver l'argent nécessaire à ce vaste programme quinquennal.

Sa tâche est rude, ardue.

Il a pour mission de prélever, par des impôts, sans que l'économie du pays s'en ressente, les 39 millions de livres nécessaires à la mise en vigueur des projets que nous venons de décrire.

Parmi les projets de taxation qu'il envisage pour un avenir prochain figurent le droit de timbre et la patente.

Dans le domaine constructif, il compte créer une banque de Crédit Industriel, un hôtel de la monnaie et une loterie nationale.

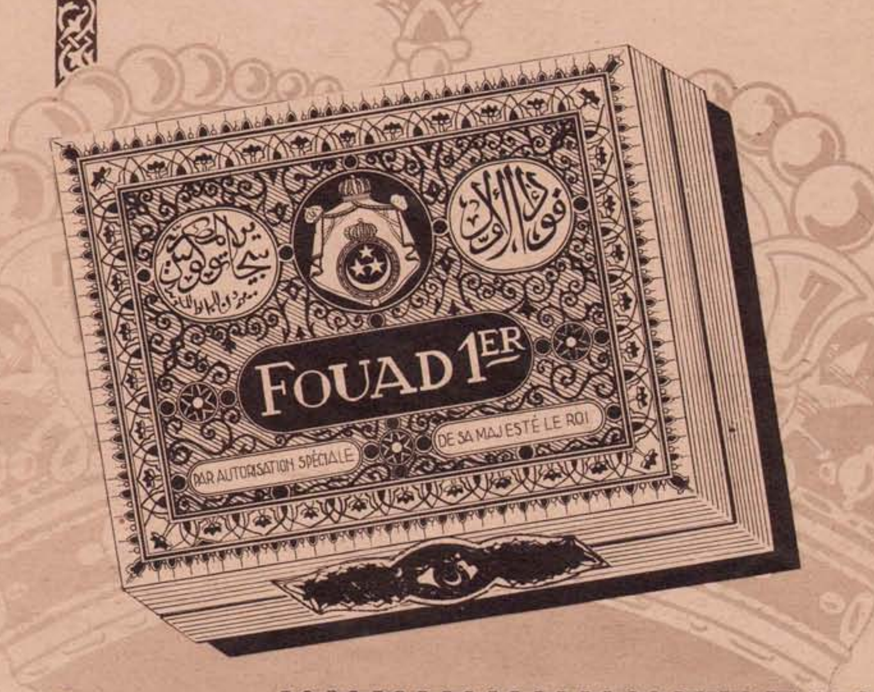
Comme la plupart des pays, l'Egypte a son programme quinquennal. Il est vaste, englobant, comme il se doit, toute l'activité du pays. Sa mise en exécution ne sera pas chose facile, mais lorsque le peuple veut, lorsqu'il a confiance en la sagesse de ses dirigeants, rien n'est impossible.

D'ici cinq ans, la Vallée du Nil sera certainement métamorphosée.



Scène champêtre : fellahs vannant le blé. (Photo Alban — By Courtesy Office du Tourisme Egyptien)






*Spécialement conçue pour satisfaire le goût le plus exigeant,*
*la Cigarette* **FOUAD Ier.**

# TOCCOS

*préparée avec du tabac essentiellement pur, est la Cigarette de luxe par excellence.*

Maison Fondée en
**1851**

Agent Exclusif pour le Caire :
**Georges BONOFAS**
4, RUE EL MANAKH - Tél. 54737






# LES CONDITIONS DE VIE EN EGYPTE

Aux yeux de beaucoup de gens, l'Egypte apparaît comme un véritable pays de Cocagne, comme une contrée où, pour employer l'expression de la ménagère, « la vie est pour rien... »

Le touriste et l'économiste au petit pied célèbrent avec enthousiasme ce fait — si singulier dans le monde moderne — d'un homme vivant, lui et sa famille, pour quelques piastres par jour.

Malheureusement le journaliste, avec son éternel souci d'informer des gens qui ne demandent qu'à conserver leurs illusions, apporte trop souvent un démenti formel aux affirmations de l'homme de la rue.

L'Egypte n'est pas le pays où la vie est la moins chère...

* * *

L'annuaire de statistique générale pour 1936, publié à Genève, a établi qu'à travers le monde, le pays où le pain, le coucher et le vêtement sont le plus coûteux se trouve être le Danemark. Viennent ensuite, New-York, Londres, Berlin, Zurich et Rotterdam, Bruxelles et Vienne, puis Paris.

Le Danemark doit cette position rien moins que privilégiée à sa qualité de pays agricole et uniquement agricole, obligé qu'il est de se fournir considérablement à l'étranger en produits alimentaires et tissus notamment.

New-York, Londres et Berlin subissent l'augmentation des prix communs à toutes les grandes agglomérations où les frais généraux des commerçants atteignent des chiffres effarants. Un ouvrage statistique américain comparant les frais supportés par une « grocery » d'une petite ville de l'Atlanta et ceux supportés par un épicier new-yorkais, ceux de ce dernier sont 25 % supérieurs à ceux du citadin d'Atlanta.

Le classement que nous donnons ci-dessus a été établi d'après le budget d'un américain ou d'un danois ou d'un anglais moyen... Pour la nourriture, il a été créé un panier à provisions « type », comprenant viande, œufs, pain, pâtes alimentaires, fruits, café, sucre.

Si l'on crée en Egypte le même panier, Le Caire se place entre Prague et Sydney. La capitale égyptienne demeure « plus chère » que Varsovie, par exemple, et à peine moins chère que Milan...

L'Etat le moins cher du monde se trouve être Kaunas, en Lithuanie, trois fois moins cher que New-York, 25 % moins cher que Le Caire.

Si au lieu de considérer le prix de la vie dans chacun de ces pays au travers — façon de parler — d'un panier-type, on réduirait la question à rechercher le pays où il est le moins coûteux de se procurer le « strict nécessaire » pour subsister, l'Egypte occuperait alors un rang honorable : troisième après les Indes et la Chine. Au Caire, on peut vivre — mais est-ce vivre ? — pour quatre piastres par jour, tandis qu'il faut 8 francs cinquante à Paris, et cela grâce à l'armée du Salut.

Paris étant la ville où il est le moins facile de « s'en sortir » avec presque rien.

Ainsi donc il semble prouvé qu'on puisse faire dire aux statistiques ce que l'on veut. Selon que l'on considère le problème « ad minima » ou dans son honnête moyenne, il change du tout au tout.

Les conditions de vie ne découlent pas seulement des prix pratiqués. faut aussi considérer le cadre de la vie dans les différents pays, les lois sociales, tout ce qui constitue le « standing » de l'homme dominant : le paysan dans les pays agricoles, l'ouvrier, l'employé dans les pays industrialisés.

Vues sous cet angle, les conditions de vie en Egypte ont subi depuis vingt ans d'énormes améliorations. Les propos de Lord Cromer, relevant le pitoyable état du fellah, ne répondent plus aujourd'hui à la vérité. Si, à l'œil qui se pose sur l'Egypte actuelle et qui a ignoré l'ancienne, le paysan égyptien apparaît encore comme loin d'égaler le paysan d'Occident, il faut lui faire mesurer la tâche accomplie.

Le même annuaire statistique, dont nous citions tout à l'heure la référence, illustre ce lieu commun, cette vérité première en mettant en chiffre le confort, la sécurité des ouvriers des cinq parties du monde. Le standing de l'élève parallèlement à l'industrialisation du pays. « A pays agricole, standing médiocre » : c'est une loi valable sous toutes les latitudes ; l'Egypte n'échappe pas à cette regrettable obligation.

Car c'est une obligation. En ce temps de barrières douanières, de protectionnisme outrancier, les nations se repliant sur elles-mêmes ; on en est arrivé à se priver de ce qu'on ne produit pas pour garder devers soi ses devises qui sont toute la vitalité du pays. Certains Etats — nous n'en citerons aucun — n'achètent pas pour conserver un pouvoir d'achat... Pouvoir d'achat qui constituerait la plus solide des armées en cas de conflit.

Pour en revenir à la Vallée du Nil, l'Egypte, pays essentiellement agricole, entend substituer à son régime économique actuel, franchement placé sous le signe de l'importation, une industrie nationale, capable de subvenir aux besoins du pays, à défaut de pouvoir concurrencer ses anciens fournisseurs sur le marché du monde.

Les initiateurs de cette politique ont été les Belges établis en Egypte qui, apportant des capitaux valides, favorisèrent dès le début — fin du siècle dernier — cette façon de faire.

Aussi profitable soit-elle, pour l'Egypte, dans les années à venir, c'est à elle que l'on doit le ralentissement de l'élévation du standing du manuel égyptien : élargissement de ses besoins, augmentation de son pouvoir d'achat.

Les industries égyptiennes sont encore jeunes, elles ne sont pas à même d'apporter à ceux qu'elles prétendent servir tout ce dont ils ont besoin et que les barrières douanières mettent hors de portée de leur bourse...

* * *

Mais ceci est pour aujourd'hui. Une nation doit accepter de piétiner pour mieux avancer par la suite. Tout comme l'automobiliste qui fait ronfler son moteur avant de s'élancer sur les routes, l'Egyptien accumule les forces qui lui feront gravir l'échelle sociale dans les années qui vont venir. Mais alors quand l'Egypte sera à même de produire en grosse quantité, quand ses produits sortiront à des prix qui conviennent à son marché, le standing social de la population haussera par bonds rapides. Ces retards dans l'équipement social, qui choquent l'étranger de passage, seront comblés ; l'hygiène ne pénétrera dans les plus lointaines campagnes, dans les villages et les esprits autant que l'industrie nationale fabriquera à bon marché le moyen d'être propre.

Cette industrialisation dont nous venons de faire apparaître les bienfaits peut mener, nous avons l'exemple américain, à des excès regrettables, jusqu'à une évolution sociale telle, qu'elle est un déséquilibre, un paradoxe face à la nature. Mais en Egypte, nous pouvons encore conseiller d'aller de l'avant, nous n'apercevons devant nous aucun traquenard, l'industrialisation intensive apportera à l'Egyptien des joies.

Avec une sagesse toute orientale, il saura s'arrêter au moment opportun.


Rehaussez la beauté de votre "home"
L'hospitalité nécessite les meilleures chandelles qui puissent être — les chandelles TAVERN de la SOCONY-VACUUM.
Leurs couleurs charmantes et variées permettent une harmonie parfaite avec la nappe, l'argenterie, et la cristallerie.
Les chandelles TAVERN sont faites entièrement à la main, avec de la cire spécialement préparée.
Elles brulent entièrement d'une lueur claire et ne dégagent pas d'odeur.
SOCONY VACUUM
A Tavern Candle
HAND DIPPED

*Les rêves de demain réalisés aujourd'hui !*

**Les laboratoires d'aujourd'hui préparent l'avenir de l'électricité. Les recherches concrétisent les idées en modèles et les modèles fournissent les produits pratiques.**

En embrassant les sujets les plus divers et les plus compliqués, les recherches des laboratoires Westinghouse sont à l'essence même du progrès.

Ils ont réalisé des éléments fondamentaux sur lesquels reposent plusieurs des principes et applications modernes de l'électricité.

Les activités de Westinghouse comportent des ramifications nombreuses :

- Matériel de génération et de distribution du courant électrique,
- Matériel de traction, force motrice, et équipements industriels,
- L'éclairage sous toutes ses formes,
- Appareils domestiques rendant l'entretien de la maison à la fois rapide, facile et économique,
- Glacières électriques de ménage et appareils de réfrigération pour établissements divers.
- La climatisation, ou conditionnement d'air, procédé qui permet de laver et changer l'air et d'y apporter les ajustements les plus indiqués pour la santé en réduisant le pourcentage d'humidité qu'il contient, soit en abaissant ou en élevant la température.

Ces activités ne représentent qu'une partie de la contribution puissante que l'institution mondiale de Westinghouse apporte au bonheur et au confort de la société et à son avenir.




DISTRIBUTEURS:

**NICOLAS DIAB & SONS**

ALEXANDRIE :

Bureaux : 22, rue Salah el Dine.
Salle d'Exposition : 15 B, rue Fouad Ier — Tél. : 28795

LE CAIRE :

Bureaux : 68, rue Ibrahim Pacha
Salle d'Exposition : 19, rue Soliman Pacha. — Tél. : 41465

# CE QUE
# LES ETRANGERS
# ONT FAIT EN EGYPTE

Le recensement de 1927 estimait le chiffre des étrangers résidant en Egypte comme s'élevant à 180.000. Dix ans plus tard, en 1937, on peut, sans risque de se tromper lourdement, affirmer qu'il dépasse 240.000. Chiffre assez peu considérable — à l'encontre de l'opinion généralement admise — si l'on veut bien noter que cela représente moins de 2 % de la population totale de l'Egypte alors que la France, pour 41 millions d'habitants, compte près de 2 millions et demi d'étrangers, soit près de 6 %...

Mais alors qu'en France, il faut compter chez les étrangers nombre d'ouvriers, agricoles ou industriels, répartis sur tout le territoire, les étrangers d'Egypte n'ont pas cessé d'appartenir aux classes dirigeantes. C'est, en effet, dans l'ensemble, chose assez rare qu'un ouvrier étranger en Egypte, surtout si l'on borne ses regards à l'agriculture.

Si l'on ajoute que la plus grande majorité des Etrangers est en Egypte cantonnée dans deux ou trois centres, on a la raison de cette impression pléthorique que n'ont pas manqué de souligner, parfois avec humeur, certains esprits extrémistes.

Cependant le parallèle que l'on peut établir entre les étrangers de France et d'Egypte cesse ici : tandis que l'on peut discuter de l'apport tangible des uns, l'apport étranger en Egypte éclate à chaque pas.

L'œuvre étrangère dans la Vallée du Nil aura été considérable, elle n'aura laissé inexploré aucun domaine. On pense de suite au Canal de Suez, aux Barrages, aux réservoirs, à la savante toile d'araignée, jetée sur la campagne égyptienne, qu'est le réseau d'irrigations ; mais l'œuvre d'équipement entreprise par les étrangers a pu s'attacher à des travaux moins spectaculaires.

Ce fut, on le sait, le grand Mohamed-Ali qui — comprenant que la grandeur de son pays était à ce prix — appela sur les bords du Nil la première cohorte d'ingénieurs et de savants étrangers. Dès lors, vigoureusement soutenus par l'administration, élémentaire mais énergique, du Vice-Roi , ils purent donner à une Egypte jeune, mais désireuse de s'affirmer, l'élan indispensable que toute civilisation a toujours dû chercher chez ses voisins.

Sans doute aucun pays n'a demandé plus largement cette collaboration : on a déjà rapproché, à ce sujet, l'Egypte des Etats-Unis, mais tandis que dans le gigantesque creuset qu'est la patrie de Franklin, les différentes races venues de la vieille Europe allaient s'y fondre jusqu'à faire un tout, les étrangers d'Egypte gardèrent leur personnalité nationale.

Une religion trop différente empêcha peut-être cette fusion, mais aussi la raison profonde de cet état de choses est que les émigrants d'Amérique partaient pour toujours, tandis que les étrangers vinrent se fixer sur la terre d'Egypte avec l'arrière-pensée de s'en retourner chez eux, plus tard. On sait ce que la vie réserve aux projets humains ; ils restèrent, peu à peu ils se groupèrent. Le mouvement commencé sous Mohamed-Ali s'amplifia, sous son règne se produisit la première immigration massive, en l'espèce les réfugiés grecs de Turquie qui s'installèrent principalement à Alexandrie, puis de là dans le Delta ; si l'installation en Egypte des étrangers et l'orientation qui en découlait rencontra quelque opposition — celle du vice-roi Abbas I, par exemple — cela ne fut que momentané, et l'essor donné dès le début du XIXème siècle se continua.

L'ouverture du Canal de Suez, avec la masse d'ouvriers qu'elle nécessita, amena en Egypte une seconde immigration massive, créa même des colonies nouvelles comme cette colonie autrichienne — aujourd'hui yougoslave — faite d'ouvriers dalmates qui se fixa sur les rives du canal. Eux aussi restèrent.

L'apport étranger en Egypte aura été multiple — nous avons dit qu'il avait embrassé tous les domaines — il fut matériel, culturel et moral.

Ce qui compte le plus dans l'apport étranger, ce n'est peut-être pas ce qui matérialise cette collaboration aux yeux du passant : les constructions, l'industrie naissante, même ces irrigations qui rénovèrent l'Egypte, mais plutôt le développement de cette personnalité morale qui fait les grands peuples.

A ce titre, l'Angleterre aura été le plus utile de tous les collaborateurs étrangers de l'Egypte ; l'institution des Tribunaux Indigènes (Sir Edward Malet, 1883) au lendemain de l'Occupation ; les efforts de Lord Cromer pour élever le standing du fellah ; la loi des cinq feddans, établie par Lord Kitchener, les efforts de Russell pacha pour combattre les stupéfiants, tout cela a contribué à donner à l'Egyptien le sentiment de sa nationalité, des devoirs et des servitudes que comporte l'idée de nation.

Qu'aurait été la culture apportée par les Français, sans cette trame, honnête et sûre ? Sans doute eut-elle porté ses fruits parce qu'offerte à des esprits infiniment habiles et désireux de s'adapter, mais combien d'efforts seraient alors restés sans écho?

L'œuvre culturelle française en Egypte n'a d'autre exemple dans l'histoire que la pénétration romaine dans les Gaules. Nulle part la pensée française n'a été plus largement diffusée, nulle part non plus elle n'a trouvé meilleur terrain, nulle part, mieux qu'en Egypte, elle n'a reçu sa récompense.

Bonaparte et ses compagnons, dont la venue marqua le début d'une ère nouvelle pour l'Egypte, n'ont pas été les seuls messagers envoyés par la France ; compterons-nous pour rien les égyptologues, les écrivains, les conférenciers, les acteurs qui, par-dessus la Méditerranée, attirèrent vers l'Europe une Egypte adolescente ?

Mais il est évidemment des preuves plus visibles de l'apport étranger : **sans aucun doute l'Egypte doit ses richesses aux irrigations, et les irrigations c'est encore l'Angleterre.** Ce fut un anglais, Wilcox, qui, à l'aide d'une œuvre française, le barrage du Delta, réalisa la mise en valeur complète de la plaine égyptienne. Fort de ce résultat, les Anglais s'attaquèrent à la Haute-Egypte : ce fut le réservoir d'Assouan, le barrage d'Assiout...

« Le Nil est l'âme de l'Egypte », a pu écrire un voyageur anglais, et ce furent les Anglais qui créèrent le «Physical Department», chargé de réunir les renseignements hydrologiques sur la Vallée du Nil, organisme qui permit de transformer le fleuve en animal discipliné, obéissant, quotidiennement serviable.

Le premier chemin de fer égyptien est l'œuvre d'une compagnie anglaise dont l'animateur fut le neveu même de Stevenson.

**La France attacha son nom pour des temps immémoriaux à cette réalisation géniale que fut le Canal de Suez.** Déjà, aujourd'hui, nous n'apercevons plus que les conséquences politiques du geste d'un seul homme acharné à ouvrir cette brèche. Mais alors, après les insultes, les attaques, quand le monde apprit qu'un bateau avait passé, qu'un autre passerait demain, ce fut une explosion d'enthousiasme. Il faut lire les feuilles de l'époque pour « réaliser » toute la gloire qui s'abattit sur les épaules de Ferdinand de Lesseps. Certes, à côté de cet ouvrage de géant, le barrage des St-Simoniens paraît peu de chose, il revient pourtant à ses constructeurs d'avoir tenté, avec beaucoup d'inexpérience et peu de discipline, le premier effort.

Nous n'ambitionnons pas ici de dresser dans son détail le tableau de l'apport étranger, cette revue ne suffirait pas à faire le compte de cent trente-cinq ans d'application : nous voulons surtout dresser la silhouette qui servit longtemps de fond à tout effort de la nouvelle Egypte.

A côté de l'Angleterre, à côté de la France, d'autres nations sont venues mettre leur pierre à l'édifice. Au troisième rang viennent, sans conteste, **les Grecs — la colonie étrangère numériquement la plus importante — à qui revient la gloire d'avoir développé cette autre richesse de l'Egypte : le coton.**

Attribuer ainsi aux Grecs le coton, aux Français la pensée, aux Anglais l'établissement de la personnalité égyptienne a quelque chose d'arbitraire qui ne nous échappe point : pour seuls exemples : le nom d'un Français, Jumel, s'attache à l'introduction du coton en Egypte, les écoles anglaises, bien que tard venues, sont loin d'être négligeables, ce n'est pas seulement en étant des cultivateurs que les Grecs reçurent de Lord Cromer ce « satisfecit » : Les Grecs sont pour l'Egypte un incontestable bienfait... »

Nous avons donc pris ici les choses dans leur ensemble. Ce que nous soulignerons, pour rester fidèles à la même façon de voir, dans l'apport italien, ce sera le « coup de main » donné à l'Egypte partout où il s'agit de construire : il est maçon, tailleur de pierre, terrassier, et cela, pourrions-nous dire, avec art. C'est, par ailleurs, à des Italiens que l'on doit la création du service des Postes.

La colonie suisse d'Egypte devait faire naître une hôtellerie moderne susceptible de retenir des touristes, attirés par les découvertes d'une science nouvelle : l'égyptologie. Les Belges, sous l'égide d'un ministre de Belgique au Caire, Léon Maskens, vinrent sur les bords du Nil créer l'industrie égyptienne. Il ne faut pas manquer de signaler que c'est ce petit mais si actif pays qui — le premier — appliqua en Egypte la formule qui triomphe aujourd'hui : des capitaux étrangers, mais une main d'œuvre égyptienne pour l'exploitation de la production égyptienne.

L'Allemagne donna à l'Egypte Théodore Bilharz et des égyptologues. Chaque colonie, dans la mesure de ses moyens, aida l'Egypte à acquérir cette indépendance, aujourd'hui effective, qu'aurait pu être possible, ni surtout durable, sans un développement considérable et préalable des possibilités nationales.

Mais l'apport étranger serait encore mal défini si nous ne faisions pas une grande part aux finances.

**Les capitaux étrangers investis en Egypte atteignent le chiffre appréciable de 450 millions de livres.** La plus grande part vient de France, de Belgique qui se tiennent de près, **suivies de l'Angleterre dont les investissements depuis la signature du Traité ont augmenté de 37 millions de livres.**

Mais n'est-ce pas là, à tout prendre, l'apport essentiel, puisque c'est celui qui permit tous les autres : les premières usines, l'équipement des compagnes, l'urbanisme, le commerce extérieur.

L'argent est habituellement craintif et ne se confie qu'à coup sûr. Que les puissances étrangères aient fait confiance à l'Egypte, n'est-ce pas la preuve que son épanouissement n'était qu'une question d'années ? Et que les champs en friche portaient en eux les germes de la richesse ?



**Principale richesse de l'Egypte, le coton est mis en balles pour être exporté.** *(Photo Alban — By Courtesy Office du Tourisme Egyptien)*

# La source merveilleuse



### La source Perrier est un don précieux de la nature!..

Un don d'autant plus précieux que cette source est unique dans son genre, non seulement en France, mais dans le monde entier. Encore inconnue il y a vingt-cinq ans, la **SOURCE PERRIER** a vite conquis l'une des premières places parmi les eaux minérales françaises. La rapidité avec laquelle elle s'est fait une réputation prouve suffisamment le caractère incomparable de cette eau, exportée aujourd'hui dans les régions les plus lointaines du globe. D'après les statistiques des Douanes Américaines, les quantités d'eau **PERRIER** exportées aux Etats-Unis représentent plus des trois-quarts des importations d'eaux minérales dans ce pays.




### Gaz naturel

Le gaz de la **SOURCE PERRIER** est un gaz naturel. C'est pourquoi le gouvernement français l'a **déclarée d'intérêt public**, apportant ainsi une consécration officielle aux origines naturelles de l'eau. Le gaz de la **SOURCE PERRIER** est constitué d'acide carbonique naturel (97, 2%), d'oxygène, d'azote et de cinq gaz rares : Hélium, Néon, Argon, Krypton, Xénon.

*(Communication à la Société des Sciences Médicales et Biologiques de Montpellier, Avril 1923).*



La Source Romaine, avec ses myriades de bulles gazeuses jaillissant à la surface.

### Quand et comment faut-il boire Perrier ?

**Perrier avec le whisky**, en exalte la fine saveur, décuple le plaisir qu'on a à la boire, et en fait une boisson saine, désaltérante et stimulante.

**Pierrier nature à table** ; bactériologiquement pure : vous pouvez la boire en toute sécurité : légère et gazeuse, elle facilite la digestion.

**Perrier prise à jeun**, avec une tranche de citron, éveille l'activité et purifie l'organisme.

**Mélangée au vin ou aux apéritifs**, elle leur rend en brio ce qu'ils perdent en alcool, sans en diminuer, par ailleurs, le goût et l'agrément.

**Prise avec un peu de sirop de grenadine, de framboise, etc.** l'Eau Perrier constitue la boisson la plus agréable et la plus rafraîchissante.




**L'eau la plus digestive du monde**

*à cause de sa remarquable pureté, de sa teneur infime en matières minérales et de ses gaz naturels. C'est à l'action combinée de ces trois facteurs qu'elle doit ses effets immédiats et salutaires sur la muqueuse digestive et les organes de la digestion. Elle désintoxique et vivifie l'organisme.*

**L'Eau PERRIER doit être tenue au frais et servie glacée**

**DECLAREE D'INTERET PUBLIC**

50 ANS D'EDITION

# LA MAISON AL HILAL

Une vue de la Maison Al-Hilal.

Pays moderne, l'Egypte possède une presse moderne dont le nom s'associe aux heures glorieuses de la campagne napoléonienne et qui est pour elle, en même temps qu'un puissant facteur de progrès, le plus efficace des organes de propagande.

Ceux qui savent avec quelle lenteur les idées procèdent en Orient, s'étonneront sans doute du singulier développement acquis par la presse égyptienne.

La raison en est que, dans le domaine de la presse comme dans tous les autres domaines, l'Egypte s'est, de bonne heure, mise à l'école de l'Europe, s'inspirant de ses leçons, tant en matière d'informations que de mise en page.

Aujourd'hui, la presse d'Egypte — qu'elle paraisse en langue arabe, anglaise, française, italienne ou grecque — est parvenue à un tel degré d'épanouissement, qu'elle est comme un pont jeté sur le temps et sur l'espace, **faisant suivre heure par heure à ses lecteurs, sur l'écran démesuré de ses pages, le film captivant de l'actualité mondiale.**

## DES PIONNIERS

Pour atteindre ce point de développement, il a fallu des techniciens de la première heure, des pionniers.

Le nom de la Maison « Al-Hilal », fondée en 1892 par **Georges bey Zaidan**, est indissolublement lié aux progrès réalisés par l'édition des périodiques en Egypte, au cours de ces dernières années.

Devançant délibérément tous les établissements similaires, demeurés au stade des méthodes d'impression périmées, la Maison « Al-Hilal » a été la première à faire paraître des illustrés conçus et réalisés suivant une formule moderne, **faisant honneur à leur pays d'origine et où l'effort de ses techniciens de la plume était mis en valeur par les ressources innombrables de ses ateliers d'édition.**

A l'heure qu'il est, la Maison « Al-Hilal », éditrice des six plus grands périodiques du Proche-Orient, met régulièrement sur le marché des illustrés qui, du point de vue de la présentation et de la tenue, peuvent soutenir la comparaison avec les plus cotés de l'Etranger **et dont la diffusion est continuellement accrue par ce passe-partout universel qu'est l'image.**

## UN DEMI-SIECLE D'EXPERIENCE... ET UN ESPRIT MODERNE...

Un building de cinq étages, où les murs sont nets et joyeux,les meubles confortables et commodes ; de vastes bureaux recevant chacun sa part entière d'air et de clarté et où deux cents employés et ouvriers s'affairent de façon à produire, en tout et toujours, le **maximum**, voilà comment, dès l'abord, se présente la Maison « Al-Hilal ».

Cet immeuble à la facture moderne n'est pas seulement le **creuset** où, chaque semaine, six grands illustrés prennent corps avant de partir pour leur périple à travers l'Egypte, **c'est aussi la concrétisation de cinquante années d'expériences et d'efforts.**

Un demi-siècle de vie... Fondée à une époque où la presse égyptienne tâtonnait encore, la Maison « Al-Hilal » a, de bonne heure, trouvé sa voie, **basant son activité sur des formules et des principes stables** qui lui ont été la meilleure des armatures contre les tentatives vaines ou les insuccès.

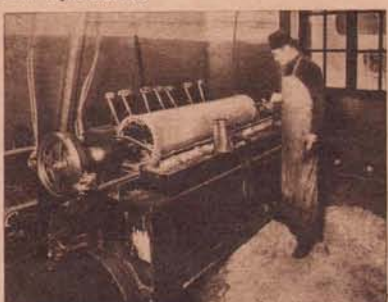
Aujourd'hui, à tous ceux qui s'adressent à elle, **elle offre, en même temps que les possibilités d'une technique avancée, les garanties des traditions qui lui ont permis d'occuper la place qui est la sienne.**

Tandis que les chefs sont à l'affût de tout ce qui, en Europe ou en Amérique, peut constituer une facilité, aussi bien en matière d'organisation intérieure qu'en matière de service au public, le personnel s'applique à **l'efficience**, génératrice de résultats meilleurs.

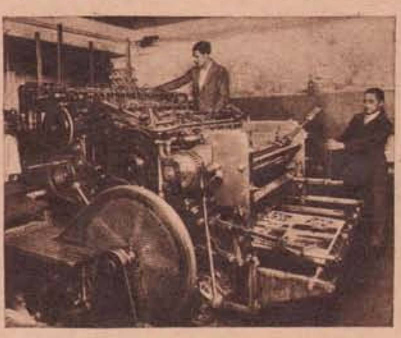
Etablissement moderne, doté d'une organisation et d'un personnel modernes, la Maison « Al-Hilal », **première usine d'Egypte pour la production des périodiques**, se classe, d'emblée, parmi le groupe privilégié des grands organismes qui donnent le ton à la presse du pays.

## TROIS MAISONS EN UNE SEULE

Sa réussite — dont on trouverait difficilement sur place un exemple — la Maison « Al-Hilal » la doit, avant tout, au fait qu'elle constitue un **tout complet** disposant des ressources innombrables d'une triple activité



Rotogravure : La galvanoplastie.



La machine Palatia pour l'impression en couleurs.

1°) **Maison d'Edition.** — On pourrait évaluer à 300 kilomètres carrés la superficie qu'occuperaient hebdomadairement les pages des périodiques édités par la Maison « Al-Hilal » si on les mettait bout à bout.

Sur cet immense écran, aux dimensions sans pareilles en Egypte, se **projettent tous les sept jours, les faits marquants de l'actualité locale et internationale** auxquels viennent s'ajouter des articles politiques, des pages de mondanités, de cinéma et de sports, des reportages, des rubriques de santé et de beauté, etc...

Elaborée par les six services rédactionnels qu'abrite l'immeuble « Al-Hilal » et ses annexes, la matière dont sont faits les périodiques passe aux ateliers d'impression **où se déroulent les phases magiques de la reproduction.**

2.) **Maison d'Impression.** — Tout ce que la technique moderne a inventé de plus perfectionné en fait d'impression — la **rotogravure**, au chassé-croisé de positifs et de négatifs, inégalable dans les travaux artistiques et les reproductions photographiques ; **l'offset** aux couleurs éclatantes ou fondues comme des lavis ; la **typographique**, enfin, dont les techniciens d'aujourd'hui tirent des effets ignorés de leurs devanciers — est mis en œuvre dans les ateliers « Al-Hilal » où monteurs, photographes, retoucheurs, spécialistes de tous ordres tendent, par ailleurs, leurs efforts vers un même but : la perfection.

Ayant donné sa mesure dans une série de publication hors-série qui font date, la Maison « Al-Hilal », spécialiste de l'impression des périodiques illustrés, exécute également des travaux commerciaux ou publicitaires de luxe auxquels ses services techniques apportent la même intelligente collaboration.

3.) **Maison de Publicité.** — Maison de publicité, la Maison « Al-Hilal » met un point d'honneur à rendre, en tout et toujours, service à ses annonciers, soit en leur fournissant tous renseignements susceptibles de les aider dans leur activité, soit en exécutant à leur intention des maquettes, des dessins ou des devis établis gracieusement par des services spécialisés dans l'art graphique et publicitaire.

Filiale de la Maison « Al-Hilal », la **Near East Advertising Service** est, à ce point de vue, un organisme que l'on ne peut consulter qu'avec fruit.

## CE QUE SONT LES ILLUSTRES « AL-HILAL »

**1. AL-MUSSAWAR :** Un illustré de grand style offrant, chaque semaine, par le moyen de la photo, un compte rendu aussi complet que possible, de l'actualité, tant étrangère que locale. Dirigé par l'un des journalistes politiques les plus cotés du Proche-Orient, « Al-Mussawar » publie régulièrement des articles et des échos politiques **qui le rangent, aux yeux des hautes sphères, dans la catégorie des grands journaux dont l'opinion compte.**

Des rubriques spécialisées, inspirées de la vie

(Voir la suite en page 17)



Bobines de papiers servant à l'impression.

## LA MAISON AL HIL'AL

(Suite de la page 14)

sociale, des mondanités, des pages estudiantines en font un organe touchant particulièrement la classe aisée **et dont la diffusion et le tirage dépassent de très loin tous ceux des autres revues du Proche-Orient.**

**2. AL-DUNIA :** L'hebdomadaire de la famille « moderne », publiant des reportages et des enquêtes, à côté de rubriques fort estimées et des illustrations saisissantes et bien présentées.

Conçu suivant une formule qui a fait le succès des grands hebdomadaires populaires d'Europe et d'Amérique, « Al-Dunia » s'intéresse d'une façon particulière aux problèmes de la santé et de la beauté, et en général à tout ce qui touche à la femme d'aujourd'hui. Ses articles et rubriques rédigés par des spécialistes **en font un organe ayant sa place dans tous les foyers.**

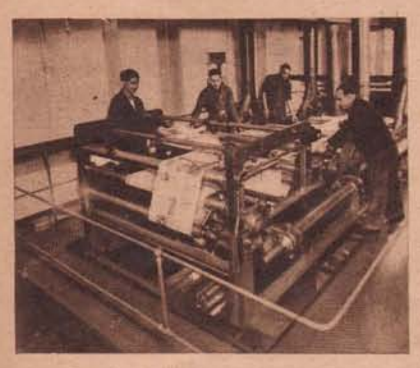
**3. AL-ITNEIN** : Publiant chaque semaine des contes, des nouvelles, des échos, des pages de cinéma et de théâtre, des caricatures et des dessins humoristiques dûs aux maîtres du genre, « Al-Itnein » est l'une des plus étonnantes créations du journalisme égyptien.

D'une diffusion très importante, « Al-Itnein » s'adresse à un public où la jeunesse — particulièrement celle des écoles supérieures — domine.

Sans être d'avant-gardes, ses opinions politiques, toujours originales, **lui composent une personnalité unique dans la presse hebdomadaire d'Egypte.**



**Atelier de photographie (Rotogravure).**



**Rotative pour l'impression en rotogravure.**

**4. IMAGES :** Première revue en langue française imprimée en rotogravure en Egypte, **incontestablement la seule à ne publier que de l'inédit.** «Images» s'adresse à toutes les classes de la société. La perfection de sa présentation et de sa tenue la font, cependant, rechercher surtout par l'élite **dont elle est l'hebdomadaire attitré.**

Des images, de belles images que viennent compléter des articles dûs à une équipe éprouvée, ainsi que des rubriques dont celle des mondanités, reflet de la vie sociale en Egypte, voilà ce que ce grand périodique de langue française offre régulièrement à ses lecteurs.

Se signalant périodiquement à l'attention du public par des numéros spéciaux de classe, « Images » publie également un supplément cinématographique, **CINE-IMAGES,** imprimé en rotogravure, et qui est la première revue égyptienne de l'écran.

**5. AL-HILAL :** Le grand mensuel auquel la Maison « Al-Hilal » doit son nom. Revue à la fois scientifique et littéraire, rédigée avec la collaboration des plus grands écrivains du Proche-Orient, **« Al-Hilal » jouit, auprès des intellectuels de langue arabe de tous les pays, d'une considération que nul organe similaire n'a réussi à atteindre.**

### LES ILLUSTRES AL-HILAL SONT LUS PARTOUT

A un rythme presque quotidien, ces périodiques sortent des presses de la Maison « Al-Hilal » et s'en vont, à travers l'Orient, pour un périple dont il est difficile de déterminer la longueur et le cours.

En tout cas, partout où on lit, dans les foyers, dans les gares, dans les halls des hôtels, dans les ambassades, dans les consulats, les illustrés « Al-Hilal » ont cours, retrouvant régulièrement un public et **atteignant, grâce à leur langage photographique, jusqu'aux illettrés.**

Passant de main en main, chacun de ces « officiels » de l'actualité mondiale et locale est lu par 10, 20 lecteurs différents... Après quoi, il s'en va, sur les rayons des bibliothèques, rejoindre ses frères des semaines précédentes... En attendant de constituer le bel album aux couleurs vives auquel, plus tard, on demande des souvenirs...

**M. PERRIER**



# BOUGIES D'ART "PRICES"

en plusieurs variétés de couleurs, de tailles et de formes

**EN VENTE DANS TOUS LES MAGASINS IMPORTANTS DU CAIRE ET D'ALEXANDRIE.**

DISTRIBUTEURS: THE SHELL CO. LTD.

# SOMMAIRE



HORS-TEXTES EN ROTOGRAVURE



HORS-TEXTES EN COULEURS



IMAGES

HEBDOMADAIRE PARAISSANT LE SAMEDI
PUBLIE PAR LA MAISON D'EDITION AL-HILAL
DIRECTEURS-PROPRIETAIRES :
EMILE et CHOUCRI ZAIDAN
Rédaction, Administration et Publicité : AU CAIRE : Immeuble AL-HILAL, Rue El Amir Kadadar. — Téléphone : 46063 (5 lignes). A ALEXANDRIE : 42, Rue Nébi Daniel.



# EGYPTE 1938

L'usage veut qu'au seuil d'une année nouvelle, les personnes, le pays et même la presse échangent des vœux de santé, de paix, de prospérité. On s'y soumet sans foi quand la période — comme la nôtre — est traversée de vicissitudes sans nombre, quand des menaces sont en suspens.

Mais voici que pour l'Egypte, en dépit des troubles internationaux, l'année 1938 s'annonce, à ne pas en douter, comme un recommencement de vie souriante, comme un matin sur le Nil paisible et nourricier. Pouvait-il en être autrement quand elle nous vient sous le signe heureux de l'hymen royal ? Présage de bonheur pour l'Egypte entière, le mariage de Farouk Ier avec Celle qu'il s'est choisie est un événement de jeunesse, de beauté, d'allégresse qui s'étend déjà sur la nation.

Aussi est-ce avec confiance que la revue IMAGES accueille l'année nouvelle. Autour du Trône, exemple de félicité, les Egyptiens et les Etrangers apprendront la leçon de bonne volonté et d'optimisme. Unis dans un heureux destin, ils ne manqueront pas de travailler, de concert, à l'accroissement de l'Egypte comme, du reste, ils n'ont cessé de le faire sous l'égide de cette Dynastie éclairée.

C'est un aspect de leur œuvre commune qui est présenté ici en témoignage de cette admirable collaboration : Le Roi, la Nation, les Etrangers.

**Emile Zaidan** **Choucri Zaidan**

**MAISON AL-HILAL**
**Fondée en 1893**

# *Message*

## DE S.E. MOHAMED CHARARA PACHA

**SOUS-SECRETAIRE D'ETAT AU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES**

Le 26 Août 1936, l'Egypte signait à Londres le Traité d'Alliance et d'Amitié qui devait mettre fin à une période difficile de son Histoire. Ce document capital qui marque pour le pays le point de départ d'une ère nouvelle, précédait de peu un autre accord également important : la Convention du 8 Mai 1937, mettant fin au Régime des Capitulations. Enfin, pour couronner la mission qui lui était confiée par le peuple, le Gouvernement obtenait le 26 Mai 1937 l'admission de l'Egypte à la Société des Nations.

C'est à l'occasion de cette réception à l'Assemblée de Genève que M. Anthony Eden prononça un discours magistral où, à mon sens, il a pénétré de façon remarquable l'esprit de l'Egypte et a défini nettement l'attitude des Egyptiens à l'égard des colonies étrangères résidant dans le pays.

« Dans cette étroite et cordiale collaboration avec les pays étrangers,» disait Mr. Eden, «l'Egypte a joué le rôle d'hôte courtois et généreux, montrant de l'amitié et de la tolérance pour tous. Cette longue expérience de coopération avec les milieux étrangers sera maintenant étendue à une sphère plus vaste, puisque l'Egypte fait partie de la Ligue des Nations.»

Cette collaboration étroite de l'Egypte avec ses hôtes étrangers, dont la tradition est déjà ancienne, se poursuit dans tous les domaines en Egypte, aujourd'hui ; il est d'ailleurs facile de s'en rendre compte.

On pouvait croire que l'Egypte libre de toutes entraves capitulaires, prendrait des mesures pour réduire la collaboration étrangère, tant dans l'enseignement que dans diverses branches techniques ; il n'en est rien cependant ; de nombreux professeurs étrangers sont encore employés par le Ministère de l'Instruction Publique et des spécialistes de tous genres collaborent avec des Egyptiens dans de nombreux travaux scientifiques. S'il est vrai que de jeunes diplômés égyptiens tendront, de plus en plus, à remplacer certains techniciens étrangers, cela n'est que légitime ; la transition, cependant, se fera graduellement et de façon à ne léser aucun intérêt.

Si les fonctions publiques tendent à être confiées à des nationaux, l'Egypte montre, cependant, à l'égard des professions libérales, exercées par des étrangers, une attitude beaucoup plus généreuse que la plupart des pays du monde moderne. Un accueil cordial est accordé aux médecins, aux avocats, aux ingénieurs de toutes nationalités et le Gouvernement n'est s'est jamais départi de cette politique.

Le commerce, également, est accessible à tous et n'a subi aucune réglementation depuis le nouveau régime. Un critérium indiquant nettement les tendances d'un Gouvernement à l'égard du commerce se trouve dans la politique des tarifs douaniers ; ceux-ci n'ont subi en Egypte aucune modification récente, alors que tant de pays ont élevé des barrières prohibitives rendant l'importation de marchandises étrangères presque impossible.

N'est-ce point, d'ailleurs un signe évident de la politique libérale de l'Egypte à l'égard de colonies étrangères que les traités d'Amitié et d'Etablissement récemment signés par notre Gouvernement? N'est-on pas justifié de croire que l'Egypte est seule, peut-être, à poursuivre dans un Monde, nettement fermé, une politique généreuse de collaboration et qu'elle justifie les paroles de Mr. Anthony Eden en continuant à accorder à ses hôtes étrangers la plus grande hospitalité ? Car, pour grand nombre de nos hôtes, l'Egypte est une seconde patrie.

Je ne puis résumer l'attitude de l'Egypte qu'en répétant les déclarations de notre Président du Conseil : "Nous désirons continuer à collaborer étroitement avec les Colonies étrangères établies sur notre sol et poursuivre dans le temps une hospitalité devenue aujourd'hui proverbiale."

L'Egypte dont la civilisation millénaire a doté l'humanité de ses merveilleuses conquêtes, renouvelant le miracle de ses dons, apporte aujourd'hui à notre société tourmentée un message de paix et de collaboration internationale.

**M. Charara**

# MARIAGE ROYAL

## LA TRES HONORABLE MADEMOISELLE FARIDA ZULFICAR FUTURE REINE D'EGYPTE

C'est avec allégresse que l'Egypte apprenait il y a quelques mois, les fiançailles de S.M. le Roi. Dans une proclamation adressée à son peuple, le Souverain lui faisait part de sa décision de prendre épouse, suivant les préceptes du Coran, et désignait la jeune fille égyptienne sur laquelle il avait fixé son choix.

Le mariage de Sa Majesté dépasse le cadre de la vie privée du Roi, car il donne à la Nation une Reine. Voilà pourquoi le pays entier s'y intéresse d'une façon toute particulière et voilà pourquoi la nouvelle que la Très Honorable Mademoiselle Farida Zulficar allait devenir Reine d'Egypte fut accueillie avec une si grande joie de Rosette à Assouan. Le peuple se rendait compte que dans sa haute sagesse le Roi avait choisi — et bien choisi — non seulement la compagne de sa vie, mais aussi la gracieuse Souveraine de la Vallée du Nil.

Le 20 Janvier prochain, tous les habitants de l'Egypte — Egyptiens et Etrangers — célébreront joyeusement le mariage du Roi qui en dotant l'Egypte d'une Reine digne d'un grand peuple comble les vœux de la Nation.

* * *

Elle fut élevée comme toutes les jeunes filles de l'aristocratie égyptienne. Fille d'un magistrat aux Tribunaux Mixtes, elle appartient à une famille connue dont le fondateur fut un officier du grand Mohamed-Ali, qui servit noblement trois Souverains d'Egypte.

Ce grand soldat eut des enfants dont l'un, Aly pacha Zulficar, fut gouverneur du Caire ; un gouverneur aussi honnête que populaire, populaire parce qu'honnête.

Aly pacha Zulficar est le grand-père de celle qui dans quelques jours — le 20 Janvier 1938 — deviendra Reine d'Egypte.

* * *

Safinaz Zulficar, née le 5 Septembre 1921, est la fille aînée de S.E. Youssouf pacha Zulficar et de Mme Zulficar, née Saïd pacha.

C'est dans cette villa de Ramleh appartenant à Mohamed Saïd pacha et voisine de celle d'Abdel Rahim Sabri pacha que vit le jour celle que son père, amateur de langues orientales, baptisa d'un nom poétique persan : Safinaz — la rose pure — Elle fréquenta le pensionnat le plus chic d'Alexandrie, celui des Dames de Sion. Elle fut, nous disent les religieuses qui l'éduquèrent, une élève modèle, apprenant avec facilité la langue française qu'elle parle d'ailleurs sans aucun accent. Mais Zulficar pacha tenait également à ce que sa fille connaisse parfaitement l'arabe, et c'est un vénérable cheikh qui l'initia aux beautés de la langue du Coran.

Comme une rose, Safinaz s'épanouit.

Sa mère, voisine et amie d'enfance de S.M. la Reine Nazli, fut nommée dame d'honneur. C'est ainsi que Mlle Safinaz pénétra au palais et fut la compagne de jeu des Princesses Royales.

Avant son dernier voyage en Europe, en Février dernier, Sa Majesté la Reine Nazli réunit au palais de Montazah quelques jeunes filles de la haute société égyptienne. Le Roi les vit et, parmi elles, celle dont la beauté et les manières délicates le frappèrent le plus fut Mlle Zulficar.

Mais le Souverain d'Egypte est, avant tout, un homme moderne. Se rendant fort bien compte qu'il ne pouvait prendre une épouse dont il ne connaissait ni les goûts ni le caractère, il fit en sorte que Mlle Safinaz Zulficar fit partie, en même temps que sa mère, de la suite de Leurs Majestés, lors de leur dernier voyage en Europe.

L'étiquette des Cours se relâche un peu durant les voyages. C'est ainsi que le Souverain put mieux connaître celle à qui il destinait un trône.

La demande en mariage, touchante dans sa simplicité, a fait le tour des journaux du monde : le Roi arrive un soir seul à la ville de Zulficar pacha, à Gianaclis, Ramleh. Mlle Safinaz est seule. Son père s'est embarqué pour un voyage au Liban, sa mère est en visite chez Hussein Sabri pacha.

Le Roi Farouk demande, comme l'aurait fait n'importe lequel de ses sujets, la main de la jeune fille. Agréé, il saute dans sa voiture et s'en va chez son oncle, Hussein Sabri pacha, où il rencontre Mme Youssef Zulficar pacha à qui il renouvelle sa demande.

La Police est alertée. Il faut retrouver coûte que coûte le père de la fiancée de Sa Majesté dont le paquebot doit toucher Port-Saïd. Youssef pacha rentre à Alexandrie par la voie des airs et ce sont les fiançailles officielles annoncées au pays dans un rescrit royal qui a été accueilli avec une joie profonde.

Aux quatre coins du monde, la grande nouvelle a été lancée. Les correspondants des jounaux étrangers sont sur les dents : il leur faut fournir à l'univers, avide de nouvelles, des détails, des photos, des renseignements sur celle qui va devenir Reine d'Egypte.

* * *

La popularité de S.M. le Roi Farouk est telle dans le monde que son projet de doter l'Egypte d'une Souveraine a rapidement conquis l'imagination de l'univers.

Le Souverain qui a, comme feu son père, une vénération pour la lettre F. fit changer le nom de sa fiancée, d'accord d'ailleurs avec elle. Elle devint Farida (l'Unique). Et, une fois encore, le monde s'intéressa à l'idylle royale.

Les faits et gestes, les promenades, les déplacements des fiancés royaux furent publiés, commentés.

La future Reine d'Egypte est encore plus populaire dans son pays.

A son arrivée au Caire, on remarqua avec plaisir qu'elle portait le voile blanc si en honneur parmi les membres féminins de la Famille Royale.

Un autre de ses gestes qui toucha profondément l'Egypte entière fut la visite qu'elle fit à la mosquée d'El-Rifaï où elle pria sur la tombe de feu le Roi Fouad.

Voilà tracée, sans couleurs et sans fards, la vie de celle qui, le 20 Janvier prochain, au milieu de l'allégresse générale, va devenir la Reine Farida d'Egypte.



**La très gracieuse Reine promise à l'Egypte.**
*(Photo Alban)*

# LA REINE NAZLI

# ET LES PRINCESSES ROYALES

Dans les pays orientaux, dit-on, l'influence des femmes est presque inexistante. C'est qu'elles sont invisibles. Vivant dans le harem, elles ne prennent pas de part active à la vie extérieure du peuple. Pourtant, depuis les temps les plus reculés, l'ascendance de la femme s'est toujours faite sentir au sein de la famille. C'est vers elle que l'homme se tourne dans ses moments d'angoisse, et c'est elle qui également partage ses joies. C'est aussi elle, et ceci est sa qualité suprême, qui façonne l'âme des enfants.

Pour n'être pas visible, son action n'en est pas moins importante.

N'ayant pas de vie extérieure, ne pouvant pas inaugurer des hôpitaux, des dispensaires, des monuments publics, faire des visites de ville en ville, accompagner le Roi dans ses déplacements à travers le pays, la Reine Nazli n'en fut pas moins une des personnalités qui marquèrent la vie égyptienne d'une façon indélébile.

Elle fut avant tout et surtout une mère, et c'est à elle que l'Egypte doit la formation du Roi Farouk, sa formation spirituelle, pourrait-on dire.

Le Souverain ne le cache pas d'ailleurs et se plait à reconnaître le rôle magnifique de son Auguste Mère.

Les mémoires de la « nurse » anglaise du Roi publiés dans un journal britannique à l'occasion de la majorité politique du Souverain ont levé le voile sur un côté de la vie de Farouk Ier enfant et ont montré qu'il préférait la compagnie de sa mère à toute autre.

Ce fut elle qui surveilla ses premiers pas. Elle s'intéressa ensuite à ses études autant que le faisait son père, feu le roi Fouad, et, le moment venu, elle fit le sacrifice de laisser son fils partir pour l'Angleterre parce qu'il lui fallait faire là une partie de son apprentissage au métier de Roi.

C'est qu'aujourd'hui les Souverains doivent, comme leurs sujets, apprendre le métier très difficile que la grâce de Dieu et la volonté du peuple leur destinent. Les responsabilités royales, au XXe siècle, sont très lourdes. S'il est au-dessus des partis, le Roi n'en est pas moins le guide vers lequel son peuple se tourne dans les moments difficiles, et c'est un guide qui doit savoir guider.

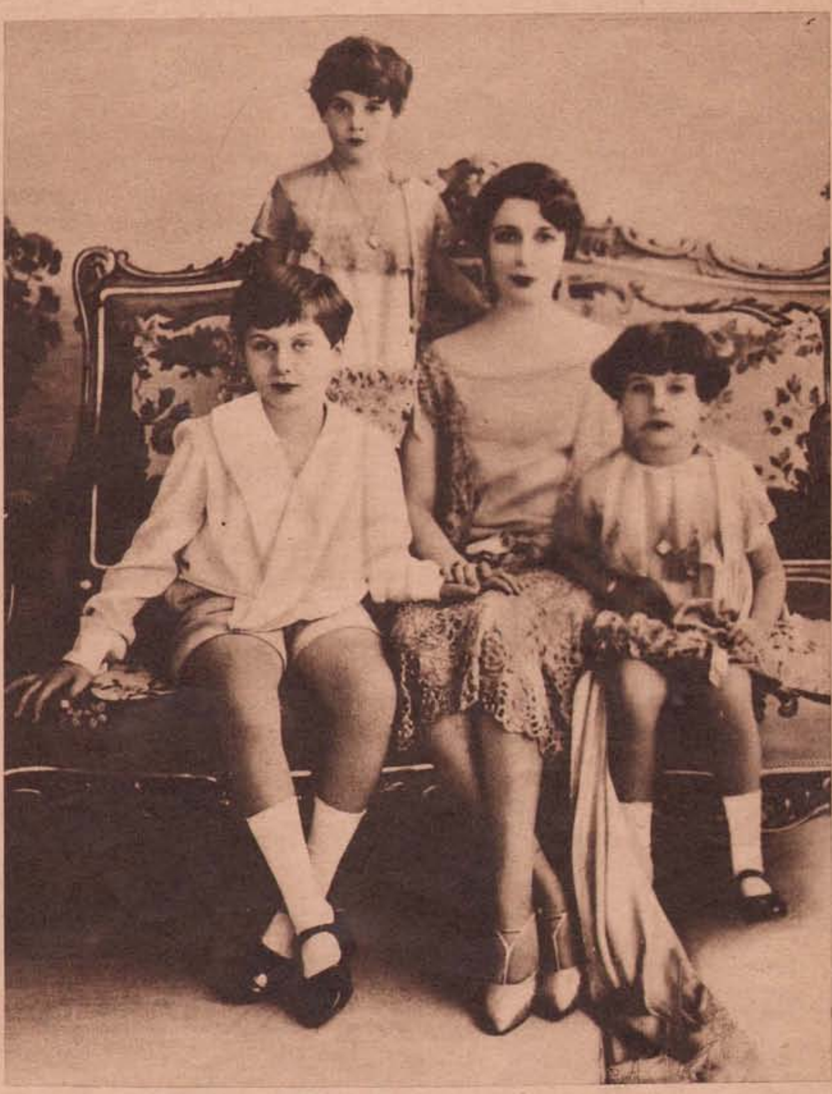
Sans risque de se tromper, on peut dire que la part de S.M. la Reine Nazli dans la formation de son Auguste Fils fut aussi importante que celle de feu le Roi Fouad. Et l'Egypte ne peut que lui en savoir gré.

* * *

Née à Alexandrie le 25 Juin 1894, S.M. la Reine-Mère appartient à une des grandes familles aristocratiques du pays. Elle descend du côté paternel du grand Soliman-Pacha, ce colonel de Sèves qui en s'établissant en Egypte se convertit à l'islamisme et fut un des grands soldats de Mohamed-Ali.

Le père de Sa Majesté, Abdel Rahim Sabri pacha, fut plusieurs fois ministre. Esprit clair et réfléchi, il fut un conseiller écouté du Roi Fouad qui appréciait son calme et sa pondération.

Sa Majesté la Reine-Mère a deux frères, deux personnalités marquantes de l'Egypte d'aujourd'hui : Hussein Sabri pacha, ancien gouverneur d'Alexandrie et Commissaire de l'Egypte à l'Exposition de New-York, et Chérif Sabri pacha, ancien sous-secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères, ancien membre du Conseil de Régence, représentant de l'Egypte au sein du Conseil d'Administration de la Compagnie du Canal de Suez.



**S.M. la Reine-Mère entourée du Roi Farouk enfant et des Princesses Fawzia et Faiza.**

On a beaucoup remarqué au cours de l'inauguration du dernier Parlement, que S.M. le Roi avait tenu à ce que ses oncles maternels prennent place parmi les membres de la Famille Royale. Ce geste délicat était un hommage rendu à la Reine Nazli.

* * *

C'est le 24 Mai 1919 que feu le Roi Fouad épousait Mlle Nazli Abdel Rahim Sabri. Comme devait le faire son fils dix-huit ans plus tard, c'est dans l'aristocratie égyptienne que le Roi était allé chercher sa compagne, celle qui devait monter à ses côtés sur le Trône d'Egypte.

La Vallée du Nil traversait alors une période douloureuse. La loi martiale était proclamée et on se battait dans les rues du Caire et d'Alexandrie.

Pour le Roi Fouad, quel réconfort que de sentir en ces jours troubles une présence amie et compréhensive.

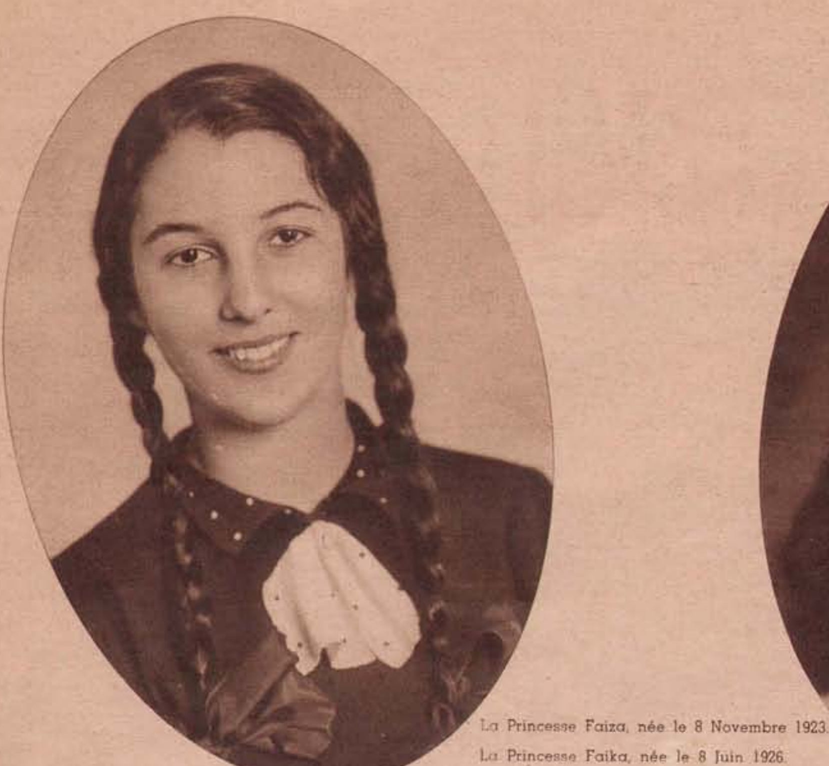
Puis ce fut, une année plus tard, la naissance du Roi Farouk, et la Reine du se dévouer entièrement à ses devoirs de mère.

Mais cela ne l'empêcha pas de prendre une part active à la vie du pays.

Eduquée au Pensionnat de la Mère de Dieu, la Reine Nazli possède une vaste culture. Elle lit beaucoup et s'intéresse à tous les événements qu'en général les femmes délaissent. Ainsi la mode et l'art voisinent dans ses goûts avec la littérature et les voyages. Son influence, à ce point de vue, sur le Roi Farouk est fort visible.

Image de grâce, la Reine-Mère est fort belle et porte la toilette avec une rare élégance.

Au cours de son dernier voyage en Europe, des articles enthousiastes sur son charme, sa dignité



**S.A.R. la Princesse Fawzia.**



**S.A.R. la Princesse Faiza.**

sa beauté parurent dans un grand nombre de journaux français, anglais et suisses.

* * *

Le Roi Farouk n'eut pour compagnes de jeu durant son enfance que ses sœurs auxquelles il est particulièrement dévoué. Elles lui inculquèrent, sans doute, cette finesse d'esprit qui le caractérise, car il n'y a rien qui affine les sentiments de l'homme comme le commerce des femmes. Cela n'empêcha pas le jeune Roi de consacrer aux sports, même violents, une partie de ses journées, car c'est aux exercices physiques qu'il doit sa splendide stature et son excellente santé.

Les Princesse Royales, au nombre de quatre, sont:

La Princesse Fawzia, née le 5 Novembre 1921.

La Princesse Faiza, née le 8 Novembre 1923.

La Princesse Faika, née le 8 Juin 1926.

La Princesse Fathia, née le 17 Décembre 1930.

Le Roi Fouad qui avait une prédilection pour la lettre F, donna à tous ses enfants des noms commençant par cette lettre. Et le Roi Farouk, suivant en cela l'exemple de son père, tint à ce que sa fiancée porte un nom commençant par F. Ainsi Safinaz devint Farida.

Les Princesses Royales sont très populaires en Egypte.

Jolies, distinguées, elles ont reçu une instruction parfaite, digne du rang qu'elles occupent dans le pays.

Les sœurs du Roi firent une profonde impression sur la population partout où elles passèrent en Europe, durant le long voyage qu'elles y firent au début de l'année. De tous côtés on louait leur distinction, leur beauté et surtout cette aisance qui caractérise tous leurs gestes et qui est un des précieux apanages de la Famille Royale d'Egypte.

* * *

Pratiquantes, se soumettant aux préceptes religieux de l'Islam, les Princesses se plient aux us et coutumes de l'Egypte. Ainsi on n'a pas été sans remarquer que S.A.R. la Princesse Fawzia, ayant atteint, le 5 Novembre dernier, ses seize ans, avait délaissé le chapeau pour le voile blanc, de rigeur dans l'entourage de Sa Majesté.

Mlle Farida Zulficar, la fiancée du Roi, porte maintenant également le voile.

Ainsi, depuis sa plus tendre jeunesse, le Roi fut entouré d'abord de l'affection d'une Mère digne du Trône d'Egypte, ensuite de celle de ses Sœurs qui représentent ce qu'il y a de plus parfait dans la jeune fille égyptienne.



**Les jeunes Princesses Royales photographiées il y a six ans.**
*(Photo Riad Chehata)*

CONTRIBUTION DES

# PRINCES DE LA FAMILLE ROYALE

## AU PRESTIGE DE L'EGYPTE

Après un sommeil d'environ dix-huit siècles, pendant lesquels, pareilles à des mites, des légions étrangères ont dévoré l'or de ses bandelettes et traversé ses songes, l'Egypte s'est relevée de son cercueil et a secoué ses cendres.

« Au bout des routes maritimes et des autostrades qui, bientôt, mèneront les voyageurs du nouveau et de l'ancien continent jusqu'aux pieds du sphinx millénaire, s'étend dès aujourd'hui un pays nouveau, plein de volonté et de courage, résolu à conquérir sa place au soleil. Ce pays, c'est l'Egypte moderne, terre de velours et de miel.

« Son organisation, son activité, sa culture, elle les doit à trois hommes qu'il faudra bien se décider tôt ou tard, à ranger parmi cette cohorte d'élite que Carlyle a appelée les Héros : je veux dire Mohamed-Ali, Ismaïl et Fouad Ier.

« De ces trois hommes, Mohamed-Ali a bâti les fondations de l'édifice dont Ismaïl a élevé la superstructure et Fouad Ier le couronnement. Et l'on doit reconnaître que ceux qui posent le toit doivent monter plus haut que les autres et qu'il leur faut le poignet solide et que la tête ne leur tourne pas. »

C'est ainsi que s'exprimait, en 1933, le délicat poète Henri Thuile qui fut, pendant des années, attaché au Cabinet du Roi Fouad Ier, et ces quelques phrases disent bien l'œuvre accomplie en Egypte par la dynastie au pouvoir, œuvre dont l'histoire est inséparable de celle de la renaissance de ce pays.

Dans d'autres contrées, en effet, c'est aux facteurs les plus divers et, avant tout, à l'énergie constructive de la nation qu'il faut attribuer, d'ordinaire, les progrès réalisés par l'Etat. En Egypte, c'est à la monarchie, à ses efforts constants, à son rôle d'unification et d'équilibre, à son ardeur au service de la patrie que l'on doit ramener tout le chemin parcouru sur la voie de la renaissance.

Véritable créateur de l'Egypte moderne, Mohamed-Ali affranchit le pays d'un joug qui lui nuit. Il crée une armée, éveille la conscience nationale, établit l'ordre, ouvre des écoles. Il crée un pont entre lui et l'étranger, fait venir des techniciens du dehors lesquels donnent à l'Egypte une structure moderne, entreprennent de grands travaux, tirent parti de toutes les richesses du pays.

Dépositaire de la pensée de son aïeul, Ismaïl consolide la situation de l'Egypte vis-à-vis de la Sublime-Porte, affirmant sa souveraineté et déterminant un ordre définitif de succession au trône. Il multiplie les écoles, renforce l'armée, nourrit des rêves impériaux, fonde des sociétés savantes. Il modernise l'administration, épure la justice, tente pour la première fois un essai de vie constitutionnelle. Il participe à de nombreux congrès à l'étranger et, par l'inauguration du Canal de Suez, qu'il entoure d'un faste inouï, donne à son pays un caractère d'internationalité, faisant converger vers lui les regards et l'intérêt du monde entier.

Fouad Ier, à son tour, étend l'instruction à travers les villes et les campagnes, entoure de sa sollicitude les sociétés savantes existantes, s'emploie à en mettre sur pied de nouvelles, fonde l'Universiité. Il ouvre le chemin à une génération nouvelle, génération studieuse, tournée vers les grands problèmes de l'esprit et sur laquelle le pays fonde sa grandeur future. Il participe à des conférences, à des congrès, parcourt l'Europe, devient un objet d'admiration pour les politiciens, les intellectuels et les savants du monde entier. Il donne à son pays un Parlement et une constitution, mène la lutte pour l'indépendance, fait entrer son pays dans le concert des nations. Il donne une impulsion nouvelle à l'industrie, au commerce, ordonne de grands travaux, s'efforce — en tout et toujours — de faire de l'Egypte un pays moderne, pourvue d'une organisation moderne et offrant de remarquables perspectives d'avenir...

Œuvre immense s'il en fût et dont on ne peut saisir exactement la portée qu'en comparant ce que l'Egypte était au début du siècle dernier et ce qu'elle est aujourd'hui.



**S.A. LE PRINCE ABDEL MONEIM, plusieurs fois chargé de missions de confiance.**



**Une photographie d'album de S.A.R. le Prince Mohamed Ali, héritier du Trône, et ancien Président du Conseil de Régence.**

**S.A. LE PRINCE OMAR TOUSSOUN, Président de la Société Royale d'Agriculture.**

Cette œuvre gigantesque, les souverains de la dynastie de Mohamed-Ali ne l'ont pas, il est vrai, accomplie seuls. Ils ont été souvent aidés dans leur tâche par des hommes d'Etat habiles ainsi que par la collaboration étrangère, si importante au cours de ces dernières années. Ils y ont été souvent aidés aussi par les membres de leur propre famille, une tradition déjà séculaire voulant que, dans la dynastie de Mohamed-Ali, les princes, qu'ils soient appelés ou non à régner, travaillent avec ardeur, et chacun dans le domaine de son choix, au progrès et au bien-être du pays.

De cette collaboration s'exerçant sur les marches mêmes du trône, les exemples ne manquent pas et l'histoire passée de l'Egypte nous en donne d'innombrables preuves. Vainqueur de Nézib, de Gazza, de Jaffa, de Saint-Jean d'Acre, de Homs, de Beylan, de Konieh, Ibrahim-Pacha, alors qu'il est prince héritier, porte haut le prestige militaire de l'Egypte et fait plus pour elle, aux yeux de l'étranger, que des années et des années de tractations. Ses deux frères, Ismaïl et Toussoum, couvrent également l'Egypte de gloire, l'un en combattant les Wahabites, l'autre en partant à la conquête du Soudan. Alors qu'il n'est encore qu'héritier présomptif du trône, Ismaïl le Magnifique, de même, prend une part active à la mise à exécution du projet de percement de l'isthme de Suez, s'entretient avec de Lesseps, reçoit des écrivains et des voyageurs étrangers.

Plus près de nous, nous voyons le prince Hussein Kamel poser, avant de monter sur le trône, les bases de l'actuelle Société Royale d'Agriculture. Nous voyons le futur Khédive Abbas II, alors qu'il est encore au Thérésianum de Vienne, représenter son pays à diverses manifestations, discuter même un traité d'alliance avec l'Autriche. Nous voyons enfin le Prince Ahmed Fouad fonder l'Université, l'Assistance Publique, inculquer à un groupe d'officiers égyptiens la science militaire qu'il a rapportée de son long séjour en Italie.

Loin de s'affaiblir et disparaître avec le temps, cette tradition n'a fait que s'accentuer au cours des dernières années. Ce qui fait qu'à l'heure actuelle, le trône du Roi Farouk est entouré d'un réseau de collaborations princières s'exerçant dans les domaines les plus divers et dont les effets bienfaisants resteront à coup sûr dans l'histoie du pays.

* * *

Héritier présomptif du trône, jouissant de toutes les prérogatives que ce titre comporte, le prince Mohamed-Ali s'inscrit naturellement à la tête des princes de la famille royale sur lesquelles il exerce, d'ailleurs, un ascendant considérable.

Né en 1875, le Prince Mohamed-Ali a fait plusieurs voyages autour du monde, parcourant de nombreuses contrées inconnues, notamment la

brousse brésilienne dont il a d'ailleurs donné une descriptions pittoresque et instructive. Il y a quelques années, le Prince Mohamed-Ali a, à diverses reprises, représenté l'Egypte auprès des Cours et des gouvernements étrangers.

Mais c'est surtout en qualité de Président du Conseil de Régence nommé à la mort du Roi Fouad, en attendant la majorité politique du Roi Farouk, que le Prince a rendu d'éminents services au pays.

Pendant plus d'un an, le Prince Mohamed-Ali a maintenu l'union entre les partis, assainissant l'atmosphère et encourageant ceux qui, à l'époque, menaient les négociations délicates qui ont abouti à la conclusion du traité anglo-égyptien.

Grand amateur d'art, le Prince Mohamed-Ali occupe, à Rodah, un véritable palais des Mille et Une Nuits dont les salles, d'une somptuosité toute orientale, s'ornent de meubles anciens et de tapis d'une valeur inestimable.

* * *

Grand voyageur devant l'Eternel, le Prince Youssef Kamal a, sur son yacht blanc connu dans les plus petits ports étrangers, fait plusieurs fois le tour du monde, participant, en Europe, en Afrique ou en Australie, à des chasses qui l'ont rendu célèbre. Il a, de ses nombreux et incessants voyages, rapporté des trophées précieux ainsi que d'intéressantes observations qu'il a, à plusieurs reprises, consignées dans des communications très appréciées à des sociétés savantes.

Mais c'est surtout au point de vue artistique que le Prince Youssef Kamal a fait preuve d'une activité rare, créant en 1908 une école des Beaux-Arts qu'il entretint pendant des années sur ses fonds personnels et qui a donné à l'Egypte des artistes tels que Moukhtar, Youssef Kamal, Mahmoud Saïd, Mohamed Hassan et Haggar.

Passionné d'antiquités, le Prince Youssef Kamal a fait don, plus d'une fois, aux musées du pays, de pièces rares rachetées par lui à l'étranger.

* * *

Président de la Société Royale d'Agriculture dont il est le grand animateur, le Prince Omar Toussoun a contribué à répandre dans le pays les méthodes les plus modernes d'élevage et de culture. Sociologue, politicien, économiste, il a, toutes les fois qu'il l'a jugé nécessaire pour l'intérêt du pays, émis des suggestions de tous ordres dont plusieurs ont été prises en considération. Erudit, possédant une culture générale des plus vastes, le Prince Omar Toussoun a fait très souvent des communications à des sociétés savantes, notamment sur des sujets historiques ou géographiques.

Mais, d'une façon particulière, c'est sur le plan national qu'il faut considérer l'activité du Prince Omar Toussoun. Pendant les années troubles de la lutte pour l'indépendance, le Prince a toujours manifesté une sympathie très vive pour les leaders du mouvement national. Champion de l'idée du rattachement du Soudan à l'Egypte, il s'efforce, de même, depuis des années, de faire reconnaître les droits de l'Egypte dans cette question, thèse qu'il défend parallèlement à celle de la formation d'un bloc islamique ayant ce pays pour centre.

* * *

Fils de l'ex-khédive Abbas II et neveu du Prince Mohamed-Ali, le Prince Abdel Moneim, depuis son retour d'exil, exerce, dans le domaine des sports, une activité discrète mais sûre. Le Roi Fouad Ier, qui le rappela de l'étranger, lui confia, à diverses reprises, des missions de confiance. Récemment, à la suite de la maladie du Prince Mohamed-Ali, il fut chargé de présider la délégation égyptienne aux fêtes du couronnement du Roi George VI, en Mai 1937.

* * *

Autre membre important de la famille royale, le Prince Mohamed Aly Hassan représente très souvent le Roi Fouad Ier à diverses manifestations de la vie nationale, et cela au cours des derniers mois de son règne. Il inaugura des congrès internationaux, des expositions, s'acquittant toujours de sa mission avec un tact et une noblesse qui firent l'admiration de tous. Le Prince Mohamed Aly Hassan est un collectionneur d'objets d'art arabe. Il est, de même, réputé pour sa piété et sa philanthropie.

* * *

Créé Prince par le Conseil de Régence, celui qui jusqu'à l'année dernière était le nabil Ismaïl Daoud se range parmi les grands animateurs du mouvement sportif national. Présent à toutes les réunions, Daoud étend son activité aussi bien à l'automobilisme et à l'aviation, qu'à la boxe ou au football.

Doué de sentiments humanitaires très élevés, il n'hésita pas, lors du conflit italo-abyssin, à partir sur le front d'Ethiopie et à y organiser, avec la collaboration d'une élite médicale, la Croix-Rouge égyptienne dont la présence, en première ligne, permit de sauver bien des vies humaines.



**S.S. le NABIL ABBAS-HALIM, leader de la jeunesse sportive d'Egypte.**



**S.A. LE PRINCE YOUSSEF KAMAL, fondateur de la première Ecole des Beaux-Arts.**



**S.A. LE PRINCE ISMAIL DAOUD, animateur du mouvement sportif national.**

Cavalier émérite, aviateur, tennisman, escrimeur, le nabil Abbas-Halim est également un des leaders de la jeunesse sportive du pays. Il y a quelques années, le nabil Abbas Halim étudia, en Allemagne, l'organisation de l'armée de l'Air au sujet de laquelle il a rapporté des notations très intéressantes. C'est à lui que l'on doit l'organisation du mouvement ouvrier en Egypte. Récemment encore, le nabil s'est rendu à Londres où il a étudié sur place les syndicats et les fédérations de travailleurs anglais.

* * *

Cet exposé du rôle joué par les membres de la famille royale dans la renaissance du pays ne serait pas complet si nous ne parlions de Mohamed Taher pacha, neveu de feu le Roi Fouad et Président du Royal Automobile Club d'Egypte ainsi que de l'Aéro Club.

Mohamed Taher pacha est incontestablement la personnalité égyptienne qui a le plus contribué à vulgariser l'aviation dans le pays. Il a créé l'aviation populaire, fait de nombreux voyages d'études à l'étranger. C'est à lui que l'on doit l'organisation du dernier meeting aérien, tenu à Héliopolis.

* * *

Citons enfin, du côté féminin, la Sultane Melek, épouse de feu le Sultan Hussein Kamel, ses deux filles ; les princesses Kadria et Semiha, la Princesse Nimet Moukhtar, tante du Roi Farouk, la Princesse Khadiga et la Princesse Nimetallah, animatrices de nombreuses œuvres charitables et qui, depuis des années, travaillent au bonheur de l'Egypte en faisant, autour d'elles, le bien sans compter.

* * *

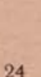
Voici, résumée en quelques lignes, l'activité de quelques-uns des membres les plus importants de la famille royale d'Egypte.

Jadis, quand les Princesses qu'il avait envoyées en mission en France, à la fameuse école de la rue du Regard, à Paris, rentraient en Egypte, Mohamed-Ali avait coutume de les enfermer dans une salle du Palais-Bijou, à la Citadelle, ne leur rendant la liberté que lorsqu'ils avaient traduit en entier en langue arabe, l'un des ouvrages qui leur avaient servi pour leurs études.

Le grand pacha voulait exprimer par là que les princes devaient donner l'exemple et que c'est d'eux que la science devait aller au peuple.

Cette noble tradition s'est, on l'a vu, perpétuée.

Grâce à elle, l'Egypte — unie autour du Trône — peut s'avancer hardiment dans la vie du progrès.





S.M. LE ROI FAROUK Ier



# SIX MOMENTS DE LA VIE D'UN ROI

**Un roi naît, grandit et vit avec l'histoire de son pays. Son règne en est un chapitre. Ses actions en sont les dates.**

**Voici précisément, choisies parmi tant d'autres, six journées du Roi Farouk que l'historien futur pourra considérer comme six « moments » de l'Egypte nouvelle : ils s'échelonnent, en effet, pareils à des étapes sur le chemin de la renaissance, de l'activité, et de la grandeur du pays.**

## I. — NAISSANCE

Le 11 Février 1920. Dans son grand cabinet de travail du Palais d'Abdine où il se trouve en compagnie de son premier maître des cérémonies, le « Sultan » Fouad se montre nerveux, préoccupé. De graves soucis semblent l'habiter. De quel ordre sont-ils ? Politiques ? Familiaux ? Nul ne saurait le dire.

Le fait est que le Sultan est grave, comme replié sur lui-même et qu'il garde obstinément le silence. A la salle à manger où il passe quelques instants plus tard, il ne montre aucun appétit, touche à peine aux mets qu'on lui présente. Autour de la grande table où les secrétaires, les maîtres des cérémonies et les aides de camp ont pris place, personne ne mange aussi. Car le protocole est strict. Il faut, en toutes choses, faire comme fait le Souverain...

Ce soir-là, pourtant, le Sultan aurait plus d'une raison de sourire. Car, dans l'aile qui lui est réservée et dont la plupart des pièces sont illuminées, la Sultane Nazli qu'entourent les médecins et les dames d'honneur attend un héritier... ou une héritière.

Le repas achevé, chambellans, secrétaires et aides de camp quittent la salle à manger et, après avoir pris congé du Souverain, se retirent dans leurs chambres. Petit à petit, la nuit se fait dans le palais.

Cependant, toujours en proie à ses préoccupations, le Sultan Fouad ne se décide pas à se coucher. Il se rend dans sa bibliothèque, feuillette un livre, puis un autre, puis un autre encore. Le premier maître des cérémonies, le troisième secrétaire du Sultan et l'aide de camp de service veillent aussi...

Tout à coup, les appartements de la Sultane s'animent. Un médecin et une dame d'honneur en sortent en courant. Ils se dirigent vers l'aile habitée par le Sultan.

A l'entrée des appartements, Hussein Sabry bey les accueille. Un bref colloque a lieu. Après quoi, le premier maître des cérémonies pénètre, radieux, dans la bibliothèque où il s'entretient avec son Souverain.

Et voici que, petit à petit, tout le palais s'éveille. Chacun sent qu'un grand événement vient d'avoir lieu. Dans les couloirs, habitués à tant de réserve, des rires et des exclamations de joie se font jour...

Un quart d'heure, puis une demi-heure passent. Dans la chambre d'Abdel Razzek eff. Barakat, aide de camp de service, la sonnerie du téléphone retentit tout à coup. C'est le Sultan lui-même qui est au bout du fil.

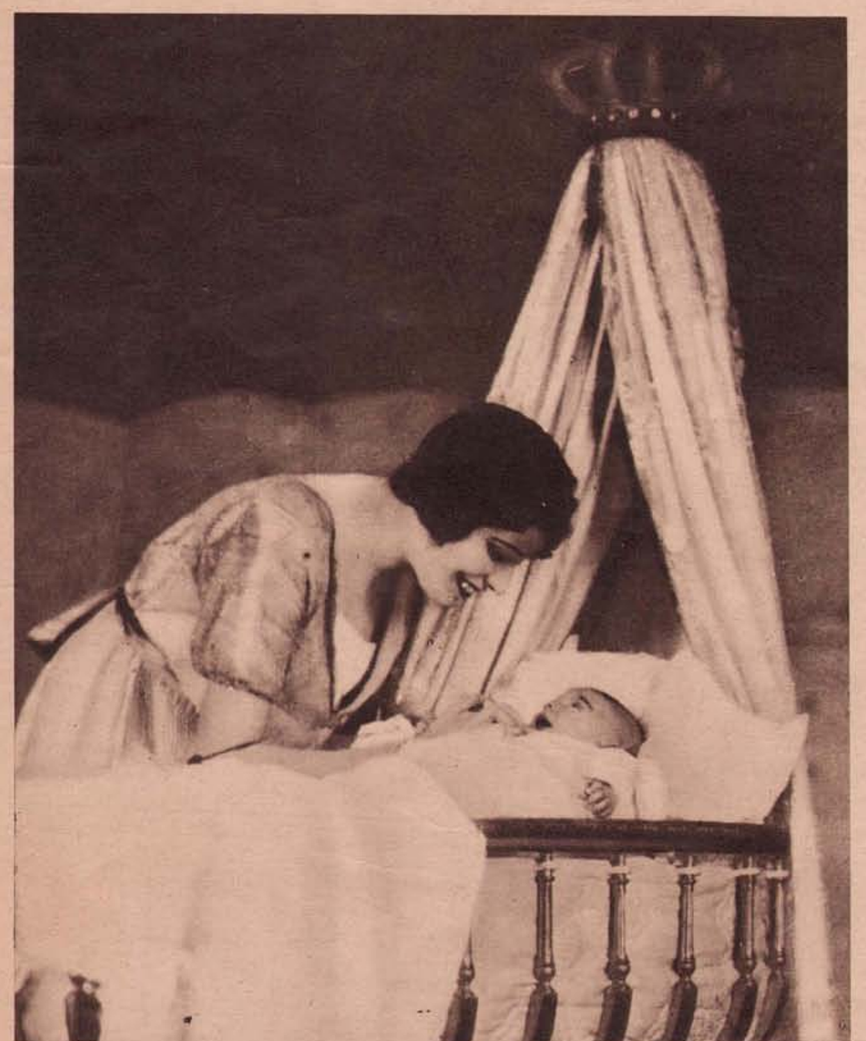
— Prévenez, dit-il, mon premier ministre et mon ministre de la Guerre que Dieu vient de me donner un héritier mâle et demandez-leur de faire tirer des salves de canon à l'occasion de cet heureux événement...

Quelques instants plus tard, tandis que le Sultan recherchait, dans son cabinet de travail, des clés qu'il venait d'égarer, la capitale d'abord, le reste du pays ensuite, étaient mis au courant de la naissance du prince gracieux auquel on devait, dès le lendemain, donner le nom de Farouk.

Et ce fut alors, à travers Le Caire soudain réveillé des réjouissances populaires éclatantes n'ayant de comparables que celles qui, quatre-vingt-dix ans plus tôt, avaient marqué la naissance d'Ismaïl.

Tandis que le canon tonne sans arrêt et que des crieurs bénévoles annoncent partout l'heureuse nouvelle, des musiciens et des porteurs de torches se répandent dans les rues, bientôt suivis par des conteurs et des psalmistes, ainsi que par toute sorte de gens qui semblent avoir reçu pour mission d'y répandre la gaîté.

Le lendemain, tandis que toutes les personnalités du pays s'empressent d'aller féliciter le Sultan, une ample distribution de nourriture et de vêtements est faite aux miséreux à la porte des mosquées. Cependant que les princes et les notables tiennent table ouverte dans leur demeure, sous d'immenses tentes dressées à cet effet et où chacun peut, sans autre obligation que de louer le nom d'Allah dont la sollicitude vient, une fois de plus de se manifester à l'Egypte, manger et boire à satiété.



**1920. La Reine Nazli maternellement penchée sur le berceau de Farouk.**

## II - PRINCE DU SAID

Décembre 1933. Dans l'entourage du Roi Fouad, le bruit court que le Souverain, à l'exemple de ce qui a lieu dans toutes les Cours d'Europe, a l'intention de conférer à son fils le titre de Prince du Saïd.

Pour célébrer l'heureux événement, sans précédent dans l'histoire de l'Egypte, l'on s'attend à des fêtes magnifiques, à des manifestations somptueuses. Pourtant, de par la volonté royale, c'est sans éclat que le fait se produit. Le 12 Décembre 1933, par un message à son peuple, Fouad Ier annonce qu'il vient de donner à son fils le titre de Prince du Saïd, pour resserrer les liens existant entre lui et la nation. C'est tout.

Cependant, et ainsi qu'il fallait s'y attendre d'un peuple loyal et fidèle, c'est par des manifestations de joie profonde que la nouvelle est accueillie dans tout le pays. Des lettres, des dépêches affluent par milliers au Palais, tandis que des délégations, venues de toutes les parties de l'Egypte, y expriment sans arrêt leur attachement au Trône.

Mais c'est surtout au Saïd, grenier de l'Egypte, directement touché par cette nomination, que les réactions de la population sont les plus loyales et les plus ardentes. Entre les habitants de cette partie du pays, où le présent et l'avenir se donnent rendez-vous, et l'héritier du trône, naît une communion étroite, prometteuse de résultats durables...

Quant au Prince Farouk, déjà Grand Eclaireur d'Egypte depuis le mois d'Avril, auquel le geste de son père vient de conférer, en même temps qu'un titre, une charge bien marquée de chef, il sent s'affirmer en lui le souci de ses responsabilités futures.

Il se replonge dans l'étude avec ardeur, étudie les hommes et les choses au cours de ses sorties officielles, regarde, écoute, interroge.

Quelques mois plus tard, d'ailleurs, pour parfaire son apprentissage de prince, il visitera les Musées et les Bibliothèques, parcourra les environs du Caire en compagnie des princesses, ses sœurs, dont il devient le guide...



**Prince du Saïd et prince démocrate.**

Tandis qu'il promène un peu partout ce lumineux sourire, cette bienveillance démocratique qui mettent à l'aise tout le monde, des ovations l'accueillent, des vœux l'accompagnent. Sorties mémorables, placées au seuil d'une vie royale, où le peuple et son prince vibrent à l'unisson, et que Farouk Ier — quand il sera Roi — couronnera par une visite triomphale à « sa » province, le Saïd...

Tandis qu'il prend contact avec une civilisation qui, il y a des millénaires, fit la gloire de l'Egypte, le Souverain, écartant les gardes qui l'entourent, laisse venir à lui la population rurale, les notables et les fellahs. Il s'entretient familièrement avec les uns et les autres, les interroge, s'enquiert de leurs besoins. Il leur fait des promesses — que, plus tard, il tiendra — montrant ainsi à tous que n'avait pas été vain le geste par lequel —trois ans auparavant — son Père, par le moyen d'un titre, l'avait rapproché de son pays.

## III - DEPART

« Nul, parmi nous, ne peut savoir ce que le destin lui prépare. Il faut, en toute heure, se trouver prêt. Vous quitterez l'Egypte. Vous irez en Angleterre, à Woolwich, et vous y acquerrez cette science étrangère sans laquelle un souverain est inapte à régner... Allez. Et que Dieu étende sa bénédiction sur vous. »

Pendant des mois et des mois, le Roi Fouad a hésité à se séparer de son fils qu'il voulait, à tout prix, garder autour de lui. Mais il a fini, avec le temps, par se rendre aux suggestions de ses conseillers intimes qui, depuis longtemps, lui recommandent d'envoyer l'héritier du trône à Londres, pour y poursuivre son apprentissage royal.

Aujourd'hui 5 octobre 1935, dans l'immense cabinet de travail du Palais de Koubbeh, dont les verrières ont vue sur un océan de verdure, le Roi fait ses adieux à son fils et lui fait part de ses ultimes recommandations...

Et c'est alors le départ, émouvant et triste, pour l'étranger. Les vivats de la foule, le salut compassé des fonctionnaires et des chambellans. Puis, dans le train tout blanc, auquel s'associent tant de beaux souvenirs de son enfance, c'est l'avance rapide à travers la campagne égyptienne, naguère si riante, aujourd'hui si grave et si recueillie. Enfin, voici l'embarquement à bord du paquebot à la coque prise, dont on dirait un monde en miniature avec ses cabines, ses tourelles, ses promenades, ses cheminées...

En dépit de la nouveauté du départ, Farouk est triste et sa pensée se déchire à l'idée de quitter son pays et les siens pour une durée que nul, autour de lui, n'a pu prévoir. A un moment, d'ailleurs, une espèce de pressentiment le traverse. Comment s'effectuera le retour ?

Mais il se ressaisit vite. Il pense à tous les princes qui, avant lui, sont partis pour l'Etranger pour y recueillir la science nécessaire. Puisque la tradition l'exige, il aurait mauvaise grâce à s'insurger... Et, par trois fois, de sa main juvénile, il dit au revoir à la foule innombrable qui l'acclame sur les quais.

Les quatre jours de traversée passent vite. Hassanein pacha est un compagnon parfait. Voici Marseille. Puis Paris. Puis Calais. Partout, l'accueil est aimable, empressé. Pour la première fois de sa vie, peut-être, Farouk sent que l'Egypte possède d'innombrables ramifications au dehors, que son prestige s'étend bien au delà des mers. Et c'est enfin Londres où le duc de Kent présente au prince héritier d'Egypte, les souhaits de bienvenue de Sa Majesté britannique...

Kenry House... Ainsi, voici la séculaire demeure qui lui servira de résidence pendant son séjour sur le sol anglais. Tout y est moderne et riche, digne d'un Roi futur...

Les premières heures de l'installation écoulées, le Prince se met bravement à l'étude. Et ce sont alors, en compagnie de Hassanein pacha, les journées trop brèves penchées sur un traité d'histoire ou sur une mappemonde. Le tout entrecoupé d'exercices violents, de séances de boxe ou d'escrime. Car il faut fortifier son corps en même temps qu'on orne son esprit...

Vivant au milieu d'un entourage exclusivement anglais, le Prince Farouk n'en oublie pas, pour cela, l'Egypte. Il va rendre visite aux étudiants de son pays, reçoit chez lui le personnel de la Légation ou du Consulat d'Egypte. Par-dessus tout, il demeure en communication téléphonique avec Le Caire. Et c'est ainsi qu'en une après-midi d'Avril 1936, il apprend l'atroce nouvelle qui, tout en lui annonçant la mort de son illustre Père, fait de lui un Roi...

## IV - RETOUR

28 Avril 1936. La nouvelle de la mort du Roi Fouad est à peine connue, que les condoléances affluent à Londres. C'est d'abord un message d'Aly Maher pacha, Président du Conseil des Ministres. Puis un autre du chef du gouvernement anglais. Puis d'autres et d'autres encore de chefs d'Etat étrangers, de membres de la famille royale, de ministres, d'anciens ministres, de personnalités de tous ordres et de toutes nationalités.

Surmontant sa tristesse, Farouk répond de son mieux à ces marques de sympathie qui lui viennent des quatre coins du monde. Quarante-huit heures plus tard, après une longue entrevue avec Edouard VIII, il se met en route pour son pays. Car son peuple qui, entre-temps, l'a proclamé Roi, l'attend, ainsi que ses ministres.

Et c'est alors, en sens inverse, le voyage triomphal effectué quelques mois plus tôt. Douvres où le nouveau roi reçoit l'hommage de l'armée britannique, puis Paris, puis Marseille où le « Viceroy of India » est sous pression, prêt à lever l'ancre.

Vêtu de noir, un pli profond barrant son front si jeune, Farouk s'isole pendant toute la traversée. Il voudrait sans doute que cette solitude se poursuivit à Alexandrie. Mais le gouvernement et son peuple lui ont préparé une réception grandiose. Et il s'y doit d'y prendre part.

Tandis que, le 6 Mai 1936, à sept heures du matin, le « Viceroy of India » arrive en vue du port, trois torpilleurs britanniques, commandés par Lord Keith, se mettent à sa remorque, et lui font une escorte d'honneur.

Quelques minutes plus tard, les batteries du fort Saleh tirent le premier feu de salve auquel répondent, à intervalles réguliers, les unités de l'esca-



**Grave dans ses vêtements de deuil, le jeune Souverain, retour d'Angleterre, débarque à Ras-El-Tine.**



**Heures d'études à Kenry House. Le Prince Farouk écoute une leçon de géographie.**

dre anglaise ayant, chacune, hissé leur grand pavois.

Grave et soucieux dans ses vêtements de deuil, le Souverain prend place dans le canot automobile qui le conduit au Palais de Ras El Tine. Là, tandis que le pavillon royal hissé sur la grande tour annonce au peuple que Farouk Ier a mis pied sur le sol d'Egypte, le Roi reçoit l'hommage des Princes, des ministres et des personnalités.

Vers neuf heures, le Roi, en compagnie de son Premier Ministre, prend place dans la victoria couverte qui doit le conduire à la gare. Il est visiblement ému à l'idée qu'il va, dans quelques secondes, affronter pour la première fois son peuple en qualité de Roi.

Mais le peuple, encore plus profondément ému que son prince, ne tarde pas à prouver à celui-ci qu'il lui a déjà fait une place dans son cœur.

Le Roi est mort... Vive le Roi ! De toutes parts, des acclamations se font jour, ayant pour objectif unanime la victoria, petit point noir dans cet océan humain, où le jeune Roi salue, salue infatigablement...

A la Rue Chérif dont une foule immense occupe les balcons, les fenêtres, les trottoirs, des femmes, des hauteurs où elles se trouvent, répandent une pluie de roses sur la voiture du Souverain... Le geste a lieu une fois, puis deux, puis trois, puis quatre, accompagné à chaque fois par un redoublement d'acclamations...

Alors, pour la première fois peut-être depuis qu'il a mis pied sur le sol d'Egypte, Farouk sourit de tout son cœur à cette foule — son peuple — qui a su lui montrer de si gracieuse et de si réconfortante façon qu'elle l'a, dès le premier contact, reconnu digne de régner sur elle...

Trois heures plus tard, c'est l'arrivée au Caire où le peuple en délire fait à son Souverain un accueil aussi émouvant. Puis, en fin de journée, c'est la méditation solitaire sur la tombe fraîchement fermée de la mosquée El Rifaï et au cours de laquelle Farouk demande à son Père les ultimes conseils que le destin l'a empêché de lui donner...

## V-INVESTITURE

29 Juillet 1937. Parvenu à sa majorité, Farouk Ier doit, devant les Ministres, les Sénateurs, les Députés, prêter le serment constitutionnel qui doit faire de lui un Roi.

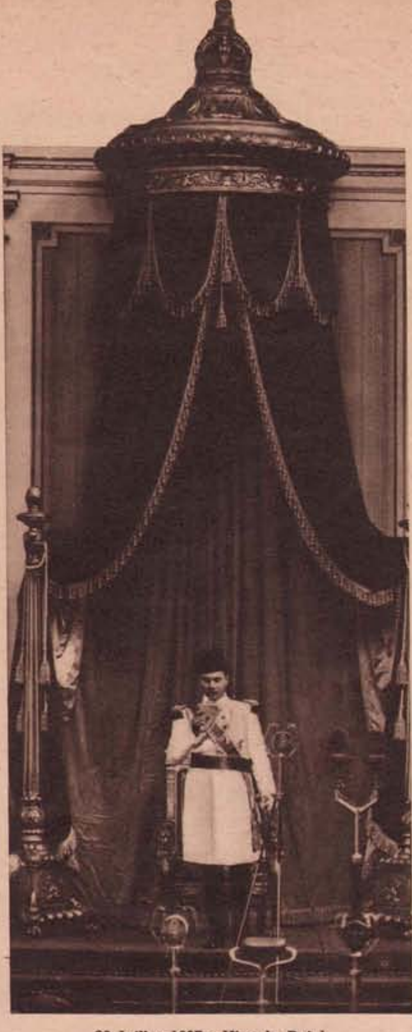
La cérémonie est prévue pour neuf heures. Dès l'aube, pourtant, un véritable océan humain s'est déversé sur les rues que doit parcourir le cortège.

A huit heures et demi, le canon tonne. Dans le carrosse vernissé, aux sièges profonds capitonnés de soie, le Roi, qu'accompagne son Premier Ministre, quitte son palais. Et, comme il apparaît sur la grande place d'Abdine, une clameur immense l'accueille. De partout, des vivats s'élèvent. On crie : « Vive Farouk ! ».

En cet instant solennel qui précède de quelques minutes celui où il va officiellement assumer le pouvoir, le Roi, vêtu de l'uniforme blanc de maréchal de l'armée, communie pleinement avec son peuple. Il sourit à cette explosion d'enthousiasme. Puis, de sa main droite, lentement il salue...

Tout à coup, à la hauteur du midan Falaki, une colombe toute blanche, venue d'on ne sait où, se pose sur le toit du carrosse. Elle ne le quittera que l'investiture terminée, symbole éclatant de paix auquel applaudit la foule présente et qui marque bien, dans son esprit, l'ère nouvelle qui, en ce jour, s'ouvre pour le pays.

Par les rues Khédive Ismaïl, Kasr El Aïni et Maglis El Nouab, le cortège arrive au Parlement où le Roi pénètre, salué par les applaudissements de l'assistance, et prend place sur le trône que surmonte le dais de velours vert.



29 Juillet 1937 : Vive le Roi !

Le Président du Conseil puis le Président du Sénat prennent la parole. Ils disent la grandeur de la journée que l'Egypte est en train de vivre. Tout le monde écoute, recueilli. Et ce recueillement devient plus profond encore lorsque le Roi se lève et, devant le micro qui doit porter sa voix aux quatre coins de l'Egypte, prononce les phrases du serment constitutionnel...

Tandis que de sa voix jeune, émue, Farouk scande les mots sacrés pour tout Egyptien, il semble qu'une majesté, une grandeur nouvelles emplissent la salle, imprégnent l'assistance. Un roi naît à l'Egypte, comme le Souverain jure de défendre ce que la Patrie a de plus sacré. Après des mois et des mois d'éclipse, le flambeau passe la main...

Le serment prononcé, le Roi est acclamé par trois fois par le Président du Sénat, suivi par les Parlementaires. Puis, lentement, il regagne son carrosse, adressant — au passage — un salut filial à la Reine Nazli qui, dans sa loge, ne parvient pas à cacher son émotion.

Et c'est alors, à travers la double haie formée par la foule, le retour vers le Palais où, quelques instants plus tard, le Ministre de la Guerre vient remettre au Souverain le bâton de généralissime...

Après quoi, c'est la foule dont des délégations, tout le reste du jour, viendront dire le vibrant loyalisme. Souriant, infatigable, le Roi, de son balcon décoré de velours, salue, salue ses sujets. Son cœur, en cette journée mémorable, est tout d'union avec son peuple. Et sans doute forme-t-il déjà, dans son esprit, les projets destinés à faire sa grandeur et la sienne, conformément à l'inoubliable principe que lui a inculqué son Père : « C'est surtout par la grandeur de son peuple qu'un souverain est grand ».

## IV-FIANÇAILLES

Août 1937. Au moment où nul ne s'y attendait, la presse vient de lancer l'étonnante nouvelle : le Roi Farouk va se fiancer. Celle qu'il a élue entre toutes est la fille d'un Conseiller à la Cour d'Appel Mixte. Elle a nom Safi-Naz Zulficar.

Ces renseignements exceptés, l'on manque tout à fait de détails. Et le peuple est impatient. Il voudrait savoir...

Bientôt, cependant, de nouvelles informations sont recueillies. La future reine d'Egypte a seize ans. Elle habite, à Ramleh, une villa enfouie dans les arbres. Elle a fait ses études chez les Dames de Sion, à Alexandrie.

Sur l'invitation de Sa Majesté la Reine Nazli, elle a, avec sa mère, fait partie de la suite de la famille royale en Europe. C'est sans doute au cours de ce voyage qu'a été formé le projet de fiançailles dont, aujourd'hui, l'Egypte se réjouit...

Enfin, dernier détail : c'est directement, et sans s'embarrasser d'étiquette, que le Roi — dans l'après-midi du 21 Août — a demandé sa main à celle qu'il avait élue :

— Voulez-vous m'épouser, Safi-Naz ?

— Oui.

Quelques instants plus tard, chez Hussein Sabry pacha, son oncle, le Roi renouvelle sa demande à Mme Zulficar. Elle est agréée sur l'heure...

* * *

Tandis que le pays reconstitue, chapitre par chapitre, ce beau roman d'amour, le grand chambellan, par un communiqué paru le 25 Août 1937, déclare officielles les fiançailles du Roi : «...S.M. le Roi Farouk Ier a décidé de s'attacher aux sublimes préceptes du Saint Prophète en s'empressant de se marier. Aussi Sa Majesté vient-elle de se fiancer à la très noble Mademoiselle Farida Zulficar, fille de S.E. Youssef Zulficar pacha, et descendante d'une maison aux hautes traditions d'honneur... »

L'on apprend, par la même occasion, qu'afin de perpétuer les traditions auxquelles son père était attaché, le Roi a demandé à sa fiancée de s'appeler désormais Farida et qu'il lui a donné comme bague de fiançailles celle que le Roi Fouad avait offerte à la Reine Nazli.

Quelques jours plus tard, la presse doit annoncer, d'ailleurs, que le Roi a fait à sa fiancée une série de cadeaux magnifiques, marques tangibles d'affection qui viennent s'ajouter à celles qu'il prodigue quotidiennement à sa future épouse.

Car tous les après-midi, sans éclat, sans escorte, Farouk Ier vient, dans la villa de Ramleh, faire sa cour à celle qu'il a élue. Il se rend avec elle dans le vaste jardin plein d'ombre où les oiseaux mettent une musique. Là, sur le banc de bois où ils ont accoutumé de prendre place, les deux fiancés se disent leur bonheur ou font des projets d'avenir...

Tandis que le peuple applaudit à ces fiançailles grâce auxquelles naïvement il découvre que les Rois, à certains moments de leur vie, aiment et souffrent comme les moindres de leurs sujets...



Le Roi Farouk, sa fiancée Mlle Farida Zulficar (à gauche de la photo), et sa sœur la Princesse Fawzia assistant au concours hippique de Vichy de cet été.

# L'EGYPTE
# PAYS DÉMOCRATIQUE

Le monde actuel est divisé en deux grands camps : ceux qui croient que le bonheur de l'humanité peut être atteint par le contrôle de la majorité et ceux qui estiment qu'un seul homme fort, inspirant confiance, doit diriger la destinée des Peuples.

Le monde se divise donc en deux tendances : démocratie, d'une part, dictature, de l'autre.

Quoique les dictatures le contestent, un point semble acquis : les peuples satisfaits aspirent à se gouverner eux-mêmes par des représentants élus dont ils peuvent se débarrasser, grâce au suffrage électoral lorsqu'ils ont cessé de plaire. Par contre, les hommes qui souffrent mettent leurs suprêmes espoirs dans une personne qui leur promet le bien-être et la prospérité.

Hitler, Mussolini, Staline ne sont arrivés au pouvoir qu'après des périodes d'anarchie, lorsque les gens fatigués de tâtonner à la recherche d'une voie, les accueillirent en sauveurs. A l'exception du maître de Moscou qui ne se maintient au Kremlin qu'à force d'exécutions pour « nettoyer le parti communiste de ses ennemis », les deux autres grands dictateurs ont réussi à se confondre avec la nation, à représenter en chair et en os des aspirations insatisfaites, des espoirs demeurés vains.

* * *

Après ce préambule sur le caractère psychologique de la dictature, nous allons aborder un terrain moins lourd : la démocratie. Car l'Egypte est une grande démocratie.

Dès qu'ils obtinrent, en 1923, une constitution, les dirigeants de ce pays la voulurent aussi libérale que possible.

On leur a reproché, en son temps, d'avoir mis la charrue avant le boeuf, d'avoir donné au fellah le bulletin de vote avant qu'il ne soit en mesure de s'en servir, bref d'avoir brûlé les étapes. Le reproche était peut-être fondé en théorie. La pratique a donné raison à ceux qui avaient eu confiance en la sagacité de la nation.

La constitution libérale accordée à l'Egypte par feu le Roi Fouad délimite le rôle des trois pouvoirs : l'exécutif, le législatif et le judiciaire.

En tête du pouvoir exécutif vient le Roi. Placé au-dessus des partis, le Roi règne mais ne gouverne pas ; ou plutôt gouverne-t-il par l'entremise de ses ministres, responsables de leurs actes devant le Parlement.

L'action royale est donc considérable. Parce que pour le Souverain tous les Egyptiens sont égaux, parce qu'ils constituent tous son Peuple, il voit plus clair que ceux qui doivent suivre un programme fixé par un parti politique. C'est pourquoi ses suggestions, lorsqu'il daigne les donner, sont nécessairement judicieuses.



**S.E. MOUSTAPHA EL NAHAS PACHA. Premier Ministre.**
*(Photo Weinberg)*



**S.E. ALI MAHER PACHA. Chef du Cabinet Royal.**
*(Photo Weinberg)*



**Me MAHMOUD BASSIOUNI, Président du Sénat.**
*(Photo Weinberg)*



**Dr AHMED MAHER. Président de la Chambre.**
*(Photo Weinberg).*

Récemment encore, à la suite de la nomination du chef du Cabinet Royal le pays avait été secoué, pendant quelques jours, de ce que la presse avait appelé une crise constitutionnelle. On avait prétendu que le Souverain en nommant le chef de son Cabinet sans consulter son gouvernement avait outrepassé ses droits, d'autant plus, ajoutait-on, que la personne devant servir de trait d'union entre le Palais et le Ministère ne jouissait pas de la confiance du Cabinet.

Il ne fallut qu'une audience de quelques minutes, un court entretien entre le Roi et son Premier Ministre pour dissiper tout malentendu : Sa Majesté avait confiance dans le gouvernement issu de la volonté populaire. Elle avait aussi confiance dans la personnalité qu'elle avait appelée à collaborer avec elle. Cette personnalité, comme le Souverain lui-même, n'a pas d'attaches politiques. Elle sert son Roi et rien que le Roi.

Le ministère, avons-nous dit, est responsable devant le Parlement. S'il est mis en minorité, il se retire. Mais depuis la promulgation de la Constitution, jamais un gouvernement au pouvoir n'a obtenu un vote défavorable des Chambres. C'est que toutes les consultations électorales libres ont donné

une si vaste majorité wafdiste qu'il était impossible de voir cette majorité délaisser les chefs qu'elle s'était donnés.

Par contre, pour des raisons politiques, la Chambre a été dissoute à plus d'une reprise. C'était l'époque où les passions dominaient la Vallée du Nil. Aujourd'hui tout se passe dans le cadre des lois en vigueur sous la protection de la Charte constitutionnelle.

* * *

Le Parlement égyptien se compose de deux Chambres. La Chambre des députés a 232 membres élus à la majorité absolue des voix par le suffrage universel. Est électeur tout Egyptien mâle âgé de 21 ans n'ayant subi aucun des empêchements prévus par la loi.

Chaque agglomération de 60.000 habitants élit un député. Mais si la ville ou le village compte plus de 30.000 habitants, il a droit à un représentant au Parlement. Par contre si sa population est inférieure à 30.000, il est rattaché à une agglomération voisine de façon à en faire une unité électorale.

Pour être député, il faut être âgé de 30 ans et savoir lire et écrire.

Le Sénat se compose de 132 membres dont quelques-uns sont nommés par le Roi sur la proposition du gouvernement. Chaque 180.000 habitants élisent un sénateur qui doit être âgé d'au moins 40 ans, savoir lire et écrire et remplir certaines conditions de fortune prévues par la loi.

Le Parlement a, au cours de sa dernière session, fait une œuvre utile.

Diverses lois d'utilité publique ont été votées. Le budget a été longuement discuté et les députés n'ont pas craint d'exiger certaines modifications dans le chapitre des dépenses. Le traité Anglo-Egyptien, la Convention de Montreux ont été approuvés.

Réuni en séance extraordinaire par rescrit royal, le Parlement s'est occupé de l'examen des décrets-loi promulgué par le gouvernement durant l'absence des Chambres.

On s'attendait à voir la session extraordinaire dégénérer en bataille politique, l'opposition ayant présenté des interpellations au sujet de l'électrification du Réservoir d'Assouan et des agissements des Chemises Bleues, deux questions qui avaient été débattues avec une certaine chaleur dans la presse. Mais avec beaucoup de doigté, le Président de la Chambre, d'accord en cela avec le gouvernement, parvint à faire renvoyer à la séance ordinaire, qui s'ouvrit le 18 Novembre, ces deux épineuses questions.

Il faut dire que le Gouvernement occupé au cours des deux dernières années par des négociations internationales : Traité Anglo-Egyptien, Convention de Montreux, entrée de l'Egypte à la S.D.N. n'a pu, comme il l'aurait désiré, soumettre aux Chambres de nombreux projets de loi figurant dans son programme mais qu'il n'est pas encore parvenu à faire promulguer. C'est au cours de la session actuelle et de celles à venir que les Chambres feront, du point de vue législatif, la besogne la plus utile pour le pays.

* * *

L'organisation judiciaire égyptienne avait eu à souffrir dans le passé de la multiplicité de juridictions.

En dehors des tribunaux nationaux qui comprennent les tribunaux civils, commerciaux et pénaux, deux Cours d'Appel, l'une au Caire et l'autre à Assiout et une Cour de Cassation, il existait les Tribunaux Mixtes et les nombreuses juridictions religieux : Mehkémeh Charei, Méglis Hasbi, Méglis Milli, etc.

Il faudra beaucoup de temps pour unifier toutes ces juridictions afin d'en faire une organisation judiciaire moderne.

Dans douze ans, les Tribunaux Mixtes — qui sont des tribunaux égyptiens — vont disparaître. D'ores et déjà les codes pénaux et d'instruction pénale ont été unifiés, de sorte qu'à la fin de la période transitoire tous les habitants de l'Egypte seront passibles pour tout ce qui touche leur vie judiciaire, des juridictions nationales.

Pour les tribunaux de caractères religieux, il sera pour le moment très difficile de les amalgamer aux juridictions nationales.

D'autre part, le gouvernement voulant donner au régime judiciaire tout le prestige et toute la liberté nécessaires est en train de faire voter une loi assurant complètement l'indépendance de la magistrature.

Ainsi, comme on le voit, l'Egypte est un pays essentiellement démocratique, car chez elle les trois pouvoirs qui assurent au Peuple sa liberté entière sont indépendants l'un de l'autre.







**Ci-dessus, de gauche à droite : S.E. Wacyf Ghali pacha, Ministre des Affaires Etrangères. S.E. Mahmoud Khalil pacha, Ministre de l'Agriculture. S.E. Osman Moharram pacha, Ministre des Travaux Publics. A gauche : S.E. Hamdi Seif El Nasr pacha, Ministre de la Guerre. A droite : S.E. Zaki El Orabi pacha, Ministre des Communications.**






**Ci-dessus, de gauche à droite : S.E. Naguib bey El Hilali, Ministre de l'Instruction Publique. S.E. Makram Ebeid pacha, Ministre des Finances. S.E. Abdel Salam Fahmi Gomaa pacha, Ministre du Commerce et de l'Industrie. Ci-dessous, de gauche à droite : Me Abdel Fattah Tawil, Ministre de l'Hygiène Publique. Me Sabri Abou Alam, Ministre de la Justice. S.E. Aly Hussein pacha, Ministre des Wakfs.**

*(Photos Weinberg)*



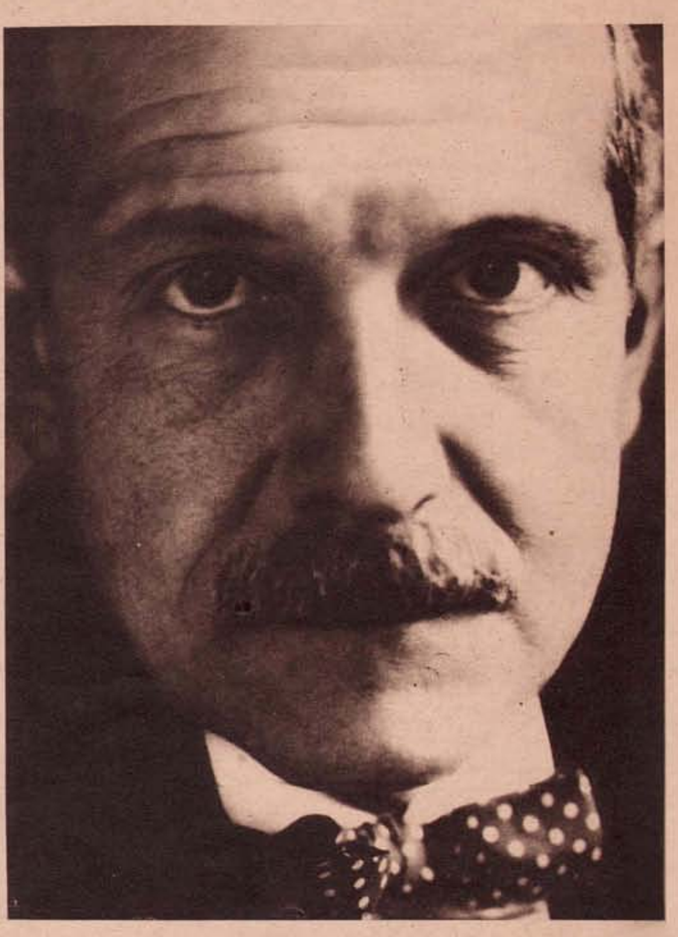


* ECRIT SPECIALEMENT POUR «IMAGES» *

par

FRANÇOIS PIETRI

# J'ai deux pays



# LA FRANCE ET L'EGYPTE

Je ne saurais commencer un article sur l'Egypte autrement qu'en disant combien tous les Français qui connaissent ce pays — et, en conséquence, l'aiment — se sont félicités, il y a quelques mois, de l'heureuse conclusion de la Conférence de Montreux.

Rien, d'ailleurs, n'est plus aisé à comprendre.

Car comment la France pourrait-elle se plaindre de voir l'Egypte parvenir à sa pleine et définitive majorité, elle qui — pendant plus d'un siècle — n'a pas cessé d'y répandre, avec un désintéressement jamais contesté, les bienfaits de ses propres tendances et le trésor de sa propre culture.

Il est vrai que, de notre côté, cette nation, digne héritière d'une nation impérissable, nous a valu une moisson spirituelle à nulle autre pareille. Une science entière a surgi du sol béni qu'arrose le Nil pour enrichir, à son tour, le patrimoine de la pensée Française.

Pour ceux qui savent voir, il y a là un double et mystérieux fluide bien fait pour souder l'intelligence et le cœur de deux peuples, nés pour se comprendre et s'apprécier...

Egypte... Même sans la piété de mes souvenirs d'enfant, ce nom seul suffirait à m'émouvoir...

Quelle prodigieuse histoire est enfermée dans les trois syllabes étranges qui lui prêtent comme euphonie d'hiératisme et de mystère...

Ma génération est de celles qui auront peut-être vibré les dernières aux évocations de l'antiquité, et elle n'a pas été élevée dans le culte de la Grèce et de Rome sans reporter sa vénération intellectuelle sur le peuple qui, quatre millénaires auparavant, avait déjà inventé l'art, le calcul, la poésie et la navigation.

Me sera-t-il permis de rappeler que le secret de cette civilisation incomparable, ce sont des Français qui ont su l'arracher les premiers aux entrailles du sol et à l'énigme des tombes ?

Je me demande si, dans l'espèce d'affinité sentimentale qui n'a jamais cessé d'unir, depuis un siècle et demi, l'Egypte et la France, ce miracle de résurrection n'a pas joué son rôle...

En tout cas, par le seul désintéressement de son action, où ne se sont montrées que les forces discrètes de la recherche et de la pensée, le pays de Champollion et de Mariette a mieux fait pour la cause de l'Egypte, et pour la sienne propre, qu'en cédant, à certains moments troubles, aux vanités de la politique.

Et ceci m'amène à des récits plus subjectifs, à la douceur des années que j'ai passées là-bas, aux exemples d'un père qui voulut faire de cette Egypte qu'il servait, la seconde patrie de ses fils, au collège où, par un retournement symbolique, c'est d'un maître égyptien que je reçus mes rudiments de français...

Dans cette cendre d'un passé qui m'est cher, quelle braise vivante je remue encore ! Je revois le petit groupe de fonctionnaires de l'Empire, dont un de mes oncles et mon père faisaient partie, et qu'un bienfait imprévu de l'exil avait ainsi poussés vers la terre la plus attachante du monde.

Ils étaient là, passionnément dévoués à leur effort d'initiation, le poursuivant sans arrière-pensée, pour la seule joie d'apporter à l'Egypte accueillante et fraternelle le fruit d'une expérience dont la France ne voulait plus, mais qui restait durablement imprégnée de son génie.

Organisation judiciaire, administration, régime fiscal, travaux publics, hygiène, archéologie, enseignement, l'admirable équipe fut l'éducatrice écoutée de ces générations de jeunes hommes parmi lesquels je retrouve mes condisciples d'Alexandrie ou les compagnons, à peine moins lointains, de mes études universitaires.

Si l'Egypte, aujourd'hui revenue à sa liberté reconquise, donne tant de preuves d'une maturité rigoureuse et se montre pleinement digne d'assurer son destin, peut-être en doit-elle quelque chose au pays dont ses élites ont appris à parler la langue et à partager la culture...

Qu'elle sache, en tout cas, que — par une juste et douce rançon, le Français que je suis lui est redevable de ce qui tient la plus large place dans la vie spirituelle d'un homme : ses premières leçons et ses premières amitiés.

**FRANÇOIS PIETRI**
**Ancien Ministre.**
**Président du Comité France-Egypte.**



LA FUTURE REINE D'EGYPTE

Mlle FARIDA ZULFICAR



# HORIZONS 1938

## CE QUE SERA L'EGYPTE DE DEMAIN

**L'Egypte indépendante est à un tournant de son histoire. Le Traité Anglo-Egyptien, l'abolition des Capitulations, la suppression des dernières tutelles étrangères y ont créé, tout à coup, une situation nouvelle que d'aucuns, sans doute mal intentionnés, déclarent pleine d'imprévus.**

**L'enquête ci-dessous que nous avons faite auprès de quelques personnalités de la finance, de l'industrie et de la vie intellectuelle, autorise, en revanche, le meilleur optimisme. C'est pourquoi nous la publions avec l'assurance de servir l'Egypte et les intérêts qui y sont engagés.**

## ECONOMIE

par

SADEK HENEIN PACHA

**Administrateur Directeur-Général de la S.A. des Eaux du Caire.**
**Ancien Sous-Secrétaire d'Etat au Ministère des Finances.**

Pour examiner, dans l'espace limité de ces quelques lignes, les perspectives économiques de notre pays à ce tournant crucial de son histoire, il faut se contenter de passer rapidement en revue les éléments de force de notre armature économique, et rechercher les risques possibles de leur affaiblissement.

Il importe de retenir notamment : un budget non seulement équilibré, mais qui accuse presque régulièrement, depuis de longues années, un excédent substantiel de recettes, une balance de commerce presque toujours favorable, une balance des comptes qui, quoique difficilement calculable, est présumée être généralement avantageuse, une dette nationale relativement légère, une monnaie saine, liée à la livre sterling, une fiscalité qui, malgré ses défauts, pèse dans son ensemble assez légèrement sur la population, une tendance récente à l'épargne qui s'affirme graduellement mais très sensiblement, un paysanat sobre, laborieux et attaché à la terre, une classe ouvrière relativement moins turbulente qu'ailleurs et facile à initier aux industries nouvelles, un sol d'une richesse proverbiale, une marge très considérable de terres incultes à défricher et une autre marge assez importante de terres cultivées mais qui n'ont pas atteint le maximum de rendement dont elles sont capables.

Voilà, sommairement énumérés, quelques-uns des principaux éléments de notre force économique. Peut-on prévoir qu'ils seront maintenus et même renforcés davantage ? Il nous appartient, dans une large mesure, d'agir de manière à ce que la réponse à cette question soit affirmative. Nous aurons, en effet, à maintenir une politique économique et fiscale prudente et suffisamment sage pour résister aux tentations parfois inspirées par un souci impatient de progrès.

Ainsi, par exemple, notre désir très légitime et très louable de doter le pays d'industries viables risquerait, peut-être, de nous pousser, à moins d'extrême prudence, à un étatisme outrancier qui minerait la base même des industries naissantes, tout en alourdissant outre mesure notre fiscalité.

La préoccupation d'accélérer le relèvement des conditions de vie de la grande masse, d'une part, et les exigences de la défense nationale, d'autre part, pourraient également nous induire à assumer hâtivement des charges excessives, avant de pourvoir à des ressources correspondantes, par l'accroissement de notre productivité agricole et industrielle.

Une baisse soudaine des prix des produits agricoles pourrait nous amener à envisager des mesures qui nuiraient à la stabilité de notre devise.

Mais s'il faut prédire l'avenir en s'inspirant du passé, il nous sera permis, sans trop d'optimisme, d'opiner que nos dirigeants, en cette nouvelle ère, seront trop pénétrés de l'intérêt réel du pays, pour s'engager dans des voies qui pourraient, peut-être, présenter des avantages apparents et immédiats, mais qui, à la longue, ne manqueraient pas de fausser notre économie.

Un seul mais principal aléa échappe à notre contrôle : c'est le prix éventuel du coton à travers les années. Mais n'est-il pas permis de croire que, dans le cas d'une baisse sensible et permanente du prix, il y aurait nécessairement un ajustement de notre régime agricole et industriel qui nous permettrait d'affronter cette nouvelle situation, en limitant nos déboires à une courte période de transition ?

Nous avons vu, en effet, durant les quelques dernières années, certaines cultures et certaines industries prendre un essor remarquable qui permet de prévoir la possibilité d'un pareil ajustement.

Loin de moi de vouloir amoindrir la difficulté de la tâche qui incombe à nos dirigeants, dans le domaine économique, mais j'estime que tout examen impartial de la situation nous autorise à être modérément optimistes.

## INDUSTRIE

par

HENRI NAUS BEY

**Président de la Fédération**
**Egyptienne des Industries.**

Je me suis toujours occupé d'industrie en Egypte, j'en ai suivi l'évolution et le progrès remarquables, j'en ai manié des éléments et puis affirmer, en connaissance de cause, ma confiance dans son avenir.

L'industrie et l'agriculture sont désormais des sœurs inséparables et solidaires.

Pas plus que les belles moissons de la Vallée ne lèveraient, si le Nil cessait de les féconder, pas davantage l'édifice économique et la prospérité du Pays se développeraient-ils sans le soutien effectif de la pierre angulaire industrielle.

Une population aussi dense ne peut élever son standing sans l'appoint de l'industrie, qui est un levier de progrès intellectuel, matériel et social.

On peut s'attendre à ce que cette forme supérieure de l'activité économique, plus directement nourrie au génie de l'homme, apporte une contribution grandissante à l'œuvre créatrice de bien-être et de prospérité.

Aux facteurs d'ordre naturel si nombreux, s'ajoutent ceux qui dérivent de la conjoncture. Vous les connaissez. En voici quelques-uns :

1.) L'abondance de la main-d'œuvre et sa grande faculté d'adaptation, sa sobriété qui tient à des raisons d'ordre spirituel autant qu'au tempérament façonné par des mœurs séculaires, la vastité des domaines industriels encore en friche, dont beaucoup s'apparentent à l'agriculture.

2.) La mesure raisonnable des impôts que permettent le faible endettement de l'Egypte et la modicité de certaines charges qui accablent d'autres pays.

3.) La position géographique de l'Egypte proche des grandes sources de matières premières et des centres Européens de production, de l'outillage industriel, aussi bien que des marchés asiatiques et africains de consommation de produits manufacturés d'usage populaire.

4.) L'Egypte possède d'excellents ports sur la Mer Rouge et la Méditerranée, instruments d'expansion et de trafic international enviables.

De ces constatations bien sommaires se dégagent à la fois les possibilités d'avenir et le programme qui en trace la réalisation.

Il n'en résulte aucunement que l'Egypte doive figer son régime fiscal et financier présent. Ce serait contraire à l'esprit industriel essentiellement progressif et évolutionnel dans la technique et l'organisation.

Aménager les tarifs et les transports, simplifier les formalités de fonctionnement ou d'établissement devenues très gênantes, faciliter le crédit aux entreprises qui le méritent, développer les organismes d'étude, d'instruction et d'assistance technique, maintenir les charges fiscales et sociales au-dessous de la capacité contributive et, par-dessus tout, éviter la rupture d'harmonie entre employeurs, employés et salariés.

Les intérêts sont parallèles et les pressions irresponsables, unilatérales non endiguées, faucheraient sans rémission les plus belles espérances.

Il suffira d'accentuer les éléments favorables et surtout de ne rien entreprendre qui en neutralise ou détruise les avantages, sous prétexte de se rapprocher prématurément des conditions qui prévalent dans les grands pays industriels et qui appliquées en Egypte, y transporteraient des germes de régression.

Et considérer que les collaborations, l'immigration de capitaux et de techniciens européens trouvant en Egypte l'accueil traditionnel et les participations convenablement graduées, dans un travail harmonieux et fraternel, peuvent ouvrir de nombreux et fructueux horizons à l'épargne ainsi qu'à la jeunesse laborieuse.

Une politique s'inspirant des éléments que je viens de décrire peut graduellement développer une belle et saine industrie, source de travail, de progrès et de prospérité.

C'est notre vœu le plus cher.

# AGRICULTURE

par

FOUAD ABAZA PACHA

**Directeur de la Société Royale d'Agriculture.**

L'Agriculture égyptienne entre dans une nouvelle phase de développement qui caractérise son avenir. En dehors des modifications et améliorations qui y sont introduites de temps en temps, l'Egypte devient graduellement par nécessité un pays commercial, en ce sens qu'elle produit maintenant des récoltes supérieures à ce qu'elle peut réellement exporter ou consommer.

Antérieurement à ces dix dernières années, par exemple, l'Egypte produisait environ 8 millions de cantars de coton qui étaient aisément absorbés par les marchés de l'étranger. D'autre part, la production en blé était de beaucoup inférieure à nos besoins. En fait nous importions du blé en quantités raisonnables d'Australie, du Canada et d'autres pays. La même remarque peut être faite à propos du maïs, du riz et des oignons.

Quant aux fruits et aux légumes en général, nous en importions également une grande quantité des pays voisins. Enfin le beurre et le fromage occupaient une place importante dans nos importations.

Quel changement à présent ? Nous récoltons plus de 11 millions de cantars de coton ; ce qui dépasse largement de plus de 4 millions la production moyenne d'il y a dix ans. La difficulté d'écouler une telle masse, il n'est personne qui ne s'en rende compte en Egypte, et elle se traduit par les bas prix actuels de nos variétés. Notre production en blé, en riz, en maïs et en oignons dépasse depuis peu les besoins de notre consommation.

Trouver de nouveaux débouchés ou amplifier les anciens est devenue une impérieuse nécessité.

Ceci s'applique également à notre surproduction de fruits, de fleurs et de légumes ainsi que d'autres produits agricoles. L'Egypte a donc dépassé le stade du pays agricole. Elle est en train d'atteindre au stade plus avancé de pays également commercial dépendant des marchés extérieurs pour la consommation et l'utilisation de tous ses excédents de récoltes.

Lorsque l'Egypte s'est rendu compte de cet état de choses, elle a commencé à créer des industries agricoles afin de convertir les matières premières issues de la ferme en conserves propres à l'exportation. Ces industries agricoles sont destinées avant peu à un grand développement.

Enfin en intensifiant son effort industriel en général, l'Egypte travaille également pour son agriculture, car elle tend ainsi à relever le standard de vie de sa population, ce qui implique une plus grande consommation de produits alimentaires et autres.

Telles sont les voies où s'est engagée l'agriculture égyptienne et où, selon moi, elle ne peut que persévérer dans l'avenir.

# BEAUX-ARTS

par

M. NAGHI

**Directeur de l'Ecole des Beaux-Arts.**

L'avenir des Beaux-Arts en Egypte repose sur une collaboration loyale du citoyen avec l'Etat.

A côté d'un art officiel, il y a l'expression plus vivante des aspirations de l'individu. L'Etat, personne morale, emprunte pour se manifester une forme conventionnelle.

Le Mécène, en tant qu'individu, imprime à l'art une forme affective et plus humaine.

Une société qui ferait la part grande à tout ce qui peut embellir son existence opterait nécessairement pour les arts.

Le populaire est sensible à l'image, ses vertus s'en trouvent exaltées. Sa bonté affleure en face des chefs-d'œuvre.

Qu'on le veuille ou non, l'art est entré dans nos mœurs. Les discussions publiques et l'intérêt qu'il suscite en témoignent et la critique qui frappe à tort et à travers s'est donné pour tâche de lui demander compte d'un certain message.

Quel est ce message ?

On ignore ici sa nature, ses attributions, sa portée ! A tout le monde d'en disputer pourtant.

On est d'accord enfin pour confier à l'art l'expression d'une survivance.

Un type social résuma-t-il les vertus de la race, on demande au sculpteur de fixer ses traits dans le granit. C'est sous ces auspices que l'art a eu droit de cité en Egypte.

Il est le plus souvent didactique et, dans sa hâte d'expression, il sacrifie les moyens au but.

« Qu'importe, disait un haut personnage, que tel monument soit médiocre, si l'idée qu'il contient est sublime ». Cette disposition envers l'art pèche à sa base même et risque de compromettre toute entente sur sa nature.

En France, plus d'un monument est l'objet d'une revision : celui de Gambetta n'en est pas moins épargné, bien que chargé de gloire.

C'est que l'intention littéraire dépasse celle du sculpteur. Il ne suffit pas de préparer des artistes, il faut que le sentiment de l'art règne dans la masse. Il faut préparer son avènement dans le public.

Il fut un temps où l'art était synonyme de superflu. Cette erreur est aujourd'hui écartée. Mêlé à la vie domestique, l'art y entretient un état d'euphorie et de bien-être qu'il est vain de démentir.

L'industrie s'en saisit avidement et l'utile se réclame de ses fantaisies et de ses créations.

L'art n'a pas pour mission de faire aimer seulement les tribuns et les vertus civiques, mais d'exalter aussi la vie des humbles et d'éclairer les destinées les plus obscures. C'est en cela qu'il est fonction de solidarité sociale.

L'art et la vie sont inséparables. Voulez-vous être un peuple heureux ? Ramenez tout au problème du beau. La morale elle-même s'en trouvera rehaussée.

L'avenir des Beaux-Arts est dans une collaboration intelligente et patriotique, dirai-je, tout comme celle qui corrobore la Défense nationale. L'Etat reste encore le tuteur d'une société évoluée.

On ne peut nier, cependant, ce dont l'art est redevable à l'initiative privée : il en est né, il s'en réclame.

L'Ecole de Son Altesse le Prince Youssef Kamel fut la pierre angulaire de toutes les édifications ultérieures. Les « Associations des Dames d'Egypte », les « Amis de l'Art », les « Coopératives », les « Sociétés Commerciales », l'« Atelier » d'Alexandrie, les « Essayistes », les « Lundis » favorisent de leur mieux le courant artistique.

L'Etat octroie souvent de généreuses subventions pour entretenir ces ferveurs. L'avenir des Beaux-Arts est loin d'être sombre comme se plaisent à l'imaginer des esprits chagrins.

Il m'est à cœur de tracer ici un tableau des débouchés sur lesquels l'artiste peut compter.

Les Expositions officielles et privées mobilisent plusieurs fois par an un grand débit de portraits, de paysages, de compositions picturales et décoratives. Des commandes particulières de l'Etat en vue des expositions internationales frayent largement le concours des artistes.

L'enseignement du dessin et de la peinture constitue une ressource intéressante et régulière.

L'illustration du livre, des périodiques, des quotidiens comporte virtuellement une renaissance. La publicité n'est pas à dédaigner à l'heure où l'industrie et le commerce prospèrent en Egypte. La caricature a fait ses preuves dans la vie politique.

Les créations de modèles (mode, bijouterie, arts appliqués) impliquent des recherches vivantes de goût et de mesure. La restauration et copie des peintures anciennes intervient, par ailleurs, avec l'avènement des musées et des collections particulières.

Les estimations, les expertises particulières ou judiciaires, la critique d'art et les conférences, les décors de théâtre et de cinémas, que voilà des débouchés sur lesquels l'avenir des Beaux-Arts reposent en toute sécurité !

Que nos jeunes gens se rassurent, qu'ils sachent qu'une ambition légitime et plus conforme à leur avenir concerne un tout autre idéal qu'un simple cadre administratif.

L'Ecole des Beaux-Arts n'est pas une pépinière pour fonctionnaires ; elle a pour mission de former l'esprit des artistes dans un souci de dignité et de sacrifice fait à leur vocation.

# VIE INTELLECTUELLE

par

M. FERNAND LEPRETTE

**Contrôleur de l'Enseignement Européen au Ministère de l'Instruction Publique.**

Pour quelqu'un qui, comme moi, vit en Egypte depuis bientôt vingt ans et qui, par profession, se trouve en contact avec la jeunesse, il n'est pas douteux que de bonnes raisons permettent d'envisager avec optimisme l'avenir du mouvement intellectuel.

Considérons l'effort que tente le gouvernement pour répandre l'instruction. Par milliers, les écoles élémentaires sont créées dans les villages. La fréquentation de ces écoles devient obligatoire pour les filles comme pour les garçons. De là, une montée rapide et générale du niveau intellectuel. Dans un quart de siècle, une nouvelle génération se lèvera des champs, capable de lire un journal, d'écrire une lettre, de tenir des comptes, ayant même quelques notions d'histoire et de géographie.

Ce n'est pas tout. Deux enseignements se disputent l'honneur de former l'élite. Gardienne des traditions, l'Université théologique d'El-Azhar offre à ses étudiants une philosophie, une morale, un art de vivre qu'elle tire des grands textes classiques et sacrés, les exerce à toutes les subtilités de la controverse, aux finesses du beau langage. Elle a fait ses preuves et même, au début du siècle dernier, a fourni au pays les savants dont il avait besoin. Aujourd'hui, elle s'ouvre avec prudence, et cela se comprend, au monde moderne, accorde une place à l'étude des sciences, des langues vivantes, envoie ses cheikhs en mission à l'étranger et, par la voix de son Recteur, exprime de nobles idées de tolérance et de fraternité spirituelle. Aussi son rôle ne semble-t-il pas devoir diminuer d'importance.

En face d'elle, cependant, s'élève une autre Université, celle de Guiza, toute jeune, beaucoup plus hardiment inspirée des méthodes occidentales, qui se donne pour tâche d'habituer les esprits à l'observation des faits et à la soumission au réel, réservant à la science et à la religion leur domaine. Un foyer nouveau groupe à Guiza un nombre d'étudiants de plus en plus considérable.

Ainsi deux grandes voix se font entendre de la jeunesse et lui délivrent toutes deux un message. L'une maintient la culture orientale. L'autre cherche dans la culture méditerranéenne et même dans la culture anglo-saxonne ce qui pourrait être assimilable. Leurs deux messages, d'ailleurs, s'équilibrent, se complètent et finiront, il faut l'espérer, le souhaiter, par se fondre en une harmonieuse unité dans l'âme de la nouvelle Egypte.

Le mouvement intellectuel m'apparaît plus vivant que jamais. Il me semble même que se forme peu à peu, en dehors des universités, une atmosphère favorable aux échanges de l'esprit, et ce phénomène est de première importance. Lorsqu'un milieu crée ainsi une sorte d'excitation, d'émulation au travail, lorsque, grâce à un tel milieu, les penseurs et les artistes se sentent compris et appréciés, alors ils ont plus de chances d'épanouir leur personnalité. C'est pourquoi on doit se réjouir de la multiplication des groupements, des conférences, des expositions d'œuvres d'art.

L'activité proprement littéraire se poursuit dans les genres traditionnels tels que la poésie, la chronique, dans les traductions d'ouvrages divers. Sous l'impulsion de précurseurs, les genres se renouvellent. La poésie n'est plus seulement l'éloge de circonstance, l'exercice de virtuosité verbale. Les historiens cherchent à reconstituer le passé par les faits. Avec l'essai, la pensée s'oriente vers l'analyse. Même dans le roman où, jusqu'ici, les Egyptiens se sont montrés timides, sans doute parce qu'ils n'accordent pas assez de prix à la représentation du quotidien, à la réalité des personnages, les novateurs ne manquent point.

L'art dramatique fait de remarquables progrès. Au lieu de se cantonner comme jadis dans la farce, la grosse comédie ou le théâtre noble à sujets historiques, voilà que de jeunes écrivains abordent la comédie de caractère et le drame. Voilà surtout que la mise en scène bénéficie des perfectionnements les plus modernes et qu'une troupe officielle de comédiens révèle déjà son excellence.

Dans le domaine musical, l'Egypte se livre à toutes sortes de tentatives pour enrichir la technique orientale des trouvailles d'occident. Elle réserve une place toute particulière au chant dans les écoles.

Enfin, en peinture, en sculpture et même en architecture se manifeste une étonnante vitalité. De plus en plus, des artistes égyptiens, qui traitent des sujets égyptiens, prennent part aux expositions. Des maîtres s'imposent parmi eux. Et il n'est pas défendu d'espérer que finira par naître un style néo-égyptien digne de cet art pharaonique qui fait toujours l'universelle admiration.

Ainsi, c'est une activité généreuse qui anime tous les milieux intellectuels. L'essentiel est que chacun apporte sa part de labeur fervent, pour que deviennent légion ceux qui sont prêts à tout sacrifier à la pensée, à l'art.

Il est hors de mon propos de faire allusion au rôle politique que la jeunesse universitaire a joué dans le pays au cours de ces dernières années. Il va sans dire, cependant, que c'est sur elle que repose l'avenir intellectuel de l'Egypte. Jeunesse de souple et vive intelligence, pleine d'enthousiasme pour les nobles idées, sensible à la poésie, à l'éloquence, capable de toutes les réussites mais qui, comme les êtres trop bien doués, dédaigne un peu l'effort soutenu, l'apprentissage dans la fréquentation des maîtres.

Ici, je voudrais dire aux meilleurs d'entre eux, ce que me suggère l'affectueux intérêt que je leur porte. Je les sens soucieux, par exemple, d'arracher à l'Europe ses secrets de puissance, ce qui est tout à fait légitime. Mais je leur rappelle que les machines, avec la documentation, les théories, les procédés, ils les auront vite, sans pour cela connaître la vraie grandeur de l'Europe. Celle-ci n'est ni dans les canons, ni dans les autos. Elle vient d'hommes souvent obscurs et désintéressés, de chercheurs de tous ordres, brûlés du désir de connaître et d'entreprendre, qui savent que pour créer il faut d'abord se soumettre librement mais humblement à une intraitable discipline.

Je les mettrai en garde aussi contre l'attitude puérile qui consiste à ne vouloir présenter de soi qu'un portrait favorable et à réclamer la louange à tout prix. Il n'y a pas lieu de crier à la trahison si quelqu'un constate qu'il y a toujours, Dieu merci ! des chadoufs en Egypte. La première condition d'un progrès quel qu'il soit et d'un progrès intellectuel en particulier est de se voir sans complaisance pour travailler à se rendre meilleur.

J'ai rendu visite comme tout le monde, je veux plutôt dire comme le monde entier, au pavillon égyptien de l'Exposition de Paris. Œuvre humaine, il peut naturellement prêter à critique. Je dois déclarer, cependant, que d'innombrables visiteurs ont rendu un hommage unanime à l'Egypte nouvelle du jeune et brillant Roi Farouk Ier dont on leur offrait une image toute de grâce exquise. Les produits de l'agriculture et de l'industrie retenaient, certes, l'attention, mais, par les œuvres des peintres et des sculpteurs, l'Egypte demeurait pour tous la terre des arts et de la pensée.

# JEUNESSE

par
M. TH. DE COMNENE
**Proviseur du Lycée Franco-Egyptien d'Héliopolis.**

La jeunesse ne demande qu'à flamber. Il lui importe peu, d'une façon générale, de savoir pourquoi elle s'enflamme, l'essentiel est que la flamme soit haute ; et trop d'erreurs et trop de dangers s'expliquent par là.

Il ne faut pas chercher à la mettre dans sa poche. Il faut la tenir à la main avec des précautions de sauvage. Chaque génération d'éducateurs passe dans la nuit des temps, portant cette torche enflammée pour l'éclairage ou le péril de la cité. Je crains pour la maison de garde-barrière, pour la villa aux glycines pacifiques, pour les temples, pour les vieilles dames qui gouvernent encore le monde par-ci par-là, avec des noms à majuscule, et dont on se lasse comme d'Aristide, depuis que le peuple les dit justes. On souhaite leur mort parce qu'elles gênent les ambitions et qu'elles ne laissent pas d'héritage... La justice, la vérité... De vieilles firmes, de vieux slogans...

Il est resté des holocaustes de la guerre, dans la conscience de l'humanité et dans la mémoire de l'enfance, le confus et grand souvenir d'un sacrifice qui la hante ; une flamme vacille au fond du rêve de nos fils, des jeux d'ombres mythologiques. Ils ont hérité de nous des goûts, des habitudes qui n'ont plus de signification. Nous avons eu la gale et nos petits se grattent ; nous avons eu de l'or et ils naissent dépensiers. Ils sont jaloux de nos vieilles vertus et de nos vieux vices. En somme, ils recommencent l'histoire de la génération de Musset. Et cette maladie contagieuse s'est transmise de l'Europe à l'Afrique. Ce n'est pas une hypothèse commode élaborée pour simplifier un diagnostic, c'est une constatation de pédagogue. Ils pleurent l'occasion perdue d'une grandeur.

Quels aliments fournirons-nous à ces avidités ardentes ? Trop de pétroleurs se sont chargés d'en distribuer, et nous vivons maintenant dans un jour d'incendie. On a trouvé d'ailleurs une excuse commode : quand on a mis le feu à un nouveau vaisseau, on l'accuse de porter la peste. L'enfance, candide, les croit sans peine. En trop de pays on la promène les yeux bandés. Il suffit qu'elle tourne la meule comme un cheval aux yeux crevés. On lui explique profitablement que le muscle vaut mieux que la vue.

L'Egypte est un pays de lumière. Elle doit la vérité à ses fils. Elle ignore ces pénombres favorables à l'équivoque où le masque ne se voit pas ; gardienne de civilisations plus vieilles que nos compas, elle n'a pas peur de l'intelligence, elle ne proscrit pas la vie intérieure. Elle la recommande, elle en a fait sa plus haute hygiène, sa tradition et sa grandeur. Elle a choisi parmi les langues qu'elle annexe avec aisance, celles qui, le plus légèrement portent la plus lourde pensée. C'est à l'humanisme d'abord qu'elle demandera de former des hommes. Trop de pasteurs intéressés veulent donner à croire aux jeunes que l'esprit critique est énervant. Comme si une force intelligente était moins forte ! Légitimement intéressée par son effort économique et politique, l'Egypte sait pourtant depuis des siècles que la plus haute grandeur n'est pas dans le volume, dans la masse ou dans la vitesse. La pensée pèse plus qu'une dynamo, qu'un canon, qu'une armée motorisée.

Cette primauté du spirituel doit être de règle pour la jeunesse de l'Egypte, l'Egypte a été grande par la mesure, par la qualité, par la méditation, par la tension de la vie intérieure. Le Sphinx, accroupi dans les sables, n'a pas avancé une seule fois sa patte musclée pour se mettre au pas. On ne lui a pas vu lever les yeux vers un avion. Et il est là !

Ne le croyez pas léthargique parce que son rêve est ailleurs ; ses yeux intelligents disent son activité ; toute sa force est dans sa pensée ; il bat sur place les records du grand songe. Ne le croyez pas immobile : c'est parce qu'il va très vite qu'on ne le voit pas bouger. Il n'est pas fait pour être attelé. Le Sphinx est un grand humaniste. Il y a plus de secrets entre lui et le soleil que dans tous les rêves d'une turbine. C'est de lui que la jeunesse égyptienne doit apprendre à choisir non pas entre l'action et le rêve, mais entre l'agitation et la pensée.

# FEMINISME

par
Mme HODA CHAARAOUI
**Présidente de l'Union Féministe Egyptienne.**

En ce siècle assombri par les menaces de guerre et troublé par la crainte d'événements imprévus, qui peut prévoir l'avenir ?

Cependant, si nous devons juger d'après les rapides progrès qu'a réalisés la femme égyptienne en ces dernières années, dans tous les domaines de la vie intellectuelle et sociale — nous pouvons augurer pour elle un brillant avenir.

Nos lois lui étant favorables, il ne dépend que d'elle de réaliser toutes ses aspirations : sa complète égalité politique et sociale avec l'homme.

Dans la période d'évolution que nous traversons, je prévois pour la femme égyptienne un vaste champ ouvert à ses activités et un rôle très important à jouer dans la formation intellectuelle et morale des jeunes générations.

Je prédis en général, non seulement pour la femme égyptienne, mais pour les femmes du monde entier — que je sais animées d'un noble esprit de paix et de fraternité — une grande et belle mission à remplir : celle d'édifier, sur les ruines des guerres faites par les hommes, un monde meilleur où la haine fera enfin place à l'amour.

# PRESSE

par
ANDRE DE LAUMOIS
**Directeur politique et Rédacteur en Chef du « Nil ».**

On voudrait pouvoir parler de l'avenir de la Presse en Egypte sans distinguer entre journaux de langue arabe et journaux de langue européenne. Mais comment faire ? Leurs conditions d'existence et de prospérité sont trop différentes pour qu'on les mette dans le même panier.

A tout Seigneur, tout honneur. Par le nombre de ses organes, son tirage, sa diffusion, l'étendue de son public, la Presse égyptienne occupe évidemment la place privilégiée.

Son avenir, il est immense : on n'en peut pas douter, d'abord parce que les lecteurs encore réduits seront de plus en plus nombreux au fur et à mesure des progrès de l'Instruction. Ensuite à cause des facilités qu'elle trouve d'ores et déjà dans cette audience de plus en plus large pour le recrutement de ses rédacteurs et l'élévation de leur niveau intellectuel. Et aussi pour l'augmentation de ses ressources : à lecteurs nombreux, publicité volumineuse. Ce qui veut dire possibilité pour un grand journal de vivre commercialement, donc honnêtement. Avec ce que cela comporte d'autorité sur le Public.

Au reste, l'avenir de la Presse égyptienne sera ce qu'elle le fera : il est entre ses mains. Qu'elle sache combiner la formule — inéluctable aujourd'hui — du journalisme d'informations avec, dans une certaine mesure, celle du journal d'opinion et elle réalisera mieux même que la plupart des journaux d'Europe la conception du véritable journalisme de notre temps. A cet égard, beaucoup d'organes égyptiens donnent les plus grands espoirs.

■

L'avenir de la Presse européenne est nécessairement moins prometteur. Elle a moins de lecteurs et qui n'augmentent pas. Pour se mettre au niveau des grands organes qu'elle envie, il lui faut faire des efforts presque démesurés par rapport à ses ressources. Elle est plus tributaire que l'autre des influences de finance. Elle trouve plus difficilement des collaborateurs compétents : le problème des équipes de remplacements se pose durement à elle.

Il en résulte qu'elle est plus jalouse de ses privilèges quand elle en a : elle est plus dénuée de l'esprit de concurrence et de confraternité sans lequel il y a des entreprises commerciales mais pas de presse digne de ce nom. Le sentiment de la solidarité est remplacé pour elle par celui de la lutte pour la vie. L'air dans ses salles de rédaction n'a pas cette légèreté dans la camaraderie que l'on trouve en Europe.

Pour tout dire, son avenir est beaucoup moins clair et elle semble l'assombrir à plaisir par ces méthodes de combat.

Car il lui reste, tout de même, des possibilités d'action qu'elle néglige ou n'aperçoit pas. Elle perd son temps à regarder ce que fait le voisin au lieu de regarder le lecteur.

# LA MONARCHIE EN EGYPTE

## FACTEUR DE STABILITE, DE DUREE ET DE PROGRES

par

ACHILLE SEKALY BEY

L'avènement au trône de Sa Majesté Farouk I a été accueilli par le peuple égyptien avec une immense satisfaction : les fêtes de la prestation du serment quand, en juillet dernier, le jeune Roi eut atteint sa majorité légale, ont été célébrées, d'un bout à l'autre du pays, avec un enthousiasme spontané et sans précédent dans les annales de l'Egypte. Jamais, en effet, l'accession au trône d'un souverain égyptien n'avait causé une plus grande joie, ni produit une émotion plus profonde. Certes, les circonstances dans lesquelles cet heureux événement s'accomplissait : la conclusion du traité qui, au seuil du nouveau règne, consacrait l'indépendance complète de l'Egypte, la suppression des Capitulations qui, pendant plusieurs siècles, avaient constitué une sérieuse entrave à sa pleine souveraineté, et, par-dessus tout, l'âge du jeune Roi, ce que l'on savait déjà de ses belles qualités d'intelligence et de cœur, sa piété, l'affection passionnée que, prince encore, il marquait à l'égard de tout ce qui touchait au pays et au peuple sur lesquels il était appelé à régner, tout cela expliquait et justifiait, dans une très large mesure, cette joie et cet enthousiasme. Il nous semble toutefois qu'il ne faut pas s'arrêter aux apparences, même lorsque celles-ci traduisent fidèlement la réalité. Il convient d'aller au fond des choses, d'essayer de sonder l'âme égyptienne, ne fût-ce que pour vérifier une fois de plus la force de l'attachement inné du peuple égyptien à la Monarchie, sa conviction intime que cette forme de gouvernement n'est pas seulement la plus appropriée, la plus adaptée à ses besoins, la plus en harmonie avec ses inclinations naturelles, ses traditions et ses aspirations, mais encore celle qui présente, à ses yeux, le plus de garanties d'ordre, de stabilité et de progrès.

Ce fait, en vérité, domine l'histoire millénaire de l'Egypte. Si loin qu'on porte ses regards, à travers le temps, on en trouve des preuves indiscutables. En effet, quand on étudie cette histoire avec quelque attention, on ne peut manquer d'être frappé par cette double constatation : d'abord, que la monarchie a été la première et la seule forme de gouvernement que les anciens Egyptiens se fussent donnée, celle à quoi ils se sont montrés le plus attachés et celle qui a le plus contribué au développement de l'Etat, à ses progrès et à ses gloires les plus pures ; ensuite, que les périodes où la Monarchie s'était par la suite affaiblie ou temporairement éclipsée, ont été pour l'Egypte des périodes de décadence, d'anarchie, et souvent de guerres civiles.

■

Il serait sans doute téméraire de prétendre passer ici en revue soixante-dix siècles d'histoire. Il est cependant permis de rappeler quelques faits, connus de tous, et qui illustrent ce fait d'évidence.

Portons un peu nos regards vers l'antiquité.

Cinq mille ans avant Jésus-Christ, Ménès fondait la Monarchie Egyptienne qui, jusqu'à Nectanébo, vit se succéder trente dynasties consécutives dont les représentants eurent constamment pour ambition la grandeur de leur règne, la prospérité et la gloire de l'Egypte. Il lui avait d'abord fallu pour cela briser l'influence de la classe sacerdotale. Une fois le maître, il fonda une nouvelle capitale, Memphis, sur la rive gauche du Nil, à quelques kilomètres au Sud de la pointe du Delta. Il développa la littérature, cultiva les sciences et les arts, construisit le temple de Phtah, régla le culte des dieux, conduisit des expéditions hors des frontières de l'Egypte.



Le trône de Tout-Ankh-Amon.

Certains livres mystiques, entre autres le chapitre LIV du « Livre des Morts », passent pour avoir été découverts sous le règne de Hsepti. Un des traités de médecine, contenu dans le Payrus médical, avait été trouvé, en écriture antique, dans un coffret, au pied du dieu Anoup de Sekhem. Des décrets de Kakéou modifièrent profondément la constitution religieuse et politique de l'Egypte. Bainouterou accorda aux femmes le droit de sucession au trône. Ce n'était pas là un simple caprice. Chez les anciens Egyptiens, en effet, le roi n'était pas, comme ailleurs, un homme chargé de gouverner d'autres hommes. Il était le successeur et le descendant des divinités qui avaient régné sur la Vallée du Nil, la manifestation vivante et l'incarnation de Dieu, le fils du Soleil. Mais, pour assurer la continuité de l'ordre de succession au trône, qui avait lieu de mâle en mâle par ordre de primogéniture, plutôt que de laisser la royauté tomber aux mains d'une famille humaine, si la lignée mâle venait à manquer, il fut jugé préférable d'accorder aux femmes le droit de succession. Cette mesure était des plus sages : elle donnait à la Monarchie une plus grande force.

Dès la quatrième dynastie, la société égyptienne se trouva définitivement constituée. On vit éclore tous les prodiges d'une Civilisation jusque-là sans pareille dans le monde. Les Arts atteignirent leur plein développement. Des villes nouvelles furent fondées. De grandes fermes enrichirent la campagne. Des milliers de têtes de bétail furent élevées. Des moissons abondantes et soignées couvrirent le sol. Une architecture élégante embellit les maisons. De nombreuses barques flottèrent sur le Nil. Des canaux sillonnèrent la contrée, amenant partout les eaux du Fleuve. Papi I, de la VIe Dynastie, construisit une route de Coptos à la mer Rouge, entreprit une campagne en Ethiopie et une autre en Syrie, et ce fut le commencement de l'extension de l'Empire égyptien. Dès la fin de la Xe Dynastie, l'œuvre accomplie par les rois d'Egypte était déjà remarquable. Quand le reste de la terre était encore plongé dans les ténèbres de la barbarie, quand les nations les plus illustres étaient encore à l'état sauvage, les rives du Nil apparaissaient comme nourrissant un peuple sage et policé. Une monarchie puissante, appuyée par une solide organisation politique et sociale, réglait les destinées de la nation.

Bien que l'on n'ait pas de détails sur l'œuvre des rois de la XIIe Dynastie, on peut suivre sans interruption le développement de leur politique. A la fois ingénieurs et soldats, amis des arts et protecteurs de l'agriculture, ils ne cessèrent un instant de travailler à la grandeur du pays qu'ils gouvernaient. Grâce à leurs conquêtes, toute la Vallée du Nil, depuis l'endroit où il quitte les plaines d'Abyssinie pour entrer dans le lit étroit creusé au milieu du désert, jusqu'au point où il rejoint la Méditerranée, ne forma plus qu'un seul empire, habité par un seul peuple, parlant la même langue, adorant les mêmes dieux et obéissant au même souverain. Ils conquirent la Nubie, recouvrèrent le Sinaï, assainirent le sol, régularisèrent les inondations, construisirent le réservoir de Mœris, élevèrent des temples et des monuments, assurèrent la bonne marche de l'administration et, par suite, doublèrent la richesse nationale.

Puis vint l'invasion des Hyksos, accumulant les destructions, les massacres et la ruine. Pas pour très longtemps, toutefois. Au bout de deux dynasties, ils s'assagirent, et le progrès reprit après qu'ils se fussent mis à l'école des souverains légitimes de l'Egypte. Ils ne passaient pas moins, aux yeux des Egyptiens, pour des maîtres étrangers dont il fallait, à tout prix, débarrasser le pays. Et ce fut une lutte qui dura cent cinquante ans jusqu'à ce que l'Egypte, sous Ahmès, eut rétabli sa complète indépendance. Une période de renaissance s'ouvrit alors pour le pays. Toutmès I envoya des armées en Assyrie. Hatassou, reine remarquable entre toutes, assembla dans la mer Rouge une puissante flotte de guerre et la conduisit dans le pays du Pount, en Arabie. Toitmès IV entreprit des guerres heureuses en Syrie et en Ethiopie. Ramsès III fut le dernier grand souverain d'Egypte.

Est-il besoin de dire que cette œuvre immense des anciens Egyptiens, dont les monuments parvenus jusqu'à nous et qui font aujourd'hui encore l'admiration du monde, — n'eût pas été possible sans la Monarchie ? Seule la royauté, par la stabilité qu'elle assurait au gouvernement, par la continuité qu'elle garantissait à l'exécution de ses plans, par l'autorité, l'ordre et la discipline qu'elle savait exercer et enfin par l'identification des intérêts du monarque avec les intérêts du pays, — pouvait rendre l'accomplissement de cette œuvre possible.

■

Les Perses ne restèrent pas longtemps en Egypte. Ils en furent chassés bientôt par les Grecs. Ceux-ci essayèrent bien, sous la Dynastie des Ptolémées, de donner au pays un nouveau lustre. Ils firent d'Alexandrie un puissant foyer d'activité intellectuelle, rebâtirent les temples de Thèbes, de Dendara, d'Esneh, d'Ombos, d'Edfou et de Philæ. Mais étrangers au pays et à sa population, ils n'y exercèrent qu'une domination éphémère. Les Romains, qui leur succédèrent, réduisirent l'Egypte à l'état d'une province romaine. Ils furent tellement durs pour le peuple que celui-ci accueillit la conquête musulmane comme une véritable délivrance. Politiquement, toutefois, le changement fut peu sensible puisque, de province romaine, l'Egypte devenait province



**Portrait inédit du Roi Fouad près du trône de l'Egypte moderne.**

Califale. Néanmoins, les liens qui l'unirent au Califat furent assez lâches pour permettre au peuple égyptien de vivre sa vie. Il reprit peu à peu confiance en lui-même et réalisa progressivement une sorte d'autonomie. Celle-ci marqua son plein épanouissement sous le règne des Fatimites. Ils dotèrent l'Egypte d'une nouvelle capitale, et construisirent la grande Mosquée d'El-Azhar. Saladin, fondateur de la dynastie des Ayoubites, passa comme un météore. Ses victoires sur les Croisés le rendirent justement célèbre. Le règne des Mameloucks, fut, à quelques rares exceptions près, agité par des troubles continuels. La conquête des Sultans ottomans acheva la décadence de l'Egypte. Elle ne fut plus qu'une ferme d'où les Sultans tiraient tout ce qu'ils pouvaient, sans se soucier de sa tranquillité ou de son bien-être. Livrée aux luttes intestines, aux compétitions sanglantes des Emirs, démoralisée et ruinée, elle n'eut même plus la force de réagir contre les exactions et la tyrannie. L'Expédition Française la tira, pendant un très court laps de temps, de cette lamentable situation : mais elle contribua, en même temps, à faire naître un vif sentiment national parmi le peuple.

■

Enfin, Mohamed-Ali vint.

Son avènement marqua une date dans l'histoire de l'Egypte moderne et de l'Orient. Pendant les guerres de Napoléon, le partage de l'Empire ottoman était à l'ordre du jour : la France, la Russie, l'Angleterre et l'Autriche convoitaient leurs parts dans ses dépouilles. Mais le partage s'avérait un problème insoluble par suite des rivalités des Puissances. Pendant cette période, l'énergie vigilante de Mohamed-Ali sauva l'Egypte du danger extérieur. Le nouveau vice-roi réussit alors à établir l'unité du pouvoir, à le fortifier, et à mûrir son plan de réforme politique et sociale. De 1814 à 1823, Mohamed-Ali, dominé par la crainte de l'invasion de son pays par l'Angleterre, étendit ses conquêtes en Arabie et en Afrique, organisa ses vastes ressources, forma son armée et se prépara à faire jouer activement à l'Egypte le rôle d'un grand Etat, à prévenir les projets des Puissances, à rouvrir la question d'Orient pour la résoudre à son avantage, notamment par la formation d'un Empire égyptien indépendant établi par la sanction et la reconnaissance de l'Europe.

Il était né à Cavalla en 1769 et avait été envoyé en Egypte commandant en second d'un contingent turc pour soutenir la lutte contre les Français. Il fit preuve d'intelligence et de bravoure et fut bientôt promu général. Dès lors, il chercha à se former un parti dans le pays et à arriver au pouvoir. Il s'appliqua avec beaucoup d'adresse et de courage à cette tâche. Il renversa les Osmanlis par les Mamelouks, les Mamelouks pour les Albanais et les Albanais par les Egyptiens. Il détruisit quatre vice-rois, sans craindre à son tour de s'asseoir sur un trône si fragile. Aussi le trait de génie de Mohamed-Ali fut-il d'avoir su gagner à sa cause le peuple égyptien qui, pendant la conquête française, avait été tiré de sa torpeur et commençait à jouer un rôle dans les événements. Il existait à cette époque parmi les Ulémas des hommes indépendants, dépositaires de l'esprit national, et qui désiraient sincèrement pour leur pays un nouvel ordre de choses, notamment Sayed Omar Makram. Mohamed-Ali se rapprocha de lui, gagna son amitié et acquit ainsi l'appui du peuple. Désigné par celui-ci comme vice-roi d'Egypte, il s'imposa en cette qualité à la Sublime-Porte. Il réussit en outre à se soustraire, dans une très large mesure, à ses exigences financières et militaires, à ses velléités de domination et d'ingérence dans les affaires intérieures de l'Egypte. Il parvint à se créer une flotte, une armée et des ressources suffisantes pour fortifier son pouvoir continuellement menacé. Il réprima la révolte des Wahabites en Arabie, conquit le Yémen, entreprit une campagne au Soudan, commença l'exécution de son vaste plan de régénération et, à cette fin, favorisa l'affluence des Européens en Egypte. Homme de vocation à la fois militaire, commerciale et agricole, il possédait au plus haut point le sens de l'organisation et pensait avant tout

à assurer la continuité de son œuvre, en y introduisant des éléments de durée d'autant plus qu'il songeait déjà à fonder une Dynastie.

Pour faire revivre l'agriculture, il fit réparer les anciens canaux ou en creuser de nouveaux, surtout dans la Basse-Egypte. Une des grandes conceptions fut la construction duc anal Mahmoudieh qui relia Alexandrie avec le Nil, facilita les communications et la navigation intérieure, permit à cette ville de s'approvisionner en eau douce et de connaître une nouvelle prospérité. Mais ses efforts ne s'arrêtèrent pas là. Il voulut également introduire la grande industrie en Egypte, afin de jeter les bases d'une indépendance économique. Il fit preuve dans ce domaine d'un esprit d'entreprise remarquable. Il intervint en Morée, subit sans broncher le désastre de Navarin, puis il entreprit sa campagne victorieuse en Syrie et en Asie-Mineure. Parallèlement, il soutint une lutte acharnée contre la diplomatie des Puissances, liguées contre cette nouvelle force qui s'élevait en Orient. Il n'eut de paix qu'avec la convention de Londres (1841) qui lui assura l'hérédité de la vice-royauté d'Egypte. Il se replia alors sur lui-même et poursuivit activement le développement économique de son pays. Il ordonna le creusement de nouveaux canaux et la construction des Barrages du Delta. Il améliora l'instruction publique, fonda l'imprimerie de Boulac et envoya plusieurs missions scolaires en Europe. On lui doit aussi l'embellissement des villes du Caire et d'Alexandrie et la diffusion de l'hygiène dans tout le pays. Il donna une base solide aux finances de l'Etat, établit une administration moderne et réalisa de nombreuses autres réformes qui, quoique moins apparentes, n'en contribuèrent pas moins à faire de l'Egypte ce qu'elle est aujourd'hui. Ce n'était pas là une tâche aisée. Pour s'en représenter les difficultés, il suffit de se rappeler que le droit en Europe a demandé plusieurs siècles pour se fixer définitivement en des formules précises. En Egypte, il fallait l'intelligence souple et persévérante, l'énergie prodigieuse et éclairée du vice-roi pour arriver, après des tentatives diverses et malgré bien des traverses, à fixer une loi ou une mesure administrative dans les mœurs locales.

Mais l'œuvre essentielle de Mohamed-Ali fut d'avoir posé les fondements d'une nouvelle Monarchie. Il faisait ainsi revivre, après plusieurs siècles, l'institution qui avait assuré à l'Egypte une prospérité, un progrès et une gloire incomparables. Il la considérait, avec raison, comme la seule garantie véritable de la durée, de la stabilité et de la continuité des réformes dont il avait établi les grandes lignes et qu'il laissait à ses descendants le soin de poursuivre.

■

Ibrahim assuma le pouvoir du vivant de son père, dont il avait été le bras droit et le conseiller le plus sûr. C'était un Egyptien essentiel. Né à Cavalla, en 1789, et venu en Egypte à l'âge de quinze ans, il avait été bientôt absorbé par cette force d'assimilation que possède le sol égyptien à un degré remarquable. Il avait cette supériorité sur son père de poursuivre la réalisation d'une idée fixe : l'indépendance et la grandeur de l'Egypte. Doué d'une puissante volonté, d'un allant extraordinaire, d'un coup d'œil énergique, il avait cet éclair de l'imagination créatrice qui fait les victoires et décide du sort des empires. Héros lui-même, comme l'appelait Lamartine, il sut créer dans son armée le culte de l'héroïsme. Il en fit une force vivante, la galvanisa par son exemple, par ses harangues, par ce pouvoir magique qu'il exerçait sur ses soldats, et par cet esprit national qu'il cherchait à réveiller et à développer en Egypte, Ibrahim tendit à l'établissement d'un gouvernement juste, entouré du respect et de l'amour du peuple. Il supprima la barrière élevée par l'élément turc, par la méfiance et l'égoïsme, entre le vice-roi et les Egyptiens. Il voulut identifier complètement la Dynastie nouvelle avec le peuple qu'elle était appelée à gouverner, lui faire prendre des racines profondes dans le sol de l'Egypte. Il était convaincu que la grandeur et la stabilité de son œuvre devaient reposer sur une base essentiellement nationale. Malheureusement, son règne fut de très courte durée, la mort l'ayant surpris trois mois à peine après son avènement au trône.

Bien que possédant les qualités physiques qui distinguaient son père, Abbas I, fils du Prince Toussoun, second fils de Mohamed-Ali, était doué d'un caractère défiant et ombrageux. Il fut hostile aux réformes. C'est cependant sous son règne que furent commencés les travaux de construction du premier tronçon du chemin de fer Caire-Alexandrie et que furent améliorées les communications entre Le Caire et Suez. On lui doit aussi la fondation des écoles militaires de l'Abbassieh. Il mourut en son palais de Benha en 1854. Mohamed Saïd, quatrième fils de Mohamed-Ali, lui succéda. Il réalisa d'utiles réformes et des améliorations sensibles dans l'administration, répartit les impôts dans une juste proportion, abolit les monopoles, fit exécuter plusieurs travaux publics, entre autres le curage du canal Mahmoudieh, l'achèvement des voies ferrées entre la capitale et Alexandrie et favorisa de tout son pouvoir l'entreprise du Canal de Suez.

■

Ismaïl, fils d'Ibrahim, naquit en 1830 et fut proclamé vice-roi en 1863. Il fut le véritable continuateur de l'œuvre de Mohamed-Ali et d'Ibrahim, encore que sa tâche fût, par moments, beaucoup plus délicate. Depuis son avènement jusqu'à l'ouverture du Canal de Suez, il gouverna en maître et l'Egypte fit figure de grand Etat. Ce fut la période éclatante du règne. Une période de déboires la suivit. Quelles qu'aient pu être ses erreurs, à certains égards, son œuvre demeure attestée, d'un côté, par les traces profondes qu'elle a laissées dans le progrès économique, intellectuel et social de l'Egypte, et, d'un autre côté, par le résultat de ses efforts et de ses sacrifices pour affranchir son pays de la suzeraineté turque et pour consolider la Monarchie. C'est sous ce double aspect, si l'on veut être juste, qu'il convient de considérer l'œuvre d'Ismaïl, car ils sont inséparables l'un de l'autre. Même les fautes qu'il a pu commettre dans le premier domaine sont rachetées, dans une large mesure, par ce qu'il a obtenu dans le second. Il était doué d'une grande énergie, d'une vive intelligence et d'éminentes facultés administratives. Il renouvela, par ses réformes, la face du pays et étendit la domination égyptienne jusqu'au centre l'Afrique. « L'Egypte — écrivait le « Times », le 6 janvier 1876 — est un exemple merveilleux de progrès. Elle a avancé en soixante-dix ans autant que plusieurs autres pays en cinq cents. » Réforme judiciaire, achèvement du Canal de Suez, construction de nouveaux canaux et drains, notamment du Canal Ismaïlieh, de nouvelles lignes de chemin de fer et de télégraphe, du pont de Guézireh, aménagement des ports d'Alexandrie et de Suez, développement de l'industrie et de l'agriculture, diffusion et amélioration de l'enseignement, envoi de missions scolaires en France, réorganisation des écoles militaires et navales, extension de la navigation maritime et fluviale, création de l'administration des Postes, fondation de la Société Royale de Géographie, envoi de missions exploratrices dans les régions du Haut-Nil, telles furent ses principales réalisations, si bien qu'Ismaïl pouvait dire, vers la fin de son règne : « L'Egypte n'est plus en Afrique ; nous faisons partie de l'Europe ! »

Toutefois, à côté de cette œuvre méritoire, Ismaïl en entreprit une autre qui ne l'était pas moins, et qui même, du point de vue national, eut une portée plus considérable. C'est, nous l'avons déjà dit, l'affranchissement de l'Egypte de la suzeraineté ottomane et la consolidation de la Monarchie. Il ne négligea rien pour atteindre ces buts. On connaît les efforts qu'il déploya à cette fin auprès du Sultan et de ses Vizirs, les sommes fabuleuses qu'il dépensa en présents à Constantinople, les démarches qu'il fit en Europe, singulièrement auprès de la Cour de France, et les succès réels qu'il obtint. En 1866, la Sublime-Porte lui reconnut l'hérédité directe dans sa famille. L'année suivante, il reçut le titre de Khédive. En 1873, un firman sanctionna et élargit les privilèges qu'il avait déjà acquis : succession directe par ordre de primogéniture, indépendance concernant la justice et l'administration, droit de signer des traités avec les Puissances et de conclure des emprunts, droit d'élever son armée, sur le pied de guerre, à 30.000 hommes, etc.

Mais le trait caractéristique d'Ismaïl fut qu'il ne se contentait pas de la réalité de la Monarchie ; il en voulait aussi les apparences. Il tint à être un monarque dans la plus complète acception du terme. Il y réussit à souhait. Lors de sa visite en Europe, il fut reçu avec pompe comme un « hôte royal » dans ses grandes capitales. Empereurs, rois et princes s'empressèrent à l'envi de lui conférer des honneurs royaux. En Egypte, il fit construire des palais prestigieux, un grand Opéra, des routes magnifiques, organisa des fêtes fastueuses, notamment à l'inauguration du Canal de Suez. Plusieurs souverains d'Europe, dont l'Impératrice Eugénie, des Princes, un grand nombre d'hommes d'Etat, des écrivains célèbres répondirent à son invitation et emportèrent de son hospitalité vraiment royale un souvenir inoubliable. Sans doute ces prodigalités finirent par lui coûter le trône, mais elles n'en rehaussèrent pas moins le prestige de l'Egypte.

■

Mohamed Tewfick, qui lui succéda en 1879, n'eut pas son envergure. Il ne sut ni gagner l'affection de son peuple, ni mettre un frein aux ambitions de certaines Puissances en Egypte. Son règne, sous le signe de l'Occupation, fut sans éclat. Abbas II, en montant sur le trône, fit naître beaucoup d'espoirs. Mais ils ne furent pas réalisés. Il s'efforça de tirer profit de la rivalité anglo-française dans la Vallée du Nil, contrecarra plus ou moins les projets de Lord Cromer, mais ne réussit pas à déjouer complètement le plan du proconsul britannique tendant à restreindre l'autorité du Khédive et à placer l'Egypte, pratiquement, sous la domination de la Grande-Bretagne. Si Lord Cromer fut finalement rappelé, ce fut moins le résultat des efforts du Khédive, encore bien qu'ils n'eussent pas été négligeables, que celui du mouvement national, personnifié par Moustapha Kamel pacha et qui faisait alors vibrer toute l'Egypte. Mais l'Angleterre eut bientôt sa revanche. Dès le début de la Grande Guerre, elle détrôna Abbas II et le remplaça par le Sultan Hussein après avoir proclamé son protectorat sur l'Egypte.

■

Fouad I, qui succéda au Sultan Hussein en 1917, reprit l'œuvre interrompue de Mohamed-Ali, d'Ibrahim et d'Ismaïl. Déjà Prince, il avait fondé l'Université Egyptienne. Monté sur le trône, il lui donna un nouvel éclat. Il imprima une impulsion vigoureuse au progrès économique de l'Egypte, redonna de la vie à ses institutions scientifiques et les multiplia, développa ses œuvres sociales et ses foyers d'enseignement, fit exécuter de nombreux et importants travaux publics, encouragea généreusement les sciences et les arts, ouvrit aux érudits les archives du Palais et fit publier à ses frais de nombreux ouvrages sur l'histoire de l'Egypte. Quoique très bon musulman, — il en a donné des preuves multiples pendant son règne, notamment par l'intérêt qu'il portait aux institutions islamiques et par les missions religieuses qu'il envoya en Chine et ailleurs — le Roi Fouad avait ceci de commun avec Mohamed-Ali, Ibrahim et Ismaïl : qu'il était animé d'un très large esprit de tolérance, ne faisant aucune distinction entre les Egyptiens et appréciant à sa juste valeur l'aide que les Etrangers apportaient au progrès du Pays. Il favorisa avec toute la discrétion que lui imposait sa position, le mouvement national dont Saad Zaghloul pacha fut à la fois le chef et le symbole. Quand la paix fut signée entre les Alliés et les Puissances centrales, il ne négligea aucun effort, aussitôt le Protectorat aboli, pour élever son pays au haut rang dont il était digne parmi les nations. Remarquablement intelligent, doué d'une prodigieuse activité, possédant une grande expérience des hommes et des choses, d'une extraordinaire force de séduction qu'il savait admirablement mettre à profit, il eut, lui aussi, une idée fixe : la grandeur de l'Egypte et l'affermissement de la Dynastie. Il réglementa minutieusement l'ordre de succession au trône, promulgua une Constitution libérale, entretint les meilleures relations avec les chefs d'Etats étrangers, fit, avec succès, plusieurs voyages en Europe et reçut partout un accueil royal et plein de sympathie. Il fit participer l'Egypte à maints congrès internationaux et en réunit plusieurs dans la capitale de son royaume. Mais il n'eut pas la joie d'assister au couronnement du mouvement national qui s'était si puissamment développé sous son règne et qui devait aboutir, quelques mois à peine après sa mort, à la conclusion du traité d'amitié et d'alliance avec la Grande-Bretagne, à la reconnaissance de l'indépendance complète de l'Egypte, au redressement de sa situation au Soudan, à l'abolition des Capitulations et à l'admission de l'Egypte à la Société des Nations.

Du moins eut-il la consolation, avant de disparaître si prématurément, d'entrevoir ces magnifiques réalisations.

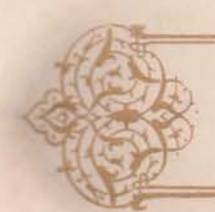
■

On voit aisément par ce coup d'œil rapide et nécessairement incomplet sur l'histoire égyptienne, ancienne et moderne, le rôle prépondérant et bienfaisant que l'institution monarchique a joué dans les annales de l'Egypte. Non seulement elle a facilité son évolution, assuré son progrès, permis la réalisation de réformes nombreuses et fécondes, suscité et protégé des œuvres impérissables, sauvegardé son intégrité, consolidé son indépendance, mais elle lui a en outre donné, en maintes circonstances difficiles, la force de surmonter bien des crises intérieures et extérieures qui mettaient son existence en péril. Certes, pas plus ici qu'ailleurs, les rois ne sont infaillibles. Il y en a de bons et de moins bons. Il y a des monarques intelligents et d'autres qui le sont moins. Mais les défauts, quand ils existent — ils sont d'ailleurs inhérents à la nature humaine, — sont plus facilement corrigibles avec la monarchie qu'avec toute autre forme d'Etat, en raison de l'étroite solidarité qu'elle crée entre le bien général et celui de la Dynastie.

■

Il appartient aujourd'hui à notre jeune et bien-aimé Roi, Farouk I, de recueillir les fruits magnifiques de la moisson que Son Auguste Père et Ses glorieux Ancêtres ont semé. Il reçoit en héritage une Couronne splendide, un pays parmi les plus beaux du monde, un peuple uni et fier de sa civilisation millénaire, profondément attaché à Sa Personne, intimement convaincu que la Monarchie est la seule forme de gouvernement compatible avec ses besoins et ses traditions, la seule capable de lui assurer encore plus de progrès et de prestige parmi les Nations.

**ACHILLE SEKALY**



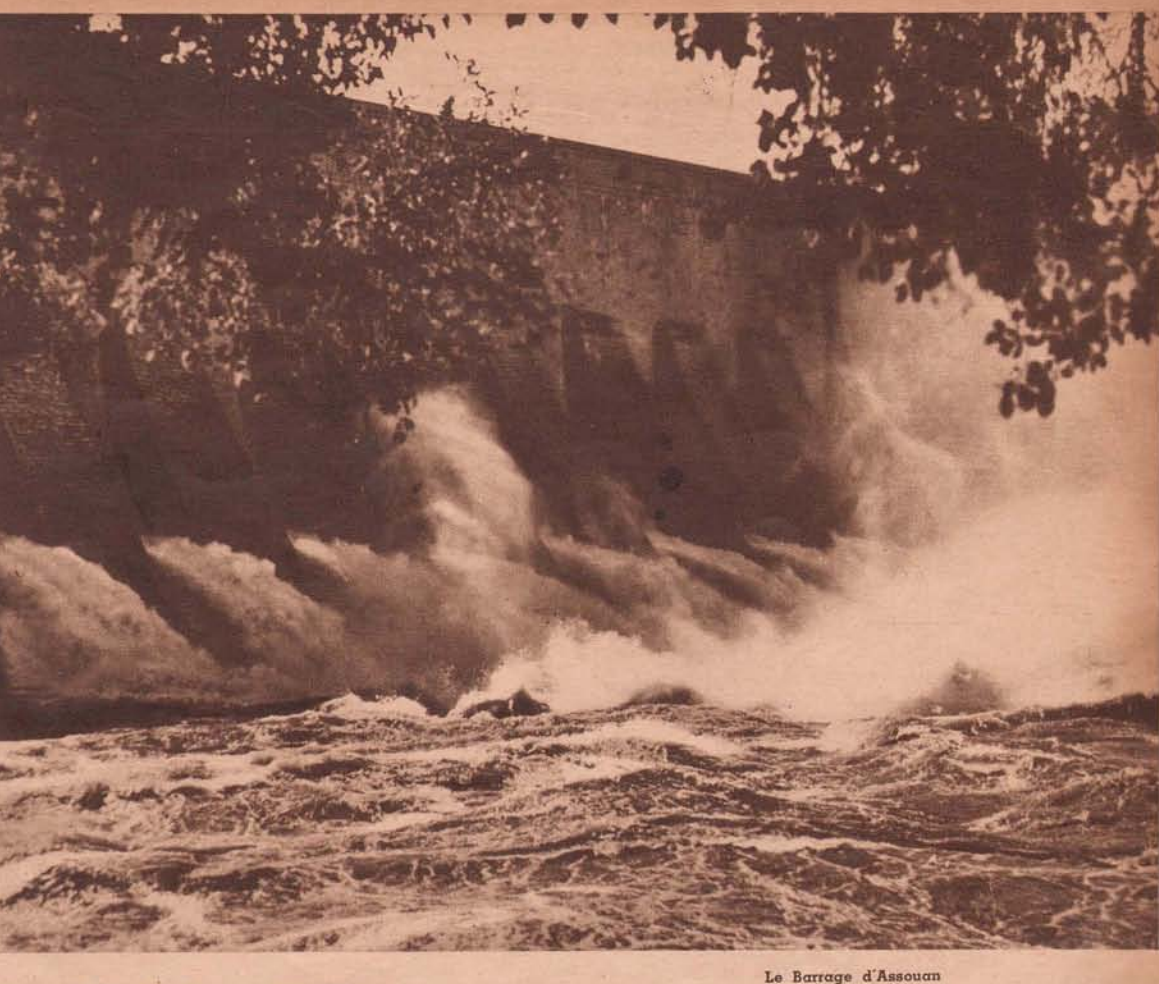
S.M. LA REINE NAZLI



ECRIT SPECIALEMENT POUR "IMAGES"

par

HENRY BORDEAUX



Le Barrage d'Assouan a créé un lac avec les eaux contenues du Nil.

# CE QUE J'AI VU EN EGYPTE

# LE BARRAGE D'ASSOUAN

D'une seule traite, j'ai couru d'Alexandrie à l'extrémité de la Haute-Egypte, à la frontière nubienne, à Assouan.

J'y suis descendu à l'heure chaude. Le fleuve est vide de barques et de bateaux, mais le port en est rempli. Tout le monde se repose. Faisons comme tout le monde. A trois heures je n'y tiens plus, tant le repos m'est contraire, et je pars à la voile sur le Nil. Du milieu du fleuve, nous pouvons contempler les deux rives, l'île d'Eléphantine, verdoyante et couverte de villages et de temples ruinés et, sur la rive droite, le magnifique hôtel des Cataractes, aujourd'hui fermé à cause de la saison déjà close, en plein soleil, fait pour la joie et la santé.

A mesure que nous remontons lentement le fleuve, le paysage se simplifie, devient aride et sauvage. L'extrémité de l'île d'Eléphantine s'avance comme une proue de navire. Ses rochers noirs se redressent en forme d'animaux, comme ceux qui précèdent le monastère de Montserrat, en Catalogne. Des forts anglais, aujourd'hui démantelés, se dressent au sommet des collines. Ça et là, une palmeraie fait encore une tache verte, et des palmiers isolés détachent en relief leurs fûts élancés et leurs bouquets de plumes.

Soirée au bord du fleuve, ou plutôt sur le fleuve. Le directeur des services d'irrigation m'ayant convié sur son bateau. Demain il me conduira au barrage qui achève de recouvrir les temples de Philæ.

— Ce barrage, me dit-il, c'est l'œuvre des anglais en Egypte. La population a passé de dix ou onze millions à quinze. Il faut donc nourrir avec les crues régularisées du Nil tout ce peuple. Un autre barrage, plus gigantesque encore, se construira bientôt, au delà de la deuxième cataracte, vers la région des grands lacs.

Le lendemain, nous avons une matinée ineffable. Elle s'annonce par un rose tendre épandu comme une essence de fleurs sur les collines et sur le fleuve. Puis ces fraîches couleurs se teintent d'or, un or dur, presque solide. Cet or lui-même se fond, se liquéfie, tombe en pluie dans l'espace, et laisse apparaître toute la variété des bleus et des verts. Le cours du Nil semble s'élargir en décrivant une courbe toute striée de voiles. On se sent ici très loin de tout, à l'extrémité du monde, ou tout au moins de notre civilisation, à la porte d'un monde secret, de tout le mystère africain ; loin de tout dans la lumière et le bonheur.

Départ de très bonne heure en automobile pour monter jusqu'au barrage.

Premier arrêt à la carrière de granit, où gît un obélisque incrusté encore dans sa gaine de pierre, inachevé, pareil à un glaive dans le fourreau, mais qui permet de surprendre dans ses détails le travail des tailleurs de pierre et sculpteurs qui dégrossissaient sur place ces blocs énormes dont le transport continue à nous étonner. Traversée de terre désertique, offrant ça et là un cimetière aux cailloux dressés ou des marabouts à coupoles. Nous voici parvenus au petit port qui avoisine le fameux barrage long de plus de deux kilomètres.

Là, nous montons en bateau sur ce lac créé de main d'homme avec les eaux contenues du Nil. C'est un paysage incomparable, lumineux et désolé à la fois. Les eaux bleues ont toute la beauté du ciel d'Orient, mais elles sont bordées de collines jaunâtres sur la rive gauche, presque noires sur la rive droite, sans trace de végétation, comme si la terre ajoutait son propre tombeau à celui de tant de rois et de reines. Du côté de Chellal, cependant, dernière gare du chemin de fer égyptien et dernier port avant la Nubie, où l'on s'embarque pour Wadi-Halfa, une tache de verdure apparaît. Ça et là des îles surgissent, dont les rochers dressés ont des formes de personnages de légende ou d'animaux fantastiques. Et puis, soudain, nous distinguons, émergeant des eaux, les pylônes et les colonnades qui désignent seuls aujourd'hui les temples submergés de l'île de Philæ. Pendant la période d'écoulement des eaux, Philæ apparaît dans toute sa beauté, avec le portique de Nektanebos, le temple d'Isis, le temple de Hator et le kiosque charmant qui ressemble à un petit temple de l'Amour, et même avec l'enchevêtrement des arbres qui faisaient d'elle une merveille de pierre et de verdures mêlées et que l'eau conserve.

Oui, sans doute, Philæ est perdue. Quand Pierre Loti vint y pleurer sur la méchanceté des nouveaux hommes oublieux du passé, l'eau ne montait pas encore si haut. Depuis sa visite, le barrage a été surélevé. Du petit kiosque à demi-noyé seulement, et pareil à une ondine qui montre la moitié de son beau corps, il a donné cette description :

« Combien est-il adorable ainsi, dans le désarroi précurseur de son éboulement ! Ses colonnes, comme posées sur l'instable, en deviennent plus sveltes, semblent porter plus haut encore leurs chapiteaux en feuillage de pierre, tout à fait un kiosque de rêve maintenant, et que l'on sent si près de disparaître à jamais sur ces eaux qui ne baissent plus... »

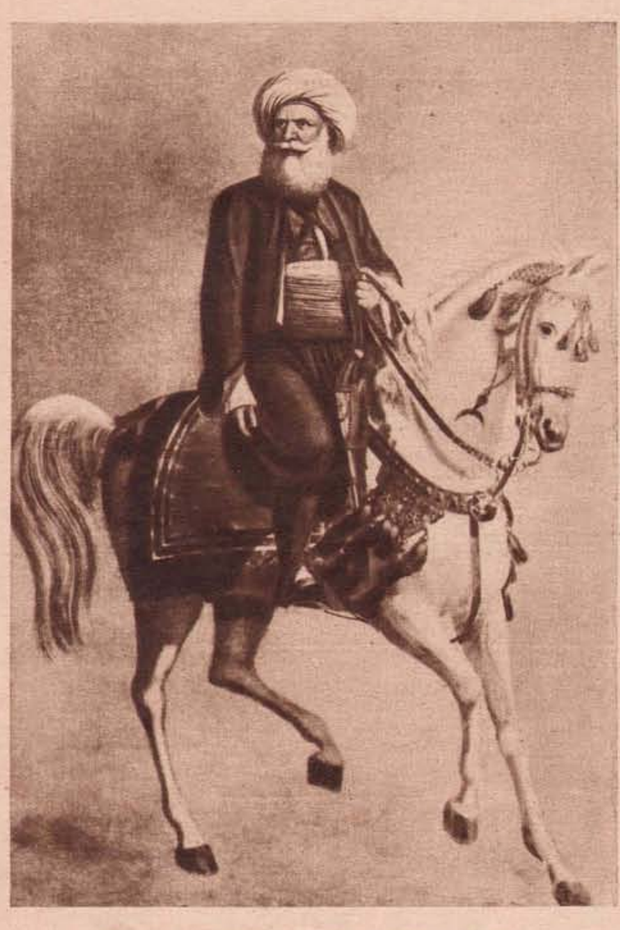
Qui ne baissent plus ? Mais elles montent. Elles ne laissent plus à découvert que les chapiteaux des colonnes. Bientôt, elles passeront par-dessus...

Un peu plus loin, c'est un autre îlot merveilleux formé par les pylônes, trapus et forts, du temple d'Isis. Les bases sont immergées, mais on aborde, sur une terrasse, par un escalier préparé pour la visite du Roi et de la Reine d'Italie. Les bas-reliefs sont intacts. Ils répètent presque indéfiniment le même thème : le pharaon déposant ses offrandes aux divinités Isis et Osiris, ou Horus et Hathor. C'est un colloque émouvant avec le passé millénaire de l'Egypte, cette rencontre au milieu des eaux.

Sur cette plate-forme au ras des eaux où nous regardons les bas-reliefs des pylônes, les touristes d'autrefois aimaient à graver leurs noms. Nous retrouvons celui du compagnon de Flaubert, Maxime du Camp. Flaubert avait dédaigné de laisser cette carte de visite. Les notes de Flaubert sur l'Egypte sont connues ; le livre de Maxime du Camp est oublié. J'ai eu la curiosité de l'ouvrir au retour. Il y raconte, assez bien, comment ils gravirent et redescendirent en barque la première cataracte. Ce n'était pas sans risque à la descente. On le fait encore aujourd'hui. D'après sa description, j'ai pu mesurer combien les lieux ont changé. Il n'y a presque plus trace de végétation aujourd'hui, mais le grand lac du barrage reflète complaisamment le ciel bleu, de ce magnifique bleu d'Egypte. Incontestablement, le paysage est plus beau, mais les temples sont ensevelis. L'industrie et les hommes n'ont pas gâté ici la face de la terre. Elle renforce ici l'agriculture au lieu de lui retirer ses paysans. Grâces soient rendues à l'industrie.

**HENRY BORDEAUX**
**de l'Académie Française**

# EVOLUTION DES COSTUMES
## EN CENT ANS



Mohamed-Ali portant l'uniforme albanais et le turban.

### COMMENT S'HABILLAIENT LES HOMMES

« Les corps, dit un proverbe oriental, sont tous pareils : on ne reconnaît la femme qu'à son visage ! »

Ce qui était vrai autrefois, ne l'est plus maintenant. Si les Français de Bonaparte, en 1798, trouvèrent les Egyptiens vêtus à peu près comme ils l'étaient à l'arrivée des Croisés de Saint-Louis, l'habillement, resté si longtemps le même, a commencé sous Mohamed-Ali une évolution à l'image de celle de l'Egypte entière.

Le vêtement apparent des hommes de bonne société (celui d'un notable commerçant du Caire, par exemple) était alors le suivant : un gilet d'étoffe de soie et coton à rayures verticales de couleurs diverses et assez tranchées (sidriya) ; une robe, ou couftan, à encolure très dégagée ; une ceinture de cachemire ; un manteau en drap uni et foncé. Aux pieds, des chaussures en maroquin jaune ou des babouches de maroquin rouge, à bout relevé. Sur la tête, un bonnet rouge avec un gland bleu (premier aspect du tarbouche) autour duquel une pièce de soie ou de laine — blanche, bleue ou verte selon la condition et le rite — artistiquement enroulée, formait le turban.

Les Mamelouks, qui étaient la milice guerrière, revêtaient, en plus, un énorme pantalon rouge (shirwal), attaché aux genoux et retombant jusqu'à terre. Sur sa tête, un tarbouche de force spéciale, le kaouk, dont le gland abondant couvrait toute la nuque.

Cependant que le peuple et les cheikhs continuaient à porter le vêtement ancien (couftan de soie et manteau à manches larges pour ceux-ci, chemise bleue ou brune pour les autres), Mohamed-Ali, nouveau pacha d'Egypte, d'origine albanaise, imposa à ses fonctionnaires le costume dit précisément à l'albanaise. Il comprenait une culotte courte, un gilet à petits boutons et une veste rouge brodée d'or et d'insignes indiquant les grades dans la hiérarchie civile ou militaire.

En observant des portraits de l'époque, ou en parcourant un album de la Famille Royale, on est frappé par cette évolution du costume qui, du reste, s'accentue vers 1840.

A cette date, en effet, une réforme radicale s'opère dans le costume égyptien : couftans et turbans sont supprimés par le sultan de Constantinople, dont l'Egypte était vassale, et cette affaire d'Etat (car ce n'était pas là une simple question de mode) est connue dans l'histoire sous le nom de « Tanzimat ».



Uniforme d'aide de camp et tarbouche à gland chevelu portés par Hussein, fils de Mohamed-Ali.



Mohamed-Ali portant le kaouk ou tarbouche primitif.



Le Prince Osman Fadel en uniforme de janissaire. A noter la forme évoluée du tarbouche.



Elhami, fils d'Abbas I, coiffé d'un tarbouche de type plus récent.

Voici donc le vice-roi d'Egypte et ses hauts fonctionnaires adoptant la « stambouline », sorte de redingote noire à un rang de boutons, en lieu de couftan ou de l'uniforme albanais, et un nouveau tarbouche à la place de celui entouré d'un turban.

Le tarbouche, on le voit, n'a pas une très haute tradition : à peine cent ans. Et encore, s'il a toujours été d'un beau rouge vif, il n'a pas eu continuellement sa forme actuelle, généralement rigide, cylindrique, presque verticale. Il a commencé à être moins haut et d'un feutre plus souple. Il a ressemblé tantôt à une chéchia, tantôt à une barette, au bonnet rouge de cardinal à trois ou quatre cornes. Son appellation a varié avec sa forme : el-maghrabi dans son aspect primitif, sans doute parce que sa provenance était le Maroc ; et el-Azizi du nom du sultan de Turquie Abdel-Aziz qui en a fixé la forme définitive.



Fadel, fils d'Ibrahim, vêtu de la stambouline, costume officiel qui avait remplacé l'uniforme albanais.



Le sultan Hussein Kamel, alors qu'il était prince, vers 1900, coiffé du tarbouche dans sa forme actuelle.

## LA MODE FEMININE

Pour ce qui est des femmes, surtout celles de la société, leur vêtement a suivi une évolution parallèle à celui masculin, bien que moins rapide. A en croire le Vicomte d'Aumale, spécialiste et collectionneur de robes et de costumes, ni les réformes de Mohamed-Ali, ni le Tanzimat n'abolirent, chez les femmes, les larges pantalons et les yéleks de soie.

Des lithographies de l'époque montrent des femmes en costumes d'intérieur, portant le « gibbé » et le voile de tête ou « tarha ». Une robe d'esclave est en soie violette rayée ton sur ton, garnie de dentelles, de galons blancs à motifs floraux et de petits nœuds de même étoffe. Une autre robe est de velours bleu, garni de broderies d'or ; la coiffure est bordée d'un turban.

Mais voici que sous le règne d'Ismaïl-Pacha les modes européennes supplantent toutes ces turqueries. Les magnifiques robes de mariage de soie ou de velours sont garnies de broderies à motifs européens dont l'abeille, venue directement du Second-Empire. Le front s'orne d'un diadème. Et à parcourir un album de portraits de l'époque (nous avons eu le privilège d'avoir sous les yeux celui de la Famille Royale, et obtenu la précieuse permission d'en tirer des reproductions), on croit voir en chacune des princesses, en chacune de ces dames de la société aux splendides atours, l'Impératrice Eugénie, tant sa beauté et son élégance ont influencé la mode en Egypte.

Quelques années plus tard, c'est encore la mode de France qui fait porter par les grandes dames d'Egypte, des jupes et des corsages 1900, mais encore garnis de broderies turques. L'évolution s'étant continuée tout doucement, l'Egyptienne n'a plus guère de son ancien vêtement que la « habara » et le voile blanc plus transparent d'année en année. Aujourd'hui, enfin, voile et habara ont disparu, et désormais la femme égyptienne ne se distingue plus de la femme européenne, dans les salons du Caire ou d'Alexandrie, que par un turban ou toquet noir, fait d'un voile enroulé autour des cheveux courts, qui remplace la cloche de la Parisienne. Déjà ce dernier vestige disparaît devant les derniers chapeaux de la Rue Royale.

Même parmi les femmes du peuple, la milaya est laissée à l'ancienne génération. La nouvelle s'achète des robes de confection européenne, et ses souliers ont des talons Louis XV.

Celui qui voudra voir des costumes et des robes du pays, ne pourra bientôt plus les trouver qu'au Musée Ethnographique ! C'est pourquoi nous sommes heureux de présenter ici un ensemble sans égal de portraits où les belles princesses de l'Egypte moderne figurent dans les ravissants costumes d'une époque finie.

Depuis que la Dynastie de Mohamed-Ali régit les destinées de l'Egypte, c'est à trois reprises que le drapeau national a subi des transformations de couleur ou d'insignes.

Chacun de ces changements coïncide avec une évolution politique du pays parfaitement synthétisée par le drapeau.

**Zeinab Hanem, fille du Grand Mohamed-Ali, en robe de style turc.**

**Cette ravissante robe portée par la Princesse Fatma Ismaïl ne la fait-elle pas ressembler à l'Impératrice Eugénie ?**



**La Princesse Genane Yar, seconde femme d'Ismaïl, en toilette d'apparat.**



**La Princesse Géchem Aft, troisième femme d'Ismaïl, portant une robe richement ornée de broderies turques.**



**Robe de style Second Empire portée par l'épouse de Mohamed-Ali le jeune.**



**Princesse Tawhida, fille d'Ismaïl, portant une somptueuse robe — legs de famille — toute étoilée de pierreries.**



**Et voici enfin la robe 1900 portée avec une grâce vraiment princière par la Princesse Mahiveche Fazil.**

C'est ainsi qu'il était de couleur rouge avec un croissant et une étoile — tout pareil au drapeau turc — quand l'Egypte était vassale du sultan de Turquie.

Mais à la déclaration du Protectorat Britannique, en 1915, la Turquie s'étant ralliée aux Empires Centraux, une modification fut apportée au drapeau égyptien pour le différencier de celui de son ancien suzerain. De couleur toujours rouge, il s'ornait de trois croissants avec chacun une étoile. C'était le drapeau du sultanat d'Egypte dont S.H. Hussein Kamel fut le premier sultan au règne trop court.

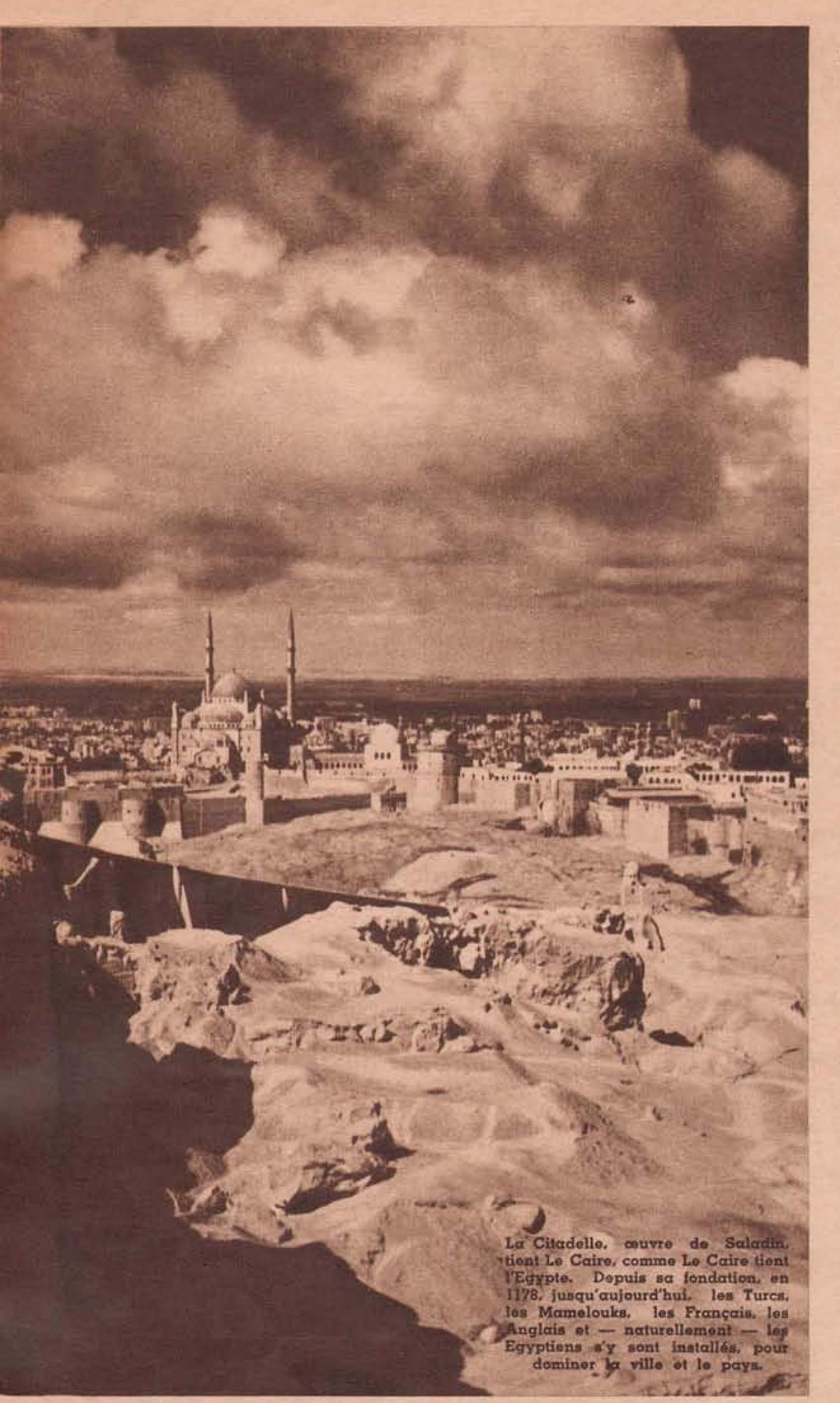
Fouad Ier lui ayant succédé, en 1917, l'Egypte évolua rapidement sous l'impulsion de ce grand souverain, et fut déclarée Royaume indépendant en 1922.

Premier roi d'Egypte, Fouad Ier voulut donner à son pays un drapeau qui marquât cette nouvelle et définitive situation politique acquise par la Dynastie en moins de cent ans de règne magnifique et éclairé.

Le drapeau vert — couleur de l'espérance et de la Vallée du Nil toujours fertile — fut alors choisi avec, pour insignes, un croissant et trois étoiles. Un décret royal en date de 1923 en règle l'usage et l'aspect selon les différentes destinations — palais, ministères, armée, marine — auxquelles il est affecté.

par **PAUL MORAND**

**ECRIT SPECIALEMENT POUR "IMAGES"**



La Citadelle, œuvre de Saladin, tient Le Caire, comme Le Caire tient l'Egypte. Depuis sa fondation, en 1178, jusqu'aujourd'hui, les Turcs, les Mamelouks, les Français, les Anglais et — naturellement — les Egyptiens s'y sont installés, pour dominer la ville et le pays.

# LE CAIRE
## NŒUD DES ROUTES
# LA CITADELLE
## NŒUD DU CAIRE

Je suis assis sur un banc, les pieds dans le vide au-dessus de la ville, la tête appuyée en surplomb, adossé au couvent des derviches qui s'enfonce comme une plante grimpante dans les falaises du Mokattam. C'est une retraite fraîche, glacée même dans ses grottes, que ce petit monastère qui domine Le Caire de sa pergola et des deux terrasses de son jardin. Je ne sais si les Bektachis, les derviches turcs qui logent ici, étaient hurleurs ou tourneurs, mais je constate qu'ils ont perdu et leur cri et leur giration ; ils savent que les gouvernements éclairés d'aujourd'hui blâment ces gymnastiques fanatiques. Je les aperçois à travers les vitres du petit pavillon Louis XVI sous lequel passe l'escalier d'entrée, abîmés dans une sieste profonde et durable, échoués sur la plage d'une natte, comme de gros cétacés ; le chapelet d'ambre est tombé de leurs doigts gras ; c'est à peine si les mouches se dérangent lorsqu'ils entr'ouvrent un œil et ôtent leur tarbouche de feutre blanc pour se gratter.

J'étais venu ici pour revoir d'un coup d'œil Le Caire et sa citadelle. Le Caire, tricolore, sol rouge de Libye, sol jaune d'Arabie, sol noir du Delta, la Citadelle, clé de la douce Egypte, pays du bonheur que les morts, pleins de regrets, doivent contempler sans cesse à travers les yeux que les vivants, charitablement, ont peints sur leurs sarcophages.

Du haut de mon couvent derviche, j'embrasse sur trois faces la Citadelle couleur de miel, énorme effort de pierre, orgueilleuse résistance à la poussée populaire, repaire d'une oligarchie de Mamelouks qui donna à l'Egypte cinquante trois princes et régna trois cents ans à l'abri de ces grands rectangles flanqués de cylindres engagés dans la masse d'où émergent des tours de guet pareilles à des fours à chaux.

La Citadelle est de l'époque et de la taille de Gengis Khan. C'est Saladin, le glorieux sultan d'Egypte, le vainqueur de Richard Cœur de Lion, qui l'a construite sur l'emplacement d'un très ancien édifice qu'on appelait le château de l'Air. Il avait gravi la montagne, disposant sur son passage des morceaux de viande qu'il jetait sitôt putréfiés ; au point où la viande, au lieu de pourrir, se boucana dans l'air pur, le sultan s'arrêta et bâtit sa forteresse.

C'était en 1178. Depuis lors les Turcs, les Mamelouks, les Français, les Anglais n'eurent plus qu'à s'y installer. Qui tient la Citadelle tient Le Caire. Qui tient Le Caire tient l'Egypte.

Derrière moi, la cime jaune du Mokattam, lieu d'antiques sacrifices au soleil, calcaire tendre et plus chargé de coquillages qu'une plage, pose, en principe absolu, que la capitale sera là et non ailleurs. De son inépuisable ventre de pierre sont sortis Memphis, Héliopolis, les Pyramides, ces ébauches du Caire que furent Babylone d'Egypte, Fostât, la Ville de la Tente, Al Katayali et enfin Masr-el-Kahira, la ville victorieuse et sa Citadelle...

De ce balcon cyclopéen, la ville descend pour boire au Nil. Comme une tempête arrêtée dans sa fureur par la photographie, les terrains vagues, cette beauté de l'Orient, s'épandent autour de la Citadelle, s'enflent, se heurtent, lèchent les étraves de pierre, retombent sur les soubassements et s'en vont mourir au pied des maisons.

Coupée comme au rasoir par ses terrasses, la Cité sans toits aligne ses cubes beiges ponctués de blanc, de taches saumon dans les faubourgs, avec des touffes de verdure poussiéreuse, couleur d'aloès, de cyprès jamais lavé ou d'eucalyptus. Ici tout est réduit au carré, les mosquées elles-mêmes n'ont pas ces lourdeurs sphériques si caractéristiques de Constantinople, vue d'Eyoub. Les seules pointes, mais minces et imprécises, sont les minarets ; les seules sinuosités, mais sans durée, sont les fumées. Deux grands morceaux de désert, couleur de natte et de datte, oubliés — on ne sait pourquoi — crèvent le milieu de la ville et montent, écartant les maisons, à la hauteur de l'orbe des charognards qui font la planche sur les courants d'air chauds, puis se laissent choir, bec en avant, dans les ordures.

Le Nil, on l'aperçoit à peine ; il est là pour réveiller d'un éclat de métal les tons assourdis du sable. Au delà de la palmeraie qui trahit seule sa présence, c'est la plaine de Gizeh avec la fuite en perspective des Pyramides qui prennent dans le désert un air de tentes. Derrière elles, les plans s'en vont à la rencontre du ciel... et c'est fini.

Le Caire est africain et asiatique, né, comme le Sphinx, de l'accouplement du lion et du bélier, de l'Afrique sauvage et de l'Asie agricole, l'Afrique au passé inconnu, chaos à peine durci, presque vide d'histoire, l'Asie immense charnier de gloires, de religion et de méthodes, une poussière d'os pilés.

Le Caire est le seuil de l'Afrique dont il filtre le sang noir pour n'en laisser passer et tomber dans la Méditerranée que ces quelques gouttes, si utiles, dira Gobineau, à notre génie artistique.

Mais c'est vers l'Asie que regarde le Sphinx.

**PAUL MORAND**

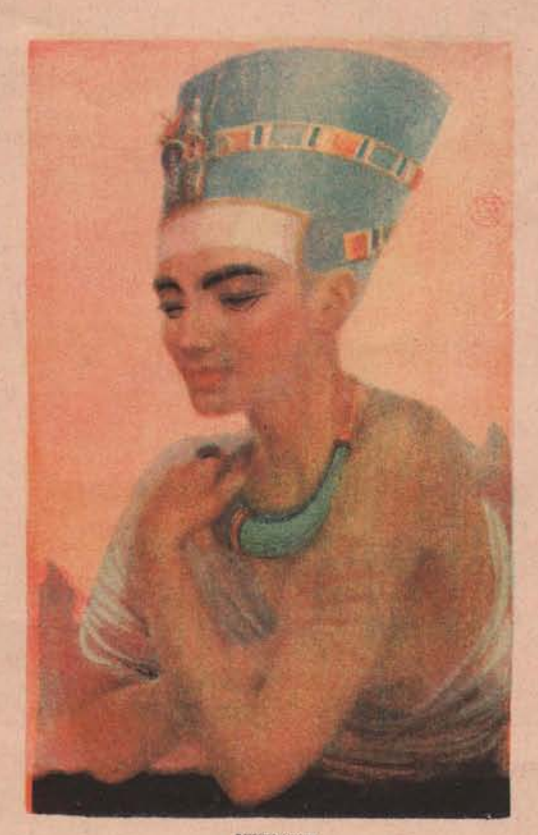


# ROIS ET REINES
## DE L'ANCIENNE EGYPTE

En marge des travaux égyptologues qui ont mis au jour monuments, sarcophages et bijoux de la première en date des civilisations, une œuvre originale vient d'être faite par une femme-peintre, Mrs Winifred Brunton. Elle a peint une galerie de plus de trente portraits de pharaons et de reines, portraits qui, conçus selon la perspective moderne, raniment après trois ou quatre mille ans des visages avec leurs traits, leurs couleurs, leurs expressions. Le Musée du Caire offre, évidemment, de nombreuses effigies par ses statues et ses bas-reliefs. Mais chacun sait que l'art pharaonique était un art de stylisation qui — si parfait fut-il — s'est limité à figurer des types, ou plus exactement la plus haute manifestation du Type. Ainsi, par exemple, Pharaon était dieu et représenté comme tel : le long de trente dynasties, les artistes égyptiens se sont efforcés de le figurer aussi parfait, aussi puissant, aussi « divin » qu'il leur était possible, sans tenir compte de son âge ou de ses défauts physiques.

Dès 1911, au cours d'une visite au Musée du Caire, Mme Winifred Brunton s'était proposée de faire revivre dans leur aspect original les momies royales exposées dans les vitrines, et de les représenter dans leur réalité historique, dépouillées des attributs dont les avait chargé la statuaire. Pour ce faire, Mme Winifred Brunton n'a négligé aucune documentation. Il faut croire qu'elle a réussi dans sa tâche difficile puisque d'éminents égyptologues comme J.H. Breasted, Alexander Scharff ou Jean Capart lui ont prodigué leurs appréciations et ont accompagné de textes érudits les belles reproductions de ses portraits dans un ouvrage édité chez Hodder and Stoughton, de Londres. Ce qu'en effet, les historiens font avec « les mots », le peintre l'a fait ici avec « des formes et des couleurs » soigneusement étudiées. On peut dire que cette série remarquable de portraits pharaoniques de Mme Brunton offre une nouvelle méthode d'interprétation historique et biographique. Car le sujet ou la matière de ces portraits c'est l'histoire. Ce sont des portraits historiques. L'imagination n'y commence qu'où cesse la documentation des monuments. C'est pourquoi ces portraits sont une reconstitution pareille à celle qu'entreprennent les archéologues.

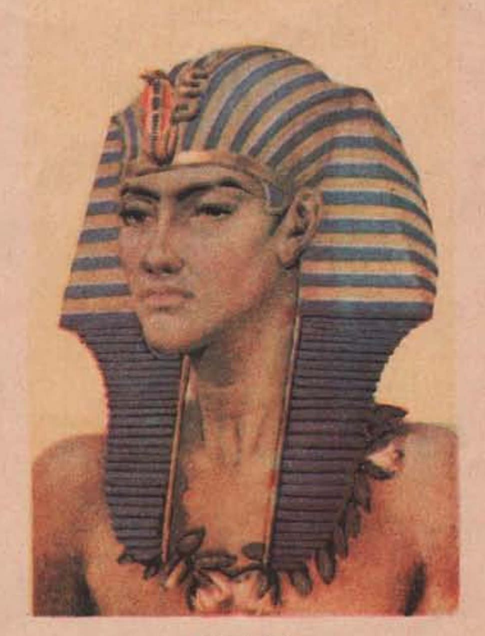
De les contempler, on se fait une connaissance de l'esprit pharaonique, de sa noblesse et de son humanité. Une philosophie de la vie égyptienne est inscrite sur chacun de ses visages, et il n'y a peut-être pas de livre — savant et ennuyeux — qui pourrait nous instruire sur l'Egypte de jadis autant que ces gracieuses images, vivantes et presque parlantes.



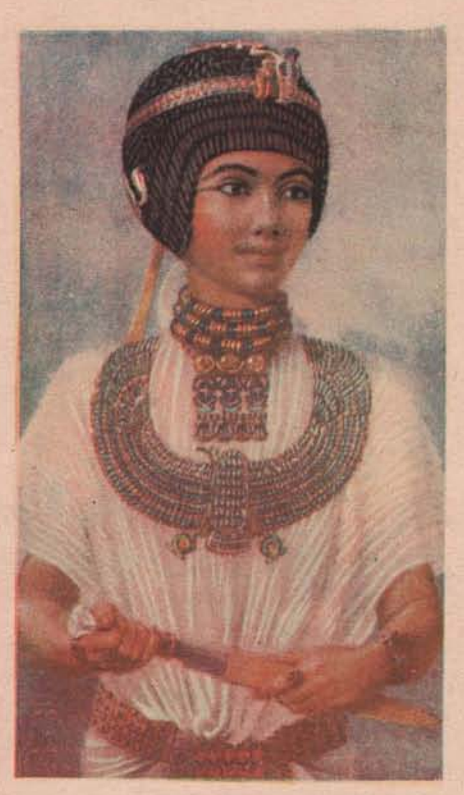
**NEFERTITI**
**dont le nom signifie « La belle est venue ». Cette peinture est inspirée du célèbre buste du Musée de Berlin.**



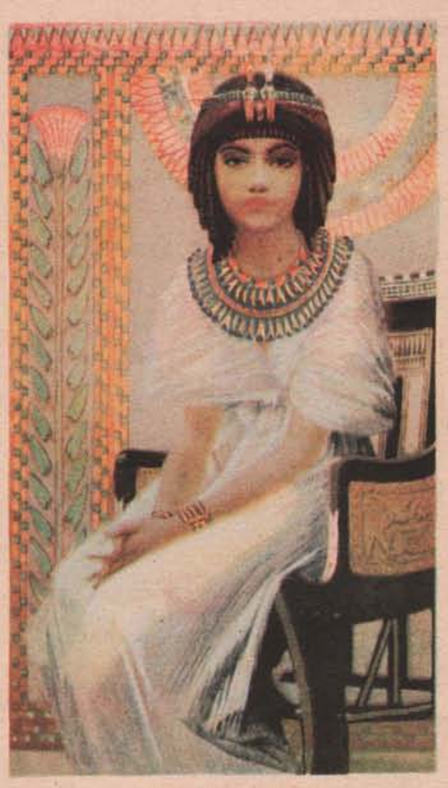
**RAMSES II**
**le grand conquérant dont le « cartouche » se trouve sur la plupart des monuments pharaoniques.**



**AKHENATON**
**réformateur de la religion égyptienne qui fonda une ville, aujourd'hui disparue, à El-Amarna.**



**TOUT-ANKH-AMON**
dont la jeunesse et le faste ont été magnifiquement exprimés par le talent de Mme Winifred Brunton.



**REINE ANKHSENAMON**
Cette gracile enfant, au charme indéfinissable, est la femme de Tout-Ankh-Amon, le pharaon doré.



**REINE MUTNEZEMT**
épouse d'un successeur éphémère d'Akhénaton. Son nom signifie : « La déesse Mut est jolie ».



**TAHARGA**
prince éthiopien qui régna sur l'Egypte de 712 à 663 avant notre ère.

# EGYPTE

par

J. de LACRETELLE



(Photo Bela — By Courtesy Office du Tourisme Egyptien)

# Terre de Loisirs

Quelle étonnante gravure compose cette terre d'Egypte qui se montre au voyageur, d'abord par une bande plate de couleur jaune pâle, dépourvue d'habitations et où des bouquets de palmiers qui se découpent nettement dans la lumière du matin représentaient à merveille l'Orient des peintres. Comme le ciel fut traversé au même moment par un vol triangulaire de grands oiseaux noirs, il me parut que c'était bien la terre des Pharaons et ses mystères que je venais de réveiller...

Pourquoi ne pas l'avouer, ce sont les paysages qui, en Egypte, m'attirent le plus. Par exemple, celui qui se déroule sous mes yeux d'Alexandrie au Caire :

Une plaine où tous les verts sont réunis. Vert foncé des feuillages persistants, vert pâle des cannes à sucre, vert chou des cultures maraichères et surtout vert cru des champs de trèfle et du jeune blé. Au delà de cette palette d'impressionniste, et sans qu'on voie l'eau qui les porte, de grandes voiles blanches attachées à des mâts inclinés. Par endroits des mottes de boue qui deviennent des villages quand le train passe devant ; d'étranges villages composés de maisons à murs arrondis, de casemates à coupoles, et dont l'architecture, toute primitive, contient pourtant des éléments Le Corbusier.

J'oublie la faune. Des buffles domestiques, au poil terreux, beaucoup plus près de l'hippopotame que du bœuf, bien que leurs femelles soient les laitières du pays. Quelques chameaux, des ibis blancs qui ponctuent de l'aile les rigoles des champs, et enfin une marmaille demi-nue qui se baigne dans l'eau du canal, dans la poussière de la route, dans la lumière de midi.

Je juge mal l'effet de ce tableau une fois reproduit sur le papier, mais je sais que le voyageur n'y voit ni horreur, ni misère. Le fellah lui apparaît — d'ailleurs n'en est-il pas ainsi de l'homme dans tout l'Islam ? — comme un être auquel il suffit de se coucher, de prier et de rêver pour être satisfait.

Dans cette fertile plaine du Nil, cet homme est, au surplus, approvisionné à bon compte. J'ai appris qu'il peut se nourrir à raison d'une piastre par jour, c'est-à-dire, aujourd'hui, avec un peu plus d'un franc.

Le Nil domine la vie égyptienne, ce en quoi je n'affirme rien que tout le monde sache. Ce Nil, c'est l'image de la fatalité. Il n'est ni impérieux, ni capricieux ; il est sûr ; il monte et décroît en silence ; sa volonté est insensible et néanmoins préside à tout ; bien qu'on l'ait associé au vert, sa couleur varie plus que celle d'aucun fleuve et aucune épithète ne saurait la fixer. La seule chose qu'on se dise en face de lui, c'est qu'il coule, et l'on regarde ses rives.

Il les modèle, ces rives, et il les peuple. C'est un élixir qui crée la vie végétale et animale, place ici un champ d'orge et là-bas un bouquet de palmes. Mais ce qu'il aime surtout, c'est l'homme qui croit en lui et vit avec lui, qui se construit une demeure avec son limon et essaie de le capter goutte à goutte, comme chacun de nous essaie d'attirer à soi la faveur du destin...

Qu'on excuse ce lyrisme, le spectacle s'y prête. La navigation sur le Nil, en Haute-Egypte, si calme qu'elle soit, a quelque chose d'extraordinairement capiteux. Le fleuve développe une longue fable qui stimule l'esprit. Peut-être lui fais-je la part trop belle et faut-il lui adjoindre la lumière... Toujours est-il que ces paysages nous donnent l'illusion de posséder d'autres sens, d'atteindre à une vue plus nette des objets. Qu'une dahabieh passe avec sa voile blanche, qu'un palmier se détache sur le ciel ou une robe bleue sur un monticule de sable, et le relief ressort si bien, la couleur jaillit avec une telle intensité, qu'on croit regarder les choses à travers un vérascope.

Et les temples, me demandera-t-on, quel est leur effet dans le tableau ? Hélas, il faut l'avouer, ces fameux temples sont un peu écrasés par ces spectacles. On les aperçoit de loin, pareils à des fortins à moitié démantelés ; et, de près, si l'on retrouve sur leurs murs les glorieuses archives des dieux et des rois, leurs lignes restent massives et leur pierre calcaire n'a jamais une belle patine.

Et puis, il leur manque, à ces temples, le choix du site. Sauf pour Kom-Ombo, érigé sur une terrasse rocheuse et qui apparaît ainsi avec la majesté d'un édifice grec, aucun ne domine, aucun n'est resté vivifiant, faute de s'être suffisamment épaulé sur la nature.

Même à Louqsor, où les ruines sont au bord de l'eau, on leur tourne le dos pour contempler plutôt le fleuve. Il est vrai qu'on ne sait bien quelle œuvre pourrait rivaliser avec le paysage composé là par le Nil.

Il est paisible et plat, il décrit une courbe, il a quelque chose de passif et prend tous les reflets. Mais pour corriger cet excès de suavité, c'est la pierre nue et ardente de la vallée des Rois qui se mire dans ses eaux.

Au delà de Louqsor, à Assouan, un autre régime commence. La première cataracte, c'est un peu la borne de l'Egypte et de l'Afrique centrale ; et le Nil, peuplé d'énormes cailloux noirs et cirés par le soleil, a l'air d'avoir subi là sa première invasion barbare.

Ce qu'est devenue cette cataracte, on le sait. Un barrage de maçonnerie, haut de trente mètres et long de deux mille, arrête le fleuve qui forme un vaste lac artificiel. Ainsi la science de l'homme compose avec la fatalité.

Le revers de cette entreprise, on le connaît aussi. Le temple de Philæ, englouti dans ce réservoir pendant plusieurs mois de l'année et dont, en effet, je n'ai vu émerger que deux rectangles pareils à des balises, est condamné à disparaître. Loti l'a pleuré ; il a maudit les actuels protecteurs du pays. C'est assurément méconnaître la volonté farouche des anciens maîtres et l'audace de leurs conceptions architecturales.

Les pharaons, n'en doutons pas, eussent sacrifié à la grandeur du fleuve la charmante Philæ.

Et la puissante maçonnerie d'Assouan, dernière vision qu'on emporte d'Egypte, prend dignement sa place à la suite des quarante siècles. Là encore le vieux Nil a inspiré les hommes et imposé sa loi. Il a eu sa pyramide.

**JACQUES DE LACRETELLE**
**de l'Académie Française**

**★ ECRIT SPECIALEMENT POUR "IMAGES" ★**

# L'EGYPTE DANS LE CONCERT DES NATIONS

par

**GEORGES DUMANI Bey**

En signant le Traité d'Alliance et d'Amitié avec la Grande-Bretagne, l'Egypte asseyait son indépendance sur des bases solides. Il ne lui restait plus qu'à prendre sa place dans le concert des Puissances. Le 26 Mai 1937, au lendemain de la Convention de Montreux qui abolissait les Capitulations, elle était admise à la Société des Nations. Dès lors, elle devenait une Puissance dont le rôle dans la politique internationale ne pouvait plus être négligeable.

Ce n'est pas tout aujourd'hui que de faire une politique nationale. Ce n'est même rien, si, à cette politique nationale, ne vient pas s'ajouter le facteur de solidarité internationale. Le « superbe isolement » est désormais une formule périmée. Quelque orgueil génial qu'il suppose, quelque force matérielle ou morale, apparente ou réelle, sur laquelle il s'appuie, l'isolement d'un Etat parmi les autres Etats, d'un peuple parmi les autres peuples, constitue un paradoxe dangereux, le prétexte aux excès, la porte ouverte aux aventures. Non seulement les peuples sont solidaires, mais les continents eux-mêmes, à l'heure actuelle, ne peuvent s'ignorer ou se désintéresser les uns des autres, comme naguère, quand les distances étaient si difficilement franchissables, avant le progrès de la machine et les exigences accrues des peuples réveillés de la torpeur des siècles, en proie à la gestation de plus en plus rapide du progrès et grisés par le ferment des doctrines nouvelles.

Ceux-là seulement qui nient la valeur de l'ordre social en marche et qui s'attardent en rêveries d'un autre âge peuvent regretter le passé et ses séductions immobiles. Littérateurs ou artistes, ils demeurent enfermés dans la cité des livres et des images, sans contact avec le dehors, étouffant dans la chrysalide de leur égoïsme aristocratique. Mais c'est l'exception. L'écrivain lui-même est entré dans les rangs de l'action sociale et politique. Le livre, par des voies diverses, est désormais une tribune pour les idées et l'action ; et si la culture reste encore, Dieu merci, le plus pur ornement de l'art, elle ne s'est pas moins mise résolument au service de la politique dans son sens élevé.

Ignorer cet état d'esprit de l'univers, vouloir réagir contre l'évolution impérieuse des idées, c'est prétendre endiguer une force de la nature avec des moyens de plus en plus réduits. Individus, comme Nations, et quelque éclat littéraire que présente le sophisme d'une réaction contre l'ordre nouveau sont les victimes, d'avance désignées, de la révolution de l'humanité. Ils forment un obstacle aveugle ; loin d'apporter à la solution inévitable un sage contrepoids, ne risquent-ils pas, au contraire, de donner à cette solution un caractère plus agressif ; et de pacifique qu'elle devrait être, la révolution humaine ne risque-t-elle pas, elle aussi, de devenir guerrière ?

La solidarité internationale doit se réaliser sur le plan des faits et, autant que possible, sur celui des principes supérieurs. En tout cas, c'est ainsi que l'Egypte la comprend, et c'est en vertu de cette croyance qu'elle est entrée dans la Société des Nations, donnant à son geste, comme l'a dit le Président du Conseil, Moustapha El-Nahas pacha, la valeur d'un acte de foi.

Quelle est la position de l'Egypte dans le concert des nations ? Celle d'un Etat démocratique également ennemi de tous les excès, qu'ils viennent de droite ou de gauche, d'un Etat à la fois idéaliste et réaliste, d'un Etat qui, même aux heures les plus critiques de la lutte pour son indépendance, ne se risquait à aucune imprudence fatale et ne concevait cette indépendance, complète et totale, que dans le cadre de la solidarité internationale et en fonction même de la paix.

Par sa situation géographique ; par la grandeur de son passé qui crée la plus émouvante hypothèque sur l'avenir ; par son influence auprès du monde musulman et arabe ; par la nature même de son génie tout ensemble temporisateur et averti des réalités ; par la prudence d'un programme social et économique qui entend ne brûler aucune étape ; par l'importance des intérêts étrangers qui sont venus, en toute confiance, se placer sous la protection de ses lois libérales ; enfin, par le fait de la double stabilité de sa politique intérieure et extérieure, — l'Egypte est un exemple que plus d'un Etat aurait profit à méditer.

N'aurait-elle pas pu être tentée de s'isoler dans un égoïsme avantageux ? Qu'avait-elle besoin, forte de son alliance avec la Grande-Bretagne et de ses amitiés avec les Puissances amies et les Puissances rivales de son alliée, d'assumer à Genève sa part de responsabilités dans la politique internationale ?

« Bien assise entre ses frontières, elle n'a pas besoin de jeter un regard d'envie au delà de ses horizons », déclarait Moustapha El-Nahas pacha dans son discours de remerciement à la Société des Nations. Et il ajoutait aussitôt : « Mais si l'Egypte est heureuse sur son sol, elle sait qu'aujour-

**A la session extraordinaire pour l'admission de l'Egypte à la S.D.N. Ci-contre : Nahas pacha à la tribune.**



d'hui le bonheur d'une nation n'est jamais assuré si la tranquillité n'est pas générale ». Ainsi, le chef du Gouvernement Egyptien marquait nettement les intentions de l'Egypte de travailler pour la paix générale, condition essentielle de la paix particulière de chaque peuple. Encore ne faut-il pas perdre de vue que les crises internationales suivent toujours de près les crises nationales et sont presque toujours commandées par elles, que celles-ci éclatent par le heurt des doctrines et des idéologies, ou à la suite de déséquilibre financier ou de difficultés économiques. Si l'Egypte, comme toutes les nations favorisées par les éléments d'une saine vitalité, déplore les luttes qui ravagent l'humanité et retardent la marche de son destin, elle est décidée à se défendre par une barrière douanière idéale contre les théories extrémistes qui ne peuvent d'ailleurs s'acclimater chez nous. Elle reconnait à chaque nation le droit d'agir chez elle comme elle l'entend. Mais elle n'admettra jamais l'invasion d'idées et de théories qu'elle estime nuisibles pour elle et où elle voit, pour son peuple, le danger d'un désordre et le risque d'une rupture d'équilibre social.

Sa position est bien définie ; c'est la position d'un pays qui veut évoluer normalement, ni trop lentement ni trop vite, et qui fait de la paix la raison même de son honneur national. Les Puissances qui l'ont accueillie à la Société des Nations avec une sympathie sans précédent ont bien compris le rôle spécial qu'elle est appelée à jouer auprès d'elles et d'accord avec elles. Nous n'avons pas la prétention d'intervenir dans tous les problèmes. En effet, pour être efficaces, nos interventions doivent être justifiées par des nécessités supérieures de lieu ou de circonstance. La première intervention de l'Egypte à Genève, courageuse, nette, mais modérée, a illustré admirablement la position qu'elle entend prendre. Si, dans la question d'Espagne, comme dans la question de Chine, elle ne pouvait qu'apporter sa voix à l'appui des défenseurs de la paix, dans la question de Palestine, elle avait le droit, elle avait surtout le devoir de se faire entendre. Elle l'a fait avec une gravité et une sagesse qui ont profondément impressionné l'Assemblée. Cette intervention, accueillie par de très vifs applaudissements, a certainement décidé de la tournure plus heureuse qu'a prise, par la suite, la question palestinienne. Appuyée directement par l'Irak, indirectement par la France, l'Egypte a vu, à sa grande satisfaction, l'Assemblée se ranger à l'avis de ceux qui, se dégageant des influences sentimentales, considéraient le problème dans sa vraie réalité. Comme des événements espagnols et chinois, une guerre peut naître des troubles palestiniens. L'Egypte a lancé le cri d'alarme : nul n'était mieux qualifié qu'elle — qui accorde aux Juifs sur son territoire l'hospitalité la plus large — pour montrer, derrière l'arrangement proposé, derrière la création d'un Etat juif artificiel, le double danger, médiat et immédiat. Danger immédiat de désordres, danger médiat de pogroms. Un arrangement qui n'arrange rien, une solution qui ne résoud rien : c'est ce qu'ont finalement compris la majorité des Etats réunis à Genève. L'Egypte peut être justement fière d'avoir, tout en libérant sa conscience, servi la cause de la paix et de la justice, et la cause des Juifs eux-mêmes.

Quelle que soit la portée de son alliance avec la Grande-Bretagne, quelles que soient la nature et l'étendue de ses amitiés avec les Puissances, c'est dans le cadre du pacte de la Société des Nations que l'Egypte se prévaudra de ses droits et fera face à ses obligations. Elle ne peut oublier, bien que relativement privilégiée, ce que la guerre de 1914 a coûté au monde. Qu'a-t-elle apporté à l'humanité, cette guerre atroce ? Rien que du malheur et de l'immoralité. L'univers a-t-il vécu, depuis, une seule heure de calme, un seul jour de tranquillité, et ne continue-t-il pas de traîner le boulet d'une misère générale, chaque jour augmentée ?

Il y a, de par le monde, des millions d'hommes devenus, après la leçon de 1914, férocement pacifistes. Qu'on les accuse d'être des rêveurs, tout de même ce sont eux qui ont raison contre les esprits trop pratiques que n'anime aucune foi dans les destinés de l'humanité. C'est du besoin de paix, du besoin de justice, du besoin de bonté et de tendresse qu'est née l'institution de Genève : représentation de la conscience du monde. Sans doute, fondée sur la suprématie des valeurs morales, elle n'atteint pas du premier coup son objectif. Même en butte à la trahison, à l'égoïsme, à la lâcheté, elle est déjà plus qu'un symbole : une naissante réalité, mais qui ne prendra, hélas ! tout son sens que par des actes de soumission successifs de l'esprit de haine à l'esprit d'amour.

Mecque de la paix, l'édifice qui s'élève sur les rives du Lac Léman a ses assises profondes dans la conscience humaine. Au milieu de l'anarchie, du désordre mental, des ambitions démesurées, elle est l'affirmation de la volonté collective des peuples contre laquelle il faudra bien que finissent par se briser les dernières oppositions.

« Nous avons foi dans la victoire finale des principes qui nous régissent, déclarait Moustapha El-Nahas pacha à la session extraordinaire de Mai 1937. Des nuages peuvent s'amonceler, des heurts d'intérêts peuvent surgir, est-ce une raison de désespérer ? Tout, dans la vie des hommes et des



**La délégation égyptienne à la Société des Nations.**

institutions, procède par étapes, et ce n'est ni chimère, ni utopie que de vouloir faire de la volonté de paix une réalité tangible ancrée dans les cœurs. Cette association des peuples qui porte en elle l'espoir du monde surmontera les ultimes obstacles et parviendra à réaliser, dans l'ordre politique, économique, financier et social, l'accord de tous pour le bonheur de tous ».

Malgré les tristesses de l'heure, l'Egypte demeure optimiste et libérale, ce qui n'exclut ni la vigilance, ni la clairvoyance. Nous ne sommes pas assez naïfs pour croire que c'est demain que l'idylle pacifique des peuples fera du monde un Eden enchanteur. Hélas ! non ; mais nous ne sommes pas assez insensibles pour ne pas travailler, dans les limites de nos responsabilités, au maintien et à l'organisation de la paix. Si c'est une chimère que d'imaginer que toutes les nations sont satisfaites du sort que la nature ou les hasards de l'histoire leur ont fait, c'est une chimère non moins dangereuse que de tenir pour vaines les tentatives pacifiques de conciliation. La guerre n'est pas un argument, ou, du moins, ce n'est pas un argument décisif. Dans toute guerre, comme dans toute paix qui y met fin, il y a fatalement les germes d'un troube latent, d'une équivoque inquiétante, d'une nouvelle entreprise guerrière. Du fait qu'il y a des vainqueurs et des vaincus, il y a, par là même, des ambitions accrues et des mécontentements augmentés. Est-ce avec cette somme d'ambitions ou de mécontentements qu'on peut espérer régler les rapports de peuple à peuple et établir l'ordre international sur des bases saines ? Aujourd'hui plus qu'hier, le devoir des hommes d'Etat est de combattre toutes les menaces de guerre, même quand ils en escomptent un profit pour leur pays. En réalité, le profit est toujours mince en face des conséquences prévues ou imprévues qui en découlent. Un règlement amiable est certainement plus heureux, même s'il comporte de sérieux sacrifices. Crises nationales, crises internationales : flux et reflux de passions qui charrient, avec très peu d'amour, beaucoup de haine. Les hommes d'Etat sauront-ils endiguer certains enthousiasmes indisciplinés, sauront-ils imposer une volonté de paix, coûte que coûte ? Il n'y a nulle abdication, nulle faiblesse, nulle honte à consentir des sacrifices raisonnables pour la sauvegarde de la paix. Les patries diverses ne peuvent pas s'opposer impunément dans une lutte sans merci ou dans une rivalité de grandeur. Une patrie n'est vraiment grande que si elle réalise à la fois, dans sa vie intérieure et dans sa vie extérieure, l'ordre national et l'ordre international. Cet idéal ne peut-il donc être commun à tous ?

La politique extérieure de l'Egypte n'est faite ni de renoncements, ni d'ambitions. Elle tend uniquement au maintien de son équilibre en accord avec tous les Etats, équilibre basé sur l'alliance avec la Grande-Bretagne et l'amitié effective avec toutes les Puissances qui font de la paix leur idéal suprême.

De cette politique extérieure, dont le Gouvernement de Moustapha El-Nahas pacha a fixé les lignes essentielles, l'Egypte ne s'écartera jamais. Si, par un invraisemblable renversement de la situation, la majorité d'aujourd'hui devenait la minorité de demain, les gouvernements futurs ne pourront, sans risquer de détruire un harmonieux et fécond équilibre, modifier le programme actuel de politique internationale, qui seul peut assurer à ce pays une place importante dans le concert des nation.

**GEORGES DUMANI**
**Contrôleur général du Bureau Politique Européen.**

LES 3 FACTEURS DE LA

# PROSPÉRITÉ DE L'ÉGYPTE



## I - LE NIL

DEPUIS Hérodote, l'Egypte ne tarit pas d'éloges sur le Nil. Il est évident qu'il en est le nourricier. Mais encore faut-il que l'œvre de l'homme y intervienne. Les exigences présentes ne peuvent plus se contenter de l'inondation annuelle ; les cultures ont été intensifiées, la population s'est accrue, et, cependant, une incalculable quantité d'eau limoneuse se perd à chaque crue. D'autre part, il y a près de 2.000.000 de feddans qui demeurent en friche par manque d'eau durant la saison sèche. Aussi s'est-il agi depuis quelques années de régler le cours du Nil et d'emmagasiner ses eaux. C'est là tout un problème qui échappe au citadin ou au touriste charmés par le paysage nilotique, d'une poésie pastorale si prenante, quant passent les lentes felouques, voiles déployées, et chargées de gargoulettes ou de céréales.

C'est en 1929 que les Gouvernements Britannique et Egyptien ont établi un accord pour la réglementation des eaux du Haut-Nil. L'Egypte est ainsi assurée qu'une excessive quantité d'eau ne sera pas retenue par les Réservoirs du Soudan, et que, de plus, l'eau ne lui manquera pas en été, quand le Nil est à sa plus forte baisse.

La culture de vastes étendues en friche en Egypte, que l'accroissement de la population rend impérative, dépend du succès des Réservoirs dont les travaux exigent, toutefois, de longs et studieux préparatifs. C'est donc moins le Nil que les irrigations — prodigieuse trame liquide — qui créent une nouvelle ère de prospérité en Egypte et lui procurent terres et nourriture pour son peuple.

Mais le Nil, éternel et vénérable, demeure quand même la matière première par excellence du sol égyptien.

# II-LE FELLAH

ON a dit que l'Egypte a été le berceau de l'agriculture, et le fait est que sa population a toujours été agricole. Aujourd'hui encore, les trois quarts de cette population ne vivent que des produits de la terre. Aussi le paysan égyptien ou fellah a-t-il son importance dans la vie économique du pays. Et, cependant, il est humble, sans prétentions, et souvent illettré. Fidèle à son labeur, il ne s'est jamais mêlé de politique, il n'a pas développé l'esprit de classe. Il n'a que la passion de sa terre, de ses cultures. Pareil à lui-même depuis le temps des Pharaons (nous le reconnaissons avec son **chadouf** sur les parois des temples), la vie moderne, avec son machinisme, n'a pas eu de prise sur ses mœurs patriarcales. Des autobus cahotantes desservent son village sans rien y changer. Il a appris l'emploi des engrais chimiques et en importe 250.000 tonnes annuellement, mais c'est toujours avec la charrue qu'il laboure ses feddans.

Incontestablement un des meilleurs laboureurs du monde, le fellah souffre cependant de sa surpopulation : certains districts comptent jusqu'à 1.000 habitants par kilomètre carré. Le Gouvernement espère y pourvoir par la mise en valeur, grâce à de nouvelles irrigations, de vastes étendues dans le Delta où, à l'exemple de Lord Kitchener qui y établit une colonie il y a vingt-cinq ans, des fellahs pourront immigrer. La prospérité du pays en dépend, et surtout son économie. Car le fellah ne produit pas exclusivement pour ses besoins domestiques ou pour le marché local : il fournit maintenant les marchés étrangers. Il cultive le coton ; son riz, ses oignons et ses œufs sont abondamment exportés. Il faut noter aussi l'intérêt qu'il porte à la culture des légumes à la suite des moyens de communications rapides qui s'établissent de plus en plus de la campagne aux villes. Il est certain que par la situation géographique de l'Egypte, une nouvelle source de richesse se présentera au fellah quand il sera à même de fournir l'Europe de légumes d'hiver. Mais aussi faut-il que le Gouvernement l'aide par le relèvement de sa condition — le fellah vit dans des maisons de boue sans hygiène — tout en préservant ses qualités d'endurance, de bonne humeur, de sobriété, d'hospitalité et de tranquille dignité qui font de lui l'élément le plus laborieux de la population.

*(Photo Bela — By Courtesy Office du Tourisme Egyptien)*





(Photo Alban — By Courtesy Office du Tourisme Egyptien)

# III - LE COTON

LE coton est lié à l'histoire de l'Egypte moderne. On sait que c'est vers 1820 que Jumel, ingénieur français, attira l'attention de Mohamed-Ali sur cet arbuste qu'il avait découvert dans un jardin. Introduit dans l'agriculture locale, le cotonnier s'y développa magnifiquement au point que des variétés apparurent par le croisement naturel ou la sélection. C'est ainsi que dès 1860 on obtint l'Achmouni, la première des variétés de coton égyptien moderne qui ait été découverte et qu'on continue de cultiver tandis que plusieurs autres ont disparu.

Les plus importantes variétés cultivées dans le pays sur une grande échelle sont encore le Sakellaridis, le Pilion, le Maarad, le Giza, le Fouadi, le Nahda ; toutefois ce sont le types Achmouni et Sakellaridis qui forment la plus grande partie de la récolte égyptienne. La campagne dans le Delta et le Saïd offre l'aspect de la monoculture avec ses étendues d'arbustes aux feuilles vertes, aux fleurs blanches, depuis qu'on a cru que la richesse nationale dépendait d'une récolte unique.

En effet, le chiffre de l'exportation du coton avait atteint certaines annés le 90% du total des exportations. Cette importance de l'Egypte, en tant que productrice de coton, est due à la bonne qualité de la fibre plutôt qu'à la quantité produite qui est infime par rapport à celle des Etats-Unis ou des Indes. Mais les marchés étrangers apprécient particulièrement le coton soyeux à longue fibre d'Egypte, et c'est la raison de la surplantation de cette plante dans le pays. Or, malgré sa supériorité, le coton égyptien n'a pas manqué de subir de néfastes influences économiques ou concurrentes. Aussi a-t-on jugé nécessaire de diriger les vues vers l'industrie des filatures et du tissage et vers la propagande en faveur d'une plus grande demande de coton égyptien à l'étranger.



NEFERTITI

Si le Musée de Berlin garde jalousement le célèbre buste de Nefertiti, le Musée du Caire possède cette réplique en quartzite dont les traits d'une grâce sans pareille, de la plus belle des pharaonnes, suscitent une admiration unanime.



# LES 7 MERVEILLES DU TRESOR ARTISTIQUE EGYPTIEN

Chacun sait ce que l'Antiquité entendait par les Sept Merveilles du Monde. Philon de Bysance avait consigné et décrit dans un ouvrage à l'usage de ses contemporains et de la postérité, les sept monuments qui excitaient l'admiration universelle. L'Egypte se vantait alors d'en posséder deux : le Phare d'Alexandrie, aujourd'hui disparu, et les Pyramides, qui, défiant le temps, continuent d'attirer encore des curieux de tous les continents.

Cette idée de désigner les merveilles d'une époque, d'une civilisation ou d'une ville, a été souvent reprise pour illustrer de façon saisissante les gloires de l'art ou de la science.

Aussi, il semble bien qu'on pourrait appliquer pareille enquête à l'Egypte contemporaine : quelles en sont les sept merveilles ? La question est posée. En attendant les réponses, et pour les faciliter en quelque sorte, nous avons pensé de rechercher d'abord quelles étaient les sept merveilles du trésor artistique jalousement gardé dans les sept principaux Musées d'Egypte. Directeurs, conservateurs, manuels ont été aussitôt consultés. Si arbitraire que le résultat puisse paraître, il n'en reste pas moins que ce concours est surtout un renseignement de beauté. L'Egypte, renouvelée par sa politique, prospère par son coton, se devait de signaler à l'attention du monde ses richesses artistiques, — tout comme un homme d'Etat ou un industriel montrent leurs collections entre discussions d'affaires.

**I - LE CHEPHREN EN DIORITE**
(DU MUSEE EGYPTIEN)

**II - LES TANAGRAS**
(DU MUSEE GRECO-ROMAIN)

**III - LA PORTE DE L'EGLISE SITT BARBARA**
(DU MUSEE COPTE)

**IV - LES LAMPES**
(DU MUSEE ARABE)

**V - LES CORANS ENLUMINÉS**
(DE LA BIBLIOTHEQUE EGYPTIENNE)

**VI - LE TOILES DE DEHODENCQ**
(DU MUSEE D'ART MODERNE)

**VII - LES FIGURINES COSTUMÉES**
(DU MUSEE ETHNOGRAPHIQUE)

## I — LE CHEPHREN EN DIORITE

### du Musée Egyptien

C'est en 1851 que le Service des Antiquités du Gouvernement Egyptien a commencé à fonctionner en réunissant, d'abord à Boulac, puis au Palais de Guizeh, le produit des fouilles et des découvertes.

Mais c'est seulement en 1900 que les bâtiments actuels du Musée ont été construits. Ils renferment les objets faits ou importés en Egypte depuis les temps les plus reculés jusqu'au Xe siècle de notre ère. Encore est-il question de transférer au Musée Copte du Vieux-Caire les salles consacrées à l'ère chrétienne afin de dégager un peu les autres salles trop encombrées.

Il est évident que la valeur des objets exposés au Musée Egyptien est incalculable et qu'on ne saurait les classer sans tomber dans l'arbitraire. Comme nous avons, cependant, insisté auprès du Dr Etienne Drioton, l'érudit Directeur du Service des Antiquités, pour qu'il nous indique la « merveille » de l'art pharaonique à compter parmi les sept du trésor artistique égyptien, il nous conduit lui-même jusqu'à la statue de Chéphren en diorite, et nous explique pourquoi elle est incontestablement le chef-d'œuvre de la statuaire égyptienne.

— Cette statue du pharaon de la seconde pyramide de Guizeh a été trouvée par Mariette dans un puits du temple de granit voisin du Sphinx. Elle est donc de la IVe dynastie et remonte à plus de 4.000 ans. A cette époque, les sculpteurs cherchaient à créer par la matière le principe divin, moral et pacifique du souverain. Avec la statue en diorite de Chéphren, ils ont atteint la perfection de leur esthétique : on y observe, en effet, une immobilité et une puissance extraordinaires, surtout si on la regarde de profil. Car, sur le bloc de pierre, l'artiste égyptien procédait par des dessins de côtés (le profil droit étant la véritable vue du personnage) et la face n'était obtenue que par la rencontre des deux profils. »

« Notez, nous dit encore le Dr Etienne Drioton, la simplicité profondément humaine de cette statue. Il aurait été loisible aux artistes de l'orner de ces attributs, sceptres ou couronnes, dont les sculpteurs des époques suivantes ne se sont pas fait faute d'user pour signaler la majesté suprême de leurs sujets ; ici, pour la statue de Chéphren, les artistes memphites ont évité par goût cette pompe quelque peu théâtrale, et c'est par une expression calme et sûre qu'ils ont traduit la qualité de roi. Aucune œuvre de l'antique Egypte ne renferme plus d'humanité vraie que cette statue. »

« Le Chéphren, en diorite d'une très belle veine (cette pierre était extraite dans le désert oriental), est assis sur un trône décoré de lions, sans autre signe distinctif que l'uréus du front et le titre royal serré dans son poing fermé. Horus, en épervier, domine sa nuque et la couvre de ses ailes étendues pour lui transmettre le fluide dynastique. Ses qualités de réalisme, de simplicité et de majesté réunies imposent une admiration que la contemplation ne peut rassasier. »



**Le Chéphren en diorite, chef-d'œuvre de la statuaire égyptienne.**



Une des statuettes de Tanagra qui désarment la critique la plus raffinée.

## II. — LES TANAGRAS
### du Musée Gréco-Romain d'Alexandrie

Il paraît que les habitants de la Rue du Musée, à Alexandrie, ignorent qu'un Musée s'y trouve. Le fait est que personne ne le visite. C'est un tort, car la période gréco-romaine de l'Egypte y est représentée par des collections d'un grand intérêt et d'une importance réelle.

S'il faut en croire le guide rédigé par M. Evariste Breccia, ancien directeur du Musée et spécialiste de l'archéologie alexandrine, ce Musée contient, entre autres pièces de valeur, une série de figurines en terre cuite, communément appelées Tanagras, qui est, à coup sûr, d'une richesse incomparable.

Ces figurines qu'on fabriquait surtout dans la ville grecque de Tanagra ont, probablement, un caractère votif et se rattachent, du reste, aux cultes funéraires. Elles ont été trouvées, pour la plupart, dans des tombes hellénistiques et reproduisent surtout des jeunes femmes d'une grâce unique. Leur hauteur est d'une palme, et elles sont presque toutes colorées.

L'une de ces statuettes représente une jeune femme couronnée de lierre, au visage noble et fin, aux formes élégantes et sveltes, à l'expression réfléchie, presque hautaine ; elle est habillée du chiton qui est blanc avec une large bordure bleue. C'est sans doute la plus belle des Tanagras. Mais les autres ne sont pas moins ravissantes. Elles ont des poses racées, avec le bras replié et la main faisant appui sur la hanche ; l'autre bras retient les plis de la robe presque transparente, qui rappelle la milaya des égyptiennes. Mais l'étoffe semble plus fine ; elle est, de plus, lisérée de rouge clair ou de jaune.

Presque toutes ont conservé leur couleur et presque toutes désarment la critique la plus raffinée. L'admiration que suscitent ces statuettes en terre cuite de Tanagras, les place incontestablement au premier rang des objets les plus précieux du Musée d'Alexandrie.

## III. — LA PORTE DE L'EGLISE DE SITT BARBARA
### au Musée Copte

Si le livre « Ancient Churches of Egypt », de l'Anglais Alfred Butler, a attiré l'attention sur les vestiges de l'époque chrétienne en Egypte, c'est à S.E. Marcus Simaïka pacha que revient l'insigne mérite d'avoir créé, il y a quarante ans, le Musée Copte dans des dépendances de l'ancienne église Al Moallaqa, au Vieux-Caire. Grâce à ses visites fructueuses dans les couvents et les églises, le Musée s'est peu à peu enrichi d'icones, de manuscrits , de poteries, de chasubles et surtout de boiseries qui forment une collection très précieuse.

En l'absence du pacha qui est devenu le Directeur du beau Musée qu'il a fondé, c'est M. Hanna Simaïka, son neveu et son secrétaire, qui a bien voulu me guider à travers les salles, à la recherche de la merveille de l'art copte.

— Tous les musées du monde se vantent de posséder le plus beau tissu copte, me dit M. Hanna Simaïka. Cependant, je crois bien que c'est nous qui l'avons.

Et sa main désigne, dans une vitrine, une magnifique tapisserie, en forme de carré, où quatre visages de femme sont représentés avec des traits semblables mais transformés.

— Ce sont, probablement, les quatre âges de la vie. N'est-ce pas que cette pièce fait penser à un Gobelins ? Du reste, M. Gerspach, Conservateur de la Manufacture, appelle « Gobelins coptes » les tissus de l'Egypte Chrétienne, tant leurs métiers sont pareils.

— Doit-on considérer cette remarquable tapisserie comme l'objet le plus riche de votre Musée ?

— Non, la collection la plus riche du Musée Copte est constituée par les ouvrages en bois : restes d'anciens autels, coffres ou cloisons, avec des incrustations en ivoire et en nacre. Voici, par exemple, un panneau du IVe siècle, époque où l'art copte naissait. Il provient de l'église Al Moallaqa où il servait de linteau avec ses 2m. 55 de longueur. Le Dimanche des Rameaux y est figuré dans un style nettement grec : le mouvement de la foule

acclamant le Christ sur l'âne, le drapé des manteaux font penser à l'art alexandrin encore en faveur. Même l'inscription en langue copte est en caractères grecs, et comme certains sons manquent dans cette langue, des signes démotiques y ont été intercalés. Après quatre lignes de louanges à l'entrée triomphale de Jésus, on lit encore : « Sois secourable à l'abbé Théodore Proèdre et à Georges, diacre et économe — Mois de Pachon 12, année de Dioclétien 51. »

Ce splendide panneau que les connaisseurs ne cessent d'admirer n'est cependant pas, selon moi, d'une beauté supérieure à la « Porte » qui a été placée tout à côté et qui provient de l'église Sitt Barbara. Cette Porte a une curieuse histoire. Elle a été découverte par mon oncle, S.E. Marcus Simaïka pacha, il y a bien vingt ans, lors des travaux de restauration de l'église où elle était emmurée depuis des siècles. Sachez que, pendant une période de persécution, les Coptes étaient contraints de murer la porte principale de leurs sanctuaires et de passer par de petites portes latérales et dérobées. Celle-ci a dû être oubliée dans le mur qui l'avait cachée aux autorités hostiles. Sa découverte récente a enrichi le Musée Copte d'une vraie merveille. Sa hauteur actuelle est de plus de deux mètres, la base s'étant vermoulée. Elle est en bois de sycomore, mais les deux vantaux sont sertis de motifs en noyer où la vigne trace ses ornementations admirables. La vigne païenne, chère aux Ptolémées, était devenue un symbole chrétien grâce au texte de l'Evangile : « Je suis la Vigne... ». Aussi les artistes coptes l'ont-ils souvent empruntée à l'art alexandrin. Mais ici, sur la Porte de Sitt Barbara, ce motif a atteint une perfection rarement égalée. L'autre côté de la porte, qui devait donner sur la rue, est plus sobre. Dans des niches, le Sauveur, les Apôtres et, probablement, la Sainte Vierge complètent, cependant, la décoration de ce merveilleux ouvrage de bois dont la valeur est accrue du fait qu'il est inédit et encore peu connu.

## IV. — LES LAMPES
### du Musée Arabe

Installé au Midan Bab-El-Khalk depuis plus de trente ans, le Musée Arabe conserve les objets les plus divers de l'art de l'Egypte médiévale. Ses collections sont toutes précieuses ; celle, par exemple, des bois sculptés qui est la plus admirable du monde. Le distingué Conservateur, Dr Zaki M. Hassan, à qui je demande de m'indiquer le joyau des salles dont il a la garde, déclare tout de suite que les lampes en verre émaillé sont, de toute évidence, la plus belle parure du Musée Arabe. Les musées d'Europe et d'Amérique, les collections privées n'en ont pas de pareilles. Elles ont fait l'objet d'une étude spéciale du directeur du Musée, M. Gaston Wiet, qui leur a consacré un ouvrage définitif. Dans un guide, M. Herz, fondateur du Musée en 1883, avait déjà écrit, lui aussi, une page avertie que je parcours tout en admirant la transparence prodigieuse des lampes, leurs tons de cobalt, de vert-nil, de soufre ; leurs inscriptions coraniques en émail rouge-feu ; leurs rinceaux en fleurs multicolores.

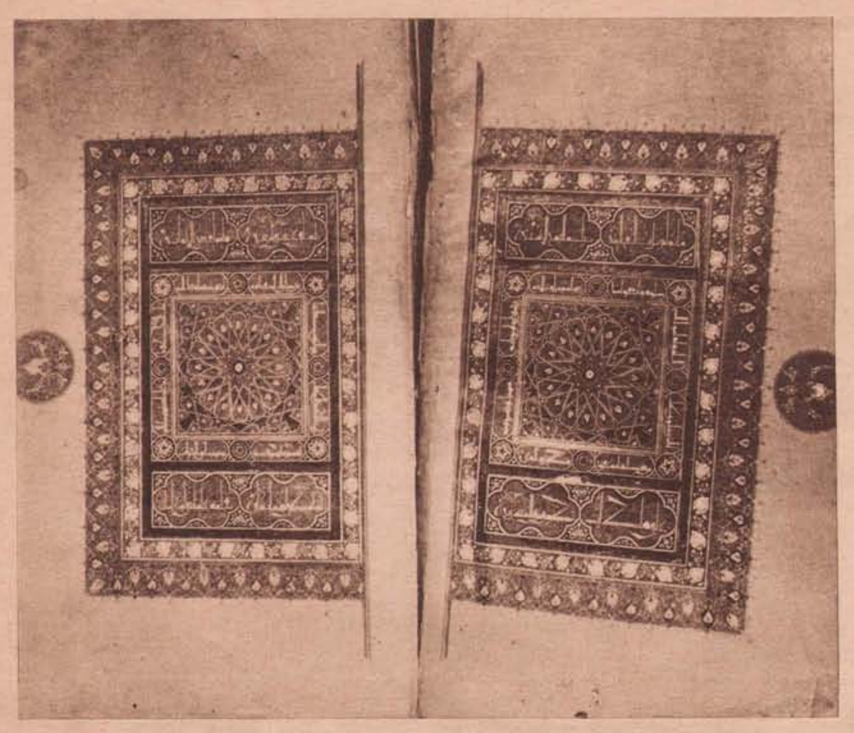
Ces lampes merveilleuses (n'ont-elles pas appartenu à Aladin ?) se ressemblent par la forme : dans toutes on remarque le col à entonnoir, la panse se gonflant vers le bas et munie d'anses.

C'est au bord des lampes qu'on accrochait une veilleuse dans laquelle se trouvaient disposées huile et mèche. Le nombre de celles qui sont conservées au Musée est de 68. Leurs inscriptions permettent d'en identifier les maîtres, et la présence de signes héraldiques aide à les classer. Ainsi on lit sur certaines les noms de sultans ou d'ouvriers parmi des textes coraniques.

La beauté des émaux et de la calligraphie, la variété des dessins et la rareté même de ces lampes les placent parmi « les produits les plus précieux de l'art musulman ». Un trésor inestimable est constitué par la salle des lampes en verre émaillé. Ces lampes mettent en évidence l'habileté des verriers, et les petites bulles d'air, défaut de tous les verres d'Orient, n'enlèvent rien à leur beauté. Il ne faut pas croire, ajoute le guide de M. Herz, que ces lampes étaient des produits de Syrie ou de Venise. C'est à Mansourah, semble-t-il, que cet art merveilleux florissait pour notre enchantement.



Lampe en verre émaillé, une des œuvres les plus précieuses de l'art musulman.



Ces pages d'un Coran du VIIème siècle de l'Hégire ont une enliminure pareille à un riche tapis où s'entremêlent les ors aux nuances variées.

## V. — LES CORANS ENLUMINES
### de la Bibliothèque Egyptienne

Les 500.000 volumes de la Bibliothèque Egyptienne sont à l'étroit dans la gracieuse bâtisse de style néo-arabe en bordure du Midan Bab-El-Khalk. Ses trois kilomètres de rayons sont encombrés, et sa salle de lecture, large et haute, ne suffit plus à ses 110.000 visiteurs annuels.

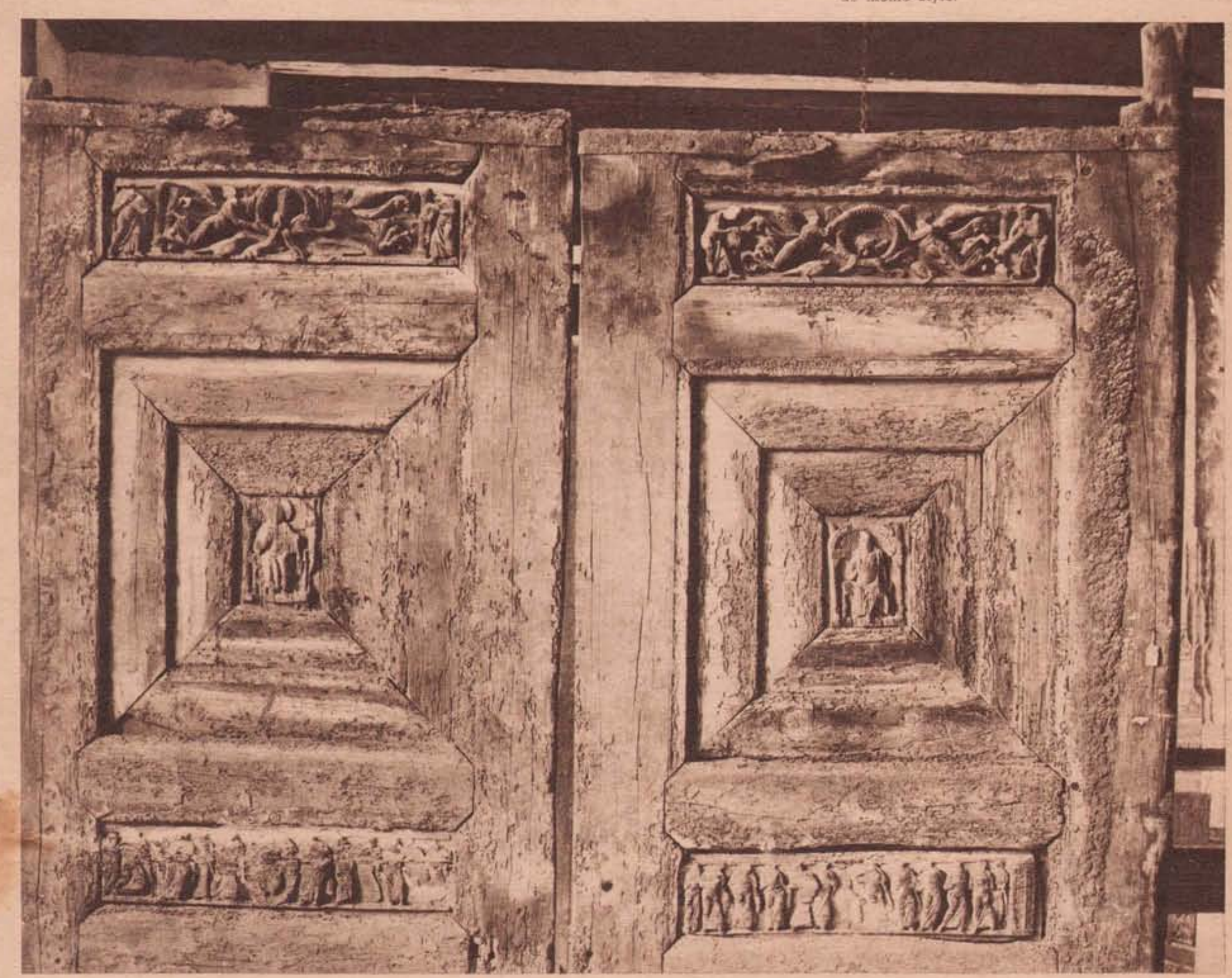
Au Dr Mansour Fahmy bey, l'érudit directeur, qui estime tous les ouvrages dont il a la garde, à un demi-million de livres, en faisant — bien entendu — la part de l'inestimable, nous avons demandé quelle était la collection la plus précieuse de la Bibliothèque.

— Il est hors de doute, nous a-t-il répondu, que les Corans enluminés qui sont exposés dans une salle à part sont d'un art en pleine possession de ses moyens et d'une valeur incalculable.

« Que sont donc ces Corans ? Il y en a une grande variété. Ils sont, en général, décorés de motifs géométriques et floraux avec des couleurs vives. Les pages du titre sont comme un luxueux tapis où s'entremêlent le rouge, le vert, le noir et des ors aux nuances singulièrement variées.

« C'est sous les sultans mamelouks que l'art de l'enluminure a atteint ce suprême raffinement inspiré, vraisemblablement, par des œuvres byzantines et iraniennes, et des traités d'histoire naturelle de la science antique. Mais cette enluminure s'est tout à fait islamisée avec ses dessins où l'on reconnaît les arcades des mosquées.

« Ainsi la série remarquable des corans du XIVe siècle — ceux de Khawand Baraka (1368), de Shaaban (1356) — sont littéralement des merveilles. Leurs pages de garde sont comme des travaux d'assemblage de menuiserie, avec des rubans étroits qui enserrent dans leurs réseaux des fleurs ou des feuilles, tandis qu'une riche bordure florale entoure les trois côtés du tableau ; en marge, une rosace de même style.



La Merveille de l'Art Copte : la « Porte de Sitt Barbara » d'une perfection rarement égalée.




**Le Musée d'Art Moderne possède une collection unique des toiles d'Afred Dehodencq, dont « La Bastonnade », chef-d'œuvre de ce peintre orientaliste.**

## VI. — LES TOILES DE DEHODENCQ

### du Musée d'Art Moderne

Conservateur du Musée d'Art Moderne, le peintre Beppi-Martin a collaboré avec compétence et goût à l'aménagement des salles, à l'accrochage des toiles quand, il y a deux ans, le Musée a été transféré dans les locaux actuels de la rue Houaiati. C'est donc lui qui nous renseignera sur la plus belle des œuvres — peintures ou sculptures — que Le Caire a réunies pour l'éducation des Egyptiens.

— Il y a ici, me dit-il, une bonne moyenne, mais pas précisément d'œuvres. Le Musée est jeune, et c'est là son excuse. Toutefois, les différentes écoles y sont représentées, et cela permet aux gens désireux de se cultiver de prendre contact avec l'art s'ils ne peuvent se rendre dans les capitales d'Europe.

« Ceci dit, vous comprendrez mon embarras à vous signaler la plus belle œuvre de notre Musée. Je pense à la fois à plusieurs toiles d'égale valeur. Il y a une « Tête d'Homme », non signée, qui est un très bon exemple de l'Ecole Française du XVIIe siècle. Elle pourrait figurer au Louvre et pourrait bien être de Sébastien Bourdon. La petite « Tête de Jeune Fille » d'Ingres, à peine esquissée, et le « Portrait par lui-même » de Degas jeune homme comptent parmi nos acquisitions les plus heureuses. Le tableau sur trois volets de Jérôme Bosch (mais est-il authentique ?) figurant le « Jugement Dernier » est, en tout cas, représentatif de l'époque très engouée de cette sorte de peinture. Enfin, l'Egypte contemporaine est à l'honneur avec les statuettes de Moukhtar dont les « Fellahines » sont « vues » dans la tradition de l'antiquité pharaonique.

« Toutefois, s'il me fallait décerner la palme à tout prix, je la tendrais aux sept toiles de Dehodencq, parmi lesquelles « La Bastonnade » fait figure de grande œuvre. Dehodencq a été un des orientalistes les plus scrupuleux et les plus inspirés. Son Orient a plus de vérité que celui de Delacroix. Et pourtant il est méconnu malgré l'admiration que lui portait Manet qui criait au miracle devant ses tableaux. C'est un fait extraordinaire qu'au Caire on ait pu réunir six à sept de ses œuvres quand la France elle-même ne possède pas un tel ensemble dans aucun de ses musées. »

## VII. — LES FIGURINES COSTUMEES

### du Musée Ethnographique

Connaissez-vous le Musée Ethnographique ? Et vous doutiez-vous qu'il en existait un ? Il est pourtant installé au re-de-chaussée d'un édifice bien connu et très fréquenté : la Société Royale de Géographie. Il y a à peine quelques années que M. Henri Munier et le Père P. Bovier-Lapierre, aidés d'un bien modeste budget, ont commencé à réunir les objets destinés à ce Musée, et déjà de nombreuses salles regorgent de palanquins (takhtarawan), de lanternes (fanous), de cuivres pour la vie domestique, d'ustensiles pour le café et le fumeur (avec les chibouks qu'on présentait dans les audiences au vice-roi), etc.

Interrogé sur le plus bel objet du Musée Ethnographique, M. Henri Munier nous dit :

— A dire vrai, devant les objets qu'on trouve exposés ici, on n'a aucune vision de beauté, on n'éprouve aucune émotion d'art. La haute société actuelle d'Egypte a abandonné ses antiques traditions ; elle suit à présent l'engouement universel pour cette civilisation internationale qui supprime les caractères propres à chaque pays.

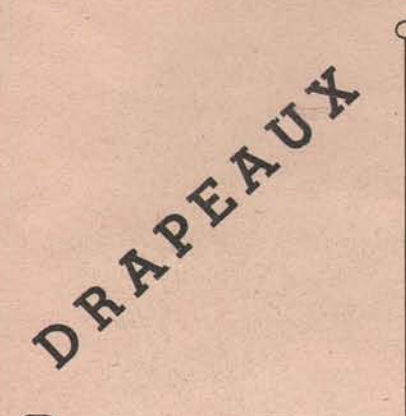
« Aussi point de chefs-d'œuvre attirants dans ce Musée ; ce sont plutôt d'humbles instruments ayant rapport à la vie domestique, artisane et agricole que le peuple de la Vallée du Nil a su conserver dans sa vie courante et que je me suis efforcé de recueillir, aidé de P. Bovier-Lapierre.

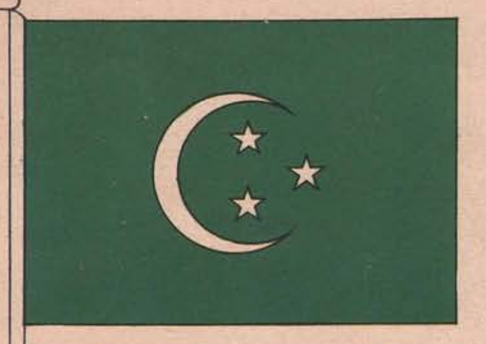
« Cependant, nos regards peuvent s'arrêter un instant sur ces gracieuses figurines habillées par la Princesse Semiha Hanem ; en contemplant ces toilettes surannées, qui demain ne seront plus qu'un souvenir, on entrevoit comme un pâle reflet des somptueux atours portés jadis par les grandes dames d'antan, princesses pharaoniques, nobles byzantines ou épouses mameloukes. »

**Jean MOSCATELLI**

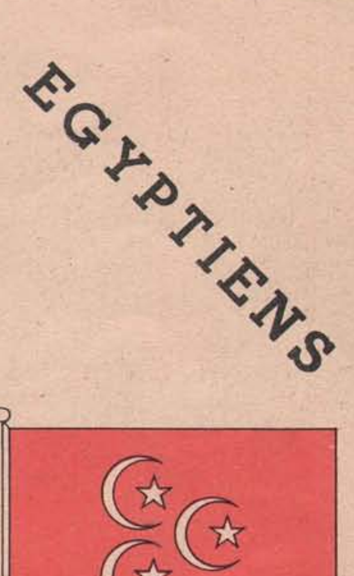



Les figurines costumées avec un art accompli par la Princesse Semiha Hanem sont la parure du Musée Ethnographique.



**Le drapeau de l'Egypte Indépendante, tel que l'a voulu le Roi Fouad I, en 1923.**




**Voici le drapeau égyptien tel qu'il était sous le Protectorat Anglais de 1915 à 1922.**



**Le drapeau turc a été le drapeau égyptien jusqu'en 1915.**

**Le drapeau, symbole du pays, a évolué en Egypte à l'image de sa politique.**

**Jusqu'en 1915, le drapeau égyptien de couleur rouge avec un croissant et une étoile était, à vrai dire, celui de la Turquie dont le sultan était suzerain d'Egypte. Mais à la Grande-Guerre, la Turquie s'étant ralliée aux Empires Centraux, le Protectorat anglais fut proclamé en Egypte qui changea ainsi de tutelle. Un autre drapeau, toujours rouge mais orné de trois croissants avec, en regard de chacun, une étoile, — figura cette nouvelle situation. Ce fut le drapeau du sultanat d'Egypte dont S.H. Hussein Kamel, au règne trop court, fut le premier sultan.**

**Fouad Ier lui ayant succédé en 1917, l'Egypte évolua si vite sous l'égide de ce grand souverain qu'elle obtint son indépendance en 1922 et fut proclamée Royaume. Un nouveau drapeau, celui d'aujourd'hui, consacra cette réalisation politique qui avait été la grande pensée de toute la Dynastie depuis sa fondation.**

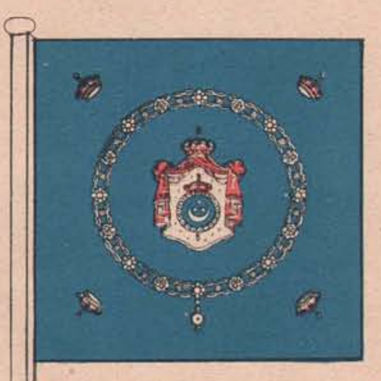
**Vert, — couleur de l'espérance et de la Vallée du Nil — le drapeau national égyptien s'orne du croissant musulman et de trois étoiles. Un décret royal daté de 1923 en règle l'aspect et les insignes selon les différentes destinations — palais, ministères, armée, marine — auxquelles il est affecté.**



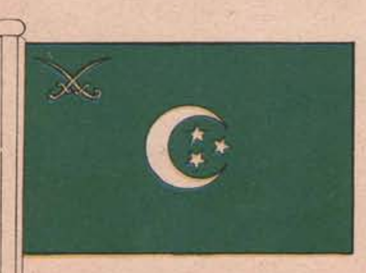
**Drapeau royal (loi No 47, année 1923).**



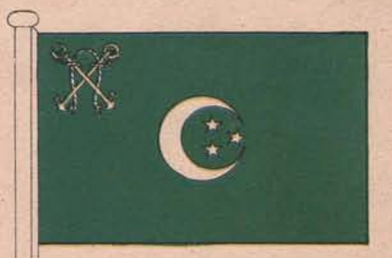
**Pavillon des ministres plénipotentiaires d'Egypte à l'Etranger (Décret ministériel No 7, 26 avril 1926, spécimen F).**



**Pavillon du yacht royal (Décret royal No 90, Année 1923).**

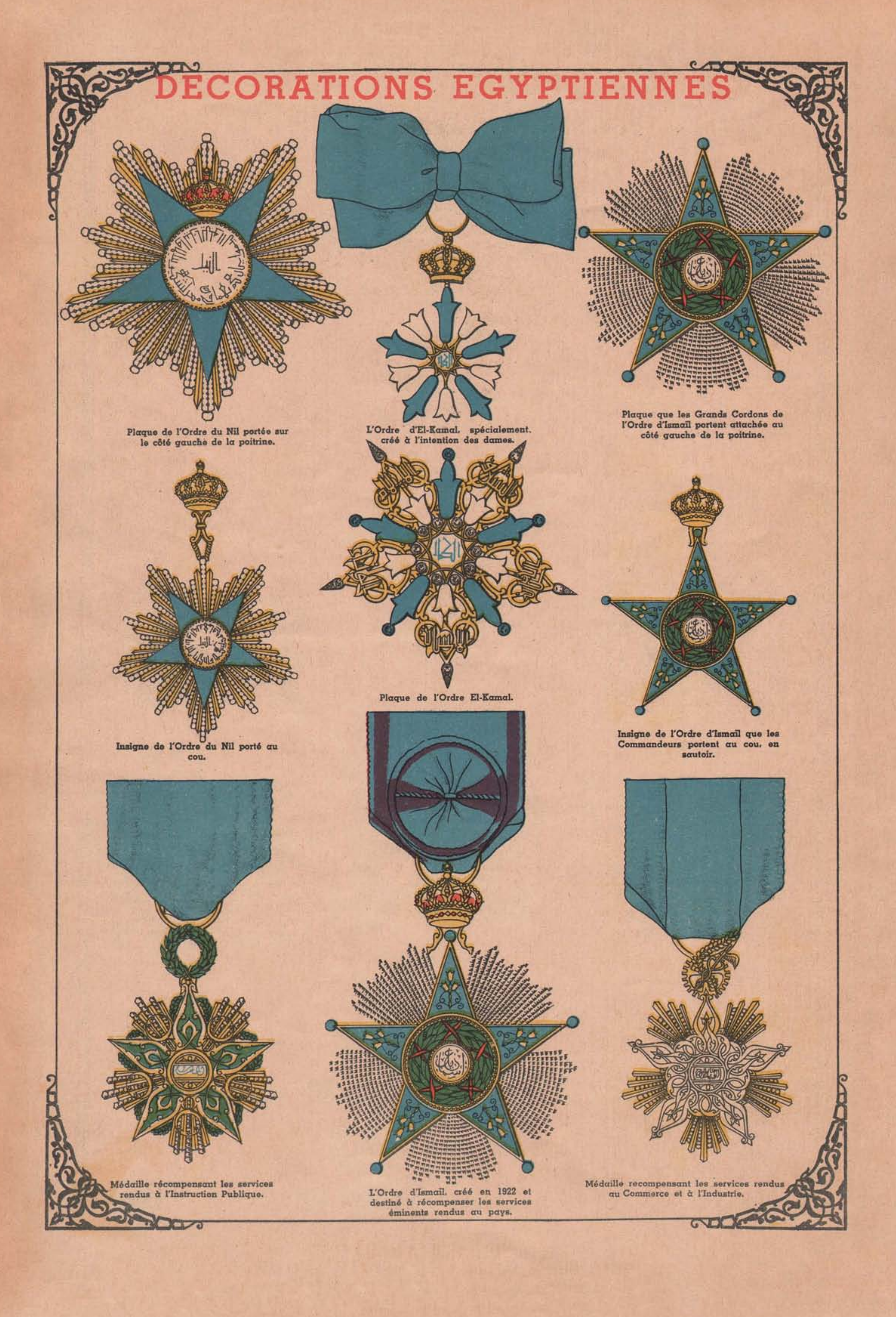


**Drapeau de l'Armée (Décret ministériel No 7, 26 avril 1926, spécimen A).**



**Drapeau de la Marine (Décret ministériel No 7, 26 avril 1926, spécimen B).**

**Oriflamme de la Marine Egyptienne (Décret ministériel No 49, 19 décembre 1926).**


DÉCORATIONS EGYPTIENNES
Plaque de l'Ordre du Nil portée sur le côté gauche de la poitrine.
L'Ordre d'El-Kamal, spécialement créé à l'intention des dames.
Plaque que les Grands Cordons de l'Ordre d'Ismaïl portent attachée au côté gauche de la poitrine.
Insigne de l'Ordre du Nil porté au cou.
Plaque de l'Ordre El-Kamal.
Insigne de l'Ordre d'Ismaïl que les Commandeurs portent au cou, en sautoir.
Médaille récompensant les services rendus à l'Instruction Publique.
L'Ordre d'Ismaïl, créé en 1922 et destiné à récompenser les services éminents rendus au pays.
Médaille recompensant les services rendus au Commerce et à l'Industrie.

# ORDRES & DECORATIONS
## DU ROYAUME D'EGYPTE

### L'ORDRE DE MOHAMED-ALI

Jusqu'à la grande guerre, l'Egypte n'avait pas d'Ordres royaux. C'est le Sultan de Turquie, suzerain de la Vallée du Nil, qui octroyait les grades et les décorations.

Mais en 1915, un Ordre essentiellement égyptien, celui de Mohamed-Ali fut créé. Il reste le premier et le plus important parmi les Ordres du Royaume.

Il n'est conféré que pour mérite spécial et pour de grands services rendus au pays ; il est aussi remis aux souverains ou princes de sang royal étrangers.

Le Collier de l'Ordre de Mohamed-Ali est réservé au Grand Maître, qui est S.M. le Roi, et au Président du Conseil de Régence, s'il est membre de la Famille Royale. Cette dernière innovation fut faite par S.A.R. le Prince Mohamed-Ali, lorsqu'il assuma la présidence du Conseil de Régence.

Le Collier est une magnifique pièce d'orfèvrerie en or et platine garnie de brillants, d'émeraudes et de rubis. Il porte une inscription en caractère coufiques qui dit : « Mohamed-Ali : la clémence, la justice et la générosité font la force d'un règne ».

L'Ordre, en dehors du Collier, ne comprend que le Grand Cordon dont les titulaires sont au nombre de quinze seulement, non compris les membres de la Famille Royale et les Etrangers non fonctionnaires de l'Etat.

Parmi les titulaires étrangers du Grand Collier, il faut citer : le Duc de Windsor, S.M. le Roi Victor Emmanuel III et le Prince Umberto d'Italie, l'ex-roi d'Afghanistan, Amanullah-Khan, le Sultan du Maroc, l'Empereur d'Ethiopie Hailé Selaissié, le Régent de Hongrie Nicolas Horthy, le Prince Gustave Adolphe de Suède et certains autres chefs d'Etat.

Plusieurs princes de la Famille Royale ont le Grand Cordon. Mais parmi les personnalités de sang non royal titulaires de ce grade, mentionnons : LL.EE. Mohamed Tewfick Nessim pacha, Ahmed Ziwer pacha, Mohamed Mahmoud pacha, Ismaïl Sedky pacha, Aly Maher pacha, Aziz Izzet pacha, Chérif Sabry pacha et Moustapha El Nahas pacha.

### LE COLLIER FOUAD

Institué en 1935, peu avant la mort du Roi dont il porte le nom, le Collier Fouad est une des grandes décorations égyptiennes. Il vient juste après le Collier Mohamed-Ali. Le nombre de titulaires, non compris les membres de la Famille Royale et les personnalités étrangères, est fixé à dix.

Jusqu'ici, il n'y en a que quatre, en dehors de S.M. le Roi, naturellement grand-maître de l'Ordre.

Les quatre titulaires sont : Abdel Aziz Izzet pacha et Chérif Sabry pacha, anciens membres du Conseil de Régence, Moustapha El Nahas pacha, Président du Conseil, et Mohamed Tewfick Nessim pacha, ancien président du Conseil.

Ces nominations furent faites sous le Conseil de Régence, ni S.M. feu le Roi Fouad, ni le Souverain régnant n'ayant accordé cette haute distinction.

### L'ORDRE D'ISMAIL

Créé par le Roi Fouad, en mémoire de son père, en 1922, l'Ordre d'Ismaïl comprend quatre classes : Grand Cordon, Grand Officier, Commandeur et Officier.

Il est destiné à récompenser les services éminents rendus au pays.

Les Grands Cordons portent une plaque attachée au côté gauche de la poitrine et, en écharpe, un ruban bleu foncé à liseré rouge avec, au bout, une décoration.

L'insigne de Grand Officier de l'Ordre d'Ismaïl est la même que celle du Cordon, mais la plaque est plus petite.

Les Commandeurs portent au cou, en sautoir, la même décoration attachée à un ruban de la même couleur.

Enfin, les officiers portent sur la poitrine, du côté gauche, une décoration plus petite que celle de Commandeur.

Nombreux sont les titulaires des différentes classes de l'Ordre d'Ismaïl.

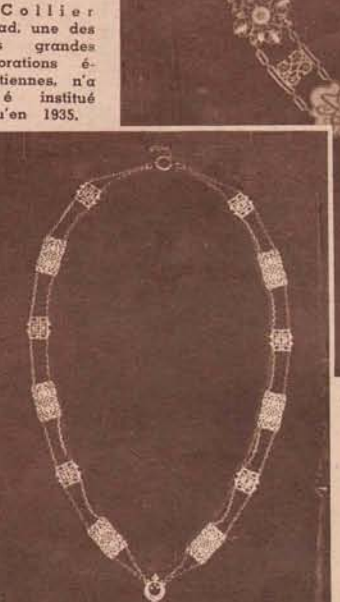
Parmi les Grands Cordons il faut mentionner : Saïd Zulficar pacha, Ismail Sedky pacha, Tewfick Rifaat pacha, Ahmed Zulficar pacha, Zaki El Ibrachi pacha, Abdel Hamid Badawi pacha, Ahmed Aly pacha, Wacyf Ghali pacha, Hafez Afifi pacha, Mohamed Taher pacha et un certain nombre d'anciens ministres.

### L'ORDRE DU NIL

L'Ordre du Nil, institué en 1923, comprend 5 classes : Grands Cordons, grands officiers, Commandeur, Officiers et Chevaliers.

**Le plus important des Ordres du Royaume d'Egypte : Le Collier de Mohamed-Ali, créé en 1915.**

**Le Collier Fouad, une des plus grandes décorations égyptiennes, n'a été institué qu'en 1935.**



Comme les autres, il est destiné à récompenser ceux qui ont rendu de grands services au pays.

Les Grands Cordons portent sur le côté gauche de la poitrine une plaque avec un cordon bleu moiré, liséré de jaune et ayant, au bout, une décoration.

La plaque consiste en une étoile d'argent à dix rayons avec des rais alternées d'or et d'argent, chargée d'une étoile à cinq rayons émaillés de blanc. Entre les deux rayons supérieurs se trouve la Couronne royale et au centre, en émail azur, l'inscription suivante : « Que de bienfaits l'Egypte doit au Nil, source de prospérité et de bonheur ! »

Nombreux sont les titulaires du Grand Cordon de cet Ordre. Nous en citerons : Ahmed Ziwer pacha, Saïd Zulficar pacha, Ahmed Zulficar pacha, Tewfick Nessim pacha, Mahmoud Fakhry pacha, Abdel Fattah Yehia pacha, Ismaïl Sedky pacha, Aziz Izzet pacha, Moustapha El Nahas pacha, Youssef Aslan Cattawi pacha, Zaki El Ibrachi pacha, Hussein Sabri pacha, etc.

Parmi les étrangers titulaires du Grand Cordon de l'Ordre du Nil, nommons : Lord Allenby, M. André de Fouquières, M. Ponsot, M. Edgard Bonnet, le Marquis de Voguë, M. Chiappe, ancien préfet de Police de Paris, Spinks pacha, Sir Edward Cook, le Baron Empain, M. Robert Rolo, Sir Frank Watson, Sir Arthur Booth, Sir Alexander Keown-Boyd, M. Pierre Lacau et plusieurs autres personnalités.

### L'ORDRE D'AL-KAMAL

Cet ordre a été spécialement créé à l'intention des dames. Il ne comprend que le Grand Cordon. La plaque et la médaille sont de même style : motif égyptien terminé par une fleur de lotus.

Quelques-unes des dames les plus connues du pays sont titulaires de cet ordre, parmi lesquelles : S.M. la Reine Nazli, Mme Zaghloul pacha, Mme Nahas pacha, Mme Ismail Sedky pacha. Récemment, S.M. le Roi Farouk décerna le Grand Cordon d'Al-Kamal à Mme Youssef Zulficar pacha, mère de Mlle Farida Zulficar, fiancée de Sa Majesté.

### LES PELISSES DES ULEMAS

En dehors des Ordres civils, il y a de nombreuses médailles militaires et d'autres instituées pour récompenser les actes de courage, etc.

Les ulémas, eux, reçoivent des pélisses. Elles sont de deux catégories. Les grandes qu'on n'accorde qu'aux chefs religieux importants : Recteur de l'Azhar, grand Mufti d'Egypte, président du Mehkémeh Charei supérieur et quelques autres cheikhs et les simples qui vont aux ulémas.

### LES GRADES

Il y a en Egypte trois grades : pacha, bey de 1ère classe et bey de 2ème classe.

Le grade de pacha peut être simple ou accompagné de l'Imtiaz, ce qui donne à son titulaire le titre arabe de « saheb el maali ». Les pachas simples n'ont droit qu'au « saheb el saada ».

Les présidents du Conseil ont droit au titre de « saheb el dawla », qu'ils gardent même après avoir quitté le pouvoir.

Les titulaires du Collier Fouad reçoivent le titre de « saheb el makam el rafih ».

Enfin, les beys qu'ils soient de première ou de deuxième classe sont des « saheb el izza ».

Sous le ministère Sedky pacha, un arrêté ministériel informa la presse que seuls les pachas avaient droit à l'appellation d'Excellence.

Lors de la constitution du 3ème Cabinet Nahas, le Conseil de Régence fit paraître un décret royal donnant droit aux ministres, pendant qu'ils sont au pouvoir, même s'ils ne sont titulaires d'aucun grade, au titre de « saheb el maali ».




# L'EGYPTE CARREFOUR AÉRIEN

## par le Prince BIBESCO

C'est une chose assez difficile, à mon avis, que de parler de l'Egypte. Ce pays a tant de visages divers ; il sollicite l'esprit et le cœur par des pôles si nombreux que l'expression, en ce qui le concerne, d'une sensation ou d'un souvenir s'accompagne toujours d'un certain embarras.

Quel domaine choisir ? Et quand on l'a choisi, pourquoi avoir préféré celui-ci à un autre ?

Faute de pouvoir répondre à ces questions, beaucoup d'écrivains que je connais se sont abstenus de parler de l'Egypte. Et c'est bien dommage. Car il est bien peu de pays au monde qui méritent d'être décrits, répandus, adulés autant que le pays des pharaons.

•

On comprendra, en tout cas, par tout ce qui précède, que je me réjouisse de ce que mes fonctions de Président de la Fédération Aéronautique Internationale limitent naturellement mon horizon et m'indiquent, sans hésitation possible, le domaine à traiter.

Si, comme tant d'autres, j'ai été subjugué par les vestiges d'une civilisation millénaire dont l'Egypte est remplie ; si j'ai suivi avec admiration les diverses étapes de sa marche à l'indépendance, c'est surtout sur les possibilités que ce jeune pays offre, du point de vue aérien, que je me suis penché...

•

Quoi qu'en pensent certaines personnes, le « fait » aérien a, de nos jours, pris dans le monde une importance qui force à la méditation. Jadis, quand on voulait parler de la puissance d'un pays, de ces éléments de résistance en cas de conflit, on évoquait son armée, sa marine, ses budgets militaires. Aujourd'hui, c'est à son aviation que l'on fait allusion. Un Etat qui possède beaucoup d'avions est un Etat fort. Et ce qui est vrai pour la guerre, l'est aussi pour le commerce, pour la colonisation, pour la paix.

Dans cette importance que l'on accorde aujourd'hui à la chose aérienne, il entre évidemment des considérations de prestige. Maîtres de l'azur, nouveaux icares, les aviateurs de tous les pays du monde font aisément, aux yeux des foules, figure de personnages de légende, de héros, mais il entre surtout la conviction que l'avion est l'instrument, l'accessoire de demain ; que, grâce à lui, le vieux rêve qui consiste à abolir les frontières, les distances, et à faire de l'humanité un tout harmonieux, est proche de sa réalisation.

•

Patrie de Louis Mouillard — patrie seconde, patrie du cœur — l'Egypte moderne se devait, dans sa jeune structure, de réserver à l'aviation une place de premier plan.

Si elle n'est venue à l'aviation qu'avec lenteur ; si ses formations aériennes ne constituent encore, à l'heure actuelle, qu'un noyau hésitant, il n'en reste pas moins que l'état actuel de l'aviation, en Egypte, donne lieu aux plus brillantes perspectives...

Tout d'abord, à cause de l'enthousiasme très vif que les choses de l'air suscitent dans tous les rangs de la population.

Cet enthousiasme, j'ai eu plus d'une fois l'occasion de l'éprouver. Mais jamais il ne m'est apparu avec autant de netteté qu'au cours du meeting aérien auquel j'ai eu l'honneur de participer avec des aviateurs appartenant à toutes les nations du monde, et dont des organisateurs ingénieux avaient fait une manifestation de premier ordre, digne de rester dans les souvenirs.

Je passe sur toutes les fêtes qui nous ont permis d'approcher le meilleur de la société égyptienne et que notre jugement d'étrangers assimila vite à celles, légendaires, des mille et une nuits.

Ce sur quoi je veux insister, c'est l'intérêt passionné avec lequel furent suivies toutes les phases du circuit Caire-Baharya-Caire dont le périple, aujourd'hui théorique, est appelé, demain, à devenir une réalité.

Le départ, comme le retour, attirèrent à Almaza une foule compacte. La presse, quotidiennement, nous consacrait des colonnes et des colonnes de commentaires éclairés... Tandis que les organisations aériennes, officielles ou privées, s'occupaient de leur mieux, chaque jour nous apportait une moisson de sympathies naissantes...

Mais ce qui est plus remarquable encore, ce sont ces villageois et ces bédouins, au visage hâlé par le soleil, aux yeux tour à tour d'ombre et de clarté, qui nous accueillaient à chaque étape et qui, le premier moment d'émerveillement passé, nous assaillaient de questions dont toutes tendaient à percer le mystère de ces oiseaux prodigieux, plus hardis, plus rapides que les ibis gigantesques, jusque-là seuls maîtres de leur ciel...

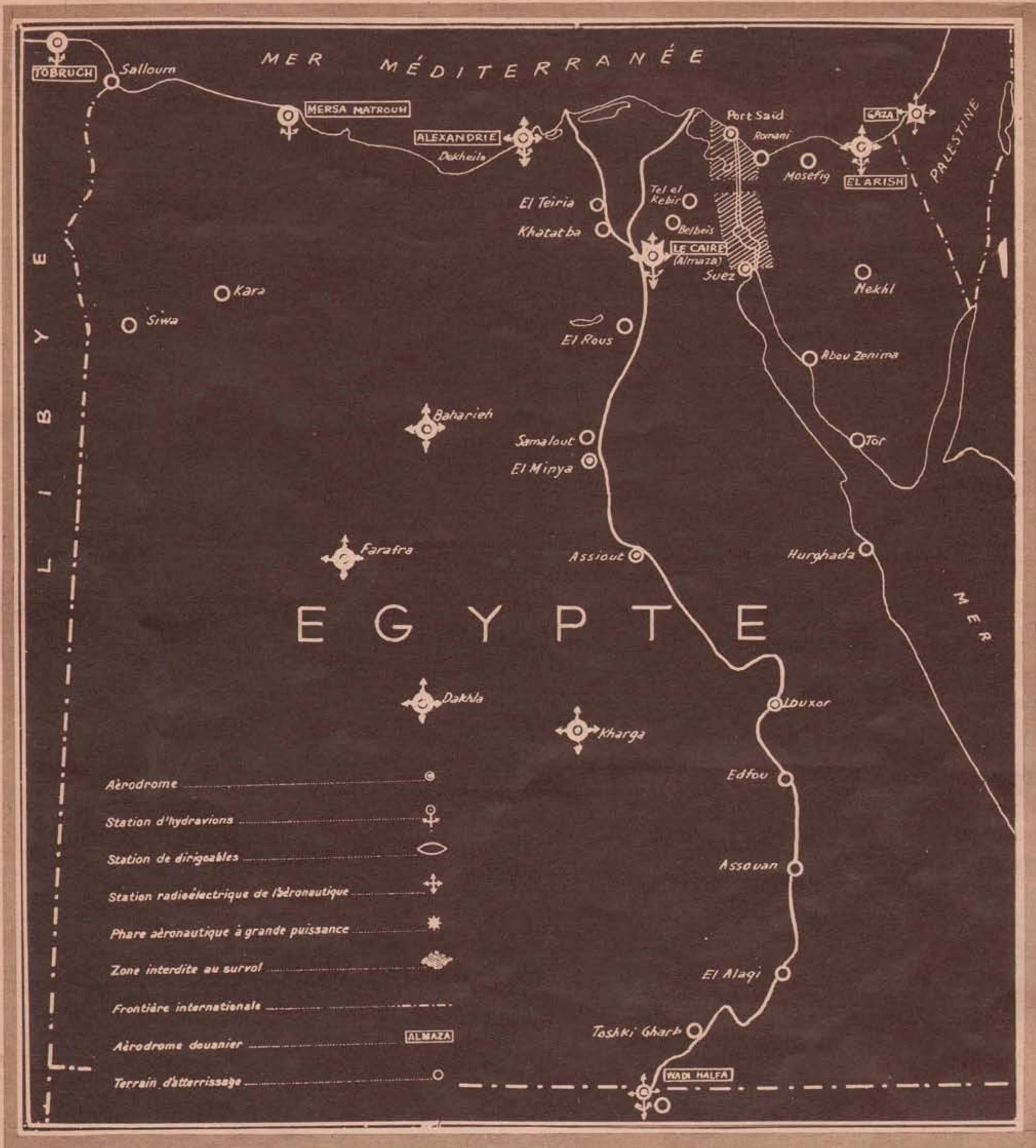
A cet enthousiasme — je dirai passif — de la masse égyptienne correspond, au sommet de l'échelle sociale, un autre enthousiasme, celui-là actif et générateur de réalisations fructueuses.

Feu le Roi Fouad, que j'ai eu, plus d'une fois, l'honneur d'approcher, avait dans son intelligente clairvoyance compris les services incommensurables que l'aviation pouvait rendre à son pays. Son fils, le jeune Roi Farouk, partage, me dit-on, les idées de son père.

Cela constitue, à mon avis, un fait capital. Car la sollicitude royale a donné naissance, de la part d'une élite, à un mouvement très net d'encouragement pour les choses de l'air de la part d'un groupe de personnalités qui déploient



Vue aérienne de l'aérodrome d'Almaza.




**Grâce à sa situation géographique, grâce à ses nombreux aérodromes, l'Egypte est bien, selon l'heureuse définition du Prince Bibesco, un carrefour aérien appelé à un grand avenir. Voici une carte où sont indiqués ces aérodromes désormais connus de tous les aviateurs du monde.**

des efforts notables pour doter l'Egypte d'une aviation nationale, digne de son actuel développement. De ces personnalités, je ne citerai que quelques-unes : mon ami Mohamed Taher pacha, président de l'Aéro-Club, voyageur et animateur infatigable, auquel revient l'initiative du dernier meeting ; Talaat Harb pacha, créateur de l'aviation commerciale ; le prince Abbas Halim, sportif et syndicaliste convaincu, qui n'hésite jamais à payer de sa personne toutes les fois que son exemple peut être fructueux ; le prince Ismaïl Daoud, volontaire de la guerre d'Ethiopie.

A côté d'eux, des hommes politiques, des hommes d'affaires emploient couramment l'avion pour leurs déplacements. Ce qui conduit bien loin du temps où l'aviation s'entourait d'un réseau de craintes qui en faisait méconnaître la valeur...

Quant à la jeunesse, elle a donné toute sa mesure dans l'école du vol à la voile qu'anime avec dévouement mon ami d'Almazy, qui groupe non seulement des pilotes-amateurs, mais aussi des constructeurs émérites.

J'ai toujours, en ce qui me concerne, considéré que le « test » de l'aviation populaire était celui qui permettait de se prononcer le mieux sur les possibilités de développement de l'aviation dans un pays.

En Egypte, l'avion a passé le stade où il est encore nécessaire de lutter pour s'imposer. Il a été adopté, en théorie du moins, par toutes les classes de la société. Et cela suffit pour lui prédire un avenir d'autant plus brillant que l'Egypte, déjà traversée par quatre grandes lignes internationales et plusieurs lignes secondaires ou d'importance locale, est appelée, de par sa situation, à devenir l'un des carrefours les plus importants du monde.

Ce résultat, à mon sens, elle n'aura aucune peine à l'atteindre. Car, comme le reste du Proche-Orient, elle offre à la navigation aérienne des conditions géographiques, climatiques et économiques, particulièrement favorables et dont il serait malaisé de trouver les pareils ailleurs.

**PRINCE BIBESCO**
**Président de la Fédération Aéronautique Internationale.**

(Traduit de l'anglais)

*** ECRIT SPECIALEMENT POUR "IMAGES" ***

# INSTITUTIONS

## SCIENTIFIQUES ET SAVANTES

par
HENRI MUNIER

Durant son règne glorieux, Mohamed-Ali, qui posa les bases de l'Egypte moderne, ne manqua pas de s'intéresser aux sciences et aux arts, mais il ne put établir des foyers de culture intellectuelle qui contribueraient à son œuvre de régénération politique et économique. Il se contenta de faire appel à la compétence des savants étrangers les mieux qualifiés pour obtenir des résultats scientifiques immédiats.

Il était dû à ses successeurs de pourvoir à ces fondations nécessaires à tous les Etats qui veulent profiter des avantages de la science ; c'est à Mohamed Saïd Pacha et au Khédive Ismaïl que l'on doit la création des premières institutions de ce genre. Il était surtout réservé à S.M. le Roi Fouad Ier d'augmenter leur nombre et d'assurer aux plus anciennes une vitalité définitive et une activité plus étendue.

Aujourd'hui, par leur riche bibliothèque spécialisée, par leurs importantes publications dans lesquelles on trouvera les brillants résultats de l'activité scientifique de ses membres, par leurs laboratoires, par les recherches techniques qu'elles ont subventionnées, on peut constater que les principales Sociétés scientifiques que nous allons décrire sommairement ont contribué à rehausser le prestige de l'instruction publique et, par les résultats scientifiques qu'ils ont fourni, ont aidé puissamment à la rénovation intellectuelle de l'Egypte actuelle.

### INSTITUT D'EGYPTE

C'est la plus ancienne de nos sociétés scientifiques. Elle fut fondée le 6 mai 1859, succédant à celle que le général Bonaparte avait créée au Caire en 1798 et qui n'avait pas survécu au départ de l'Expédition française.

L'Institut actuel a pour but, suivant ses statuts, d'étudier toutes les questions littéraires, scientifiques et artistiques, plus spécialement celles qui intéressent l'Egypte.

Les membres, au nombre de cinquante pour chacune de ces catégories, sont répartis dans les quatre sections suivantes : lettres, beaux-arts et archéologie ; sciences morales et politiques ; sciences physiques et mathématiques ; médecine, agronomie et histoire naturelle.

La diversité des travaux scientifiques que renferment ces ouvrages est tellement étendue qu'il serait fastidieux de les énumérer ; si l'on se contente de les grouper par matière, on constate qu'une large part a été consacrée à l'histoire, à l'archéologie, à la géographie et aux sciences naturelles, dans leurs rapports avec l'Egypte.

Elle possède une des plus riches bibliothèques d'Egypte.

### SOCIETE ROYALE DE GEOGRAPHIE D'EGYPTE

Au début du XIXe siècle, la connaissance géographique de l'Afrique orientale se bornait aux seules terres cultivées du Delta et de la Haute-Egypte ; toutes les contrées désertiques qui les entourent, les pays étrangers qui s'étendent au sud, le cours supérieur, ainsi que les sources mêmes du Nil étaient encore inconnus.

Le Khédive Ismaïl, dans le but de favoriser les nombreuses explorations et aider à la connaissance de ces pays encore vierges, fonda en 1875 une Société Khédiviale de Géographie dont il confia l'organisation et la présidence au célèbre Georges Schweinfurth.

Les principaux explorateurs qui passèrent à cette époque par notre pays tinrent à exposer le résultat de leurs découvertes devant la jeune société égyptienne.

Lorsque fut en partie terminée l'ère de ces grandes expéditions scientifiques, les géographes du pays et de l'étranger apportèrent le fruit de leurs études sur l'Egypte, l'Arabie et le Soudan, sous la présidence successive de Stone pacha, Ismaïl pacha Ayoub, Mahmoud pacha El-Falaki et Abbate pacha.

En 1915, le Prince Fouad fut appelé à la présidence de la Société de Géographie. Il réussit à lui donner une nouvelle impulsion, et lorsqu'il fut appelé à diriger les destinées du pays, il continua de lui porter sur le trône la plus grande sollicitude.



**L'Institut d'Egypte, rue Cheikh Rihane, a succédé à celui que Bonaparte avait fondé au Caire.**



**Le siège de la Société Royale de Géographie.**

Grâce à l'appui royal, la Société de Géographie put faire paraître annuellement non seulement un bulletin, mais aussi des mémoires et des monographies sur les différents domaines de science géographique.

Dans les principales salles du rez-de-chaussée, on a aménagé depuis 1926 un Musée d'Ethnographie qui groupe, à côté d'anciennes collections africaines, les différents objets de la vie courante.

Il n'existe pas encore de Société d'Histoire, mais la Société Royale de Géographie abrite une série de publications historiques qui se montent déjà à une quarantaine de volumes, et qui reproduit les documents diplomatiques sur les règnes de Mohamed-Ali et du Khédive Ismaïl.

### SOCIETE ROYALE ENTOMOLOGIQUE D'EGYPTE

En 1907, plusieurs personnes d'Egypte qui s'intéressaient à l'étude des insectes résolurent de fonder au Caire une Société pour propager le goût de l'entomologie, concourir par les recherches de ses membres aux progrès de cette science et provoquer des travaux relatifs à la faune égyptienne dans les domaines scientifiques et économiques.

C'est sur ces bases que fut établie, le 1er août 1907, cette Société et que, le 15 mai 1925, elle fut déclarée d'utilité publique et placée sous le patronage du Gouvernement Egyptien.

La Société possède actuellement un Cabinet d'histoire naturelle d'insectes et d'oiseaux égyptiens. Elle a un fichier entomologique donnant la description et la bibliographie de chaque espèce, des laboratoires et une bibliothèque spécialisée, formant des moyens de recherches que peuvent envier les sociétés similaires étrangères. Aussi n'est-il pas étonnant que les membres de cette institution savante aient pu étudier scientifiquement les fléaux nationaux des sauterelles et du ver du coton et connaître les bienfaits ou les méfaits d'une multitude d'insectes qui vivent dans la vallée du Nil.

### SOCIETE ROYALE D'ECONOMIE POLITIQUE, DE STATISTIQUE ET DE LEGISLATION

La fondation de cette société remonte en 1909 ; elle naquit de l'initiative heureuse du Prince Fouad qui la présida jusqu'à son avènement au trône d'Egypte et continua ensuite à lui prodiguer les marques de sa sollicitude éclairée.

Suivant le programme qu'elle s'était tracée, cette société ne cessa d'entreprendre et d'encourager les recherches théoriques et pratiques se rapportant aux sciences économiques, sociales et juridiques. Par sa bibliothèque, par ses conférences et surtout par les études qui paraissent dans sa revue « l'Egypte Contemporaine », elle peut être considérée comme une tribune où se discutent les problèmes que posent les perturbations actuelles de la finance, de l'organisation sociale, des rapports entre les juridictions religieuses et civiles et de toutes les autres questions économiques qui pourraient nuire à la prospérité de l'Egypte.

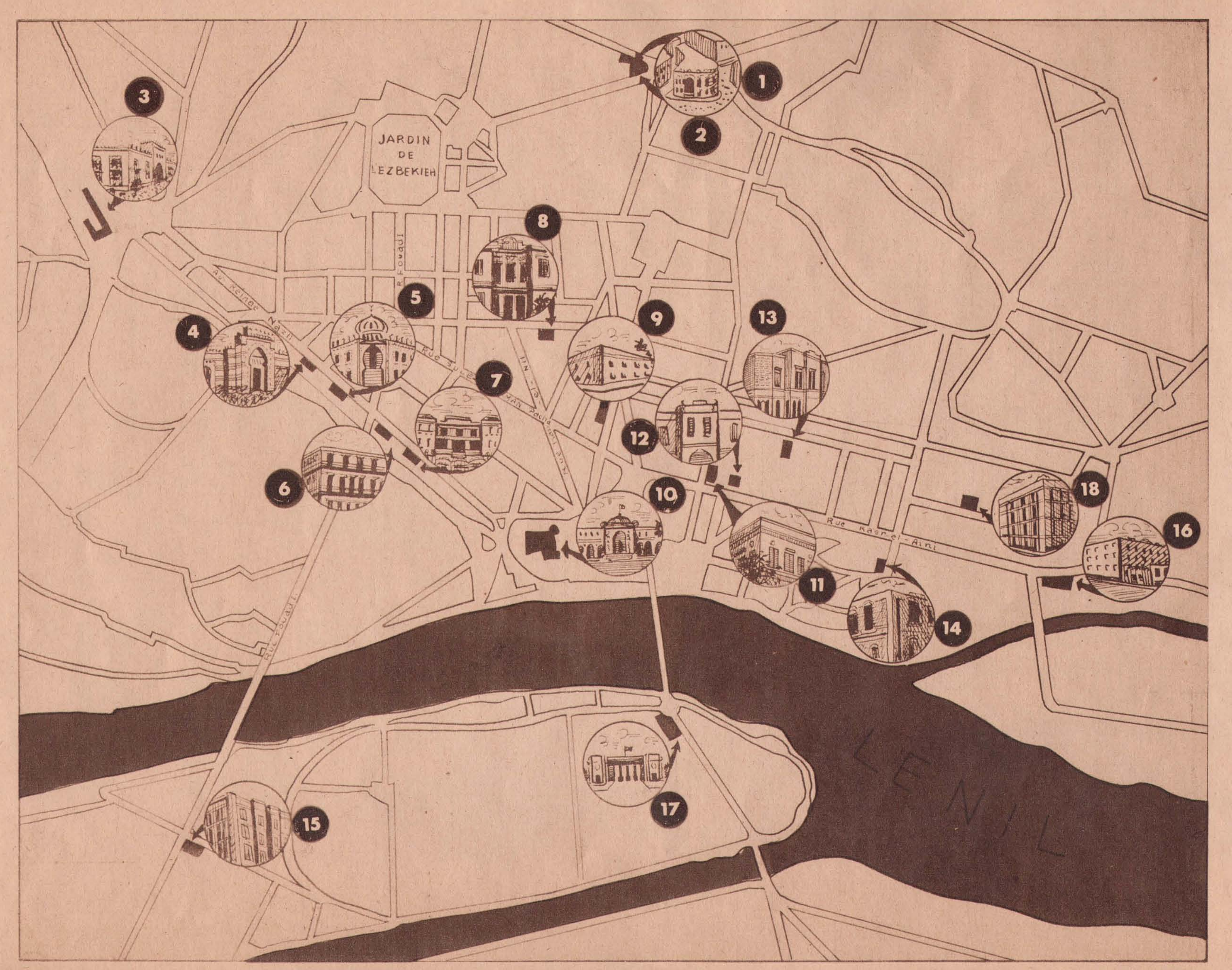
### SOCIETE ROYALE DE PAPYROLOGIE

Cette jeune institution nationale qui date de sept ans seulement naquit grâce à l'initiative heureuse de S.M. le roi Fouad Ier, soucieux de promouvoir dans son pays la science papyrologique qui a renouvelé nos connaissances de l'Antiquité.

D'après ses statuts, cette Société Royale a pour but de subventionner la recherche, l'étude et la publication des innombrables papyrus que renferme, d'une façon qui semble inépuisable, le sol égyptien ; de faire entreprendre des fouilles pour les découvrir et d'assurer son concours au Service des Antiquités pour veiller sur les sites où pourraient se trouver ces fragiles et précieux documents.

Nous n'étendrons pas notre description aux autres institutions plus connues du public comme les grands Musées de la Capitale qui renferment les trésors artistiques et historiques des brillantes époques pharaoniques, gréco-romaines, coptes, arabes et modernes, la Bibliothèque Nationale, de Bab-El-Khalk. Nous énumérons simplement d'autres Sociétés comme celles des Ingénieurs civils, de Médecine, etc., dont on trouvera une liste complète dans le tableau de notre carte. On a ainsi un aperçu du mouvement intellectuel et scientifique qui font de l'Egypte un foyer intense de culture moderne.

**HENRI MUNIER**
**Secrétaire de la Société**
**Royale de Géographie**




# PLAN du CAIRE

**indiquant l'emplacement des**

**INSTITUTIONS SCIENTIFIQUES ET SOCIETES SAVANTES**

1. Musée de l'Art Arabe.
2. Bibliothèque Egyptienne.
3. Musée des Chemins de fer.
4. Société Royale Egyptienne des Ingénieurs Civils.
5. Club Oriental de Musique.
6. Société Royale d'Economie Politique, de Statistique et de Législation.
7. Société Royale d'Entomologie d'Egypte.
8. Union des Agriculteurs d'Egypte.
9. Musée d'Art Moderne.
10. Musée Egyptien.
11. Institut d'Egypte.
12. Société Royale de Géographie d'Egypte.
13. Société des Amis de l'Art.
14. Association des Amis de l'Art Copte.
15. Institut Français d'Archéologie Egyptienne.
16. Société Pharmaceutique d'Egypte (Faculté de Médecine, Kasr-el-Aïni).
17. Société Royale d'Agriculture d'Egypte.
18. Institut Allemand d'Archéologie Egyptienne.

# AVANT MOHAMED-ALI

# L'EGYPTE

# TELLE QUE LA VIRENT LES SOLDATS DE BONAPARTE

Ce n'est que par un véritable effort d'imagination que l'on arrive à se représenter la surprise et l'ébahissement des soldats de Bonaparte lorsqu'ils foulèrent, pour la première fois, l'antique terre des Pharaons. Aujourd'hui, les hommes se font une idée plus qu'approximative des contrées lointaines qu'ils ne visiteront peut-être jamais. Si, contre toute prévision, par l'un de ces hasards dont la vie est prodigue, ils ont la chance de les visiter, leur dépaysement est de courte durée. Ils ont l'impression du déjà vu ; les vagues réminiscences de leurs rêves ne sont point en cause, ni le rappel à la mémoire d'obscures presciences depuis longtemps somblées dans l'oubli ; c'est une certitude dont ils peuvent donner les preuves. Ils ont été abondamment documentés par les reproductions de photographies parues dans les illustrés, par le cinéma, les livres de voyages, les reportages des journaux, etc... Les spectacles qui s'offrent à eux n'ont pas la fraîcheur de la nouveauté. Ainsi, pour ne prendre qu'un exemple, l'île de Tahiti, décor préféré des cinéastes et dont un grand peintre a révélé la prodigieuse séduction, réserve-t-elle peu d'étonnement au voyageur de 1937.

Les soldats de Bonaparte n'avaient pas toutes ces sources d'information. Jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, la masse ne connaissait presque rien du Proche-Orient. Le voyage de Thévenot et celui de Volney étaient à peu près tout ce que l'on possédait, à cette époque, comme description actuelle de ces pays imaginés par chacun selon sa fantaisie qui n'avait aucun rapport avec la réalité.

Les compagnons de Junot, de De Desaix et de Kléber étaient donc, du fait de leur ignorance, placés dans les meilleures conditions possibles pour être aisément fascinés, conquis par l'Orient inconnu. Ils l'avaient paré des couleurs magiques des « Mille et une Nuits » et ils s'attendaient à vivre des joies et des enchantements jamais éprouvés. La traversée qu'ils firent du désert entre Alexandrie et Le Caire leur ôta quelques-unes de leurs illusions. Les privations physiques, la chaleur surtout qui rendait leur marche harassante, avaient atténué considérablement leur ardeur. Le visage de l'Aventure, dont ils étaient épris, grimaçait sous le ciel torride de midi et ils avançaient en grommelant.

Napoléon a peint le moral de ses troupes :

« L'armée était frappée d'une mélancolie vague que rien ne pouvait surmonter, elle était attaquée du spleen, plusieurs soldats se jetèrent dans le Nil pour y trouver une mort prompte. »

Au Caire, la nouveauté si étrange des êtres et des choses ranima leurs forces en excitant leur intérêt. Tout ce qui se présentait à leur vue captivait leur attention, les stupéfait et les amusait. Les rues, d'abord, qui sont la véritable physionomie d'une ville : elles étaient étroites, tortueuses, accidentées ,enchevêtrées ,encaissées entre les maisons que l'on avait construites très rapprochées pour donner un peu d'ombre aux passants ; d'une rangée à l'autre, des pièces de toiles avaient été jetées. Dans ces couloirs frais, mais où les risques de la circulation étaient grands, passaient des chameaux couverts de paille, d'outres, de melons et de pastèques, des ânes et des mulets, moyen de locomotion le plus habituellement employé et des chevaux fringants dont, avant l'arrivée des Français, les Mamelouks seuls avaient le droit de se servir.

Ces bêtes, splendidement harnachées, faisaient tinter leurs grelots et leurs clochettes qui accompagnaient en sourdine les avertissements, les imprécations et les cris de leurs conducteurs. On pense bien que les cavaliers devaient souvent s'arrêter, se ranger contre le mur pour laisser la place aux caravanes qui portaient les denrées. Le danger de l'encombrement et celui, non moins grave, des querelles et des rixes qu'il motivait avait rendu nécessaire la présence de nombreux gardiens. Ils étaient postés aux extrémités des rues, dans les impasses, devant les portes des quartiers. Celles-ci étaient fermées le soir, une demi-heure après le coucher du soleil ; les retardataires devaient payer un para pour pouvoir passer. Le matin, on les rouvrait une demi-heure avant le lever du soleil.

La police était organisée d'une façon remarquable. Toute personne circulant dans la ville pendant la nuit devait porter une lanterne ; celle qui dérogeait à ce règlement était emmenée en prison et n'en sortait qu'après avoir payé une amende. Une garde de janissaires exerçait dans les artères principales — artérioles devrait-on dire par rapport à celles d'aujourd'hui — une surveillance rigoureuse. Le temps n'était pas gaspillé en palabres. On faisait prompte justice. Le chef était à la fois le juge et l'exécuteur. Aussi les vols étaient-ils excessivement rares ; séance tenante, l'auteur subissait la bastonnade.

Le « Motasseb », chef de la police, parcourait les rues avec ses balances. Malheur au commerçant qui avait falsifié ses poids et ses mesures ! Les officiers s'emparaient de lui et clouaient son oreille à la porte de sa boutique. Un proverbe était né de cette coutume. Un tel a l'oreille large signifiait que sa conscience l'était aussi et qu'il avait eu fréquemment maille à partir avec la justice.

Il n'y avait pas de prison en Egypte ; le besoin ne s'en faisait pas sentir. Les criminels étaient décapités ou emplés le jour même de leur arrestation ou le lendemain au plus tard.

Les Français, captivés par le spectacle de la rue, admiraient la diversité et les couleurs des costumes, les ânes, élégamment harnachés, dont le bât et la croupe étaient recouverts d'un tapis qui tombait jusqu'à terre ; et surtout les magnifiques chevaux arabes somptueusement caparaçonnés, aux selles de velours, galonnées d'or et agrémentées de longues franges. Ils rencontraient, parfois, dans les environs du Caire, le harem d'un bey qui s'en allait en promenade ,conduit par un enuque à l'air farouche. Des kaouass précédaient l'équipage des grands personnages ; ils étaient armés de longs bâtons avec lesquels ils écartaient les passants et étaient vêtus d'une robe noire dont ils avaient relevé les manches sous les bras à l'aide d'un cordon croisé sur le dos.

Les flâneries n'étaient pas toujours agréables pour les soldats de Bonaparte ; elles étaient fréquemment interrompues par des événements imprévus et fâcheux et par des rencontres inopportunes. Les chiens errants étaient nombreux ; l'usage interdisait de les chasser et même de les frapper si l'on était inquiété, voire attaqué par eux. D'être trop bien traités, ils étaient devenus insolents. Des fondations pieuses, dues à de bonnes âmes compatissantes, assuraient leur subsistance. Ils avaient leurs lois, leur police et se divisaient par tribus. Un chien ne pouvait passer de l'une à l'autre ; la bande le renvoyait brutalement à la sienne.

Les Français ne furent pas peu surpris de ne trouver qu'un hôpital dans une ville aussi vaste que la capitale de l'Egypte. Le « Moristan », comme on l'appelait, ne comptait pas plus de soixante-quinze lits, dont vingt-cinq en bois, garnis d'un mauvais matelas ou d'une natte ; les autres consistaient en une dalle de pierre percée d'un trou.

A cette époque, la navigation sur le Nil offrait certains dangers. Des brigands nombreux hantaient ses bords, écrivent plusieurs membres de l'Expédition et rançonnaient les équipages des « djermes » ou « candjahs » et des « masch ».

Les embarcations des paysans étaient encore primitives ; deux hommes se plaçaient sur une grosse botte de paille ; le premier tenait d'une main la queue d'une vache qui nageait devant eux et qu'il dirigeait au moyen d'une corde attachée à ses cornes ; le second gouvernait avec une rame. Ceux qui étaient trop pauvres pour posséder une vache jetaient dans l'eau une poutre de grande dimension ; ils s'y maintenaient à cheval, les jambes pendantes et ramaient avec leurs mains, leurs habits empaquetés et attachés au-dessus de leur tête. Un jardinier ou un fermier voulait-il vendre ses produits à la ville, il les fixait sur une sorte de radeau et les suivait à la nage.

Le Caire était composé de trois villes. Son étendue frappait d'étonnement les soldats de Bonaparte qui le considéraient comme la plus grande cité du monde. A cette époque, la population ne comptait pas plus de quatre cent mille âmes.

Les Français visitèrent avec intérêt les greniers de Joseph (le vizir Youssouf), le Deir-el-Nassara où les moines coptes montraient une cavité — anciennement un four — où la Sainte Famille se réfugia lors de la persécution ; puis la « Mosquée aux quatre cents colonnes », ou mosquée Amrou. Ils admirèrent le château du Caire, résidence du Pacha « qui commande en Egypte au nom du Grand-Seigneur », et la salle ou le divan de Joseph qui en était la partie la plus remarquable et la plus belle. C'était un vaste édifice carré qui, découvert en son milieu, était fermé au sud seulement. De magnifiques colonnes de granit rouge supportaient des arcades à plein cintre. M. Breton, auteur d'un ouvrage, aujourd'hui rarissime, sur l'Egypte et la Syrie, les compare à celles de la Rotonde de Rome et ne les trouve pas moins splendides. Des bâtiments en ruines, les uns surmontés de dômes, entouraient le château du Caire dont l'intérieur était orné d'inscriptions coufiques, de peintures, de dorures, de dessins d'arbres et de maisons. Des ouvriers y étaient employés à la confection de tapisseries que l'on envoyait chaque année à la Mecque. Son enceinte abritait trente mille habitants, selon l'Anglais Parsons, dont la moitié était des militaires. Mohamed-Ali fit raser le Château du Caire pour édifier sa mosquée et son Bijou-Palace sur son emplacement, et il envoya à Ras-el-Tine, où elles sont encore, les belles colonnes de granit rouge.



Sous un pavillon magnifique, le Wali d'Egypte explique à Bonaparte les détails de la Fête du Nil.

Les descriptions du Caire de cette époque font sourire, tant elles diffèrent du Caire moderne, lequel est continuellement en voie de transformation et fera sourire, à son tour, nos arrière-petits-enfants. Nous apprenons qu'il était à environ une demi-lieue du fleuve ; on lui supposait trois lieues et demie de circonférence. Une muraille crénelée, flanquée de tours rondes ou carrées, l'entourait. Les portes les plus importantes étaient : la Porte de la Victoire, ou Bab-el-Nasr, et la Porte de la Conquête, ou Bab-el-Foutouh. Ces monuments étaient, à la fin du XVIIIe siècle, dans un état de dégradation proche de la ruine. On ne les réparait jamais, et l'on assistait avec indifférence aux dégâts qu'accomplissaient le temps et les hommes.

La Place de l'Ezbékieh n'offrait pas le plaisant aspect que lui donnent à présent les belles masses verdoyantes du jardin où aiment à travailler et à lire les étudiants et à rêver les oisifs en grignotant des pistaches ou des « foul-sudani ». Ce qui est, aujourd'hui, un asile d'ombre et de fraîcheur, sinon de silence, était, jadis, une étendue aride, poussiéreuse, montueuse, négligée, avec quelques arbres isolés. Pendant l'inondation, elle se métamorphosait en un lac que recouvraient des milliers de barques minces et légères dont les lumières rivalisaient avec celles des étoiles.

La Fête du Nil fut, sans aucun doute, le plus beau spectacle qui ravit les regards des Français. En leur honneur, le pacha Aboukir, gouverneur du Caire, lui donna plus de pompe et le solennité. Un des savants de l'Expédition en a fait un tableau enthousiaste : « Le Pacha et Bonaparte se placèrent sous un pavillon magnifique, dressé à la tête de



Almée ou danseuse égyptienne, il y a plus de cent ans.



Le Foum-el-Khalig sous l'Expédition Française, au moment de l'ouverture du canal.



Zirs d'une forme aujourd'hui disparue.

la digue. La plupart des bateaux agréablement peints, artistiquement sculptés, étaient ornés d'un dais et de bandoroles de diverses couleurs. On reconnaissait ceux des femmes à leur élégance, à leur richesse, aux colonnes dorées qui portaient le dais et surtout aux jalousies abaissées sur les fenêtres. Tout le peuple demeura en silence jusqu'au moment où le général des Français, à qui le Pacha avait eu l'air de déférer cet honneur, donna le signal. A l'instant, des cris de joie s'élevèrent dans les airs ; les trompettes sonnèrent des fanfares, et le son des timbales et des autres instruments retentit de toutes parts. Des travailleurs rassemblés renversèrent dans le canal une statue de terre placée sur la digue et que l'on nomme la Fiancée, en souvenir du rite barbare qui consistait à jeter dans le fleuve une jeune fille, en offrande aux dieux bienfaisants... Bonaparte et le Pacha lancèrent dans le canal des pièces d'or et d'argent que des plongeurs habiles ramassèrent sur-le-champ. »

Les chansons et les danses se succédaient sans interruption. Chacun se livrait à la gaieté, avec ivresse. La féerie nocturne, le charme du dépaysement — on a trop parlé de sa tristesse ! — l'étrangeté et la fantasmagorie de ces visions, la douceur de l'atmosphère, tout invitait les Français à tenter l'aventure passionnante et toujours nouvelle, dont le désir dort au cœur de tous les hommes, même des hommes d'action. Malheureusement, elle se hérissait de difficultés, elle devenait un risque mortel en Egypte. Ils suivaient du regard, avec un regret mitigé de folle espérance, les silhouettes voilées que les rigides traditions plaçaient hors de leur atteinte. Les barques où se prélassaient des beautés mystérieuses traînaient d'invisibles rêts dans lesquels se prenaient les rêves de tous ces hommes assoiffés d'amour.

De retour en France, les soldats de Napoléon oublièrent les souffrances et les déceptions, inhérentes à toute réalité, qu'ils connurent dans notre pays, que, par le mirage du temps et de l'espace, ils revêtirent à nouveau de l'éclat fantastique des « Mille et une Nuits ».

De toutes les contrées, proches et lointaines, où ils avaient porté le cliquetis de leurs armes et les couleurs glorieuses de la France, celui dont ils eurent le plus tenace et le plus étonnant souvenir fut certainement l'Egypte qu'ils se plaisaient à évoquer devant leurs petits-enfants émerveillés, le soir, à la chandelle...

**JOSEE SEKALY**

[Les illustrations publiées dans cette page sont tirées de « L'Egypte et la Syrie aux Mœurs, Usages, Costumes et Monuments des Egyptiens, des Arabes et des Syriens », par M. Breton, paru en 1814].



Femme d'un harem jouant avec un perroquet. A noter ses socques à hauts talons.



Même à l'intérieur du harem la femme portait des robes somptueuses, rehaussées de pierreries.



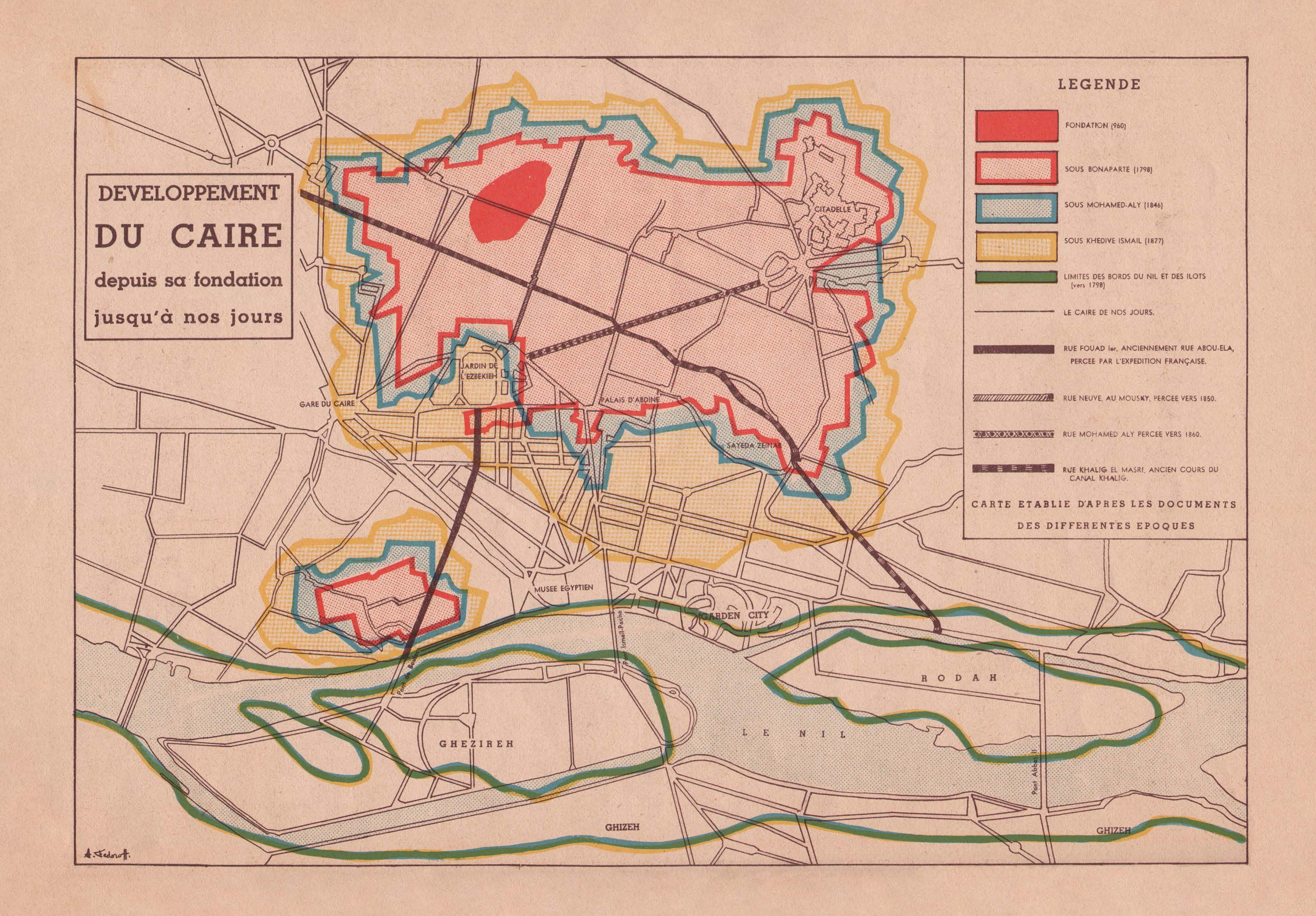
Cheikh s'adressant à des fellahs. Son caftan pourrait être porté par un cheikh d'aujourd'hui.



Fête au village. Les danseuses, dans d'éclatantes robes qu'on ne voit plus de nos jours, miment l'amour aux sons d'une cithare et des tambourins.



Les Coptes étaient, vers 1800, employés pour la tenue des écritures commerciales.


DEVELOPPEMENT
DU CAIRE
depuis sa fondation
jusqu'à nos jours
LEGENDE
FONDATION (960)
SOUS BONAPARTE (1798)
SOUS MOHAMED-ALY (1846)
SOUS KHEDIVE ISMAIL (1877)
LIMITES DES BORDS DU NIL ET DES ILOTS (vers 1798)
LE CAIRE DE NOS JOURS.
RUE FOUAD Ier, ANCIENNEMENT RUE ABOU-ELA, PERCEE PAR L'EXPEDITION FRANÇAISE.
RUE NEUVE, AU MOUSKY, PERCEE VERS 1850.
RUE MOHAMED ALY PERCEE VERS 1860.
RUE KHALIG EL MASRI, ANCIEN COURS DU CANAL KHALIG.
CARTE ETABLIE D'APRES LES DOCUMENTS DES DIFFERENTES EPOQUES
CITADELLE
JARDIN DE L'EZBEKIEH
GARE DU CAIRE
PALAIS D'ABDINE
SAYEDA ZEINAB
MUSEE EGYPTIEN
GARDEN CITY
Pont de Boulac
Pont Ismail-Pacha
Pont Abbas II
RODAH
LE NIL
GHEZIREH
GHIZEH
GHIZEH

# EN 100 ANS

# LE DEVELOPPEMENT DES VILLES

## I. — LE CAIRE

Les villes naissent, grandissent et meurent comme leurs habitants. Mais leur longévité est indéterminable. On a vu des villes disparaître avec la civilisation qui les avait édifiées ; d'autres ont résisté aux perturbations sociales les plus violentes, s'y sont adaptées, les ont assimilées, de sorte que l'histoire de leurs événements est aussi l'histoire de leur développement.

L'Egypte offre un exemple frappant de ces considérations par sa capitale et par de nombreuses villes dont l'accroissement ou même l'existence ne s'explique que par l'évolution historique du pays. Chose remarquable, on ne peut dissocier cette renaissance urbaine de la consolidation de la dynastie actuelle. Au fur et à mesure que s'affermissait le trône, la capitale s'étendait, se transfigurait, et de nouvelles villes surgissaient comme des fleurons d'une couronne.

Il est incontestable que Le Caire doit son aspect présent de grande métropole moderne à la civilisation de Mohamed-Ali. Avant qu'il ne prenne en charge les destinées du pays, Le Caire n'avait subi aucun changement depuis le quinzième siècle. Son étendue était demeurée pareille. Il n'y avait aussi, probablement, aucune différence entre la vie des classes moyenne et basse des deux époques, tant il est vrai que l'urbanisme reflète l'état social.

De ce Caire ancien, inchangé malgré les siècles, plusieurs rues sont demeurées et portent toujours leurs noms d'autrefois : Saliba, Bein el Quasrein, Bein el Sourein, Soukh el Selah, Khoronfish. Les vieux quartiers, il y a cent ans encore, avaient beaucoup moins changé que les vieux quartiers de Paris ou de Londres. La raison en est triste : Paris et Londres ont changé parce qu'ils grandissaient ; Le Caire, lui, allait lentement vers la décadence. La perte du commerce avec les Indes, la vassalité envers la Turquie, les abus des pachas et des beys avaient arrêté l'évolution de la ville pourtant si prospère sous les Fatimites et les Sultans Mamelouks.

C'est alors qu'intervint l'heureux règne naissant de Mohamed-Ali. Avec lui commence l'histoire du Caire moderne.

Vers 1840, le voyageur arrivait au Caire par la voie du Nil et débarquait à Boulac qui était un chantier de construction de bateaux tout comme aujourd'hui, du reste, les ateliers Cook ayant remplacé les vieux chantiers. L'autre port fluvial du Caire était, en amont, le Vieux-Caire avec ses entrepôts de céréales.

C'est à Boulac que Mohamed-Ali fit installer l'Ecole Polytechnique qui se trouvait séparée du Caire proprement dit par une immense étendue de terrain vague et montueux que traversaient deux routes. L'une, celle du commerce, conduisait à Bab-El-Hadid ; tandis que l'autre, tracée par l'Expédition Bonaparte, menait, après avoir enjambé deux canaux aujourd'hui comblés, jusqu'à la place de l'Ezbékieh. Cette route, qui est devenue avec le temps la rue Boulac et puis l'avenue Fouad I, passait sous la mosquée Aboul Ela, toujours là, et traversait des terrains où poussait un peu de dourah et de bersim. La crue du Nil inondait toute l'étendue et même la place de l'Ezbékieh à l'emplacement du Jardin actuel. Des barques plates y allaient, alors, d'une rive à l'autre. Seuls émergeaient la route et des monticules de détritus hautes parfois de deux cents mètres d'où l'on avait une vue sur la ville et sur lesquelles l'Expédition Française avait bâti des redoutes. Ces collines malsaines, c'est Ibrahim-Pacha qui, le premier, a eu la hardiesse de les faire enlever. Elles étaient situées entre Boulac et le canal du Khalig où se trouvent maintenant l'Assistance Publique et les Ecoles Italiennes. Les travaux ont duré cinq ans, les décombres servant à combler les mares d'eau stagnante. Clot Bey, qui rapporte ces faits dans son précieux livre sur l'Egypte à son époque, écrit qu'il considère ces travaux publics et d'urbanisme comme « les plus considérables » des règnes de Mohamed-Ali et d'Ibrahim-Pacha.

Il faut bien convenir que ce déblaiement est à l'origine de l'extension moderne du Caire qui n'avait, à ce moment-là, que 300.000 habitants, près de 240 rues tortueuses dont plusieurs subsistent dans la Gamalieh ; 4 places seulement, comprises celle de la Citadelle et celle de l'Ezbékieh transformées en lac pendant la crue ; et des bazars comme le Khan-Khalil où se trouvait le commerce des bijoux, des cuivres, des tapis, de la quincaillerie, —et le Gellabs où se faisait le trafic des esclaves que devait bientôt abolir la nouvelle dynastie dont un des premiers bienfaits humanitaires fut la fondation de l'Hôpital Kasr-El-Aini avec 1.800 lits, dans le lieu où était une ferme d'Ibrahim-Pacha.

Les Européens, — Syriens, Grecs, Italiens et de rares Français habitaient le vieux quartier du Jardin Rossetti que traverse aujourd'hui l'avenue Farouk. Ce quartier avait au centre un sorte de parc plein de lauriers et de mimosas autour duquel étaient les consulats, le Teatro del Cairo, actuellement Cinéma Ramsès, et les grands magasins. Trois nouvelles rues furent percées qui allaient lui donner des échappées : la Rue Neuve, prolongement de la Rue Mousky, la Rue Clot Bey qui mène à Bab-El-Hadid, et la Rue Mohamed-Ali, large artère bordée de maisons à arcades qui, coupant par le milieu un vieux quartier sur une butte, conduit jusqu'au pied de la Citadelle.

Mais la création qui modifia le plus profondément l'aspect de la capitale fut celle du quartier Ismaïlia. Vers 1865, cet espace avait été asséché avec des débris de démolition, et Ismaïl-Pacha avait mis gratuitement ces terrains à la disposition de ceux qui s'engageaient d'y construire des immeubles selon les méthodes urbaines les plus récentes.

Ce fut l'embryon de la ville européenne qui ne s'est pas arrêté, depuis, de s'étendre, tandis qu'à l'est, sur les lieux occupés auparavant par des marais, s'esquissait le quartier d'Abdine avec une vaste place et un somptueux Palais.

Au Nord, surgissait Abbassieh, ville militaire, voulue par Abbas-Pacha, prince-soldat, avec des casernes, un hôpital, un champ de mars. Mais un quartier s'y forma rapidement à cause du terrain cédé gratuitement à condition d'y bâtir.

Vers Choubra, enfin, apparurent aussi les premières habitations sur la route qui conduisait au Palais d'été de Mohamed-Ali, route qui était alors la promenade élégante, avec calèches et saïs.

En 1900, le canal du Khalig est comblé, mais attend encore, en 1937, d'être remplacé par un Boulevard. A la même date, une région à l'ouest du Jardin de l'Ezbékieh, demeurée inutilisée à cause des infiltrations et des moustiques, devint le quartier Tewfikieh qui y édifia ses beaux immeubles.

Il semble bien que le centre économique et mondain accuse un net déplacement vers l'ouest. En ce moment, le point crucial de la ville est fixé entre les rues Kasr El Nil, Soliman Pacha et Emad El Dine. Mais la ville du Caire ne s'arrête pas dans sa marche vers l'ouest, et déjà la rive gauche est envahie. Des lotissements ont vite lancé Kasr el Doubara, Garden City, et même Zamalek dans l'île de Guézireh qui était un ancien parc d'Ismaïl-Pacha.

Les faubourgs et les banlieues se sont développés sur le même rythme : Choubra, Koubbeh, Matarieh, Zeitoun. Mais la plus réussie des créations est Héliopolis, surgie dans le désert par la volonté du Baron Empain, il y a trente ans.

Où s'arrêtera le développement du Caire, ville qui a aujourd'hui plus d'un million d'habitants ? Faut-il croire, comme un géographe l'a prédit, que, le long des deux rives du Nil, il s'étendra de Memphis, première capitale de l'Egypte historique, jusqu'aux Barrages où le fleuve se divise en deux bras pour mieux bénir la terre aimée ?

## II. — ALEXANDRIE ET LES VILLES DU CANAL DE SUEZ

La ville d'Alexandrie était, peut-on dire, une ville morte jusqu'à Mohamed-Ali. Cette ville, que Bonaparte appelait la plus belle conquête d'Alexandre, avait déjà perdu de son importance au moment de l'invasion arabe. Mais c'est surtout au XVe siècle qu'Alexandrie tomba en pleine décadence par suite de la découverte de la route du Cap par les Portugais, et surtout par suite de la mauvaise administration des Turcs qui venaient de s'emparer du pays.

L'abandon du port fut si complet qu'au XVIIe et XVIIIe siècle Alexandrie n'était plus qu'un village de six mille habitants végétant sur la langue de terre qui unit la terre ferme à l'ancienne île de Pharos, et par où passent maintenant la Rue Franque et la Rue Ras-El-Tine.

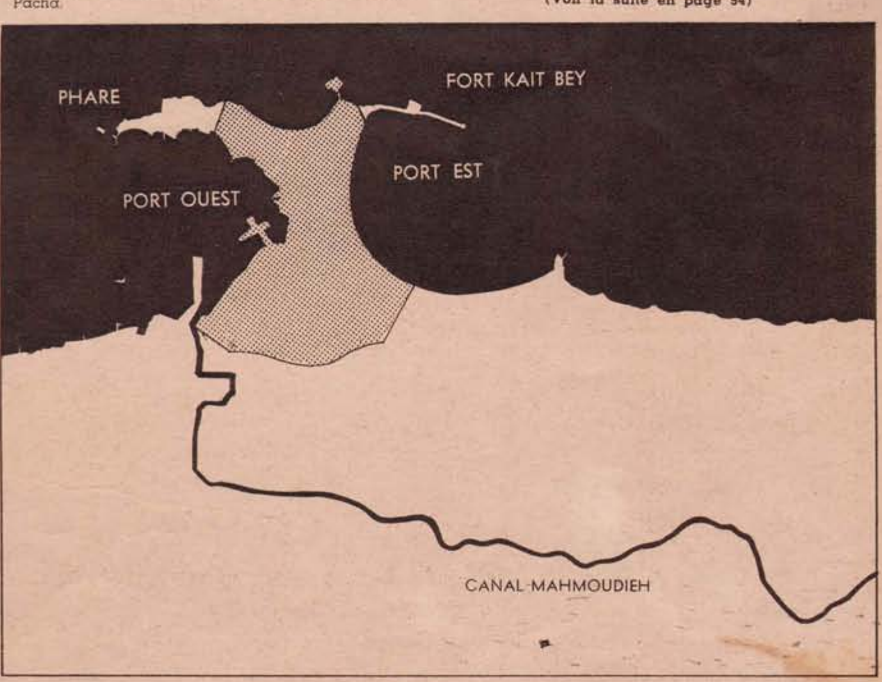
Lors de l'Expédition Française, la flotte de l'Amiral Brueys ne put pas entrer dans le port tant celui-ci se trouvait en mauvais état.

Enfin, vers 1820, Mohamed-Ali fit entreprendre la réfection du Canal Mahmoudieh qui liait Alexandrie au Caire, et fit construire un phare à la pointe de Ras-El-Tine où s'éleva sa résidence. Un bassin de carénage et un arsenal furent aussi construits. En 1849, à la mort de Mohammed-Ali, la population d'Alexandrie avait atteint 100.000 habitants. C'était là une seconde fondation de la ville.

Depuis, la ville n'a pas cessé de se développer. En 1854, Saïd-Pacha ordonne la construction du chemin de fer unissant Alexandrie au Caire, et à partir de 1866, sous Ismail-Pacha, les grands travaux du port sont exécutés et la population augmente jusqu'à 250.000 habitants.

Il va sans dire que l'aspect de la ville a changé sur le même rythme et en proportion avec le développement du port. La Gare de Ramleh, par exem-

**(Voir la suite en page 94)**




**Carte schématique représentant Alexandrie en 1838.**

# LE VRAI PEUPLE D'EGYPTE

par
**EDGARD GALLAD**

C'est un Etranger qui me le rappela, car je ne prétends pas être meilleur que les autres et songer souvent à lui. Mais André Siegfried, professeur au Collège de France, membre de l'Institut, donnait sa conférence sur le monde moderne et la révolution industrielle ; il évoqua la civilisation paysanne juxtaposée au machinisme scientifique et moral, les fortes individualités développées au contact de l'outil quotidien, la charrue et, parmi les exemples cités, il nomma notre Fellah national.

J'y ajoutai mentalement notre ouvrier qui n'est pas encore devenu un de ces rouages d'usines, sans caractère, sans âme et que Charlot a stigmatisés dans son film des « Temps Modernes ». A ma méditation, s'imposa alors ce « bon peuple d'Egypte », si sain et si laborieux, trop oublié par l'élite qui en procède directement, notre aristocratie étant de souche populaire, d'une formation récente, née d'hier.

■

Les poètes en ballade et les romanciers reporters n'ont vu dans notre fellah que le sujet d'un concours d'affiches : une galabieh bleue sur le fond vert des champs, dans le poudroiement du soleil de midi

Mais ils n'ont pas compris l'énergie de sa vigoureuse poitrine, la volonté tenace de son front, la patience infinie de son regard, toute cette puissance pacifique d'un travailleur de la terre, sans futiles vanités.

Tous les conquérants du monde ont passé sur ce sol, les Barbares, les Grecs, les Romains, les Européens, et ce paysan est identique à l'image des bas-reliefs pharaoniques. Résistance passive aux ferments civilisateurs, incapacité d'adaptation aux progrès techniques ? C'est le jugement hâtif, l'habituelle condamnation superficielle.

Mais un André Siegfried y a vu, tout au contraire, le signe de cette individualité, de cette personnalité morale qu'a développée le travail manuel, de ce caractère solidement trempé, que rien n'altère et qui prolonge l'originalité à travers les siècles.

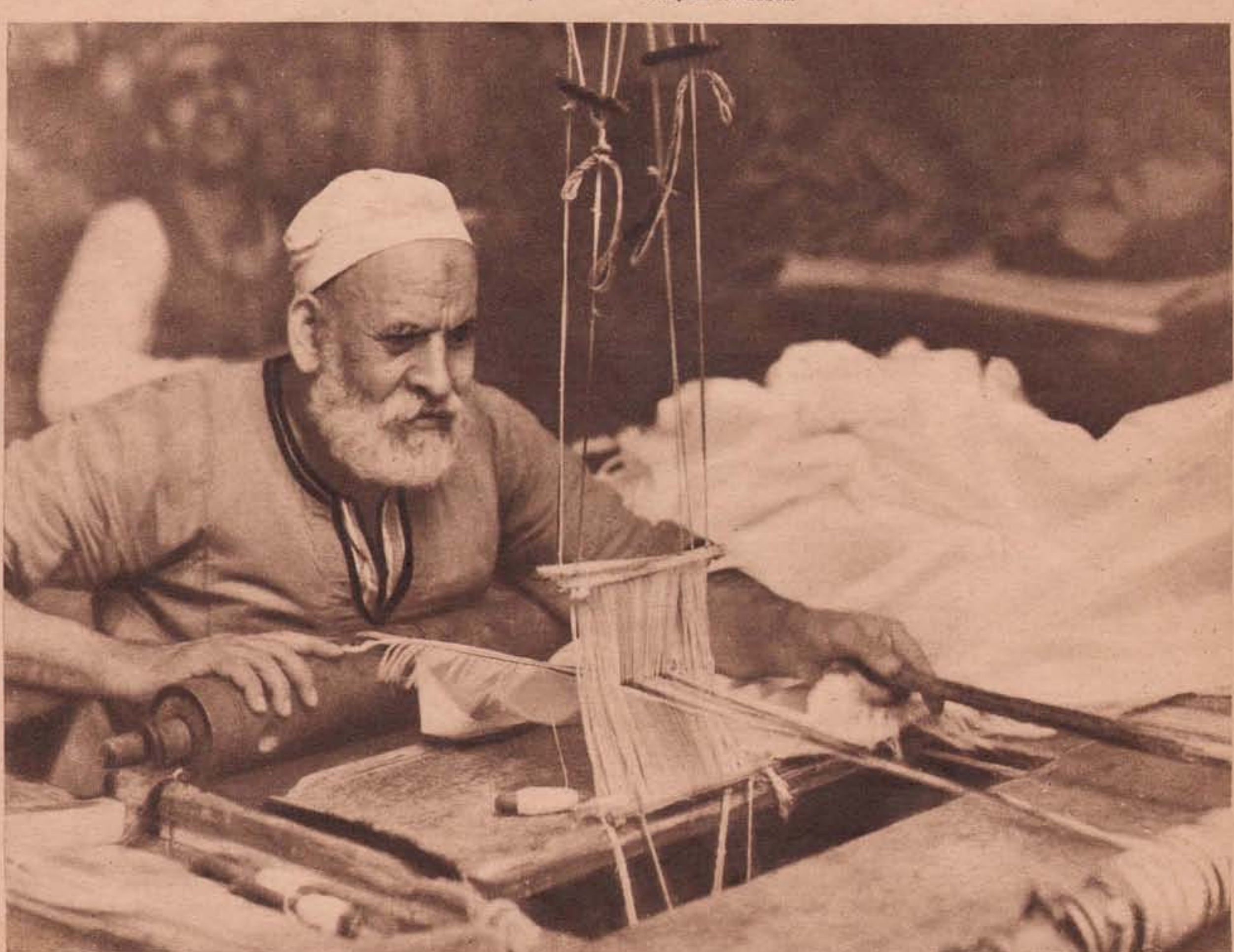
Parce qu'il est silencieux, difficilement porté aux confidences, au verbiage, on suppose que rien ne se passe derrière ce front têtu. Il roule cependant un monde de pensées tout à fait particulières et qui se manifestent quelquefois par ces gestes violents et passionnés que sont la résistance à une spoliation de terre, un châtiment cruel pour venger l'honneur de la famille et dont le culte ne s'est pas anémié, la fidélité à un idéal politique malgré toutes les pressions administratives et policières.

Si des laboureurs travaillant sur le terrain d'un opulent seigneur doivent subir ses directives, ils ne sont qu'une minorité, car les grandes fortunes foncières ne sont pas nombreuses. Les Fellahs sont presque tous propriétaires d'un lopin de terre qu'ils cultivent pour eux-mêmes, indépendants, jaloux de leur bien, d'une légitime fierté, défendant jusqu'à la mort (expression d'un sens réel et non un cliché de style) leur minuscule propriété, leur maison, le prestige de leur village.

C'est ce peuple paysan qui a fait l'Egypte, a conservé son unité et son cachet malgré toutes les dominations étrangères ; c'est en lui que Saad Zaghloul, qui en sortait sans croisement, a puisé sa force première, c'est sur lui qu'il s'est appuyé. Les chroniqueurs politiques ne voient que l'agitation des villes ; celle-là toujours réduite par la force ; mais c'est la province, le village, le champ, le Fellah qui n'ont pas capitulé, qui ont lassé toutes les tentatives, qui, votant pour la même pensée et le même chef, ont permis la conclusion du traité d'indépendance.

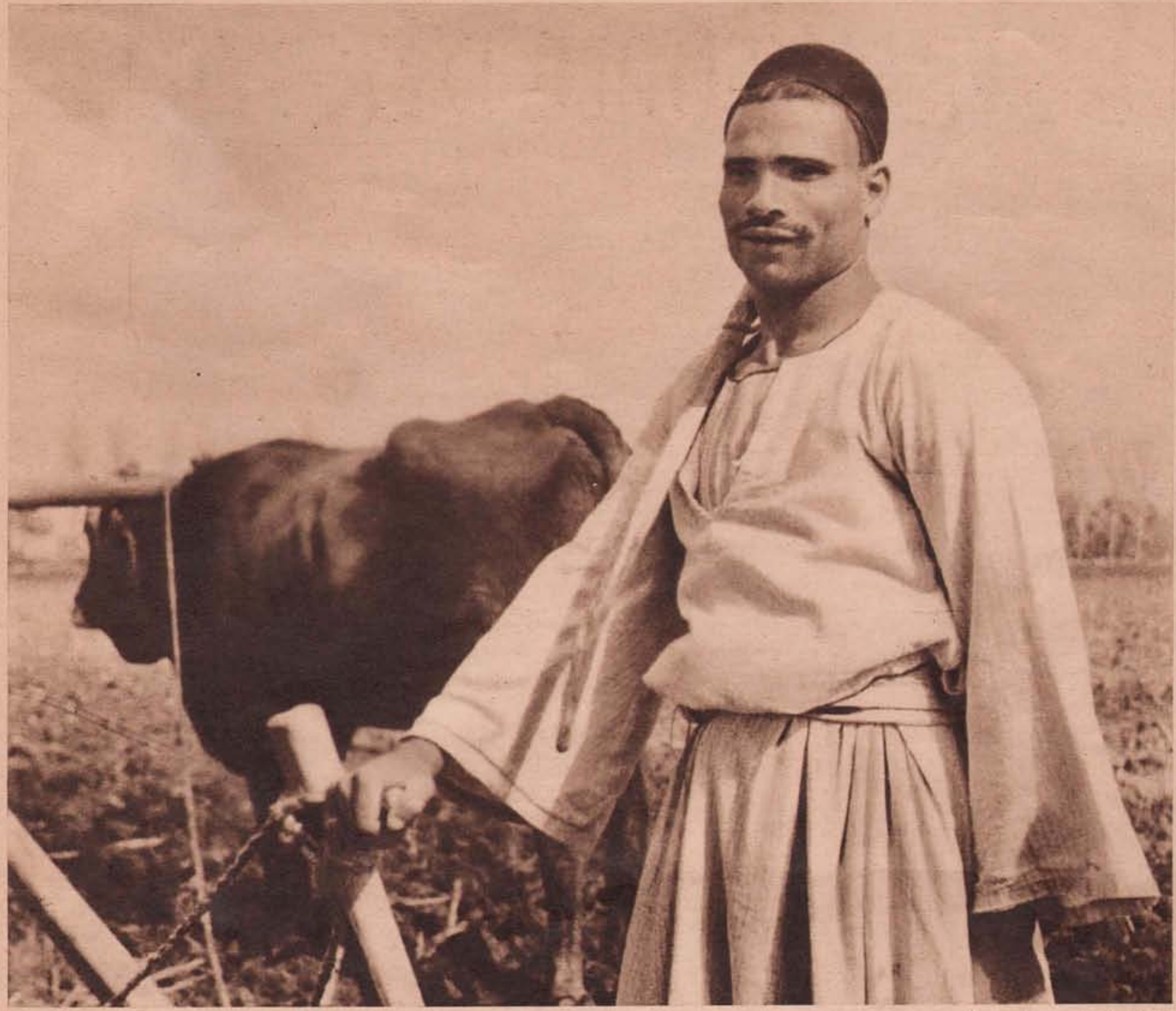
On l'oublie un peu trop.

Et dans cette paysannerie, il faut croire pour éviter à l'Egypte les révolutions sociales. La propagande communiste, d'un succès si facile dans les pays automatisés, échoue devant le Fellah, à l'esprit clairvoyant, au jugement riche de bon sens, qui aime sa terre avec tant de dévotion qu'il ne peut en concevoir le partage. Elle fut la vie de son père ; elle est la sienne ; elle sera celle de ses enfants ; son imagination est cristallisée sur le même sillon, sans aucun rêve d'évasion ; il s'épuise de fatigue, de l'aube au crépuscule, la travaillant avec une mâle tendresse, une ferveur virile ; elle assure son pain quotidien et l'humble maison où ses jours s'écoulent dans un modeste mais durable bonheur. Aussi rit-il de mépris quand l'agent bolcheviste lui souffle à l'oreille ses théories destructrices. Le coton, s'il le sème, c'est pour lui et non pour les autres.



**Une belle image de l'artisanat en Egypte : tisserand à son métier.**

*(Photo Bela — By Courtesy Office du Tourisme Egyptien)*



**Le fellah, un des meilleurs laboureurs du monde, est patient, tenace, sans futiles vanités** *(Photo Albon — By Courtesy Office du Tourisme Egyptien)*

Les crises passent; l'Egypte demeure ferme et prospère, grâce à ces millions d'hommes que nous ignorons ou dédaignons ou plaisantons dans les vaudevilles de Kish-Kish bey.

■

L'ouvrier des villes est entouré d'une prévention injustifiée, à cause du rôle qu'il a dû jouer dans certaines crises politiques, descendant quelquefois dans la rue pour manifester violemment. On le voit en mauvais sujet, on le stylise en tête brûlée, en frondeur terrorisant le bourgeois et spoliant le patron.

Image des plus fausses.

Notre ouvrier est un des travailleurs manuels les plus pacifiques du monde. Il a pris sa part dans la lutte pour l'indépendance, on ne peut le lui reprocher ; il a présenté des revendications pour améliorer sa situation, on peut encore moins le lui reprocher. Conseiller des syndicats ouvriers pendant trois ans, j'ai étudié tous les problèmes du travail, j'ai approfondi la condition de l'ouvrier, sa vie morale et matérielle, je peux le juger à la lumière de mille incidents quotidiens. Il est modéré, actif, respectueux de l'ordre, sans opinions subversives. Dans aucune grève, même dans celle où des milliers d'ouvriers occupaient les usines, il n'a commis une détérioration de machines, il n'a frappé un mauvais patron ou lynché un faux frère. Les mouvements de masse, dans les conflits uniquement ouvriers, ont toujours été des vagues bruyantes mais conciliantes, sans remous haineux.

Il y a quatre ou cinq ans, M. Harold Butler, du Bureau International du Travail, vint au Caire, discuta la question ouvrière et laissa un rapport contenant des suggestions. M. Butler doit revenir dans quelques semaines en Egypte ; mais je préfère ne pas lui demander si, en son absence prolongée, beaucoup de réformes avaient été accomplies, autrement qu'en promesses non réalisées. Oui, il y a eu du progrès, mais sur un rythme si lent, si timoré, que notre ouvrier a presque tout à envier à son frère d'Europe et d'Amérique.

Il n'en est pas moins heureux de vivre, le brave garçon ! Vous le rencontrez le matin fredonnant ou sifflant une chansonnette en vogue, ne jetant aucun de ces regards de jalousie agressive que les polémistes lui prêtent, quand ils veulent pimenter un article.

A l'atelier ou l'usine, il travaille le plus gaiement du monde, entrecoupant la monotonie des heures par de plaisantes anecdotes ou des calembours ou de contes de Goha, sans que le geste rapide de ses mains se ralentisse. Il est vif d'esprit, aime lire le journal mais sans se passionner, se promène le vendredi avec une rose sur l'oreille, rayonnant de jeunesse et de santé, ne se rendant pas à des meetings socialistes ou autres, à des cabarets où il s'abrutirait d'alcool frelaté, mais aux parcs de Guézireh pour conter fleurette aux dolentes promeneuses.

Mais je l'aime surtout pour sa tolérance ! Avec l'ouvrier européen, il est camarade, frère dans tout le sens du mot. Au travail, au café, il traite l'étranger avec une cordialité et une franchise de cœur toutes naturelles. Pour lui, il n'y a vraiment pas d'intrus dans cette solidarité professionnelle, et je pourrais citer de nombreux et émouvants traits de l'amitié simple et normale qui groupe ces travailleurs de race et de religion différentes, en une joyeuse association.

Notre ouvrier est encore l'artisan, maître souverain de son travail, les petits métiers indépendants étant bien plus nombreux que les fabriques et leur travail de « chaîne » avec la standardisation de l'effort personnel, réduit à un geste de rouage d'acier, sans cerveau directeur.

Artisan, il a conscience de sa personnalité, se laisse aller à des initiatives créatrices, mêle un grain de philosophie souriante à toutes les difficultés de la vie.

■

Sur ce bon peuple d'Egypte, sur le paysan et l'ouvrier, il faudrait souvent se pencher de soi-même puisque lui ne cherche pas à attirer l'attention.

Dans le déchaînement des appétits, nous ne l'entendons pas presser l'élite de l'associer aux bienfaits des libertés nouvelles. Il lui laisse tout le temps nécessaire, concevant que les réformes politiques et militaires soient plus urgentes que les réformes sociales.

Il comprend que tous les miroitements des Discours ne peuvent se traduire immédiatement en monnaie courante et bien-être tangible. Il attend donc, et ce qui est admirable, ne perd pas la foi.

Notre faucille et notre marteau n'ont pas le rouge éclat des révolutions occidentales ou asiatiques, ni la rouille terne des peuples en décadence. Maniés par des bras vigoureux que commandent une intelligence et un caractère équilibrés, ils sont pour l'Egypte le symbole de la force économique qui seule peut assurer la puissance militaire et la grandeur politique.

**EDGARD GALLAD**
**Rédacteur en chef du « Journal d'Egypte ».**

PRESENTATION ET AVENIR DES

# COLONIES ÉTRANGERES

Rechercher la toute première origine des colonies qui allaient être à la base du développement de l'Egypte, c'est dépasser le cadre d'une simple revue et, plus encore, ces origines sont si lointaines qu'on aurait beaucoup de mal à les mettre en lumière.

Devrons-nous considérer comme colonie italienne les marchands vénitiens qui abordèrent au rivage alexandrin dès le XVème siècle.

La plupart n'étaient pas installés à demeure ; leur famille les attendait dans leur pays ; l'insécurité du territoire les faisait repartir aussitôt les tractations terminées. Durant tout un siècle, les Vénitiens auront été les maîtres des ports du Levant. Mais survient — avec le siècle suivant — la conquête de l'Egypte par les Ottomans — et l'établissement de leurs alliés, les Français, à Rosette et à Alexandrie.

Le quartier franc de Rosette, le « fondique » d'Alexandrie marquent le véritable établissement des colonies étrangères. De l'un comme de l'autre, il ne reste rien. Le quartier franc de Rosette était libre, et l'on montrait encore lorsque Menou parcourait la région, les restes d'une demeure d'un style renaissance outrée, qui avait été, trois siècles avant, la maison d'un commerçant montpelliérain. Le « fondique » d'Alexandrie était un quadrilatère, cerné de hauts murs où les étrangers s'enfermaient et où ils se régissaient à leur guise. A l'époque de Césiry, qui devait reconstruire la flotte égyptienne après Navarin, il ne restait rien du « fondique ».

On ne sait guère grand'chose sur les premières années des colonies étrangères ; les demeures du Mousky, qu'on fermait le soir par une double chaîne, ne furent construites qu'un siècle plus tard. On sait seulement que les hauts murs du « fondique » d'Alexandrie n'étaient pas une vaine décoration ; la paix ne régnait pas entre les étrangers et les populations musulmanes qui avaient conservé un mauvais souvenir des Croisades. Au quartier libre de Rosette, les commerçants préférèrent bientôt la sécurité relative que leur offraient les murs d'Alexandrie.

En 1796, quand le ministre français de Magallon envoie son rapport au Directoire, les choses n'ont guère évolué ; les dangers que courent les étrangers se doublent d'impôts dont on les accable, en dépit des Capitulations, qui ne sont alors que des « garanties ». Malgré cela, les colonies ont prospéré. Sans quoi, comment expliquerait-on qu'au moment où Bonaparte commande un recensement, on trouve en Egypte : 4.000 français, 2.000 originaires de la péninsule italienne et 500 grecs.

« Tous, lit-on dans « Le courrier d'Egypte », occupent des situations enviables ; bien peu sont dans le besoin et, s'ils le sont, on les voit bientôt secourus par les leurs... »

A l'époque, ont des représentants officiels, la France : un consul, l'Italie et l'Angleterre : des agents consulaires.

Les étrangers qui n'ont ni consul, ni agent, ne connaissent que la maison du Consul de France.

Cependant, ce ne sont là qu'embryons de colonies. Bien peu d'étrangers participent vraiment à la vie du pays, la plupart ne sont que des intermédiaires, et beaucoup ne sont pas installés à demeure.

Les colonies étrangères, sous la forme que nous leur connaissons, remontent à Mohamed-Ali qui fit appel à l'Europe dans tous les domaines. Les premiers commerçants anglais, alertés par l'Expédition de Bonaparte, sont venus se fixer sur les bords du Nil dès le rembarquement des troupes françaises. Ils seront d'année en année plus nombreux. Mohamed-Ali fait appel aux techniciens de toutes nations, principalement de France en raison de l'ascendant qu'a pris la France dans le Levant, mais on voit aussi apparaître les premiers ouvriers dalmates dont une nouvelle vague viendra donner un dernier élan aux travaux du Canal, trente-cinq ans plus tard.

Mohamed-Ali accueille les réfugiés grecs d'Asie mineure, et voici une nouvelle colonie qui se forme et qui sera celle qui entrera le plus en contact avec l'élément indigène.

Il faut attendre 1865 pour voir en Egypte les premiers comptoirs allemands, 1880 pour voir les capitaux belges fructifier sur les bords du Nil.

Tel est, très schématiquement tracé, le développement des colonies étrangères. Quel sera leur avenir ? C'est la question qui préoccupe tout étranger et même beaucoup d'Egyptiens qui ne se cachent pas l'importance de la collaboration étrangère...



L'Ambassade de Grande-Bretagne.

## L'ANGLETERRE :

**Investissement de capitaux, maintien de techniciens anglais pour servir de cadre à la jeune industrie égyptienne.**

Telle est la formule en laquelle pourrait se résumer les activités futures de la colonie anglaise. Sans tenir compte des avantages que procurent à l'Angleterre la position d'alliée, la colonie britannique est celle dont on peut envisager l'avenir avec le plus d'optimisme. « L'heure anglaise a sonné... » L'histoire des Britanniques en Egypte aura connu trois phases : nous sommes à l'aube de la troisième.

Les premiers Anglais furent en Egypte au titre d'observateurs ; avant 1882, les agents, les commerçants britanniques sont là avant tout pour neutraliser toute autre influence. Sans se prévaloir de la suite, on sent, à la lecture des événements d'alors, qu'en dépit des traités et des affirmations consécutives à l'ouverture du Canal, l'Angleterre n'a pas encore pris parti. Elle ne sait pas encore qu'elle sera son attitude vis-à-vis de l'Egypte. Plus exactement, l'opinion anglaise, si puissance, n'est pas encore préparée à la mainmise qui occupera l'année 1882. La seconde phase, nous la connaissons, fut de préparation, de « colonisation », pourrions-nous dire, s'il ne s'attachait à ce mot un sens qui froisse les susceptibilités nationales. En tout cas, une période d'équipement.

Avec un peu de recul, sans doute s'apercevra-t-on que les cinquante-trois ans qu'elle dura ne furent pas aussi troublés, aussi pénibles que le ferait croire un examen superficiel des choses.

L'Egypte et l'Angleterre sont faites pour s'entendre.

La troisième phase, celle qui nous intéresse aujourd'hui, est placée sous le signe de la collaboration. L'alliance anglo-égyptienne met l'un et l'autre des signataires dans l'obligation, morale tout au moins, de soutenir son allié sur des plans qui peuvent être extérieurs à l'objet même du traité. C'est ce qui explique l'introduction en Egypte depuis la signature du Traité de Londres d'une somme appréciable de capitaux anglais.

Ces placements sur le marché égyptien, importants en eux-mêmes, revêtent un intérêt moral encore plus considérable. Le premier geste de la colonie anglaise depuis Montreux, geste qui se situe dans le passé mais qui engage l'avenir, a été de renforcer la confiance par l'introduction massive de capitaux.

Ainsi, grâce au geste anglais, on n'a pas vu fuir, au lendemain de l'abolition des Capitulations, des capitaux étrangers dont l'Egypte a besoin. Cette fuite, cette panique eut été parfaitement inconsidérée, mais peut-on expliquer avec quelque logique l'état d'esprit si influençable des milieux financiers ?

Les restrictions aux activités étrangères qui vont naître de l'égyptianisation de certains services, ne frappent que médiocrement les milieux anglais. La raison majeure se trouve dans le nombre relativement restreint d'Anglais travaillant en Egypte dans une condition inférieure.

Nous verrons plus loin que l'égyptianisation de l'industrie, des administrations et du commerce dans la Vallée du Nil frappent surtout les membres des groupements minoritaires, syriens, arméniens, juifs qui n'ont pas acquis la nationalité égyptienne avant la signature des accords de Montreux.

A cet exposé, que nous devons dans ses lignes essentielles, à une personnalité anglaise du Caire, nous permettra-t-on d'ajouter quelques mots :

L'œuvre de l'Angleterre, si elle se place désormais sur un plan différent, n'en est pas moins inachevée en Egypte. La collaboration anglaise dans l'avenir aura comme but, non négligeable, de fortifier ce concept de vie qui est essentiellement anglais et que nous trouvons à l'ombre des clubs ou des écoles anglaises.

Comme il s'agit là d'une chose peu tangible, immatérielle, sans doute est-il difficile de la traduire sur le papier : mais l'Angleterre, dans les rapports entre hommes, rapports d'affaires ou rapports privés — dans l'organisation de la Justice, par exemple — fait présider un esprit qui la désigne pour la position difficile d'arbitre.

Aussi parfaits soient les hommes, ils ne peuvent se passer de conflits et la réorganisation des rapports entre Egyptiens et Etrangers fera sans nul doute naître quelques frictions. C'est à l'Angleterre que reviendra le rôle d'apaiser, de concilier les parties.

Cette position, délicate pour tous, difficile pour beaucoup, impossible pour certains, l'Angleterre saura la mener à bien, et c'est là sans doute le plus beau devoir de la colonie anglaise de demain...

## LA FRANCE :

**Entretien des liens culturels, renforcement des échanges intellectuels et commerciaux**

Si on voulait prendre dans la pratique un exemple du système de collaboration qui va s'instaurer entre les Français et les Egyptiens, on pourrait citer, d'un côté, cette réalisation si conforme aux nécessités qu'est le Lycée franco-égyptien d'Héliopolis ; de l'autre, l'effort artistique de la France qui envoie la même année la troupe officielle de la Comédie-Française, celle non moins officielle de l'Opéra-

Comique et qui organise sur le sol égyptien une réplique des merveilles françaises de l'Exposition de Paris et, en sol français, une exposition d'art égyptien.

Le Lycée franco-égyptien d'Héliopolis, formule neuve, formule hardie, est bien dans la note de l'évolution des relations entre Egyptiens et Français. Ce n'était pas à la France, pays de liberté, d'imposer, avec trop d'absolutisme, ses formules culturelles, mais plutôt de concilier les aspirations de la jeune égyptienne portée vers la culture française, et ses besoins et ses désirs d'une culture nationale.

Une réalisation de ce genre, comme les initiatives artistiques de cet hiver, indique la ligne de conduite des Français d'Egypte : ils ne chercheront pas à imposer des directives, ils aideront les Egyptiens à acquérir cette plénitude de pensée et d'action qui est leur ambition première.

Le passé, qu'on rejette trop souvent, impose des devoirs périlleux. La France est trop intimement liée à l'histoire de l'Egypte pour qu'elle puisse se désintéresser de l'essor égyptien. Les manifestations qu'elle organise — pour avoir évolué avec le temps — n'en sont pas moins dans la tradition qui unit ces deux pays sur le plan culturel.

La colonie française d'Egypte aura-t-elle à souffrir de l'abolition des Capitulations dans ses intérêts matériels et quotidiens ? C'est ce que nous avons été demander à l'administrateur d'une société française installée en Egypte :

— Les accords de Montreux, s'ils sont observés, dans leur esprit encore plus que dans leur lettre, garantissent absolument les intérêts français en Egypte. Vous connaissez ceux-ci ; vous savez aussi combien la France s'est opposée à toute discrimination entre Etrangers et Egyptiens. Une friction dans un avenir plus ou moins lointain ne pourrait naître que d'une discrimination qui prendrait les Etrangers au dépourvu.

— ...... ?

— Je vous retourne votre question : Pourquoi les capitaux français quitteraient-ils l'Egypte si les accords dont nous parlions tout à l'heure sont observés ?

— ...... ?

— ...Les impôts ? Je ne crois guère que ce spectre qu'on agite inconsidérément fasse naître la méfiance. Avant d'être sur le chapitre fiscal à l'échelle des autres pays, l'Egypte a encore devant elle beaucoup de temps. Jusque-là l'avantage lui restera sur le domaine financier.

— ...... ?

— ...L'amitié égyptienne vaut bien quelques sacrifices. Il est certain, pourquoi se le dissimuler, que l'égyptianisation des services publics français — employés — établis ici. Moins grand qu'on ne s'est plu à l'imaginer dans la période qui précéda l'abolition, mais visible néanmoins. Certes, ce sont les étrangers qui ont fait les frais des accords de Montreux, mais pouvait-il en être autrement ?

Là encore nous recueillons l'impression que ceux qui auront davantage à souffrir de cette abolition seront ceux qui appartiennent à des groupements ethniques, sans représentation nationale.

Et notre interlocuteur, de conclure :

— La France, ne l'oublions pas, est avec la Belgique le pays qui a investi le plus de capitaux en Egypte au cours de ces quatre-vingts dernières années : cela crée des devoirs tout autant que les liens du passé ; cela crée la nécessité d'une collaboration dans l'intérêt des uns comme des autres. Sans vouloir interpréter la pensée des Français d'Egypte, puisque je ne suis en rien mandaté pour le faire, je crois que tous sont disposés à continuer loyalement cette collaboration.

## LA BELGIQUE :

**Continuer comme par le passé.**

— L'avenir de la colonie belge, mais nous le trouvons tout entier inscrit dans le passé... Aussi votre question me paraît hors de propos.

Et ce Belge de la première heure, de poursuivre :

— La Belgique est venue tardivement apporter sa somme de travail à l'édification de l'Egypte moderne. Mais depuis 1880, elle a mis les bouchées doubles.

La première et longtemps la seule, la Belgique a appliqué en Egypte le système qui seul aujourd'hui convient à l'Egypte comme aux étrangers d'Egypte, à savoir : créer sur les bords de la Vallée du Nil une industrie égyptienne, transformant des produits égyptiens avec l'appui de techniciens et de capitaux étrangers.

Beaucoup de pays — il n'est pas dans mon rôle de vous les citer — n'ont entrevu leur collaboration avec l'Egypte que comme un débouché à leur production national. La Belgique, pays arrivé depuis longtemps à une certaine maturité et à beaucoup d'équilibre, a trouvé en Egypte un champ d'action pour ses capitaux inemployés. Elle n'avait ni main-d'œuvre à caser, ni méthodes particulières à affirmer.

« Ainsi donc, par son peu d'importance numérique, la colonie belge d'Egypte échappe aux inconvénients qui pourraient naître de l'abolition des Capitulations. Les statistiques pourront vous apprendre que l'Egypte ne figure pas de façon notable sur les tables d'émigration de la Belgique. Quant aux investissements belges, les accords de Montreux apportent les garanties indispensables. La collaboration belgo-égyptienne continuera autant et aussi longtemps que ces dernières seront maintenues... »

## LA GRECE :

**Les rapports entre la Grèce et l'Egypte sont millénaires. Ils font partie d'une tradition...**

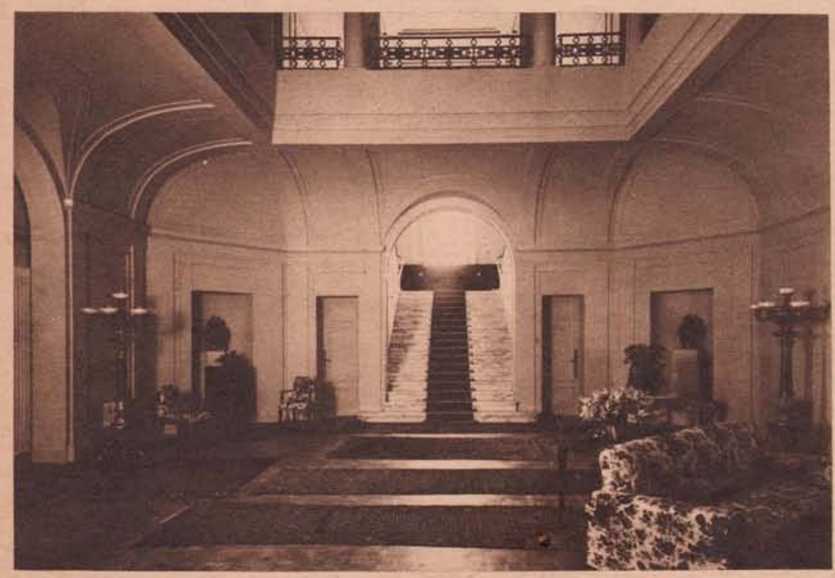
La colonie grecque est, sans conteste, celle qui a su le mieux se maintenir en contact avec la masse égyptienne, dont les Grecs auront été, dans bien des domaines, les éducateurs. Rappelons en passant ce que l'agriculture égyptienne, maraichère ou cotonnière, doit aux Grecs installés en Egypte. Ceux-ci apportent où ils s'installent, une vitalité, un pouvoir dynamique, autant qu'une ténacité singulière qui les fait réussir, là où d'autres auraient échoué...

La colonie hellénique, si nombreuse, si prolifique, n'allait-elle pas faire les frais essentiels du changement de régime ? Comment pouvait-on faire concilier cette indépendance d'esprit qui conduit le Grec à s'isoler, même en territoire étranger, et cette autre indépendance et souci d'être chez soi de l'Egyptien ?

Un membre influent de la colonie hellénique, sans vouloir se départir de son anonymat, a bien voulu répondre à cette question. Il a d'abord fait état de cette inquiétude, qui fut toute l'atmosphère des semaines qui précédèrent la signature des accords de Montreux.

— Vous souvenez-vous, nous dit-il, des propos que l'on tenait... Mal préparée, l'opinion étrangère voyait sans aménité ce changement dans ses habitudes et — pourquoi le céler — avait peu confiance en le sang-froid des Egyptiens. On craignait que l'enthousiasme aille jusqu'à créer des incidents.

Cette première crainte, avons-nous besoin de le dire, a été vaine, totalement vaine. Je pense qu'il en sera de même pour les autres.



Hall de la Légation de France



La Légation d'Italie.

— ...... ?

— Quelles sont-elles ? Mais vous les connaissez : la peur de voir les administrations établir une différence entre l'Etranger et l'Egyptien trop en faveur de ce dernier ; la crainte — à mon avis plus illogique encore que les autres — de voir instituer une sorte de dictature financière... Que sais-je : un embargo sur l'exportation des capitaux ?

« Je vous l'ai dit, je tiens ces craintes pour ridicules. C'est, en l'occurence, faire peu de cas de la maturité d'esprit de la nation égyptienne ; dans plusieurs journaux européens, le plus souvent anglais, j'ai vu comparer la situation de l'Egypte à celle de l'Irak, par exemple : d'où on s'avançait jusqu'à conclure à une émancipation prématurée.

La comparaison est absurde, car la période preparatoire chez l'un a été courte, tandis que depuis plus d'un siècle — près d'un siècle et demi — l'Egypte a ouvert la voie qui la mène à cette indépendance qui fait la raison de nos propos.

« Tout cela est vous dire suffisamment que je ne crois pas à une évolution de la situation, évolution telle qu'elle soit préjudiciable aux étrangers qui apportent honnêtement leur contribution à l'Egypte.

Je n'ai pas besoin de vous en dire plus : La Grèce et l'Egypte iront la main dans la main comme par le passé. »

## L'ITALIE :

**L'Egypte et l'Italie se complètent. La politique ne doit pas fausser des relations jusqu'ici cordiales**

Les porte-paroles de la colonie italienne se sont dérobés à l'indiscrétion de nos questions. N'importe, nous avons recueilli auprès des uns et des autres, des propos qui pour être plus libres et moins officiels n'en sont pas pour cela dénués de valeur. Il serait absolument vain de nier que la politique a troublé ces derniers temps l'atmosphère cordiale qui régnait entre deux nations habituées à se coudoyer, à collaborer.

Ce malaise, qui a des raisons extra-égyptiennes, n'a cependant pas eu d'action profonde sur les deux éléments en présence. Cependant, il est peu facile, au sortir d'une tension en Méditerranée dont l'Egypte paraissait devoir ressentir le contre-coup, de dresser un tableau des relations futures entre les deux pays. Si l'on s'en tient aux enseignements tirés du présent, l'optimisme n'est pas applicable. Mais il ne faut pas faire disparaître le passé derrière une mauvaise impression qu'on tient pour passagère. Au surplus, les activités d'une colonie aussi étendue que la colonie italienne — en dépit de la discipline qui est sienne — ne sont pas aussi grandement affectées qu'on pourrait le croire : entre la politique et le travail quotidien, il y a peut-être une cloison étanche. Une cloison qu'on a avantage à maintenir si elle existe, à consolider si elle flanche...

Au travers des relations journalières avec l'Egypte, les activités futures de la colonie italienne n'ont rien en elles qui puisse susciter la moindre friction. Bien au contraire, en temps normal, une collaboration entre les deux pays est possible et serait profitable à l'un comme à l'autre ; la colonie italienne d'Egypte peut utilement s'employer à atteindre ce résultat.

Si cela est plein de difficultés, cela ne doit cependant rebuter personne.

* * *

Voici comment se présente l'avenir des grandes colonies étrangères d'Egypte ; celles qui sont numériquement beaucoup moins importantes, ne sont pas des îlots de résistance à la souveraineté égyptienne ; les autres non plus, on a pu le voir. Ainsi donc, l'avenir se présente sous de bons auspices. Notre enquête ne porte que la condamnation de ceux qui, souvent à la légère, répondent des propos bons à tenir l'esprit de crainte.

Dans la vie quotidienne, la politique de la main tendue ne doit pas être un mot.

# L'AVENIR INDUSTRIEL
# DE L'EGYPTE

Depuis le 15 Octobre 1937, l'Egypte se trouve dans une situation nouvelle, absolument unique dans son histoire, et appelée à avoir une répercussion profonde sur toutes les branches de son activité.

C'est donc le moment où jamais de jeter un regard sur son économie et de se demander quelles sont, dans un avenir proche ou lointain, les possibilités de développement qu'elle comporte.

Au point de vue commercial, la situation générale est bonne. En effet, d'après un article, récemment publié, de S.E. Abdel Salam Fahmy Gomaa, Ministre du Commerce et de l'Industrie, la balance commerciale égyptienne accuse une courbe de développement très net que font ressortir les chiffres suivants, se rapportant à la période comprise entre 1800 et 1932.

| Année | Importations L.E. | Exportations L.E. | Total L.E. |
|---|---|---|---|
| 1800 | 269.000 | 288.000 | 557.000 |
| 1836 | 2.685.000 | 2.115.000 | 4.800.000 |
| 1880 | 8.692.000 | 13.178.000 | 21.870.000 |
| 1900 | 14.112.000 | 17.124.000 | 31.236.000 |
| 1910 | 23.553.000 | 28.944.000 | 52.497.000 |
| 1920 | 101.881.000 | 85.467.000 | 187.348.000 |
| 1929 | 56.090.000 | 51.752.000 | 107.842.000 |
| 1930 | 47.187.000 | 31.941.000 | 79.128.000 |
| 1932 | 27.266.000 | 26.987.000 | 54.253.000 |

Les importations étant à peu près à équivalence avec les exportations qui, elles, ont augmenté, au cours de la précitée, dans une proportion de 1 à 100, l'on peut nourrir, en ce qui concerne l'avenir, les espoirs les plus brillants.

Il n'en est malheureusement pas tout à fait de même en ce qui concerne l'industrie pour laquelle se posent une série de problèmes qu'il importe de régler si l'on veut aboutir aux résultats que l'on attend.

Ces problèmes, à notre sens, sont au nombre de trois : 1.) La main-d'œuvre, 2.) Les capitaux, 3.) La collaboration étrangère.

### MAIN-D'ŒUVRE ET LEGISLATION DU TRAVAIL

La situation des ouvriers et des artisans égyptiens a, de tout temps, peut-on dire, attiré l'attention des milieux compétents. Malheureusement, aucune mesure effective n'a été prise à leur sujet avant 1930, date à laquelle, sur les instances réitérées du monde industriel, fut créé au Caire le Bureau du Travail Egyptien. D'abord dépendant du Département de la Sécurité Publique, puis du Ministère du Commerce et de l'Industrie, ce Bureau se vit adjoindre, en Novembre 1931, un Comité de Législation du Travail et, en Décembre 1932, un Conseil Consultatif Supérieur du Travail.

Cependant, la mesure la plus importante prise en ce qui concerne les travailleurs égyptiens est incontestablement la venue en Egypte de M. H.B. Butler, actuellement Directeur du Bureau International du Travail, à Genève.

A la suite d'une enquête menée dans les milieux intéressés, M. Butler arriva à des conclusions très intéressantes et que nous pouvons résumer comme suit :

1.) La classe ouvrière ne s'est pas encore familiarisée avec les conditions de l'Industrie, en général, et n'a pas encore acquis l'amour-propre professionnel qui caractérise l'ouvrier d'usine européen ou américain. Ces qualités se développent avec le temps et l'instruction.

2.) Il existe une grande différence, au point de vue des conditions d'existence entre les ouvriers des grandes usines et entreprises et celles, très basses, qui prévalent dans la grande majorité des usines moyennes et petites et des ateliers artisanaux.

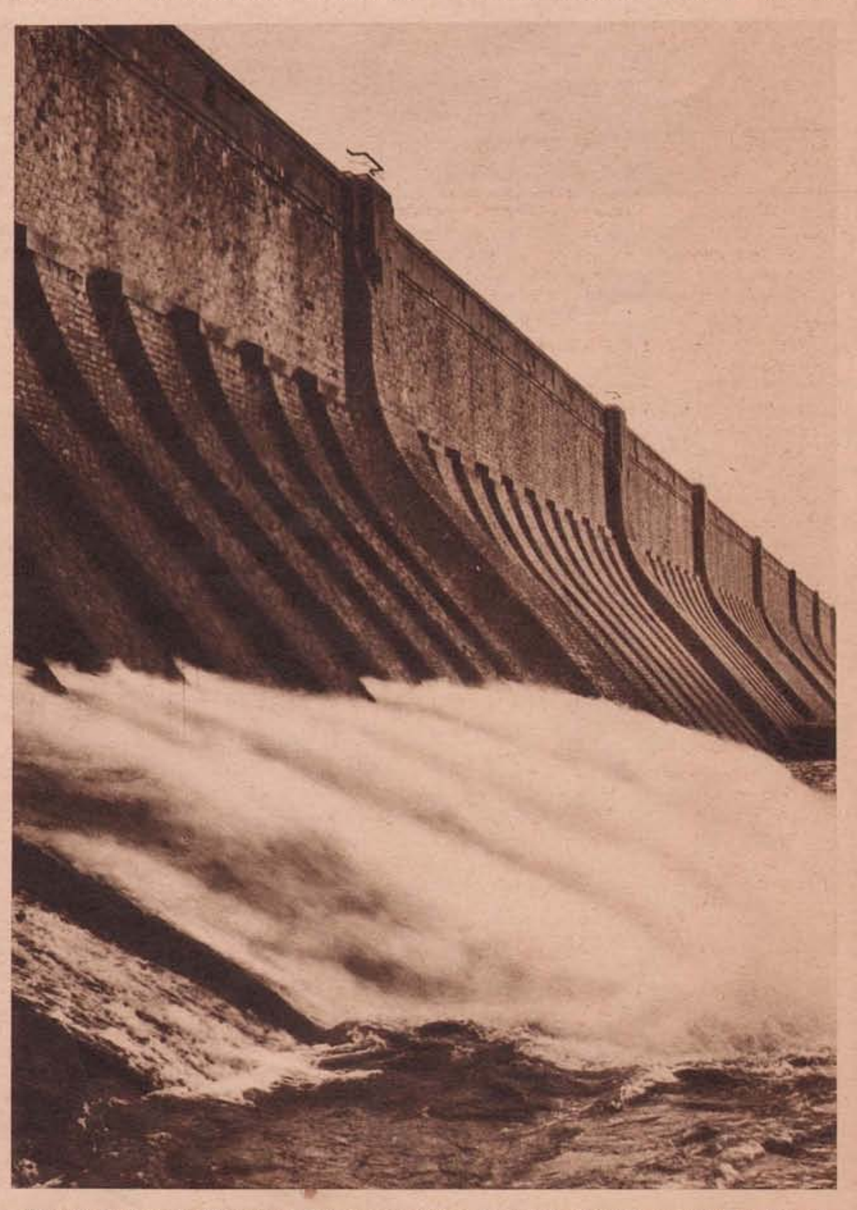
3.) Il faut, dans l'établissement d'une législation du travail, tenir compte de la situation particulière de l'industrie et faire preuve de prudence et de modération. Une tentative qui essaierait d'implanter en Egypte les régimes sociaux et industriels très évolués qui sont appliqués en Europe occidentale serait une dangereuse anticipation. Ce qu'il faut, c'est envisager simplement une première phase de réglementation et régler le travail des femmes et des enfants, du Contrat du Travail, des Accidents du Travail ainsi que la reconnaissance des associations professionnelles d'employeurs et de travailleurs.

M. Butler ajoutait à cela la réglementation simple et sommaire de la conciliation et de l'arbitrage et la proposition de diverses mesures administratives pour améliorer l'hygiène, la sécurité, le chômage, etc...

* * *

Les suggestions préconisées par M. Butler furent adoptées dans l'ensemble par le gouvernement égyptien qui, en 1935 et 1936 notamment, promulgua diverses lois qui mettaient en application son programme.

Mais, dans le courant du mois de Décembre



**Une vue du réservoir d'Assouan dont l'utilisation comme producteur d'énergie constitue un élément d'avenir de premier ordre pour l'industrie.**



**Dans les campagnes, le fellah d'aujourd'hui répète des gestes traditionnels, vieux de plusieurs millénaires. La production, par l'Egypte, de machines et de matériaux agricoles changerait du tout au tout l'aspect de son travail.**

1936, deux projets de lois furent successivement soumis au Conseil Consultatif Supérieur du Travail, l'un relatif aux syndicats des travailleurs, l'autre aux contrats collectifs.

Ces deux projets furent rejetés, à la grande satisfaction, non seulement des milieux industriels, mais aussi de tous ceux qui ont à cœur de voir l'Egypte réaliser son évolution économique et sociale d'une façon progressive et à l'abri des mécomptes.

Mais il n'en reste pas moins que le danger persiste d'une anticipation — pour employer le même terme que M. Butler — qui compromettrait la marche ascendante qu'accuse la vie industrielle du pays. C'est là, à notre avis, que réside le grand problème de demain.

Ce n'est pas à investir les syndicats de droits politique et professionnel s'apparentant au syndicalisme le plus avancé que l'on doit s'employer à l'heure actuelle. Autoriser la constitution de syndicats uniques d'usine est également une entreprise non seulement périlleuse, mais superflue.

Ce qu'il faut, au contraire, c'est s'attacher à éduquer le travailleur, à lui inculquer cet amour-propre professionnel qui, d'après M. Butler, lui manque en partie. Il faut, de même, s'efforcer d'augmenter ses salaires et lui assurer un standing de vie plus élevé.

Il faut enfin, et par la même occasion, se préoccuper de relever le niveau du travailleur agricole, le problème représenté par ce dernier étant étroitement lié à ceux qui se posent au sujet de l'industrie. En effet, tant que les conditions des travailleurs agricoles demeureront aussi peu élevées, il est probable que l'on assistera au maintien des bas salaires pour les ouvriers non qualifiés des villes.

### LES CAPITAUX

Les industriels égyptiens sont, au cours de ces vingt dernières années, parvenus à des réalisations magnifiques lesquelles témoignent qu'ils ne manquent ni d'esprit d'initiative et d'entreprise, ni d'habileté financière commerciale et industrielle.

Malheureusement, ce qui leur fait en partie défaut, ce sont les capitaux, lesquels demeurent la grande énigme de l'avenir.

A plusieurs reprises déjà, des techniciens au courant de la question se sont efforcés de trouver une solution à ce manque de fonds et ont proposé les remèdes les plus divers. Le seul, parmi ces derniers, qui vaille d'être retenu est celui émanant du Bulletin de la Chambre de Commerce égyptienne d'Alexandrie qui, dans un article paru en Janvier 1937, invitait le gouvernement égyptien à créer, en collaboration avec les industriels de l'heure, de nouvelles entreprises, au moyen des capitaux égyptiens, et à en assurer lui-même la gestion.

Bien que cette suggestion ait, en son temps, fait beaucoup de bruit, nous pensons que l'idée de demander au gouvernement de se faire le fourrier du développement de l'industrie et le tuteur des capitaux égyptiens, en prenant l'initiative de fonder avec ceux-ci de nouvelles entreprises, quitte à se retirer une fois celles-ci solidement établies, n'est pas tout à fait la meilleure, car elle méconnaît les véritables éléments du problème. Et cela indépendamment de l'objection de principe que soulève l'intervention de l'Etat dans la gestion des affaires industrielles.

Il ne faut point perdre de vue, en effet, que les capitalistes égyptiens se trouvent dans une situation particulière, quels que soient, par ailleurs, leur habileté et leur esprit d'initiative.

Pour le recrutement des capitaux nécessaires à l'établissement d'entreprises nouvelles, ils n'ont que la possibilité de recourir à une élite possédante restreinte dont la plus grande partie des capitaux est immobilisée en terrains agricoles et immeubles. D'autre part, l'habitude de l'épargne commence à peine à se développer dans le pays : il n'y a donc pas de grands capitaux d'épargne et, au surplus, les épargnants n'ont pas encore pris l'habitude des placements en valeurs mobilières et y paraissent jusqu'ici plutôt réfractaires.

Si l'Etat a une action quelconque à exercer dans le domaine industriel, c'est, d'une part, de créer chez les épargnants l'habitude des placements en valeurs industrielles et commerciales, et cela par un développement progressif du niveau d'instruction et d'existence de la population ; de l'autre, d'appliquer, aux entreprises existantes ou à créer, une politique active d'encouragement, laquelle demeure, d'ailleurs, dans les limites des divers Discours du Trône — le développement de l'industrie, tout en accroissant la richesse du pays, élargissant graduellement les sources mêmes de l'épargne.

### LA COLLABORATION ETRANGERE

Pour le reste, nous pensons que la meilleure des solutions réside dans le maintien de la collaboration égypto-étrangère, l'apport de capitaux fait par l'étranger à l'industrie ne pouvant être rejeté, au cours des années à venir, surtout qu'il s'accompagne d'aptitudes spéciales et d'une expérience profonde en la matière.

Ce qu'il faut éviter, dans la période qui vient de s'ouvrir, c'est que des initiatives étrangères ne se manifestent dans des branches industrielles déjà exploitées par les Egyptiens. Mais partout ailleurs, comme dans les entreprises qui appellent de nouveaux développements, l'afflux du capital étranger doit être accueilli comme un grand bienfait, surtout lorsqu'il se double d'un précieux concours technique.

Conscientes de l'état de choses qui prévaut en ce moment dans tous les domaines de l'activité nationale, un grand nombre d'entreprises étrangères s'efforcent de s'adapter et envisagent déjà de remplacer l'actuelle importation de produits manufacturés à laquelle se livre l'Egypte, par l'installation, sur place, d'usines capables de donner les mêmes résultats et employant au surplus une large main-d'œuvre égyptienne.

Mais il faudrait, pour cela, qu'elles aient l'assurance qu'aucune mesure ne sera prise, dans un avenir proche ou lointain, pour décourager le maintien d'une collaboration si fructueuse en réalisations passées.

C'est à cette condition seule — et après qu'on aura réglé la question du standing de vie de la masse des travailleurs que l'on peut envisager de mener à bien le grand programme industriel du pays — this fairly magnificent programme — pour employer une expression de M. Butler.

* * *

# DIPLOMATES ETRANGERS

Ce que l'on peut, dans l'ère qui s'ouvre pour l'Egypte, attendre des représentants des puissances, il est relativement facile, et sans jouer aux prophètes, de le déterminer. Il n'est, en effet, que de faire un retour en arrière et de considérer un moment ce qu'étaient, au début du siècle dernier, par exemple, les consuls et les diplomates étrangers accrédités en Egypte — ce qu'était leur attitude vis-à-vis des pouvoirs publics ; ce qu'étaient aussi les principaux objectifs qu'ils visaient.

L'évolution réalisée, depuis, par les représentants des mêmes puissances, le changement radical enregistré dans leurs méthodes, leur esprit et leurs buts, permettent exactement d'avoir la mesure de ce que l'on peut attendre, en Egypte, des diplomates étrangers au cours des années à venir.

Car si, en l'espace de quelques décades, la diplomatie étrangère est devenue, pour l'Egypte, l'un des meilleurs facteurs de sa renaissance ; si, à Montreux, elle s'est montrée si soucieuse de donner satisfaction aux légitimes réclamations d'un pays ami, pourquoi ne pas penser que ses bonnes dispositions s'accentueront encore et que l'Egypte pourra bientôt, grâce à elle, grâce à son intervention constante, réaliser pleinement tous ses buts actuels, et cela sans que soient atteints ni son indépendance reconquise, ni des intérêts dont des siècles de collaboration ont affirmé la légitimité ?

Le premier diplomate étranger dont l'histoire, en Egypte, ait retenu le nom est, à coup sûr, un certain André Le Roy que Louis XII envoie comme ambassadeur à Alexandrie en 1512 et qui est, d'ailleurs, suivi à cinq ans de distance sur le sol des Pharaons, par Trévisan, envoyé extraordinaire de Venise.

Les colonies étrangères d'alors ne sont guère nombreuses. A la venue d'André Le Roy et de Trévisan, elles sont même pratiquement inexistantes. Ce n'est qu'en 1535, quand la France obtiendra de la Sublime-Porte les premières Capitulations, actes de garantie pour son commerce, que se formeront, tant à Alexandrie qu'au Caire, des « noyaux » de communautés, constitués, d'ailleurs, en majeure partie par des commerçants, créateurs des premiers comptoirs connus en Egypte.

Les représentants étrangers n'ont alors qu'un rôle réduit qui tient du « pater familias » et du juge de tribunal de commerce. Son grand but est de défendre les intérêts matériels de ses ressortissants et, surtout, de trouver de nouveaux débouchés au commerce de la nation qu'il représente.

Quant aux colonies, elles vivent comme elles peuvent. A Alexandrie, on leur a assigné comme lieu de résidence une espèce de quadrilatère muré, la « fondique », qui servira de base au futur quartier franc. Pour ce qui est du Caire, la « contrée franque », le Mousky, y est fermée, le soir, par une chaîne et ses habitants ne peuvent en sortir sous peine de sanctions.

Cet état de choses n'empêche cependant pas les premiers étrangers de croître et de s'organiser. La colonie française s'organise, par ailleurs, en nation. Elle nomme un premier et un second député, organise des messes consulaires.

La Hollande et l'Angleterre suivent de près. Puis c'est la Grèce qui, à la fin du XVIIème siècle, compte déjà cinq cents nationaux, aux dires de Maillet, Consul de France à Alexandrie.

Quelques années avant l'Expédition française, ces cinq cents nationaux seront, d'ailleurs, devenus deux mille, pour la plupart des commerçants établis à Rosette, à Damiette, à Alexandrie et au Caire où ils sont groupés autour de trois Grecs convertis à l'islamisme, les frères Gaëta, chaudronniers de leur état, qui donneront une artillerie à Mourad bey et construiront des canons pour le sultan du Darfour.

Vers la fin du XVIIIème siècle, les Italiens — qui jouiront, quelques années plus tard, grâce à Drovetti, à Romei, à Del Caretto et à Rosetti, d'une situation privilégiée — et les Suisses — venus à la suite des régiments de Roll et de Watterville — commenceront également à affluer en Egypte.

L'Expédition de Bonaparte, les travaux des savants qu'il laisse dans le pays, l'appel que Méhémet-Aly fait aux techniciens du dehors ne doivent pas tarder d'ailleurs à accentuer le mouvement d'immigration étrangère. La contrée franque s'agrandit considérablement. Au Caire, elle entoure le lac de l'Ezbékieh dont les parages deviennent le lieu de résidence de la haute société du temps.

Quant aux Consuls, dont la mission n'est pas encore tout à fait déterminée, ils fréquentent l'hôtel Waghorn ou l'hôtel Domergue, situé au coin du Khalig et de l'actuelle rue du Mousky ; ou bien ils se jouent, l'un à l'autre, des tours pendables et ne manquant pas de pittoresque. C'est ainsi qu'un jour, le consul d'Angleterre enlève, au débarcadère, la fiancée du Consul d'Italie.

Quand ils sont fatigués de deviser ou de jouer aux Don Juan, les consuls se livrent aux joies machiavéliques de l'intrigue, tel le Consul général d'Angleterre, major Misset, qui s'emploie jour et nuit à détacher Méhémet-Aly de la France ; ou bien ils se préoccupent d'antiquité.



**SIR MILES LAMPSON,**
**Ambassadeur de Grande-Bretagne.**



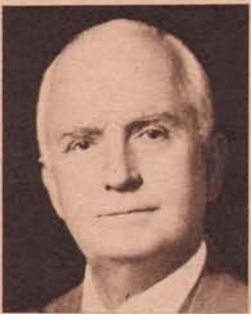
**M. PIERRE DE WITASSE,**
**Ministre de France.**



**M. PELLEGRINO GHIGI,**
**Ministre d'Italie.**



**M. CAPSALLIS,**
**Ministre de Grèce.**



**M. BERTH FISH,**
**Ministre des Etats-Unis.**



**M. BERNARD DE L'ESCAILLE,**
**Ministre de Belgique.**

Mathieu de Lesseps, Drovetti, Mimaut utilisent leur influence à obtenir du Pacha des permis de fouilles. Ou bien, ils se font offrir des présents, choisis parmi les antiquités d'une rare valeur que le vice-roi a entreposées à la Citadelle et qui, régulièrement, prennent le chemin de l'Etranger. Quelques années plus tard, le Consul d'Autriche, chargé de préparer la visite de l'archiduc Maximilien, suivra leur exemple, pillant le trésor artistique égyptien, au grand dam de Mariette à qui il faudra toute une vie d'efforts pour réprimer de tels abus.

Au fur et à mesure, cependant, que les années passent, les représentants des puissances se découvrent d'autres occupations. Mettant à profit la situation dans laquelle se trouve l'Egypte du point de vue judiciaire, ils s'efforcent de défendre leurs nationaux contre toute évidence, omettant de déléguer les drogmans requis par la loi, refusant les permis d'enquêter et se montrant d'une indulgence excessive pour tous les délits qui leur sont soumis.

Leurs rapports avec les pouvoirs publics se déroulent sous le signe de l'intransigeance et de la pression. Ce ne sont que réclamations, ultimatums, demandes d'indemnités fabuleuses devant lesquels, d'ailleurs, les vice-rois s'inclinent, car la puissance de ces « dix-sept passants en frac brodé » dont parle Edmond About dans « Le Fellah » ne connaît pas de bornes et l'on se demande, par moments, si ce ne sont pas eux qui, en réalité, tiennent l'Egypte entre leurs mains.

La suppression de la multiplicité de juridictions dont l'Egypte eut tant à souffrir, la création d'une justice pareille pour tous, la justice mixte, va cependant changer tout cela.

Mis désormais dans l'impossibilité d'appliquer un favoritisme criard à leurs ressortissants, placé d'autre part devant un pays en voie de progrès et d'organisation, les Consuls modifient peu à peu leurs façons de voir. Ils écartent l'idée que l'Egypte est un pays de cocagne où toutes les libertés sont permises. Ils s'efforcent, au contraire, de contribuer à sa renaissance, de faire converger vers elle les énergies, les capitaux...

Après une période troublée qui va de 1880 à 1904, et pendant laquelle l'influence diplomatique étrangère subit une éclipse, la représentation anglaise étant prédominante, cet esprit de collaboration dont font preuve les diplomates étrangers accrédités en Egypte reprend de plus belle et s'exerce, il faut le dire, de façon tout à fait efficace.

Des rapports favorables, comme ceux du Ministre belge Maskens contribuent à susciter, vers l'Egypte, une affluence de capitaux qui lui sont des plus profitables. Toutes les fois qu'elles en sont sollicitées, les Légations étrangères fournissent à l'Egypte les techniciens les plus compétents, les pédagogues les plus éprouvés. Elles aident le gouvernement à maintenir l'ordre, à écarter les indésirables. Elles s'efforcent d'offrir de nouveaux débouchés à son commerce, faisant preuve, dans les moindres de leurs rapports avec les pouvoirs publics d'une courtoisie et d'un esprit de conciliation remarquables. Au plus fort de la lutte pour l'indépendance, certaines puissances, comme la France, n'hésitent pas d'ailleurs à montrer toute la sympathie qu'elles nourrissent à l'égard du mouvement national égyptien.

Ce que ces nouvelles dispositions d'esprit ont donné comme résultats concrets, nous avons pu le voir à Montreux où un grand nombre de représentants diplomatiques étrangers en Egypte étaient chargés de défendre les intérêts de leur pays.

Loin de s'enfermer dans une intransigeance qui n'aurait pu qu'être nuisible à la majorité, ces représentants se sont montrés particulièrement accessibles aux revendications de l'Egypte dont ils ont reconnu sans aucune difficulté le droit de vivre sa vie, en dehors des entraves apportées à son indépendance par un régime périmé.

Cette attitude des diplomates étrangers dans une conférence vitale pour l'Egypte a, on peut le dire sans exagérer, marqué le début d'une ère nouvelle qui permet de donner aux perspectives de collaboration égypto-étrangère, naguère en grande partie théoriques, un aspect concret. Aux yeux des milieux compétents, les représentants des puissances accrédités en Egypte ne sont plus aujourd'hui que des diplomates accomplissant leur devoir. Ce sont des amis sur lesquels le pays pourra compter dans la voie dans laquelle il s'engage.

Idée que d'aucuns pourront considérer comme présomptueuse mais qui, pourtant, apparaît comme tout à fait fondée quand on jette un regard sur la personnalité des principaux chefs des missions étrangères en Egypte.

**L'ANGLETERRE**

L'histoire de la représentation anglaise en Egypte comporte des noms illustres : ceux de Lord Cromer, proconsul hautain, devant l'autorité duquel

tout devait plier ; de Sir Eldon Gorst, plus financier que diplomate et plus diplomate qu'impérialiste ; de Lord Kitchner ; de Sir Reginald Wingate et de Lord Allenby, militaires rigides et tout d'une pièce, aux yeux desquels la discipline seule avait droit de cité ; de Lord Lloyd, dictateur à la main de fer ; de Sir Percy Lorraine, haut-commissaire aux méthodes pétries d'hellénisme.

Que tous ces diplomates aient, chacun en ce qui le concerne, contribué pour une grande part à la renaissance égyptienne, cela aujourd'hui nul ne songe à le nier. Mais il n'en reste pas moins qu'ils considéraient avant tout les intérêts de l'Empire, ne se préoccupant de ceux de l'Egypte que lorsqu'ils allaient de pair avec ceux de leur pays.

Il n'en a pas été de même avec l'actuel représentant de Sa Majesté britannique, Sir Miles Lampson, qui — dès sa prise de possession de fonctions — s'efforça d'appliquer des méthodes toutes différentes et de donner satisfaction aux légitimes réclamations de l'Egypte, considérant sans doute que c'était là l'attitude la plus logique à adopter, étant données les nécessités de l'heure.

Et ce fut l'Union nationale, puis les négociations de Zaafarane, au cours desquelles Sir Miles Lampson paya largement de sa personne, n'hésitant pas à partir pour Londres afin d'y gagner son gouvernement à son point de vue. Puis ce fut encore la signature du traité, puis Montreux, préface d'une ère nouvelle pour l'Egypte.

Diplomate-né, connaissant parfaitement son métier qu'il a exercé de brillante façon en Chine, Sir Miles Lampson a réalisé cette gageure de faire converger vers sa personne les amitiés et les sympathies les plus opposées. Tenu en une considération égale par tous les partis, jouissant du respect profond de la population, il est tout naturel que le gouvernement égyptien ait insisté pour qu'il soit maintenu à son poste après la signature du traité, le tenant pour le seul homme capable de venir à bout de la situation difficile qui allait naître pour l'Egypte.

Ambassadeur après avoir été haut-commissaire, Sir Miles Lampson est, aujourd'hui, pour les sphères compétentes, l'ami sûr, le conseiller dont on écoute d'autant plus volontiers les suggestions désintéressées qu'elles expriment le point de vue de la grande nation alliée.

### LA FRANCE

C'est également à de grands diplomates, dont quelques-uns ont laissé en Egypte un souvenir encore vivace — aux Camille Barrère, aux Defrance, aux Lefrèvre-Pontalis, aux Gaillard — que M. Pierre de Witasse a succédé en 1935 comme ministre plénipotentiaire et envoyé extraordinaire de la République française en Egypte.

M. Pierre de Witasse connaît parfaitement l'Orient. Ce n'est pas la première fois qu'il vient en Egypte et il a joué, tout récemment encore, dans la diplomatie française au Maroc, un rôle de tout premier plan.

Représentant d'une puissance que des liens séculaires unissent à l'Egypte, M. de Witasse s'est efforcé, dès sa venue dans le pays, de faire refleurir des traditions considérées par tous comme précieuses, s'astreignant surtout à faire renaître les échanges culturels, considérés comme le meilleur des joints entre les deux pays. Il a, pendant plusieurs mois, été aidé dans sa tâche par M. Roger Garreau, actuellement commissaire au Sandjak d'Alexandrette et dont les sentiments d'amitié pour l'Egypte se sont exprimés à Montreux d'indiscutable façon.

Afin de mieux marquer, d'ailleurs, qu'avec Montreux c'était un visage tout à fait nouveau que la France entendait désormais montrer à l'Egypte, M. de Witasse a tenu, au cours de ces derniers mois, à réaliser le projet de transfert de la Légation de France, formé en 1912 par M. Defrance.

Accueillante, amicale, la nouvelle Légation où l'Orient et l'Occident se donnent rendez-vous, se dresse actuellement, somptueuse, sur les bords du Nil, exprimant les dispositions de la France à l'égard de l'Egypte, qui sont aussi celles de ses représentants : dispositions d'union et de collaboration, dans le cadre de traditions déjà séculaires et qui ont fait, jadis, écrire à Méhémet-Aly : « Je ne cesserai de témoigner à la France la reconnaisse la plus vive que je lèguerai à mes enfants et à mes petits-enfants, comme un devoir sacré à remplir. »

### L'ITALIE

Jusqu'au mois de Novembre 1937, l'Italie était représentée en Egypte par M. Pellegrino Ghigi, Ministre plénipotentiaire et envoyé extraordinaire de Sa Majesté Victor Emmanuel III.

Incontestablement l'un des ministres plénipotentiaires les plus jeunes du monde, M. Pellegrino-Ghigi appartient à cette catégorie de diplomates ardents et vifs, tels que les veut le Duce et, d'ailleurs, formés à l'image de leur propre ministre, le comte Galeazzo Ciano.

En dépit d'une situation délicate créée par les concentrations de troupes italiennes à la frontière, M. Pellegrino Ghigi a su, jusqu'au moment de son départ, conserver toutes les amitiés qu'il s'était acquises et qui répondaient aux sentiments de



**M. OW-WACHENDORF,**
**Ministre d'Allemagne.**



**M. YOKOYAMA,**
**Ministre du Japon.**



**M. HENRI MARTIN,**
**Ministre de Suisse.**



**M. le Comte ORSINI-ROSENBERG,**
**Ministre d'Autriche.**



**M. DANIELSON,**
**Ministre de Suède.**



**M. ALY SEVKY ALHAN**
**Ministre de Turquie.**

sympathie profonde pour l'Egypte qu'il avait manifestés au cours de la Conférence de Montreux. Dans le cadre de ces sentiments, M. Pellegrino Ghigi n'a eu qu'à suivre les traditions qui lui avaient été léguées par ses prédécesseurs, par les Cantalupo, les Paterno di Manchi ou les Comte Pagliano.

Au cours de son séjour en Egypte, M. Pellegrino Ghigi a tenté un essai de propagande destiné à mieux faire connaître l'Italie dans le pays. Il s'est, de même, efforcé de resserer les liens culturels existant entre Rome et la terre des Pharaons.

### LA GRECE

M. Dimitri Capsallis, qui représente la Grèce en Egypte depuis le mois de Novembre, nous est venu avec, derrière lui, une carrière déjà longue et qui s'est exercée avec succès à Bucarest, à Bruxelles, à Rome, à Constantinople et à Belgrade ainsi qu'à la délégation permanente de la Grèce à la Société des Nations.

Arrivé en Egypte après Montreux, M. Capsalis se trouve en face d'une tâche relativement facile, la Colonie grecque étant incontestablement celle qui offre le plus grand nombre d'exemples d'adaptation.

Il n'en reste pas moins que le nouveau ministre aura à diriger des intérêts d'une importance particulière, les communautés hellènes d'Egypte, les premières par le nombre, étant aussi celles qui comptent les plus grosses fortunes et, partant, les activités les plus multiples.

M. Capsalis aura, pour l'aider dans sa mission, cet esprit de collaboration, maintes fois éprouvé, dont les Grecs d'Egypte ont toujours fait preuve vis-à-vis de leurs hôtes, et que ses prédécesseurs, les Campsambellis, les Politis, les Delmouzos, les Dendramis — créateurs de la Ligue gréco-égyptienne — se sont constamment efforcés d'entretenir.

### LES ETATS-UNIS

Alerte malgré l'âge, le regard pétillant d'ironie et d'esprit, M. le juge Bert Fish, ministre plénipotentiaire des Etats-Unis d'Amérique, offre aux populations égyptiennes l'image de ce que les Américains ont de plus actif et de plus affiné.

Esprit positif, logicien remarquable, M. Bert Fish est, avant tout, un calculateur pour lequel la politique est surtout une affaire de chiffres. Mais si sa sympathie va d'abord au commerce ou à l'archéologie, il n'y en a pas moins place, en lui, pour des sentiments de vive sympathie à l'égard du pays dont il est l'hôte.

### LA BELGIQUE

De sa résidence de Garden-City, construite par son prédécesseur M. Dange et dont les riches salons s'ornent de portraits en pied des membres de la famille royale de Belgique, M. le baron Bernard de l'Escaille a, pendant longtemps, présidé avec bonne humeur aux destinées de la colonie belge d'Egypte.

Bien que ne comptant que quelque cinq cents membres, la colonie belge est l'une de celles qui comptent en Egypte les plus importants intérêts financiers.

Aussi est-il tout naturel qu'à cette croisée des chemins à laquelle se trouve le pays, bien des regards se tournent vers elle pour tenter de saisir l'attitude qui sera la sienne à l'avenir.

Loin d'être réfractaire à l'esprit de Montreux, M. de L'Escaille — dont les idées personnelles ont été, au cours de la Conférence, exprimées par son collaborateur immédiat, M. Delcoigne — a travaillé à mettre au point, à l'usage du commerce et de l'industrie de son pays, une formule d'adaptation dont l'Egypte et la Belgique seraient également appelées à profiter. Son œuvre, dans ce domaine, sera certainement poursuivie par M. le chevalier Juy de Shoutheet, le nouveau Ministre de Belgique au Caire.

### L'ALLEMAGNE

L'Allemagne est représentée depuis bientôt deux ans, en Egypte, par M. Ow-Wachendorf qui a succédé au baron Von Stohrer, actuellement envoyé extraordinaire de M. Hitler auprès du général Franco.

Placé à la tête d'une colonie qui, après plusieurs années d'éclipse, est en train de reconquérir lentement son prestige d'antan, M. Ow-Wachendorf s'est vu assigner la tâche difficile de renouer d'anciennes amitiés, de recréer des débouchés à l'industrie comme au commerce, et cela en dépit de certaines réactions provoquées dans le pays par les théories au national-socialisme allemand.

Doué d'une énergie profonde, M. Ow-Wachendorf a, pour l'aider à surmonter les difficultés de sa mission, le secours d'une longue expérience diplomatique qu'il a eu à plusieurs reprises, avant sa venue en Egypte, l'occasion d'exercer avec éclat.

* * *

Voici, brièvement brossée, une galerie des principaux représentants diplomatiques étrangers en Egypte avec, pour chacun d'eux, ses dispositions à l'égard du pays et les raisons que l'on a de compter sur son amitié.

Pendant près de deux siècles et demi, les représentants étrangers en Egypte se sont surtout montrés intransigeants et intéressés, en vertu de cette croyance générale qui voulait que l'antique terre des Pharaons fut un pays de cocagne ouvert à toutes les aventures.

Aujourd'hui, en tout et toujours, nous les voyons faire preuve d'un esprit de collaboration et de bonne entente, né d'une compréhension parfaite des besoins et des droits du pays dont ils sont les hôtes.

Déjà si bienfaisante dans le passé, cette disposition amicale des représentants des puissances est, au seuil de cette ère nouvelle qui s'ouvre pour l'Egypte, le meilleur des gages d'avenir.

# LA RENAISSANCE INTELLECTUELLE

## DE MOHAMED-ALI A FAROUK Ier

par
**le R. P. P. Bovier-Lapierre.**

S'il est un fait dont l'évidence s'impose aux regards les moins attentifs, c'est bien la renaissance que les rives du vieux Nil ont vu s'accomplir pendant ce dernier quart de siècle. Combien de voyageurs qu'attiraient au pays des Pharaons la douceur de ses mois d'hiver, la majesté de son fleuve et le prestige de ses ruines millénaires ont découvert, non sans surprise, une Egypte toute moderne, vivante, orientée vers l'avenir et dont ils soupçonnaient à peine l'existence. Le simple touriste lui-même est frappé par la blanche floraison d'édifices qui, d'une année à l'autre, viennent s'aligner le long des avenues de la capitale : Universités et Ecoles, Instituts et Musées ; signe palpable d'une richesse spirituelle en continuel accroissement.

Des livres pleins de faits et de chiffres ont déjà initié le monde cultivé aux grandes phases de cette évolution. Le but de cet article, moins ambitieux, est d'exposer dans ses lignes générales l'œuvre dont la jeune Egypte est à bon droit la plus fière, l'organisation de l'Enseignement.

Education, instruction : ces deux termes inséparables résument les conditions fondamentales de tout véritable progrès. Le Grand Mohamed-Ali l'avait bien compris, mais la tâche qu'il s'était assignée dépassait les efforts d'une seule génération, et c'est au Khédive Ismaïl et au Roi Fouad qu'il semble avoir légué le soin de la réaliser dans toute son ampleur.

Ce que voulait avant tout le Régénérateur de l'Egypte, c'était des hommes capables de seconder ses grands desseins dans le domaine politique et social. D'Europe débarquèrent des spécialistes qu'il chargea de forger les instruments les plus indispensables ; et tandis qu'avec eux il refondait l'armée et reconstruisait la flotte, il inaugurait les premières grandes Ecoles : Ecoles Militaire et Navale, Ecole Polytechnique et la célèbre Ecole de Médecine à laquelle reste attaché le nom de Clot-Bey.



Un « Khouttab » d'autrefois.

Mais la tâche la plus urgente, et non la moins difficile, était d'assurer sans retard aux Ecoles Supérieures un recrutement régulier, sans lequel leur avenir restait mal assuré. La réforme de l'enseignement élémentaire, la fondation d'écoles préparatoires s'imposaient de toute évidence.

Sans doute on rencontrait un peu partout en Egypte, le plus souvent à l'ombre des mosquées, des écoles élémentaires qu'entretenaient de pieuses fondations ; mais ces « Kouttab » n'apprenaient aux enfants, avec les rudiments de la religion, que la lecture, l'écriture, parfois un peu de calcul. A qui voulait aller plus loin sur le chemin du savoir, la vénérable Université d'El-Azhar ouvrait ses portes ; mais les études y gardaient un caractère traditionnel scrupuleusement conservé, et l'on ne pouvait demander l'enseignement des sciences modernes à des docteurs en théologie, en droit et en littérature arabe.

Aussi une vaste organisation scolaire débuta qui mit cent ans à s'épanouir. Dès 1837, la multiplication des écoles obligea le Gouvernement à les soumettre à une administration centrale qui s'appellera plus tard le Ministère de l'Instruction Publique.

En même temps que s'améliorait le système primitif des écoles populaires, un système nouveau s'élaborait sur un plan parallèle. Son programme, inspiré des méthodes européennes, prévoyait deux stades successifs, primaire et secondaire, amenant l'écolier par degrés jusqu'au seuil des études supérieures.

A l'aube du vingtième siècle, l'édifice laborieusement commencé était encore loin de sa perfection. Ses grandes lignes apparaissaient nettement, mais il restait à fournir un dernier effort pour l'élever jusqu'au faîte.

C'est alors que le Prince Ahmed Fouad rêva de reprendre et d'achever l'œuvre de son Aïeul et de son Père. Sa sollicitude ne négligea aucune branche de l'Education nationale. Son avènement au trône d'Egypte ne fit qu'élargir le champ de cette activité bienfaisante où désormais il avait les mains libres avec des moyens prodigieusement accrus.

Avant tout, fut inscrit dans la nouvelle Constitution le principe de l'enseignement obligatoire et gratuit ; les programmes scolaires furent refondus, et chaque année plus nombreux, les étudiants affluèrent dans les écoles agrandies, dans l'Université transformée.

### I. — L'ENSEIGNEMENT ELEMENTAIRE

L'Enseignement Elémentaire donne, sans bourse délier, les connaissances indispensables à la modeste condition du fils de l'artisan et du cultivateur : l'instruction civique et religieuse, les éléments de l'arabe, du calcul, de l'histoire et de la géographie, avec des notions d'hygiène et de culture physique. Par une sage disposition de la loi, les enfants ne passent à l'école que la moitié de la journée ; ils peuvent ainsi employer leur temps libre à l'apprentissage d'un métier ou se livrer au travail des champs auprès de leurs parents. Il existe cependant des écoles à journée entière.

Cet enseignement n'est autre que l'ancien système des « Kouttab » perfectionné et adapté aux besoins modernes. Il correspond assez bien à l'enseignement primaire réservé aux classes laborieuses en Europe.

Aux environs de sa treizième année, l'enfant quitte l'école sans retour dans la majorité des cas.

Trouve-t-il trop léger son bagage de connaissances ? Une école élémentaire supérieure l'achemine en deux ans vers l'Ecole Normale, d'où il sortira trois ans plus tard pour enseigner comme maître dans les écoles élémentaires. Si ses aptitudes l'inclinent aux métiers manuels, il pourra être admis aux Ecoles Professionnelles qui, pendant trois ans, lui apprendront à travailler le fer, le bois, le cuir, etc... Soucieux d'une formation scientifique, il entrera aux Sections secondaires des Ecoles Professionnelles qui en feront un contremaître, à moins qu'il ne préfère passer auparavant par l'Ecole des Arts Appliqués. En la quittant, il sera admis, suivant le cas, aux Cours professionnels du soir, aux Sections secondaires des Ecoles Professionnelles ou aux Ecoles d'Arts et Métiers.

### II. — L'ENSEIGNEMENT MODERNE

Une voie toute différente, mais parallèle à la première, conduira l'enfant de haute et moyenne classes aux professions libérales, en lui ouvrant les portes des grandes Ecoles et de l'Université. Comparé à l'enseignement secondaire et supérieur français, il correspond assez bien à la branche dite moderne qui laisse de côté l'étude des langues anciennes, réservée à la branche classique.



A l'Ecole primaire d'agriculture, les jeunes élèves suivent, en plein air, des cours d'application.

Ce second cycle d'enseignement comporte, comme le premier, plusieurs degrés successifs.

Le Jardin d'Enfants, si populaire en Europe, très apprécié en Egypte malgré son introduction récente, reçoit le futur universitaire presque au sortir du berceau. A sept ou huit ans, l'Ecole Primaire lui est ouverte. Il y est initié à une culture générale plus complète que celle dont se contente son camarade de l'Ecole élémentaire. On lui enseigne, en plus, une langue étrangère, les sciences mathématiques et naturelles et le dessin.

Le certificat d'Etudes Primaires une fois obtenu, une bifurcation s'amorce.

L'enfant que n'attirent pas les hautes études théoriques peut alors obliquer vers les Ecoles Intermédiaires, antichambres des carrières commerciale et agricole ou encore des Ecoles d'Arts et Métiers. C'est du côté de ces écoles, précieuses pour doter le pays des techniciens nécessaires, que l'Administration s'efforce d'aiguiller les candidats en surnombre qui assiègent les portes de l'enseignement secondaire.

Le programme de l'Ecole secondaire est réparti en deux étapes : trois premières années dont la fin est marquée par un Certificat d'Etudes Secondaires, et deux autres années comprenant deux sections spécialisées, Lettres et Sciences, qui l'un et l'autre préparent directement aux Ecoles Supérieures. L'épreuve du Baccalauréat attend l'élève à la fin de sa scolarité.

Enfin, en possession du précieux parchemin, l'élève — nous pouvons l'appeler désormais étudiant — voit s'ouvrir devant lui des avenues divergentes qui mènent aux grandes professions libérales. Sera-t-il avocat, médecin, ingénieur, architecte ou professeur ?

Plusieurs Ecoles Supérieures s'offrent au choix de l'adolescent pour franchir la dernière étape qui fixera définitivement sa vie : l'Ecole d'Agriculture, l'Ecole de Comptabilité et de Commerce, l'Ecole Polytechnique, l'Ecole des Beaux-Arts, sans parler de l'Ecole Militaire et de l'Ecole de Police.

Mais bien souvent l'Université captivera ses regards avec ses diplômes convoités, consacrant une haute culture, qui lui ouvriront l'accès des fonctions sociales les plus élevées.



**Un cours à l'Université d'El-Azhar, durant le siècle dernier.**



**Dans les écoles égyptiennes, les jeunes élèves sont initiés aux travaux manuels ou artistiques, témoin cette exposition d'objets fabriqués par des enfants de 10 à 14 ans.**



**Au cours d'une visite à l'Université d'El-Azhar, feu le Roi Fouad assiste à un cours de théologie musulmane.**

## III. — LES ECOLES NON-OFFICIELLES

Auprès des écoles dont il vient d'être question et qui dépendent du Ministère de l'Instruction Publique, l'initiative privée en a fondé d'autres. Elles sont soutenues par la Société de Bienfaisance Orwa-El-Worska, par exemple, ou par des fondations pieuses qui dépendent du Ministère des Wakfs. Il est juste d'accorder une mention spéciale aux écoles des Wakfs Royaux entretenues aux frais de la Couronne, où l'étude de la calligraphie arabe est particulièrement en honneur, feu le Roi Fouad ayant tenu à faire revivre cet art en danger de se perdre. Par ailleurs, l'Ecole Navale Faroukieh donne à de jeunes orphelins une formation bien comprise qui en fait très vite d'excellents marins.

Il serait peu équitable de passer sous silence la contribution qu'ont apportée les Colonies étrangères à l'œuvre si méritante de l'éducation. Etablies depuis longtemps sur la terre hospitalière d'Egypte, elles furent toujours animées d'un double souci : procurer aux enfants de leur propre sang la culture de la mère-patrie, en y faisant participer ceux de leur patrie d'adoption. Venues d'Europe ou d'Amérique, des Congrégations vouées à l'Enseignement, qu'ont suivies des Missions d'un caractère plus séculier, ont édifié au Caire, à Alexandrie et dans les grandes villes d'Egypte, des Ecoles, des Collèges, des Lycées, voire même des Ecoles commerciales et industrielles. Ces établissements font honneur aux pays qui ont formé leurs maîtres ; une légitime émulation y maintient très haut le niveau général des études. L'effort éducatif des communautés israélites n'est pas moins digne de remarque.

Dans ces foyers de culture occidentale, fils d'Egyptiens et fils d'Etrangers se coudoient sur les mêmes bancs, sans distinction de races et de croyances, et mêlent fraternellement leur jeux ; ils en emportent, pour les irradier autour d'eux, des idées de compréhension et d'estime mutuelles, germes d'une collaboration cordiale dont l'Egypte, depuis plus d'un siècle, a recueilli les fruits dans tous les domaines de son activité. Qui pourrait dénombrer les éléments de progrès qui ont ainsi traversé les mers pour s'implanter dans le vieux sol égyptien ? Si tant d'hommes distingués y sont familiers avec la langue et la culture des pays d'outre-mer, c'est à ces écoles qu'ils en sont bien souvent redevables ; si quelques privilégiés ont un accès direct aux trésors des littératures grecque et latine, sources de la civilisation européenne, c'est l'étude des langues classiques qui leur en a livré la clef.

Les établissements étrangers limitent généralement leur sollicitude aux deux premiers degrés de l'enseignement ; aussi devons-nous une mention spéciale à l'Ecole Française de Droit, qui relève de l'Enseignement supérieur. Les cours qu'elle professe depuis près de quarante-cinq ans embrassent, avec le programme de la licence en droit, un certain nombre de questions juridiques d'un intérêt particulier pour des étudiants égyptiens. De son côté, l'Université Américaine initie nombre de jeunes gens à la haute culture anglo-saxonne.

Considérées dans leur ensemble, les Ecoles Etrangères ont donc bien mérité de l'Egypte et contribuent, on peut l'affirmer hautement, à réaliser cette union de l'Orient et de l'Occident qui fut l'idéal d'Ismaïl le Magnifique.

## IV. — L'UNIVERSITE EGYPTIENNE

La Grande Pensée d'un Règne : ainsi pourrait-on définir la jeune Université Egyptienne. On sait que c'est à cette œuvre, instrument indispensable à la formation d'une élite, que se voua le Roi Fouad, bien avant de monter sur le trône. Inaugurée en 1908, elle fut dirigée jusqu'en 1913 par son propre fondateur, qui en fut le Recteur-Président.

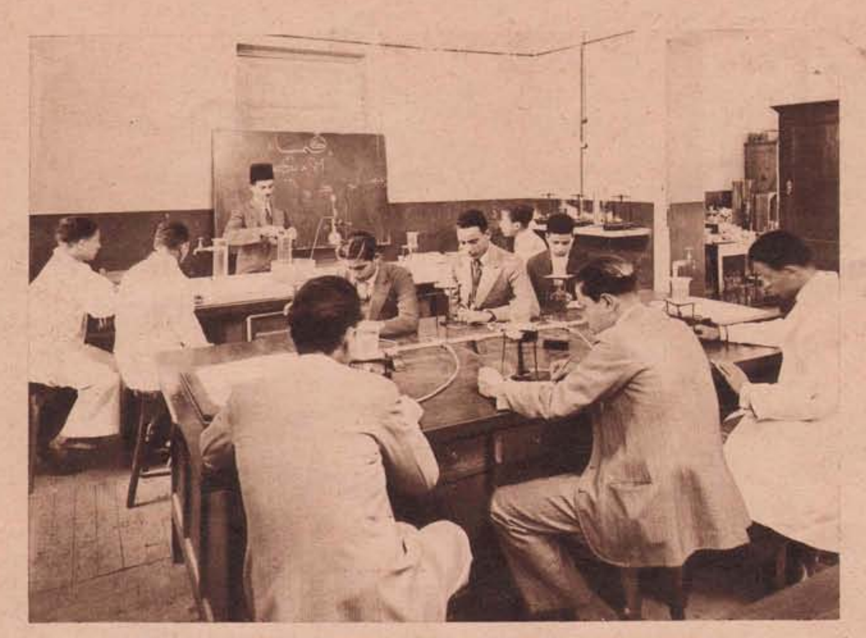
Mais l'élévation du Prince Fouad au trône d'Egypte marque une date décisive dans l'histoire de l'Université. Un vaste projet de réorganisation et de perfectionnement fut alors conçu, qui se réalisa en 1926. Jusqu'alors, l'Université n'avait été qu'une fondation privée : un décret l'érigea en institution d'Etat et lui incorpora les anciennes Ecoles de Droit et de Médecine qui cessaient d'être indépendantes.

Ainsi, complétée et munie d'un nouveau statut qui l'élève au niveau de ses sœurs des deux mondes, l'Université Egyptienne comprend désormais les quatre Facultés classiques : Lettres, Sciences, Médecine, Droit, chacune dirigée par un Doyen assisté d'un Conseil. Au-dessus d'eux, le Recteur et le Conseil Supérieur gouvernent l'Université entière, sous l'autorité du Ministre de l'Instruction Publique qui en est, de droit, le Grand-Maître.

Les titres décernés comprennent les degrés, variables d'ailleurs d'une Faculté à l'autre, de bachelier, licencié, maître et docteur, sans compter les diplômes spéciaux.

A l'appel royal, d'éminents professeurs étrangers ont consenti à quitter pour un temps leurs chaires et sont venus travailler, avec leurs collègues égyptiens, à l'organisation des services dans l'Université ; cette aide transitoire fut surtout précieuse aux Facultés des Lettres et des Sciences où tout était à faire. Seules les Facultés de Droit et de Médecine avaient déjà leur corps professoral à peu près au complet.

Chaque Faculté, cela va sans dire, s'efforce de fournir à l'étudiant tout ce qui peut aider ses études tant théoriques que pratiques : salles de cours et de lecture, laboratoires et collections. A elle seule la Faculté de Médecine possède cinq Musées documentaires.



Un cours de chimie en laboratoire, dans une école secondaire égyptienne.



L'atelier de sculpture sur bois à l'Ecole des Arts et Métiers du Caire.



Une Exposition de vêtements confectionnés par les élèves des écoles de filles.

Les édifices universitaires sont répartis topographiquement en deux groupes que sépare la largeur du Nil, mais auxquels tôt ou tard un nouveau pont devra servir de trait d'union. Sur la rive droite du fleuve, le groupe de l'Est comprend seulement la Faculté de Médecine et son Hôpital construit sur l'île de Rodah. Sur la rive gauche, à Guizeh, les trois autres Facultés, avec la Bibliothèque riche de 150.000 volumes, forment essentiellement le groupe de l'Ouest, groupe que complète tout un ensemble de grandes écoles, pittoresquement éparses en bordure du Jardin Zoologique, du Jardin Botanique et du Jardin Ourman : Ecole Polytechnique, Ecoles d'Agriculture, de Médecine Vétérinaire, sans parler de la grande Ecole secondaire Saïdieh et du Service des Recherches sur le Coton. C'est là, assurément, que s'élèvera peu à peu la Cité Universitaire qui offrira aux étudiants le calme et le confort nécessaires à l'étude.

## V. — L'UNIVERSITE D'EL-AZHAR

Cette institution millénaire, que le monde musulman regarde comme l'une de ses gloires, ne pouvait échapper tout à fait au mouvement réformateur qui s'est étendu à toutes les branches de l'Instruction Publique.

Avec ses milliers d'étudiants accourus de tous les points de l'univers islamique, avec ses centaines de cheikhs et d'ulémas, la grande mosquée d'El-Azhar fut longtemps le centre pédagogique où se distribuait l'enseignement à tous ses degrés. L'ensemble des études gravitait autour du Coran dont l'étudiant cherchait à pénétrer la langue, la doctrine, la législation.

Depuis longtemps déjà on s'accordait généralement à reconnaître la nécessité de renforcer la discipline de la vénérale Université et de retoucher ses programmes. Cette réforme fondamentale, amorcée en 1920, aboutit en 1927 à un décret de réorganisation dont voici les principales dispositions :

Pour être admis aux cours supérieurs de l'Université d'El-Azhar, l'aspirant théologien, au sortir des écoles élémentaires, doit franchir deux étapes successives, primaire et secondaire, comme l'aspirant avocat ou l'aspirant médecin. Cette préparation obligatoire pourra lui être donnée à El-Azhar même, sinon il la recevra dans l'une des Ecoles d'Instruction Religieuse établies dans ce but à Alexandrie, Tanta et plusieurs autres villes d'Egypte. Une fois franchi le seuil de l'enseignement supérieur, il devra choisir entre les trois Facultés de Théologie, de Droit Coranique, de Langue et de Littérature Arabes, que complètent des sections de spécialisations par matières et par professions.

## VI. — L'EDUCATION FEMININE

Dans cet ensemble imposant d'écoles à tous les degrés, où la jeunesse égyptienne trouve à étancher sa soif de connaissances, quelle part a-t-on fait à la portion féminine de la population scolaire ?

Trop longtemps négligée, l'éducation des futures mères de famille a conquis une place de plus en plus importante dans les préoccupations de la nation égyptienne et de ses dirigeants.

A ce propos, il convient de saluer ici l'œuvre si intéressante des Industries Féminines placée sous le patronage de S.M. la Reine Nazli, œuvre qui se destine à améliorer la condition de l'ouvrière et à lui assurer un travail rénumérateur, tout en lui donnant une sérieuse éducation.

L'accession des jeunes filles à l'enseignement primaire et secondaire est aujourd'hui non seulement admise en principe, mais réalisée en grande partie.

Le Collège Féminin de Kasr El Doubara accueille des jeunes filles de grandes familles qui y reçoivent une éducation conforme au rang qu'elles doivent occuper dans la société.

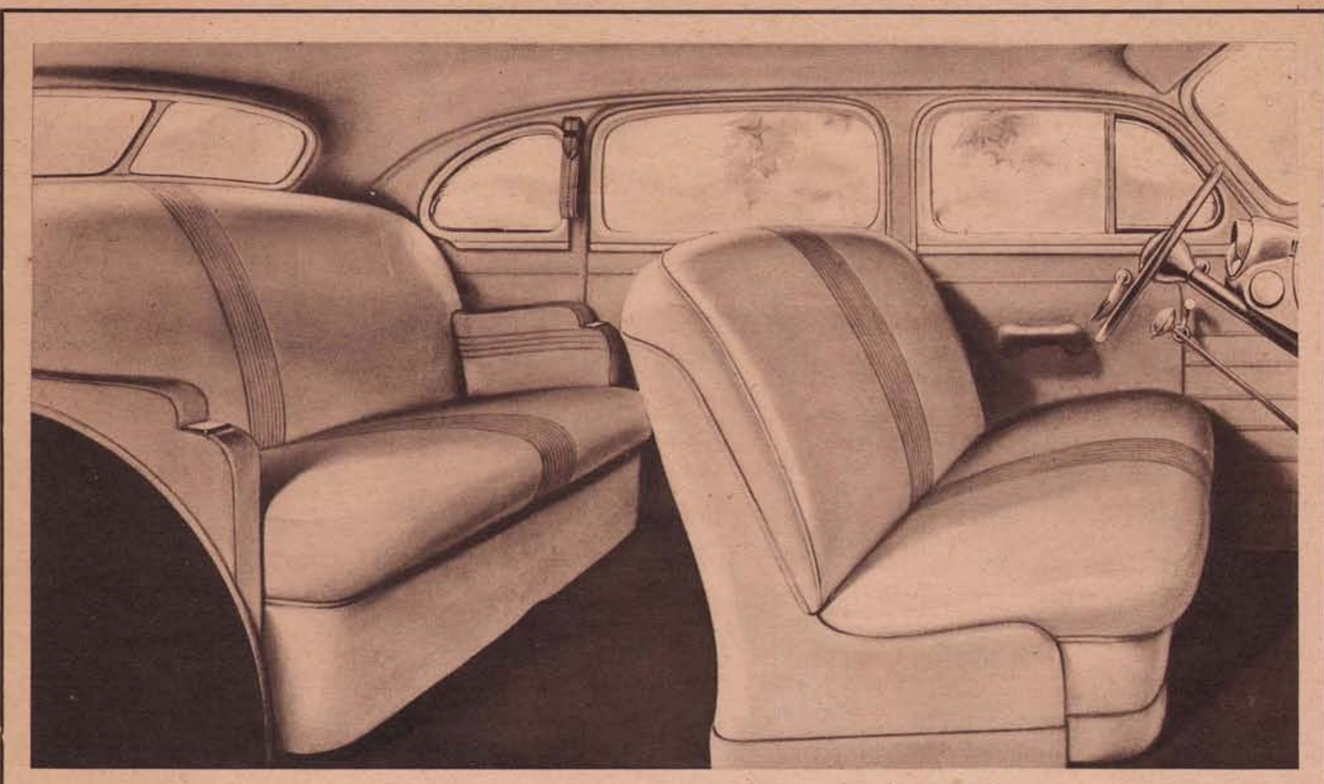
L'Université elle-même compte déjà un certain nombre d'étudiantes inscrites aux diverses Facultés, surtout dans certaines sections médicales qui leur sont spécialement réservées, et le nombre de jeunes filles titulaires de diplômes supérieurs s'accroît sans arrêt.

* * *

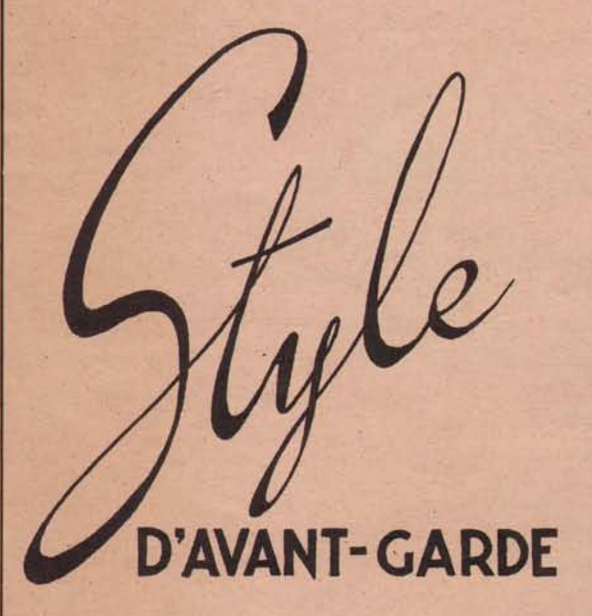
A l'heure où un courant général entraîne l'Egypte vers sa renaissance, il semble bien que l'enseignement, principal facteur de ce mouvement, ait droit à une considération particulière. Et à l'étudier dans son ensemble, comme il a été fait ici, il ressort nettement que c'est là l'une des innombrables œuvres, et non des moindres, de la Dynastie actuelle qui s'est consacrée à la plus belle des tâches : réveiller le peuple égyptien et restaurer sous une forme moderne l'antique civilisation de la Vallée du Nil. Le flambeau qui a brillé vingt ans sur l'Egypte ne s'éteindra pas : le coureur défaillant l'a passé aux mains jeunes et fortes de S.M. le Roi Farouk 1er, qui saura entretenir la flamme et continuer la glorieuse tradition de ses illustres prédécesseurs.

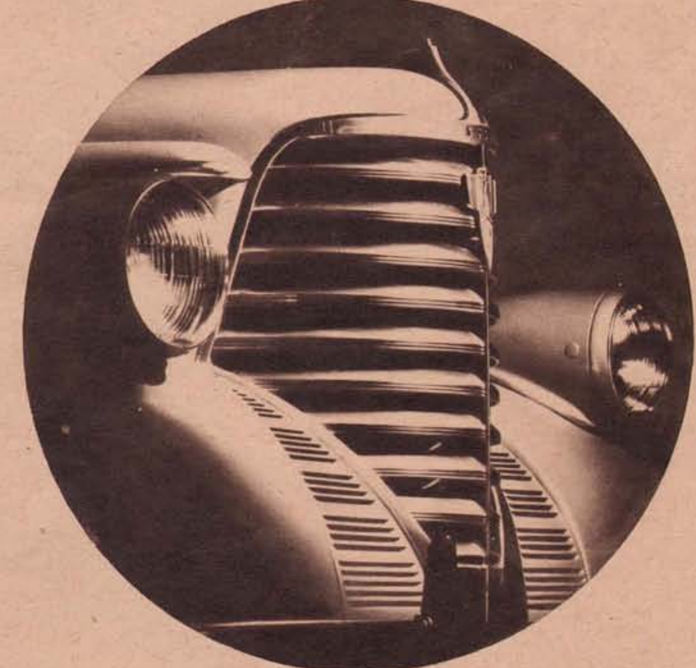
PAUL BOVIER-LAPIERRE. S.J.
Membre de l'Institut d'Egypte.

*Ces pages sont extraites d'une étude pour « L'Egypte Contemporaine ».*



*Intérieurs de Sécurité... Magnifiquement Capitonnés... D'un Confort Luxueux.*



*La Voiture Qui a Tout*

**Une distinction aristocratique** marque les lignes allongées et fuyantes de la nouvelle Oldsmobile Six 1938. Mais c'est plus qu'une voiture de singulière beauté : son incomparable valeur intrinsèque sera prisée par une classe d'acheteurs distingués longtemps habitués à payer bien plus cher leurs autos. L'intérieur vaste et spacieux, abonde en caractéristiques neuves dont la synthèse vous compose une sécurité et un confort plus grands. **Production General Motors.**

Michel A. Benachi

**24, Rue Kasr el Nil**
**Le Caire**

**15, Midan Zaghloul**
**Alexandrie**

# L'OLDSMOBILE 1938

# PAIX ARMEE

## COMMENT L'EGYPTE PREPARE SA DEFENSE

A la suite du Traité Anglo-Egyptien, l'Egypte est appelée à assumer sa propre défense. Elle doit, dans ces conditions, avoir une armée en rapport avec sa sécurité et ne plus compter sur la Grande-Bretagne pour assurer sa protection.

C'est ce qu'elle est en train de faire actuellement. En quelques mois, peut-on dire, l'armée égyptienne a réalisé des progrès considérables. Non seulement elle a été renforcée de trois mille hommes, ce qui donne un total de 15.000 soldats, mais elle a de plus subi un entraînement intense.

Jusqu'à ces derniers temps, on ne pouvait compter sur une réserve quelconque. Aujourd'hui elle existe et elle se chiffre à 9.000 hommes.

Avec la collaboration de la mission militaire britannique, un état-major a été créé. Son chef, le lewa Mahmoud Choucri pacha, officier énergique et fort compétent, a choisi des collaborateurs dévoués qui sont parvenus, très rapidement, à se placer au niveau de leurs collègues britanniques.

Le conseil supérieur de la Défense Nationale que préside le chef du gouvernement, et dont le vice-président est le ministre de la Guerre, réunit la plupart des ministres dont les services peuvent de près ou de loin toucher au problème ardu de la défense de l'Egypte. Ainsi on y voit, voisinant avec le grand argentier, les ministres des Communications des Travaux Publics, le sous-secrétaire d'Etat à la Guerre, le chef de l'état-major de l'Armée, etc.

La création d'un tel organisme a certainement été un coup de maître, car il élimine les frictions entre les divers ministères et concentre entre les mains du Conseil tous les problèmes se rapportant à la défense de l'Egypte.

Ainsi récemment, sur la demande du Conseil de la Défense Nationale dont il est membre, le ministre des Finances ne fit aucune difficulté pour accor-



**Soldats s'exerçant à un assaut à la baïonnette.**



**Exercices de tir.**

der sur-le-champ un crédit de plus d'un million de livres.

En d'autres circonstances, il aurait fallu perdre un temps infini en études, discussions, marchandages, renvois devant les Commissions, rapports, etc.

Dans des questions aussi importantes que celles qui touchent à la protection d'un pays contre une agression, toujours possible, les heures comptent. Voilà pourquoi, en concentrant entre ses mains tous les rouages ne se rapportant pas aux plans et à la tactique militaire proprement dite, le Conseil a doublé, on peut le dire sans crainte, l'efficacité de l'armée.

Naturellement, vu la loi qui sauvegarde les secrets militaires, on ne saurait donner des chiffres exacts sur les armements de l'Egypte. Mais on peut dire que notre armée est dotée d'un matériel qui ne le cède en rien à celui des troupes britanniques. Un nouveau fusil-mitrailleur a remplacé les ancien-



**Batterie d'artillerie d'un modèle récent.**

nes armes qui ont été cédées à la Police. Des tanks légers pour le désert, des canons de campagne, des pièces de tir antiaérien arrivent presque sans arrêt.

Notre aviation militaire, bien qu'encore dans son enfance, est déjà la première du Proche-Orient. Elle se compose de 24 appareils de chasse, de six avions de bombardement et de plusieurs machines d'entraînement.

Des officiers égyptiens se spécialisent dans les différentes branches de l'aéronautique militaire tant ici, en Egypte, au camp d'Abu Sueir, qu'en Grande-Bretagne, où des missions ont été envoyées.

On a fort bien compris que pour un pays plat et ouvert comme la Vallée du Nil, l'avion était la grande arme offensive et surtout défensive.

Le gouvernement ne compte d'ailleurs pas s'arrêter là. De nombreux avions ont été déjà commandés en Angleterre, et n'était-ce le programme de réarmement de la Grande-Bretagne, qui exige de toutes les usines anglaises la production d'engins pour la défense nationale, l'aviation égyptienne aurait été déjà bien plus forte. Mais ce n'est que partie remise et à une échéance très prochaine.

•

Ainsi, comme on le voit, l'Egypte possède, à l'heure qu'il est, une armée, petite, il est vrai, mais fort bien entraînée. Nos efforts dans ce sens ne font que commencer. Les dépenses pour la défense du territoire devant s'élever à sept ou huit millions de livres, les forces de l'armée devant être portées à 20.000 hommes d'ici trois ans, il s'ensuit que, dans un laps de temps relativement court, ce pays sera en mesure d'assurer sinon sa propre défense contre une agression de la part d'une grande puissance, du moins de résister honorablement pendant un certain temps.

Le programme gouvernemental, comme on le sait déjà, tend à doter l'Egypte, d'ici vingt ans, d'une armée de 100.000 hommes en temps de paix. La Vallée du Nil comptera alors parmi les puissances militaires, car en cas d'agression, avec une population de 16 ou 18 millions, elle pourra mettre sur un pied de guerre pour le moins 2 millions de soldats.

•

A l'heure actuelle, notre alliance avec la Grande-Bretagne jouera à la moindre alerte.

L'article 7 du Traité Anglo-Egyptien dit : «Si, no-

nobstant les dispositions de l'article 6 (qui prévoit le règlement amiable des conflits), une des Hautes Parties contractantes se trouvait engagée dans une guerre, l'autre Partie contractante, sous réserve des dispositions de l'article 10, lui viendra immédiatement en aide en qualité d'alliée. »

Le traité ajoute : « L'aide de Sa Majesté le Roi d'Egypte, en cas de guerre, de menace imminente de guerre, ou de nécessité urgente internationale, consistera à fournir à Sa Majesté le Roi et Empereur, en territoire égyptien, conformément au système administratif et à l'organisation législative égyptienne, toutes les facilités et assistances en son pouvoir, y compris l'usage de ses ports, aérodromes et moyens de communications. En conséquence, il appartient au gouvernement égyptien de prendre toutes les mesures administratives et législatives nécessaires, y compris l'établissement de la loi martiale et d'une censure effective, pour rendre efficaces cette aide et ces facilités. »

Ainsi, si l'Egypte est entraînée dans une guerre, l'article 7 est fort clair : la Grande-Bretagne lui doit aide en qualité d'alliée, c'est-à-dire une aide totale. Toutes ses armées de terre, de mer et de l'air viendront à la rescousse de l'Egypte.



**Armée motorisée.**



**Méharistes assurant la garde des frontières et des côtes.**

Par contre, si c'est l'Angleterre qui est en lutte contre une autre puissance, l'Egypte n'a le devoir que de mettre à sa disposition toutes ses voies de communication et de prendre les mesures utiles, à l'intérieur du pays, pour assurer l'ordre et la discipline, faciliter la tâche des militaires, en imposant, s'il le faut, la loi martiale et la censure.

Ces clauses sont prévues pour la durée du traité, c'est-à-dire pour vingt ans.

D'ici là, beaucoup d'eau aura coulé sous les ponts qui surplombent le Nil ; et l'Egypte, avec 100.000 hommes sous les armes, une réserve bien entraînée, un armement moderne, et des moyens pour mettre sur pied une armée de deux millions de soldats, sera en mesure de résister à n'importe quel envahisseur, de sauvegarder son indépendance et d'assurer sa défense.

# LE NOUVEAU STATUT
## DES ETRANGERS

S'il avait fallu en croire certains esprits de mauvais augure, l'abolition des Capitulations allait apporter dans les relations entre Egyptiens et Etrangers un changement capital. Cependant, si l'on veut bien juger impartialement, peut-on déceler dans la foule où se mêlent les uns et les autres le moindre trait défavorable à l'étranger ;

La xénophobie dont les adversaires de l'abolition avaient fait une arme, on ne peut guère en rencontrer la trace : l'hospitalité égyptienne, presque proverbiale, ne s'est pas démentie. Il semble qu'Egyptiens et Etrangers dans la Vallée du Nil aient fait le premier pas dans la voie de la collaboration internationale, cette même collaboration qu'on aimerait voir appliquer dans les autres pays.

C'est sur elle que doit s'appuyer toute nouvelle progression économique ou sociale, mais elle n'était véritablement possible qu'après la reconnaissance des droits égyptiens, absolument nécessaire à la dignité égyptienne.

Le plus grand adversaire de l'abolition des Capitulations a été l'habitude ; l'obligation où les Etrangers, allait être de modifier en partie leur façon de penser, notamment du point de vue juridique, a pu créer un malaise ; il aura été sans lendemain, et les fauteurs qui tentèrent de l'exploiter en auront été pour leurs frais ; les Capitulations, il était difficile de le dire hier, aujourd'hui tout le monde s'en aperçoit sans qu'il soit besoin de le dire, profitaient surtout aux éléments troubles aussi parfaitement indésirables en Egypte que dans leur propre pays.

L'assurance de non-discrimination, solennellement donnée par la délégation égyptienne à Montreux, doit calmer définitivement les esprits chagrins. Il y a, certes, les impôts, mais aussi lourds pourraient-ils être qu'ils n'atteindraient pas l'importance de ceux auxquels on peut être astreints dans d'autres pays ; et l'on voit mal le gouvernement égyptien — puisque non-discrimination il y a — écraser la nation sous l'impôt pour la joie de faire payer l'étranger.

Loin de quitter l'Egypte, les capitaux y affluent et, dès le lendemain de la signature des accords de Montreux, des sommes considérables, inemployées ailleurs, faute de sécurité pour le capitaliste, sont venues se réfugier en Egypte. Si cet oiseau craintif qu'est le capitaliste reste calme, l'homme de la rue n'a pas à craindre — c'est la moindre des choses — pour sa liberté.

Mais la loi n'est applicable sans friction qu'autant qu'on la connaît, et il nous est apparu, après quelques sondages dans différents milieux, qu'en dépit de diverses publications sans doute trop techniques, les Etrangers d'Egypte, tout comme les Egyptiens d'ailleurs, ignorent le cadre de la législation étrangère, ce même cadre dont les lois ont été fixées à Montreux.

Montreux, pour une période de douze ans, qui se terminera donc le 14 Octobre 1949, a donné une importance exceptionnelle aux Tribunaux Mixtes qui se trouvent gratifiés en quelque sorte du rôle épineux de liquidateur.

### L'ABOLITION DES JURIDICTIONS CONSULAIRES

C'est aux Tribunaux Mixtes que revient désormais le soin de trancher tout conflit pénal, civil, commercial, administratif, fiscal ou autre, entre étrangers.

Les Tribunaux consulaires subsistent jusqu'en 1949, mais ne statueront plus désormais qu'en matière de statut per-



**S.M. le Roi Farouk assistant à la Cérémonie du 15 Octobre 1937 pour la mise en vigueur du nouveau statut des Tribunaux Mixtes.**

sonnel, à savoir : le divorce, les héritages, etc...

Au 14 Octobre 1949, les affaires pendantes devant ces juridictions seront transférées en l'état aux tribunaux nationaux.

### ETES-VOUS ETRANGER ?

Voilà peut-être la question la plus délicate à régler, la plus susceptible de créer des conflits, celle où entre en cause l'innombrable catégorie des sujets locaux, qui ne sont tels que par insouciance, sans connaître eux-mêmes leur véritable situation. Et cela parce qu'ils n'ont eu ni besoin, ni envie de trancher dans le vif la question de leur nationalité ; la plupart sont des étrangers établis depuis une ou même plusieurs générations dont les ascendants sont parfois mi-Egyptiens, mi-étrangers.

Sont étrangers les ressortissants des pays qui signèrent à Montreux l'abolition des Capitulations ainsi que tous les ressortissants des états qui pourraient être visés par décret.

Les ressortissants étrangers (citoyens, sujets et protégés) appartenant à des religions, confessions ou rites pour lesquels il existe des tribunaux égyptiens de statut personnel, continueront, dans les mêmes conditions que par le passé, à être jugés, en cette matière, par les dits tribunaux.

Les ressortissants sus-visés auront en outre la faculté d'opter en matière civile et commerciale entre les Tribunaux nationaux et les Tribunaux Mixtes.

Lorsqu'un des dits ressortissants sera cité, dans l'une de ces matières, devant un tribunal national, pour une affaire à propos de laquelle il n'aura pas préalablement accepté la compétence de la juridiction nationale, il devra, s'il désire décliner la compétence du tribunal saisi, le faire par lettre recommandée ou exploit d'huissier ou, au plus tard, à la première audience, faute de quoi le tribunal sera compétent.

A défaut de nationalité connue, ou si une personne a simultanément, au regard de plusieurs Etats étrangers, la nationalité de chacun d'eux, le juge déterminera la loi applicable.

### AFFAIRES CIVILES ET COMMERCIALES

Les Tribunaux Mixtes sont compétents pour toutes contestations en matière civile et commerciale entre étrangers et entre étrangers et nationaux restent en fonctions pour une période de douze ans ; après quoi, les affaires pendantes passeront en l'état, aux tribunaux nationaux.

Toutefois, même en période de transition, les tribunaux égyptiens sont compétents à l'égard de tout étranger pendantes passeront en l'état, aux tribunaux nationaux.

Cette soumission peut résulter d'une clause attributive de compétence et du fait : 1) que l'étranger a lui-même introduit la procédure devant les tribunaux nationaux. 2) qu'il n'a pas décliné la compétence de ces tribunaux avant le prononcé d'un jugement dans une procédure où il est apparu comme défendeur ou intervenant.

Le fait de se soumettre à la juridiction d'un tribunal de premier degré entraîne la soumission à la juridiction des tribunaux supérieurs de même ordre.

Dans leurs contestations avec des justiciables des tribunaux nationaux, les sociétés de nationalité égyptienne « déjà constituées », dans lesquelles entrent des intérêts étrangers sérieux, sont justiciables des tribunaux mixtes à moins que leurs statuts ne contiennent une clause attributive aux tribunaux nationaux, ou qu'elles n'aient accepté la juridiction de ces tribunaux, par le mode signalé plus haut.

### CONTRAVENTIONS, DELITS ET CRIMES

Les indésirables sont particulièrement visés par la suppression des Capitulations ; ils ne pourront désormais plus se servir comme paravent des mille et une difficultés juridiques émanant de l'existence même des tribunaux consulaires.

Comme les honnêtes gens demeurent encore la majorité, la chose n'a qu'un intérêt limité.

Néanmoins précisons qu'en matière pénale, les tribunaux de simple police jugent les frais qualifiés de contraventions et de délits comportant une peine ne dépassant pas trois mois d'emprisonnement.

Les tribunaux correctionnels jugent les faits qualifiés de délits autres que ceux visés à l'alinéa précédent et les appels contre les jugements rendus par les tribunaux de simple police.

Les cours d'assises jugent les faits qualifiés crimes par la loi.

### DETENTION D'UN ETRANGER

La détention de tout étranger doit être immédiatement signalée au parquet qui doit, dans les conditions fixées par le code d'instruction criminelle — et au plus tard dans les quatre jours — ordonner la mise en liberté du détenu ou le déférer devant le juge d'instruction.

Tout étranger en état de détention préventive a le droit d'aviser, de sa détention et de ses causes, son consul et son avocat par l'intermédiaire du Parquet.

Le Consul et l'avocat lui rendront visite dans la prison suivant des modalités approuvées par le Parquet.

Tel est l'essentiel des lois nouvelles auxquelles les étrangers d'Egypte se trouvent soumis depuis près de trois mois. Elles ne comportent à l'examen rien de bien exceptionnel ; ce sont à peu de choses près les lois qui régissent la condition de l'étranger dans les autres pays ; l'exceptionnel résidait justement dans la non-application de ces lois normales.

Certes, ce sont les Etrangers qui doivent, dans l'Abolition des Capitulations, faire le plus gros effort : il serait bien difficile qu'il en soit autrement. Il revient et convient aux Egyptiens de ne pas leur rendre l'adaptation pénible. A ce prix et sans changement notable, la collaboration étrangère reste acquise à l'Egypte.


Juge égyptien présidant pour la première fois une audience au Tribunal Mixte.

# PAROLES ROYALES

**Le Roi qui est au-dessus des partis, leur laisse le soin des discours et des manifestes. Son fait à lui est de régner. Il doit concilier précisément les volontés les plus opposées. Les doctrines qui convergent vers lui, s'y amalgament. Il tempère les unes, vivifie les autres. Et quand le Roi parle enfin, c'est véritablement le programme de la nation entière qu'Il expose en paroles simples, claires, lapidaires, voire historiques.**

**Bien que fort jeune encore, le Roi Farouk Ier a déjà eu maintes occasions de se pencher sur son peuple bien-aimé et de lui dire le constant intérêt qu'Il lui témoigne. Et pour que sa voix atteigne les provinces les plus distantes de Son Royaume, le Roi, pour la première fois dans l'histoire de l'Egypte, a voulu parler devant le micro.**

**Voici reproduites quelques-unes de ces hautes paroles. Elles ouvrent, — on s'en est déjà rendu compte — une ère nouvelle pour le pays.**

Je réalise complètement toute la grandeur de ma tâche et la gravité des responsabilités qui m'incombent. Mais je suis convaincu que je pourrais m'appuyer sur le loyalisme de mon cher peuple dans l'amour duquel j'ai grandi, mon Auguste et défunt Père m'ayant inculqué le sens du devoir à son égard.

Je consacrerai mes forces et les efforts de ma vie — suivant en ceci son exemple si sage — à ce que mon grand pays obtienne le rang auquel il a droit parmi les nations.

Je prie Dieu de m'inspirer à accomplir tout ce que comportent le bien et la prospérité du pays.

**30 Avril 1936.**

●

Maintenant que j'ai accompli mon premier devoir en visitant la tombe de mon bien-aimé Père, après avoir été empêché par les arrêts du destin de Le conduire à Sa dernière demeure et avoir été privé de recueillir, avec Son dernier souffle, Ses derniers conseils, je fais serment, devant Sa tombe, de me modeler sur Son sage exemple et de vouer ma vie et mes efforts au service et au bonheur de ma Patrie.

**6 Mai 1936.**

●

Il y a sept mois, je quittais l'Egypte, entièrement rassuré sur la santé de mon regretté Père. Selon son désir, je me rendais au pays ami, auprès de la grande nation qu'il m'avait choisie pour achever mes études dans ses instituts et puiser chez elle les principes modernes de la culture intellectuelle et de la démocratie, et afin que mieux averti des personnes et des choses, formé à l'expérience de la vie comme à l'enseignement des faits, j'y trouve une heureuse préparation à une charge dont j'implorais le Ciel de reculer l'échéance.

...J'entre dans ma nouvelle vie d'un cœur vaillant, plein d'une vigoureuse volonté. Je prends devant vous le strict engagement de vouer ma vie à me dépenser pour votre bien, à me prodiguer en efforts pour réaliser votre bonheur.

J'ai assisté de près aux témoignages de votre attachement pour moi, de votre affection pour moi. Aussi ai-je le devoir de vous déclarer ma résolution de me solidariser avec vous pour le bien de la chère Egypte, car je professe que la gloire du Roi procède de la gloire de son peuple.

J'adresse mon meilleur salut à mon bien-aimé peuple et aux résidents étrangers, nos nobles hôtes. J'apprécie hautement l'affection et le loyalisme qui entourent la dynastie de mon grand aïeul.

Je prie Dieu de m'accorder que je fasse le bonheur de la nation et que je réalise tout le bien, toute la grandeur que je lui souhaite. Je ne cherche qu'à réformer dans toute la mesure de mes forces.

Dieu est mon soutien.

**8 Mai 1936.**

●

Que mon peuple loyal et fidèle soit persuadé que son amour pour moi ne fait qu'accroître l'amour que je lui voue, que resserrer mon attachement pour lui et rendre plus vif encore mon souci d'assurer son bien-être et son bonheur.

**3 Février 1937.**


— Maman, est-ce que le Père Noël pourra me donner un tissu aussi beau que celui de papa?
— Oui, s'il le prend de chez ANLYAN, la Maison des beaux tissus anglais.
ANLYAN
17, Place Ste. Catherine — ALEXANDRIE
AGENCE DU CAIRE :
44, Rue Soliman Pacha, 1er étage
LES MEILLEURS PRIX


Les eaux gazeuses Macdonald sont soumises avant et durant leur mise en bouteilles, à un contrôle rigoureux qui garantit au consommateur la pureté absolue de ces boissons délicieuses saines et agréables.
Exigez la marque
MACDONALD
La marque de confiance
et de qualité
Fabriqué par MACDONALD MINERAL WATER LTD.

## LE DEVELOPPEMENT DES GRANDES VILLES EN CENT ANS

(Suite de la page 61)

ple, n'existait pas et son emplacement était loin de présenter son aspect actuel. A cet endroit, tout en terrains vagues, se dressaient deux obélisques jusqu'en 1877. Appelés « Aiguilles de Cléopâtre », ils décoraient l'entrée du Césareum, construit par Cléopâtre en l'honneur de Césarion, l'enfant qu'elle avait eu de César. L'un fut envoyé en Angleterre où il a été érigé sur une place de Londres, l'autre a voyagé jusqu'en Amérique où il a été placé à New-York, au Central-Park.

Le voyageur qui a connu Alexandrie il y a trente ou quarante ans, et qui s'y trouve à présent, se rend compte du développement extraordinaire de cette ville. On sait, en effet, avec quelle vigueur cette transformation a été faite grâce aux vues intelligentes des autorités municipales, et surtout à la suite de l'adoption d'un plan d'urbanisme par la Municipalité d'Alexandrie. Du Mex à Aboukir, un réseau considérable de routes nouvelles a étendu la ville jusqu'au faubourg de Ramleh qui s'est ainsi étonnamment développé.

Les monuments publics contribuent, eux aussi, à l'embellissement de la ville. La Gare, le Stade, le Palais de Justice, les statues d'Ismaïl-Pacha et de Zaghloul (non encore inaugurées) sont des points de repère somptueux parmi des buildings de plus en plus modernes. Enfin, la Corniche, longue de 25 kilomètres, est une des plus belles promenades de la Méditerranée.

Avec ses parcs splendides sur les restes de ses fortifications, la trame du passé n'est plus guère visible dans l'Alexandrie d'aujourd'hui. La dynastie de Mohamed-Ali en a fait plus qu'une nouvelle ville : une capitale, la seconde capitale de l'Egypte.

* * *

Mais le plus bel exploit urbain de l'Egypte contemporaine est, sans conteste, la série de villes laborieuses qui s'échelonnent le long du Canal de Suez.

Les agglomérations d'habitations auxquelles la création du Canal de Suez a donné naissance se sont d'abord formées sur sa rive Ouest, car c'est sur cette rive que l'on pouvait le plus facilement distribuer l'eau potable amenée dans l'isthme par le canal d'eau douce.

A Suez, jadis Colzum, une des villes les plus anciennes de l'Egypte, célèbre pour sa liaison de la Mer Rouge avec Alexandrie, un chemin de fer fut installé par Saïd-Pacha pour lier cette ville au Caire. C'était la seconde voie ferrée de l'Egypte et la seizième du monde. Le percement du Canal lui a donné encore plus d'importance, et c'est, de plus, un centre de premier ordre pour le raffinage du pétrole de la Mer Rouge et pour ses pêcheries qui fournissent le poisson à la Capitale.

A trois kilomètres de distance, Port-Tewfick est né avec ses rues larges, bien entretenues, ses agences de navigation, son monument à Waghorn, créateur de la malle des Indes par Suez et son monument commémoratif aux morts de la Grande-Guerre.

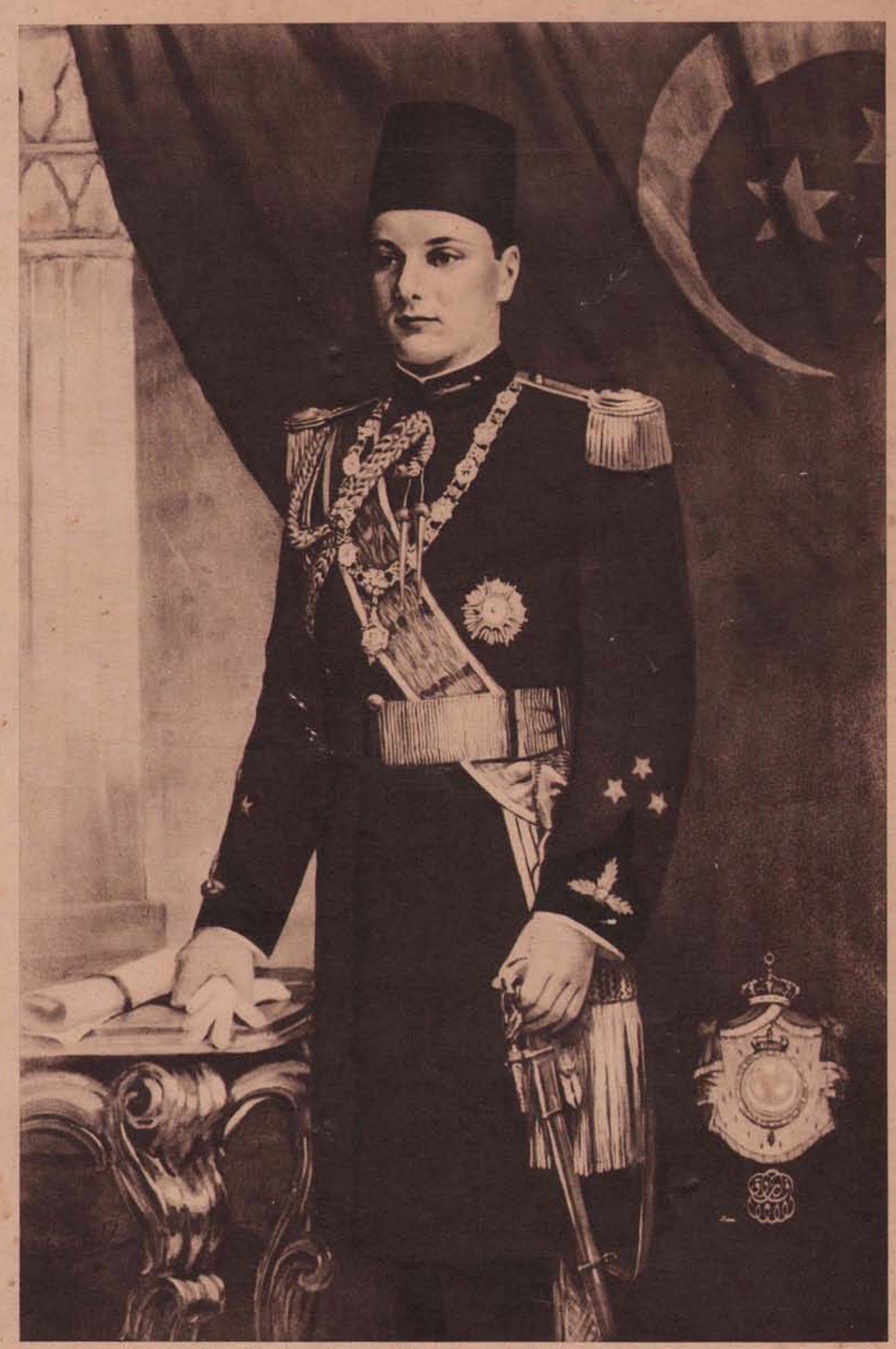
Ismaïlia fut créé sur le Lac Timsah à égale distance des deux bouches du Canal. La Compagnie y fit son centre Administratif. Elle ne s'est pourtant pas développée comme Port-Saïd, sa contemporaine ; elle ne s'est accrue que dans la mesure où fut augmenté le personnel de la Compagnie.

En revanche, Port-Saïd est devenu un carrefour du monde. La plus importante des villes du Canal ne fut d'abord qu'un campement de fortune installé sur une plage déserte par les ingénieurs employés au percement de l'isthme. C'était en 1859. Aujourd'hui, Port-Saïd a 120.000 habitants, et s'il n'a pas de curiosités archéologiques à montrer à ses visiteurs, il s'enorgueillit par contre de la statue de Ferdinand de Lesseps qui, grâce à la sagesse et la compréhension de la dynastie de Mohamed-Ali, a ouvert aux peuples la plus grande route maritime du monde.

Enfin, Port-Fouad, ville-jardin de 400 maisonnettes conçues selon les idées d'urbanisme les plus modernes, sur une plage blanche et tranquille ; et Géneffé, qui s'appellera probablement Port-Farouk quand cette nouvelle ville sera entièrement édifiée, compléteront la galerie des grands noms de la dynastie actuelle qui illustrent de la façon la plus sociale, — celle de l'édilité — l'œuvre de reconstruction de l'Egypte moderne.



**Port-Fouad est une ville-jardin conçue selon les idées d'urbanisme les plus modernes sur une belle plage tranquille.**



Le portrait de S.M. le Roi Farouk Ier, magnifiquement imprimé en 12 couleurs, se trouve en vente chez

# "JEAN WEINBERG" - LE CAIRE

en deux différentes grandeurs.

**Portrait 80/120 .................... P.T. 75.–**
**Portrait 70/100 .................... " 50.–**

Ces portraits sont destinés aux Administrations, Ecoles, Hôpitaux, et tous bureaux commerciaux.


Sécurité pour tous
GENERAL